



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





600016415N

G. 57 M. 7



E. BIBL. RADCL.

18.
K. 1.
8

12
C. 2
3

18.
5. 1.
7.

1897

d

$\frac{20}{3}$

OXFORD MUSEUM.
LIBRARY AND READING-ROOM.

THIS Book belongs to the "Student's
Library."

It may not be removed from the
Reading Room without permission
of the Librarian.



600016415N

G. 57. 4. 7



E. BIBL. RADCL.

10.
K. 1.
8

12
C / 2
3

18.
J. 1.
7

1897

d

$\frac{20}{3}$

**OXFORD MUSEUM.
LIBRARY AND READING-ROOM.**

THIS Book belongs to the "Student's
Library."

It may not be removed from the
Reading Room without permission
of the Librarian.



RECHERCHES
SUR LES
OSSEMENS FOSSILES.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

RECHERCHES
SUR LES
OSSEMENS FOSSILES,

OÙ L'ON RÉTABLIT
LES CARACTÈRES DE PLUSIEURS ANIMAUX,
DONT LES RÉVOLUTIONS DU GLOBE ONT DÉTRUIT LES ESPÈCES;

PAR M. LE B^{ON}. G. CUVIER,

Commandeur de la Légion-d'Honneur, Conseiller ordinaire au Conseil d'État et au Conseil royal de l'Instruction publique, l'un des quarante de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de celle des Sciences, membre des Académies et Sociétés royales des Sciences de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de Stockholm, de Turin, de Gottingue, de Copenhague, de Munich, de la Société géologique de Londres, de la Société asiatique de Calcutta, etc.

NOUVELLE ÉDITION,
ENTIÈREMENT REFONDUE, ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

*Triomphante des eaux, du trépas et du temps,
La terre a cru revoir ses premiers habitans.*

DE LILLE.

TOME TROISIÈME.

CONTENANT LES OS FOSSILES DES PLATRIÈRES DES ENVIRONS DE PARIS, ETC.

PARIS,
CHEZ G. DUFOUR ET E. DOCAGNE, LIBRAIRES,
QUAI VOLTAIRE, N^o. 13;
ET A AMSTERDAM, CHEZ LES MÊMES.

1822.

1875

1876

1877

1878

RECHERCHES

SUR LES

OSSEMENS FOSSILES.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

Sur les Ossemens fossiles de QUADRUPÈDES PACHYDERMES, découverts dans les carrières de pierre à plâtre des environs de Paris, et sur les autres animaux dont ils y sont accompagnés ; ainsi que sur les ossemens de pachydermes des mêmes genres, découverts en d'autres lieux.

CHAPITRE DEUXIÈME.

EXAMEN ANATOMIQUE, ET RÉTABLISSEMENT DES DEUX GENRES DE PACHYDERMES LES PLUS COMMUNS DANS NOS PLATRIÈRES, AINSI QUE DES ESPÈCES QUI LES COMPOSENT.

PREMIÈRE SECTION.

RESTITUTION DES TÊTES.

ARTICLE PREMIER.

Indication des deux genres, d'après les deux séries de dents les plus communes dans les carrières.

LA première chose à faire dans l'étude d'un animal fossile est de reconnoître la forme de ses dents molaires; on détermine par-là s'il est carnivore ou herbivore; et, dans ce dernier cas, on peut s'assurer jusqu'à un certain point de l'ordre d'herbivores auquel il appartient.

Un examen superficiel me montra bientôt que presque tous les animaux de nos carrières à plâtre avoient des dents molaires d'herbivores pachydermes.

En effet, celles de leur mâchoire inférieure ont une couronne représentant deux ou trois croissans simples, placés à la suite l'un de l'autre; configuration qui n'existe que dans les rhinocéros et les damans, deux genres de pachydermes.

Les ruminans ont bien des molaires composées aussi de deux ou trois croissans, mais leurs croissans sont doubles, et il y a dans chacun quatre lignes d'émail, tandis que les croissans de nos dents fossiles qui sont simples, n'ont que deux de ces lignes.

Les molaires supérieures confirmèrent ce que les inférieures m'avoient appris. Leur face externe a trois côtes saillantes qui la divisent en deux enfoncemens peu profonds; leur couronne est carrée, et présente des inégalités que je décrirai par la suite. Ces caractères éloignent nos animaux des ruminans, et les rapprochent encore des damans et des rhinocéros, autant qu'il est possible que des genres différens se rapprochent.

En poursuivant mes recherches, je m'aperçus qu'il y avoit de ces dents de plusieurs grandeurs différentes; je les classai d'après cette circonstance; et ayant remarqué que celles d'une grandeur moyenne sont plus communes que les plus grandes et les plus petites, j'eus l'espoir d'arriver plus tôt à la connoissance de la série complète des dents dans cette espèce moyenne que dans les autres; je m'y attachai donc plus particulièrement.

Mais, à force d'observer des mâchoires plus ou moins entières, je parvins à m'assurer que ces dents de grandeur moyenne provenoient encore au moins de deux espèces différentes, dont l'une étoit pourvue de dents canines, et dont l'autre en manquoit, en sorte que chaque espèce pouvoit être considérée comme formant un genre particulier.

Je vis même bientôt que les dents molaires de ces deux espèces ou de ces deux genres, quoique fort semblables au premier coup d'œil, offrent cependant des caractères qui n'échappent point à un examen attentif; en sorte qu'il n'est pas nécessaire que la dent canine

existe dans le morceau, pour qu'on sache duquel de ces deux animaux de moyenne taille il est provenu, et que chaque dent isolée peut être rapportée à son animal.

Dès ce moment ma marche fut assurée ; aucune difficulté ne m'arrêta plus ; je pus remettre chaque dent à sa place et en établir la série totale.

ARTICLE II.

Rétablissement de la série des dents à canines saillantes.

§ I. *Dents inférieures.*

Le morceau qui m'a le premier appris le nombre de ses molaires inférieures existe à la collection de l'école des mines, et me fut communiqué par feu M. Tonnelier, conservateur de cette collection. (*Voyez-en la fig. pl. I, fig. 1.*) C'est une portion du côté gauche (1) de la mâchoire inférieure ; le bord inférieur est emporté presque tout du long de *a* en *b*, et de *c* en *d* ; l'apophyse coronoïde et le condyle le sont également. La partie qui contenoit les canines et les incisives *a*, *e* ; *f*, a aussi été enlevée, mais elle a laissé son empreinte. La moitié du fond de l'alvéole de la canine est restée en *g* ; le sommet de la canine *h*, et une incisive *i*, sont restées en place adhérentes au plâtre.

Il y a sept molaires : la première *k* est petite, comprimée et un peu tranchante. Les autres *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, ont leur face extérieure en forme de deux portions de cylindres. (*Voyez fig. 2*, où ce même morceau est représenté par sa face externe.) La septième seule *q* a trois de ces portions au lieu de deux. A la base est une ceinture saillante ou espèce de bourrelet, sous laquelle est une racine pour chaque portion cylindrique.

Les sommets usés de ces portions cylindriques forment précisément les croissans qui caractérisent, selon nous, les molaires infé-

(1) La planche n'ayant pas été gravée au miroir, représente le côté droit. Cette observation peut s'appliquer à plusieurs des planches suivantes.

rieures de notre animal. (*Voyez la fig. 3.*) Dans ce morceau, la septième molaire *q*, qui est naturellement la moins usée de toutes, a ces croissans étroits et distincts. La pénultième *p* les a plus larges, parce qu'elle est un peu plus usée; mais ils y sont encore distincts. Ils se réunissent dans l'antépénultième *o*, et dans toutes celles qui sont au-devant.

La 2^e. et la 3^e. molaires, *l*, *m*, qui devroient être les plus usées de toutes, ont cependant encore leurs croissans très-étroits; mais cela vient sans doute de ce qu'elles avoient nouvellement remplacé les molaires de lait, et qu'elles servoient depuis moins long-temps que celles qui sont derrière elles.

La face interne de ces dents, *pl. I, fig. 1*, est un peu la contre-épreuve de l'externe; il y a vis-à-vis la concavité de chaque croissant un creux qui se rétrécit en descendant sur cette face interne, et par conséquent il y a des saillies larges à leur base, et se rétrécissant vers le haut, où elles distinguent les croissans les uns des autres; ces saillies sont nécessairement au nombre de quatre dans la dent à trois croissans *q*, et de trois dans les autres. Cette face interne a, comme l'externe, une ceinture saillante à sa base (1).

Telle est la description exacte des molaires inférieures de l'animal de grandeur moyenne à dents canines. Pour empêcher que dans les examens successifs qui nous restent à faire, on ne soit dans le cas de les confondre avec celles de l'animal sans dents canines, c'est ici le lieu d'indiquer les principaux caractères qui servent à distinguer ces dernières.

Le plus apparent, c'est que la face externe n'a pas ses deux convexités cylindriques, mais coniques, et se rétrécissant beaucoup par le haut. Vers le bas, leur courbure devient double, c'est-à-dire qu'elles y sont convexes en tout sens, et non dans le sens transversal

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de l'espace occupé par les sept molaires.	0,13
Distance de la première molaire à la canine.	0,015
Longueur de la dernière molaire.	0,03

seulement. Enfin elles n'ont point de bourrelet saillant à leur base (1). Elles offrent encore beaucoup d'autres différences que nous exposerons ailleurs. Au surplus, ces caractères précis ne sont nécessaires que pour les trois dernières molaires *a*, *b*, *c*, de l'espèce sans canines. Les autres *d*, *e*, etc. sont si différentes qu'on ne peut point du tout les confondre.

Revenons à notre animal à canines : on voit que ses molaires inférieures sont au nombre de sept de chaque côté, et par conséquent qu'elles ressemblent à celles du rhinocéros et du daman, par ce point comme par celui de la forme.

Tous les morceaux que j'ai vus depuis, au nombre de plus de trente, et dont je conserve plusieurs dans ma collection, m'ont confirmé ce fait. La dent à trois croissans y est toujours la dernière, et la petite dent comprimée la première; et jamais il n'y en a plus de cinq entre elles.

Il pouvoit rester quelque doute sur l'intervalle *f*, *pl. I*, *fig. 1*, entre cette première petite molaire et la canine. Le morceau de l'école des mines le montre bien vide; mais l'est-il toujours? c'est ce dont je me suis assuré par quelques autres morceaux.

L'un d'eux est représenté, *pl. II*, *fig. 1*, et appartenoit à M. de Saint-Genis, à Pantin, qui a eu la complaisance de me le donner pour le cabinet du Roi; on y voit les cinq premières molaires d'*a* en *b*, l'empreinte de la 6^e. en *c*. Ces dents ont les mêmes formes que dans le morceau de l'école des mines, et l'on voit entre la petite molaire comprimée *b*, et la canine *d*, le même intervalle, *f* (2).

(1) On voit un exemple de la face extérieure de ces dents, *pl. II*, *fig. 2*, où est représentée une portion très-considérable du côté gauche de la mâchoire inférieure de l'animal sans dents canines. Ce beau morceau appartenoit à M. le vicomte Héricart-Ferrand, qui a bien voulu le donner au cabinet du Roi.

(2) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de l'espace <i>a</i> , <i>b</i> , occupé par cinq molaires.	0,108
Distance de la première molaire à la canine.	0,010
Hauteur de la canine au dessus du collet.	0,016

M. le Camus, ancien directeur de l'école polytechnique, et possesseur d'une très-belle collection de minéralogie, m'a aussi fait voir un morceau où les dents de la mâchoire inférieure ont toutes laissé, soit leurs couronnes, soit leurs empreintes; il n'y a rien à l'endroit en question.

Je possède moi-même un morceau où l'on voit la dent canine et l'alvéole de la première molaire; l'intervalle est encore vide.

Un second que je possède aussi présente les cinq premières molaires, et notamment la petite comprimée. Il y a en avant une partie de l'os qui ne s'étend pourtant pas jusqu'à la canine. Cette partie n'a point d'alvéoles.

Ainsi nul doute sur le nombre et la forme des molaires inférieures, sur l'intervalle vide entre la première et la canine du même côté. Nul doute non plus sur l'existence de la canine, et par conséquent sur un caractère qui commence déjà à éloigner beaucoup notre animal du rhinocéros et du daman, dont ses molaires l'auroient rapproché, pour le placer près du tapir et du cochon.

La canine n'est point une défense qui sorte de la bouche, comme il y en a dans tant d'espèces de cochons. Elle doit être cachée par les lèvres comme dans le tapir, l'hippopotame et le pécar; c'est un simple cône oblique, un peu arqué, dont la face interne est un peu plane, et l'externe plus qu'un demi-cône. Ces faces sont distinguées par deux arêtes longitudinales, et leur base est entourée de la même ceinture que l'on voit aux molaires. La racine en est fort grosse, et pénètre très-avant dans l'os mandibulaire, et jusque sous l'alvéole de la première molaire.

C'est ce que je recueille du morceau de l'école des mines, *pl. I, fig. 1*; de celui de M. de Saint-Genis, *pl. II, fig. 1*; du mien dont j'ai parlé plus haut, et de plusieurs autres que j'aurai occasion de citer encore.

Entre les canines doivent être les incisives. Le morceau de l'école des mines commença à m'apprendre que notre animal n'en étoit pas dépourvu; celui de M. de Saint-Genis, *pl. II, fig. 1*, me donna des indices de leur nombre.

Ce morceau en montre quatre; mais il est aisé de voir, à leur courbure et à leur position, que trois d'entre elles *e*, *g*, *h*, appartiennent à un côté de la mâchoire, et que la quatrième *i* commençoit la série de l'autre côté: il y en avoit donc six.

Un autre morceau de ma collection, *pl. V, fig. 1*, que j'aurai occasion de faire reparoître pour constater d'autres points, confirme ce résultat. On y voit la canine droite *a*, et la racine de la gauche *b*: entre deux, sont cinq incisives *c*, *d*, *e*, *f*, *g*; mais, outre que les dents ne sont jamais en nombre impair, on voit clairement qu'il reste de la place pour une sixième, et pour une sixième seulement (1).

Ces incisives ont une forme très-ordinaire, celle de coins; leur tranchant s'émousse par l'usage, et se change avec l'âge en une surface plate, assez large d'avant en arrière. C'est ce que me montre encore le morceau de ma collection que je viens de citer. Dans celui de M. de Saint-Genis, les incisives ne sont pas si usées.

Ce nombre de six est précisément celui des incisives du tapir, ainsi que mon collègue M. Geoffroy-Saint-Hilaire l'avoit annoncé, et que je l'ai fait voir dans ma description ostéologique de cet animal.

La forme de ces incisives est encore assez semblable à celle du tapir; seulement la plus extérieure est moins petite, proportionnellement aux autres, que dans le tapir.

§ II. *Dents supérieures.*

Les dents de la mâchoire inférieure étant établies, et pour les sortes, et pour le nombre, et pour la forme, passons à celles de l'autre mâchoire.

Je trouve d'abord dans le morceau de la collection de M. de Saint-Genis, *pl. II. fig. 1*, une partie antérieure d'un côté de la mâchoire supérieure; on y voit les empreintes de trois molaires *k*, *l*, *m*,

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur des quatre molaires supérieures.	0,068
Distance entre la pointe de la canine et le fond de l'échancrure nasale <i>k</i>	0,096

dont une *y* a aussi une partie de son alvéole ; une canine bien entière *n* ; deux incisives également entières *o*, *p*, et l'empreinte d'une troisième *q*.

Ce sont là des dents incisives d'un seul côté, et par conséquent il *y* en avoit six en haut comme en bas.

Ce nombre est pleinement confirmé par un morceau de ma collection, *pl. III*, *fig. 3*, que l'on a eu toutes les peines possibles à dégager du gypse, et qui montre presque tout le pourtour de la mâchoire supérieure.

Les dents antérieures n'y sont plus, mais les alvéoles *y* sont bien conservées ; six pour les incisives dont la figure montre quatre, *a*, *b*, *c*, *d*, et deux grandes pour les canines, dont la figure ne peut montrer qu'une *e* (1).

Ainsi nul doute que cet animal n'ait encore ressemblé au tapir par ses incisives supérieures ; leur forme étoit pareille à celle des incisives opposées.

L'existence et la forme des canines de cette même mâchoire supérieure déjà constatées par le morceau de M. de Saint-Genis, et par celui que je viens de citer, sont confirmées par le morceau de ma collection où sont les cinq incisives, et que j'ai fait représenter *pl. V*. On y voit en haut une forte canine *h*, répondant à celle d'en bas *a*, et qui devoit croiser sa pointe en avant de la sienne.

Cette canine supérieure n'a qu'une arête longitudinale ; du reste elle est conique, dirigée en en bas, et ne sortoit pas plus de la bouche que celles du pécarî et du tapir.

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de l'espace occupé par les six premières molaires.	0,11
Distance entre la première et l'alvéole de la canine.	0,01
Distance entre le bord postérieur de cet alvéole et l'extrémité antérieure des os incisifs.	0,057
Largeur entre les deuxièmes molaires de chaque côté.	0,072
— entre les sixièmes.	0,095
Longueur de l'axe, depuis les sixièmes molaires jusqu'au bout du museau. . . .	0,15

Derrière la canine supérieure est un petit intervalle vide et enfoncé, dans lequel se loge sans doute l'inférieure lorsque la bouche se ferme. On le voit, *pl. III, fig. 3*, en *g*.

Les molaires supérieures ne sont pas si aisées à décrire que les inférieures.

En général leurs couronnes sont presque carrées ; elles ont quatre racines, tandis que les inférieures n'en ont que deux. Les antérieures seules sont un peu plus étroites, à proportion, que les autres.

Pour bien faire entendre les changemens de leur configuration, il faut la décrire d'abord dans le germe, ou du moins dans une dent qui ne fait que commencer à s'user ; *pl. IV, fig. 2, 3 et 4*.

Le côté externe *a b* est le plus long des quatre ; l'interne *c d* est le plus court, ensuite le postérieur *b d*, de manière que l'antérieur *a c* rentre obliquement en arrière, et que l'angle antérieur externe *a* est le plus aigu.

La face externe s'incline fortement en dedans en descendant ; elle est divisée par trois arêtes longitudinales saillantes *a, b, e*, en deux concavités *f, g*, arrondies vers la racine, et terminées en pointe vers la surface qui broye. Les angles rentrants *h, i, k* (*pl. IV, fig. 2*), qui produisent les pointes, aboutissent aux arêtes. Cette ligne en forme de double W est saillante à la face qui broye, et moyennant l'inclinaison et les concavités de la face externe, elle forme aussi, dans le sens horizontal, une figure de double W. (*Voyez la fig. 3, pl. IV.*)

De son extrémité antérieure naît une autre ligne saillante qui se porte vers l'angle interne antérieur de la dent, d'où elle se recourbe le long du bord interne, jusqu'à son milieu où elle finit.

Une autre ligne pareille part du milieu de la ligne en W, et se recourbant à peu près comme la précédente, se rend vers l'angle postérieur interne où elle se termine.

Nous n'aurons plus à présent nulle difficulté à suivre les divers changemens que la détrition produit sur sa couronne.

Le germe est tout couvert par l'émail : du moment où quelqu'une

de ses saillies vient à s'user, il s'y manifeste naturellement une surface de substance osseuse à nu, bordée de deux lignes d'émail, et cette surface augmente de largeur à mesure que la dent s'use. Lorsque la détritition arrive jusqu'aux bases des parties saillantes, les différens linéamens osseux se confondent graduellement.

C'est ainsi qu'on peut suivre l'effet de la trituration sur les dents de notre animal dans les figures. La 3^e. de la planche IV est très-peu usée; on en voit qui le sont un peu plus et un peu moins, *pl. XLVII, fig. 14*, et d'autres qui le sont toutes davantage, *pl. XLVI, fig. 5* (1). Le morceau de la planche XLVIII, fig. 2, a le mérite de montrer six de ces dents par leurs couronnes parfaitement conservées, et dans divers degrés de détritition (2). Celui de la planche III, fig. 2, les montre brisées en partie, mais on y reconnoît encore leurs principaux linéamens.

Il suffit d'une légère comparaison de ces dents de notre animal, avec les molaires supérieures des rhinocéros, telles que je les ai décrites dans mon chapitre sur l'ostéologie de ce dernier genre, pour voir qu'elles offrent des ressemblances très-grandes, accompagnées cependant de différences sensibles.

Même forme carrée; même ligne en W; mais une autre distribution dans les éminences de la couronne, et par conséquent une autre configuration de celle-ci.

(1) *Dimensions du morceau de la planche XLVI, fig. 5.*

Longueur occupée par les trois dernières.	a — b.	0,073
Longueur de la dernière.	b — c.	0,025
Largeur en avant.	c — d.	0,023
Largeur en arrière.	d — e.	0,015

(2) *Dimensions des dents de la planche XLVIII, fig. 2.*

Longueur des six.	a — b.	0,115
Longueur des trois dernières.	a — c.	0,064
Longueur des quatre premières.	b — A.	0,070

Cette description de la figure des molaires supérieures ne peut m'être contestée, puisque je peux en montrer les diverses variations dans plusieurs dents soit isolées, soit encore adhérentes; mais on a droit de me demander comment je sais que ces molaires supérieures carrées, appartiennent au même animal, que les inférieures à croissans, décrites plus haut.

Je l'ai appris d'abord par un superbe morceau de la collection de feu M. de Joubert, achetée depuis par M. le marquis de Drée, qui a bien voulu m'en confier tout ce qui pouvoit être utile à mes recherches. Ce morceau que je représente, *pl. IV, fig. 1*, offre un côté presque entier de la tête d'un jeune sujet; et l'on y voit les molaires des deux mâchoires se correspondant les unes aux autres.

Il est vrai que dans ce morceau les incisives et les canines, et même leurs empreintes, sont imparfaites à cause de la jeunesse de l'individu; mais feu M. Adrien Camper m'a envoyé dans le temps le dessin, *pl. III, fig. 1*, d'une portion de mâchoire supérieure qu'il avoit acquise autrefois à Paris, et qu'il conservoit avec la célèbre collection d'anatomie comparée, formée par son illustre père, et aujourd'hui déposée au cabinet de l'université de Groningue. On y voit des molaires de l'espèce que nous avons décrites, et une forte canine *a*. Ce morceau se rattache avec celui de M. de Saint-Genis, représenté, *pl. II, fig. 1*, lequel nous ramène à son tour à nos molaires inférieures à doubles croissans.

Ainsi rien de mieux prouvé que la co-existence de ces deux sortes de molaires dans le même animal.

Le nombre des molaires supérieures est donc à présent la seule chose qui nous reste à chercher. Aucun des morceaux cités ci-dessus ne me le donne d'une manière absolue.

La demi-tête de M. de Drée, *pl. IV, fig. 1*, en montre trois entières *a, b, c*; les alvéoles de deux *i, k*, et en arrière la place d'une sixième *r*; mais l'individu n'étoit pas adulte, ainsi qu'on le prouve par la loge *m* où étoit enfermé un germe de molaire postérieure inférieure.

Un autre morceau de la même collection que je représente, *pl. VI,*

fig. 2, en montre six, *a, b, c, d, e, f*; mais on voit qu'il devoit y en avoir encore une en avant vers *g*.

Ma grande portion de mâchoire supérieure, *pl. III, fig. 3*, en a cinq, et l'alvéole d'une sixième en avant, mais elle est fort mutilée en arrière. J'en ai encore une série de six, représentée, *pl. III, fig. 2*: le morceau de M. Camper, figuré même planche, *fig. 1*, en a six, et n'est point complet en arrière.

Enfin, le morceau, *pl. LI, fig. 2*, tiré du cabinet de feu Lavoisier, nous les montre toutes les sept en place, plus ou moins bien conservées, et précédées d'une canine, répondant en même temps à une mâchoire inférieure garnie encore d'une incisive, d'une canine, d'une molaire à double croissant et de l'empreinte d'une autre.

C'est ainsi que j'étois arrivé, par le rapprochement de plusieurs morceaux incomplets, à ce résultat certain :

Que parmi les animaux dont les ossemens sont ensevelis dans le gypse de nos carrières, il en existoit un qui avoit

28 molaires,

12 incisives,

4 canines,

dont les molaires inférieures étoient formées de deux ou de trois croissans simples,

Et les supérieures carrées, et à plusieurs linéamens sur leurs couronnes ;

Dont enfin les canines ne sortoient pas de la bouche.

Or aucun naturaliste instruit ne pouvant contester qu'un tel animal ne fût un herbivore, et qu'à moins que la structure des pieds ne vint à s'y opposer, il ne dût appartenir à l'ordre des pachydermes, et former dans cet ordre un genre très-voisin du tapir par le nombre de ses dents, mais se rapprochant du rhinocéros par la forme de ses molaires; aucun naturaliste instruit ne pouvoit non plus contester qu'un tel animal ne fût encore à découvrir sur la surface de la terre, ni prétendre qu'on l'y eût jamais observé vivant.

Je me vis donc en droit d'établir immédiatement ce genre, me

réservant d'en compléter les caractères, lorsque j'aurais déterminé la forme de sa tête et celle de ses pieds, et je crus pouvoir le nommer *palæotherium (bellua antiqua)*, car c'est évidemment l'un des plus anciens quadrupèdes qui aient existé.

Ces résultats furent promptement confirmés par des morceaux encore plus complets, tels que les mâchoires inférieures des planches XXXIX, fig. 1, et XL, fig. 1 (1); et ils l'ont été enfin pleinement par la découverte d'une tête entière que nous représentons planches LIII, LIV, et dont nous reparlerons bientôt.

Il n'est pas jusqu'aux lois de la croissance des dents que nous avons pu constater dans cet animal, et que nous y avons trouvées les mêmes que dans les espèces connues.

Non-seulement on peut en juger par la demi-tête de la planche IV. Une mâchoire inférieure, *pl. LVI, fig. 2*, nous a montré les incisives de remplacement, se disposant à chasser de leurs alvéoles les incisives de lait; la première molaire de lait prête à tomber; les suivantes fort usées; la première arrière-molaire déjà sortie, et les loges alvéolaires qui contenoient encore les deux suivantes, dont l'une est déplacée et rejetée en dehors (2). Dans une autre portion de mâchoire inférieure, on voit les trois molaires, dont la dernière seulement est encore en partie dans son alvéole; la seconde de remplacement est déjà sortie, mais encore toute fraîche; la troisième a déjà repoussé la deuxième de lait et est prête à sortir; la quatrième est encore dans l'alvéole, et la quatrième de lait qui lui correspond est encore en place à en juger par ses racines (3).

(1) Je cite ici ces deux mâchoires, quoiqu'elles appartiennent à deux espèces un peu différentes l'une de l'autre, comme je le dirai tout à l'heure, mais si voisines qu'elles peuvent également concourir à l'établissement du caractère générique.

(2) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur totale.	0,204
Longueur des quatre molaires en place.	0,079
(3) Longueur des six molaires visibles dans ce morceau.	0,119

ARTICLE III.

Rétablissement de la série des dents sans canines saillantes.

Comme nous l'avons annoncé, il existe dans nos carrières à plâtre des dents de même grandeur que celles que nous venons de décrire, mais d'une forme un peu différente. Je fus très-long-temps avant de les distinguer, et elles m'embarrassèrent bien souvent, jusqu'à l'instant où je démêlai qu'elles ne venoient pas de la même espèce.

Pour ne pas donner au lecteur les mêmes peines qu'à moi, je vais décrire de suite les morceaux de conviction, ceux que je n'ai vus que les derniers, et qui m'auroient évité tout embarras, s'ils se fussent offerts d'abord.

Le plus important fut celui qui m'apprit que cette espèce n'a point de dents canines; il est représenté, *pl. XII, fig. 2*; il contient une série de neuf dents qui conduit, sans interruption aucune, depuis la dernière molaire à trois croissans *a*, jusqu'aux incisives latérales *h, i*.

Les trois dernières de ces molaires, *a, b, c*, sont bien divisées extérieurement en portions presque cylindriques, dont trois à la dernière, et deux aux autres; mais, comme je l'ai dit, les bases de ces portions sont bombées presque sphériquement; et elles n'ont point de ceinture saillante.

Les trois molaires antérieures à celles que je viens de décrire, *d, e, f*, sont conformées autrement que dans le palæotherium, et j'y reviendrai (1).

Pour me borner aux trois que j'ai décrites d'abord, je cherchai, d'après les principes de la croissance des dents, quelque morceau où je pusse les observer soit en germe, soit fraîchement sorties, et non encore usées.

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de la dernière molaire.	0,035
Longueur totale.	0,18

J'en obtins un , *pl. XII, fig. 1* , où la troisième molaire de lait étoit encore en place, et où les deux premières arrière - molaires venoient de percer la gencive ; et je vis que les portions bombées s'amincissent vers la couronne en pointe conique ; que la couronne elle-même n'est pas dans le germe un simple tranchant courbé en arc de cercle , comme cela a lieu dans le palæotherium , mais qu'après avoir formé la pointe de la face externe , α, α , ce tranchant en forme deux , β, γ à la face interne dans la moitié antérieure de la dent , et une seule δ dans la moitié postérieure.

La dernière dent qui est composée de trois portions, a les deux premières portions faites comme dans la pénultième et l'antépénultième dent. La troisième est en simple arc de cercle. Voyez *pl. XII, fig. 2, a*.

Il devoit résulter de cette forme du germe, que pendant un certain temps la détritition ne produiroit pas un croissant simple sur la couronne , mais que dans la première portion, les deux pointes du croissant, se dilateroient en petits appendices , β et γ , *fig. 2* , et que dans l'autre il y auroit un disque ovale vis-à-vis la concavité du croissant , *d, fig. 2* , lequel s'uniroit tôt ou tard à l'une des pointes , et ensuite à toutes les deux. Enfin , lorsque ces dents seront encore plus usées , il y aura des demi-cercles ou même des demi-ellipses , c'est-à-dire que les croissans y seront beaucoup plus larges de droite à gauche que dans le palæotherium. Voyez , *fig. 2, c*.

C'est ce qui ne manqua pas de se trouver dans toutes les dents usées de cette espèce que j'observai depuis. Je me vis donc en état de la distinguer toutes les fois que je trouverois ses trois dernières molaires , et je lui rendis , en effet, plusieurs morceaux que j'avois crus long-temps venir du palæotherium.

Tel est celui du cabinet de M. le vicomte Héricart-Ferrand , *pl. II, fig. 2* , aujourd'hui placé au Muséum , où l'on voit six molaires et la place de la seconde qui manque et qui auroit complété le nombre de sept et une incisive ; celui que j'ai déposé au Muséum , *pl. VIII, fig. 5* , qui contient cinq molaires ; un troisième que j'ai donné à feu M. Brugmans , professeur de Leyden , et qui contient cinq mo-

lares, deux incisives et une large brèche entre les unes et les autres, *pl. X, fig. 1, 2, 3*. J'en possède encore un qui contient quatre molaires, deux intervalles vides, trois incisives, et où la dernière molaire n'est pas encore sortie, *pl. XII, fig. 1*; et un autre où l'on voit les quatre premières molaires, et l'empreinte ou les restes des trois dernières. Enfin, M. Camper m'envoya le dessin d'une mâchoire de jeune sujet qui n'a que cinq molaires, parce que les deux dernières n'y sont pas développées.

Toutes ces pièces montrèrent, comme ma grande série de neuf dents, que les molaires antérieures ont une forme différente des trois dernières, et encore plus différente de celles du palæotherium.

Nous allons les décrire en commençant en arrière.

Celle qui précède l'antépénultième, c'est-à-dire, la dernière moins trois, *pl. X, fig. 1 et 2, d, pl. XII, fig. 2, d*, a dans son état frais, trois convexités légères à sa face externe, et trois pointes à sa couronne : celle-ci forme donc en s'usant une ligne ondulée, mais elle donne, à-peu-près vers son milieu, une branche qui se porte vers la face interne et qui s'y bifurque. (Voyez *pl. XI, fig. 8*.)

Les deux qui précèdent celle que nous venons de décrire, *pl. XII, fig. 2, e et f*, ont bien aussi trois pointes et trois convexités, mais leur couronne n'a point de branche rentrante, ou s'il y en a une petite dans la seconde des deux, elle ne se bifurque point. (V. *pl. XI, fig. 9*.)

En avant de ces deux, en est une qui représente la première du palæotherium. Elle est également simple, comprimée et d'ordinaire pointue, *pl. XII, fig. 2, g*.

Il y auroit à cet endroit dans le palæotherium un espace vide, suivi d'une forte canine : c'est ce que ne montre point notre animal actuel ; mais immédiatement en avant de la dent que je viens de décrire, il en a trois autres à peu près pareilles, mais de plus en plus pointues, *pl. XII, fig. 2, h et i; ib. fig. 1, i et k*. Il n'y a que la dernière incisive, c'est-à-dire la plus antérieure qui se termine en coin simple le plus souvent arrondi par son tranchant, *pl. XII, fig. 1, l*. On voit une dent semblable séparée, *pl. XII, fig. 3*.

Voilà ce que je recueillis en comparant mon morceau à neuf dents

fig. 2, avec celui où sont trois incisives, *pl.* XII, *fig.* 1; et avec celui de M. Brugmans, *pl.* X, *fig.* 1.

Ce résultat fut confirmé par un morceau de la collection de feu M. Faujas-Saint-Fond, qui paroît contenir toute l'extrémité antérieure d'un côté de la mâchoire inférieure. Il est représenté, *pl.* XI, *fig.* 2. On y voit l'empreinte d'une incisive simple *a*, deux incisives un peu bilobées, *b* et *c*, une autre en triangle *d*; ces deux-ci nous paroissent répondre aux deux premières de notre morceau à neuf dents. Il en vient ensuite une *e*, qui pourroit passer pour la première molaire *g*; *pl.* XII, *fig.* 2.

Ce même résultat n'étant contrarié par aucun des autres morceaux de cette espèce, je dus l'admettre comme constant, et dire que parmi les animaux qui ont fourni les ossemens de nos carrières, il y avoit, outre les palæotheriums, une espèce de pachyderme de peu supérieure pour la taille au palæotherium le plus commun, mais dont les incisives inférieures se joignoient aux molaires, sans canine saillante et sans espace vide; et ce trait, joint à ceux que nous fournit la couronne des molaires, nous autorisa suffisamment à établir encore un genre, et à lui donner un nom.

En effet, parmi les pachydermes il n'y a que les rhinocéros et les damans qui manquent de canines, mais ils n'ont que quatre incisives inférieures, ou bien ils en manquent tout-à-fait, et lorsqu'ils en ont, il y a toujours un intervalle entre la dernière incisive et la première molaire.

Il ne faut pas croire qu'on puisse trouver quelque chose de plus semblable, hors de la classe des pachydermes; les rongeurs, les ruminans, les solipèdes ont tous cet intervalle vide. Les carnassiers ordinaires et les quadrumanes ont tous une grande canine; il n'y a que les hérissons et les musaraignes qui pourroient offrir quelque analogie dans la co-ordination des dents; leurs incisives latérales sont ainsi obliquement aiguës, et leurs canines ou leurs premières molaires ressemblent fort aux incisives; mais sans parler de l'énorme différence de grandeur, le nombre des molaires et la forme des mâchoires sont tout autres, quoique nous ne puissions

nier qu'il n'y ait quelque ressemblance dans la forme des molaires.

Le nom d'*anoplotherium* que nous choisîmes pour désigner ce genre , a rapport à cette absence de défenses ou de dents canines plus longues que les autres , par laquelle il se caractérise.

Je devois être curieux de connoître la mâchoire supérieure de cet *anoplotherium*. Comme il n'y avoit point de vide à celle d'en bas , j'imaginois bien qu'il n'y avoit pas non plus de forte canine à celle d'en haut ; mais ce n'étoit pas assez d'une conjecture plausible , je voulois des faits. Les mâchoires supérieures sont en général beaucoup plus rares, surtout leur partie antérieure, et cela est aisé à expliquer, parce que leur forme a dû les exposer à plus de fractures , avant d'être incrustées par le gypse , et que cette même forme rend leur extraction hors du gypse beaucoup plus difficile. J'en trouvai cependant une portion considérable que je jugeai, sans aucun doute , avoir appartenu à notre *anoplotherium*, à cause de sa grandeur , de la forme et du nombre de ses incisives , et surtout à cause qu'elle étoit privée de canines. On l'a dessinée , *pl. XI, fig. 3*. Le morceau est très-fracturé , parce qu'il étoit entièrement enveloppé de glaise et de gypse ; on y voit cependant encore tout le bord alvéolaire supérieur du côté gauche assez bien conservé , et les dents de ce côté en place , excepté la cinquième et celles qui suivent la neuvième. On distingue le trou incisif *a b* , et la suture antérieure des os intermaxillaires , de manière qu'on est sûr qu'il ne manque aucune des dents de devant. La première incisive *c* seulement est cassée , mais elle a conservé son fust et sa racine. Les deux suivantes *d e* sont comprimées , tranchantes, obliquement pointues, comme leurs correspondantes de la mâchoire inférieure. La suivante *f*, qui est la quatrième dent en tout , a encore la même forme , mais elle est un peu plus grande.

Ces trois dents *d, e, f*, ont une ceinture saillante à leur base interne.

La cinquième dent manquoit dans mon morceau , mais son alvéole montre qu'elle avoit deux racines.

Viennent ensuite trois dents , *h, i, k*, très-différentes de celle du *palæotherium*. Elles sont , dans ce morceau , toutes fraîches et sans

avoir subi de détrition ; ce qui prouve qu'elles venoient de sortir de l'alvéole et de chasser les dents de lait. La dernière ne déborde même pas encore tout-à-fait l'alvéole.

Leur caractère est d'avoir dans le germe une couronne oblongue, entourée de toute part d'un rebord saillant et tranchant. Le bord externe a une pointe obtuse à laquelle répond une légère convexité de la partie moyenne et enfoncée de la couronne. La troisième de ces dents a de plus à la face interne un troisième rebord, et qui tient lieu de ceinture de la base ; le rebord interne donne un petit crochet en dedans. La face externe de ces dents a trois côtes saillantes, mais si peu prononcées qu'à peine on les remarque ; elle n'a donc pas, à beaucoup près, ces enfoncemens si bien terminés des molaires supérieures du palæotherium (1).

J'ai trouvé quelques-unes de ces molaires antérieures supérieures d'anoplotherium, isolées et plus ou moins usées.

On conçoit que pendant les premiers temps de la détrition les rebords s'élargissent en découvrant leur substance osseuse, et que le creux du milieu devenant toujours plus petit, s'efface à la fin entièrement. Voyez une de ces dents diminuée, *pl. XI, fig. 7* ; un germe de la dernière des trois, lorsqu'il commençoit à percer l'alvéole, *Ibid. fig. 6* ; un germe encore plus jeune et qui n'étoit point du tout sorti, *pl. IX, fig., 5, 6, 7*.

Il y en a au contraire une très-vieille et fort usée, *pl. XII, fig. 5*.

La dernière molaire de ce morceau, *pl. XI, fig. 3*, est bien différente de celles qui la précèdent. Elle ressemble même tellement à celles du palæotherium, qu'il me parut d'abord très-difficile de lui assigner des caractères certains pour l'en distinguer ; le contour de la face externe étoit le même, et les linéamens de la couronne se ressembloient infiniment. Cependant nous verrons tout à l'heure qu'il y a en

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Distance entre le bout du museau et le bord postérieur de l'arrière-molaire existante. 0,135

m. palæotherium à molaires
 au.
 humérale
 rebord.

core des différences assez reconnaissables quand une fois on les a fixées.

Je dus supposer que les dents postérieures qui manquoient à ce morceau, étoient plus ou moins semblables à celle-là, et je trouvai en effet bientôt que ma supposition étoit vraie.

On voit trois de ces dents carrées en place, et parfaitement conservées, dans le beau morceau de la *pl. XLVI, fig. 2.*

Un autre superbe morceau, *pl. XLVII, fig. 1*, nous offre même toutes les dents d'un côté par la face interne, ainsi que la couronne de celles d'en bas. Elle y sont au nombre de vingt-deux, sur une longueur de 0,21; et il s'y trouve de plus la première d'en haut *c* et la première d'en bas *d* du côté opposé; les racines des quatre inférieures suivantes, *e, f, g, h*, sont encore restées avec une portion de l'os.

La figure distinctive de chacune des incisives s'y présente nettement.

Les mitoyennes d'en bas *d, d'*, sont petites, droites, et ont leur couronne plate et en ellipse; les suivantes *e'* sont triangulaires; les externes *f'* aussi, et plus grosses et plus pointues; les canines *g'* enfin, ne se distinguent de celles qui les précèdent que parce qu'elles sont encore plus grosses et plus pointues.

Les mitoyennes supérieures *c* et *i* ont de grosses racines renflées vers le collet, et leur couronne, coupée en demi-ellipse, a sa face antérieure très-bombée; les deux externes *k* et *l* sont aussi très-fortes et triangulaires comme celles d'en bas; toutes les trois ont un petit crochet à leur bord externe.

La canine *m* est très-large, plus tronquée, moins pointue, et manque de crochet (1).

Ces dernières circonstances se montrèrent encore mieux dans une tête trouvée à Montmartre, et sur laquelle nous reviendrons; cette tête, *pl. XLIV, fig. 1*, confirma en outre ce nombre de vingt-deux dents de chaque côté, qui le fut encore par une autre tête, trouvée avec un squelette à Antony, *pl. XLV.*

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de l'espace occupé par les onze dents supérieures. . . . *a. — b. 0,21*

Ces morceaux, ainsi que celui de la pl. XLVI, fig. 2, nous firent en même temps apercevoir le caractère qui distingue les trois dernières molaires supérieures de l'anoplotherium, des molaires du palæotherium en général.

Le voici : dans le *Palæotherium*, la colline transversale antérieure est simple et continue comme la postérieure; dans l'*Anoplotherium*, au contraire, elle se termine par une pointe *d*, *ibid.* fig. 2, séparée du reste de sa longueur par un sillon profond, et cette pointe forme, en s'usant, un petit disque arrondi *d'*, lequel demeure assez longtemps distinct du reste de la colline. Au moyen de cette différence, nous fûmes en état de reconnoître les arrière-molaires d'*Anoplotherium* quand nous les trouverions isolées.

On en voit quatre de telles, pl. IV, fig. 5, et pl. V, fig. 3, 4 et 5, qui sont toutes bien certainement d'*Anoplotherium*.

Un beau morceau, pl. LV, fig. 4, qui appartient maintenant à M. le comte Breuner, de Vienne en Autriche, a l'avantage de nous montrer toutes les dents dans leur position naturelle, et la suture intermaxillaire qui marque le nombre des incisives et la place de la canine : il confirme entièrement les résultats précédens.

Nous avons été assez favorisés par le hasard, pour obtenir des morceaux propres à faire reconnoître dans cette espèce non-seulement la détritition des dents, mais encore leur succession.

La demi-mâchoire inférieure, pl. VIII, fig. 5 (1), offre, en *c*, une troisième molaire de lait très-usée, et une molaire de remplacement *g*, prête à lui être substituée; en avant est une molaire de remplacement déjà venue *b*, et encore toute fraîche, et les trois arrière-molaires le sont aussi (2). Celle de la pl. XII, fig. 1, étoit moins

(1) Cette demi-mâchoire est à la vérité d'une espèce un peu plus petite, comme nous le verrons plus bas, mais elle n'en est pas moins utile pour l'objet que nous avons ici en vue.

(2) *Dimension de ce morceau.*

Longueur totale.	0,19
Hauteur au condyle.	0,06
Hauteur à l'apophyse coronoïde.	0,085
Largeur de la branche montante derrière les molaires.	0,055

avancée. Sa dernière arrière-molaire n'étoit pas encore venue ; aussi la dernière de lait y étoit-elle moins usée, et la dernière de remplacement ne s'y montre pas encore ; mais on voit une des premières de lait déjà rejetée au dehors en *e*.

J'en ai une qui l'est encore un peu moins, où la deuxième arrière-molaire ne fait que percer l'alvéole.

Enfin notre pl. XLVI, fig. 4, offre une mâchoire plus jeune que les trois précédentes.

Ses trois dernières molaires de lait, *a*, *b*, *c*, sont encore en place, elles ont les formes que doivent prendre non pas celles qui les remplaceront, mais les arrière-molaires. Ainsi la dernière de lait *c*, offre trois croissans, comme ils seront à la troisième et dernière arrière-molaire. Il n'y a point encore de germe de remplacement de visible. La première arrière-molaire *d*, seule est en place, mais non encore usée. La seconde *e* est en germe, et non encore en état de percer l'alvéole. On n'aperçoit point encore de trace de la dernière. Les deux incisives restées dans ce morceau venoient de sortir et de remplacer les incisives de lait : elles ne sont encore nullement usées (1).

Pour la mâchoire supérieure, nous avons le morceau déjà cité, pl. XI, fig. 3. Ses trois molaires de remplacement se montrent aussi-bien que ses incisives, mais depuis peu de temps. L'arrière-molaire étoit, comme à l'ordinaire, sortie un peu avant les deux dernières de remplacement.

(1) *Dimensions de cette demi-mâchoire.*

Longueur totale.	<i>l — m.</i>	0,185
Longueur de l'espace occupé par les molaires.	<i>a — e.</i>	0,104
Hauteur de la mâchoire, depuis le bord inférieur jusqu'au condyle. .	<i>n — o.</i>	0,064
Hauteur de la mâchoire, depuis le bord inférieur jusqu'à l'apophyse coronoidé.	<i>n — p.</i>	0,09

ARTICLE IV.

Rétablissement des mâchoires inférieures des deux genres.

Cette restitution des dents nous avoit donc donné, d'une manière positive, deux espèces de pachydermes appartenant à deux genres aussi nouveaux qu'elles pour les naturalistes; mais en même temps que nous examinions les dents, nous étions frappés de la configuration des parties de la tête auxquelles elles adhéroient, et nous dûmes chercher à restaurer ces têtes, comme nous avons restauré la série des dents.

Ce fut relativement aux mâchoires inférieures que nous eûmes d'abord le plus de succès.

Le morceau de la pl. II, fig. 2, nous donnoit le profil presque entier de celle de l'*Anoplotherium* adulte (1).

Il se retrouvoit pour des individus plus jeunes dans les morceaux des pl. VIII, fig. 5, et XLVI, fig. 4.

Il fut confirmé ensuite par les têtes des squelettes, pl. XLIV et XLV (2).

Nous apprîmes ainsi que cette mâchoire inférieure ressembloit extraordinairement à celle du tapir et du daman, par l'extrême largeur de la base de sa branche montante, et par la forme arrondie et saillante en arrière de son angle postérieur. L'apophyse coronoïde est large, en forme de crochet, et remonte beaucoup au-dessus du condyle.

Quant au *Palæotherium*, il paroît, d'après les morceaux des

(1) *Dimensions de la demi-mâchoire*, pl. II, fig. 2.

Longueur totale.	0,28
Longueur de l'espace occupé par les dents.	0,183
Longueur de la dernière molaire.	0,038
Hauteur à l'apophyse coronoïde.	0,142
Hauteur au condyle.	0,098
Largeur derrière les molaires.	0,095

(2) On en trouvera plus loin les dimensions

pl. XXXIX, fig. 1, XL, fig. 1, et XLII, fig. 2, que l'angle postérieur y est moins saillant que dans l'*Anoplotherium*, et que son bord y est plus renflé. Le dernier de ces morceaux indiqueroit aussi que l'apophyse coronoïde s'y élève moins au-dessus du condyle.

Nous avons eu le condyle bien entier (pl. LVI, fig. 3) ; il est transversal et en portion de cylindre, bien plus mince et moins plat que dans le tapir, ce qui devoit gêner davantage le mouvement de la mâchoire inférieure, d'avant en arrière, dans le sens horizontal. Aussi les dents du tapir, qui ont leurs collines toutes transversales, exigeoient-elles ce genre de mouvement beaucoup plus que celles des *Palæotheriums*, dont les collines sont longitudinales; car il faut pour la trituration que le mouvement horizontal de la mâchoire se fasse surtout en coupant la direction des élévations qui hérissent la couronne des mâchoières.

L'angle que forment entre elles les deux branches dentaires, nous est donné par la fig. 1 de la pl. VI, où les cinq dernières molaires de chaque côté sont engagées dans le plâtre par leurs couronnes. On y voit qu'elles étoient placées sur deux lignes très-peu inclinées en avant : elles semblent l'être encore un peu moins que dans le tapir. J'ai eu deux autres morceaux pour déterminer leur angle : ils donnent, comme celui-ci, environ 30 degrés.

La distance absolue des deux séries de dents est moindre qu'à la mâchoire supérieure ; ainsi les dents d'en bas sont serrées entre celles d'en haut, et leurs couronnes regardent un peu en dehors pour rencontrer celles d'en haut qui regardent un peu en dedans (1).

(1) *Dimensions de la demi-mâchoire*, pl. XXXIX, fig. 1.

Longueur totale.	<i>a — b.</i>	0,26
Longueur de l'espace occupé par les molaires	<i>c — d.</i>	0,122
Distance de la première molaire à la canine	<i>e — c.</i>	0,02
Distance de la dernière molaire au bord postérieur.	<i>d — b.</i>	0,081
Hauteur de la mâchoire vis-à-vis la dernière molaire.	<i>d' — f.</i>	0,053

Dimensions de la mâchoire, pl. XL, fig. 1.

Longueur totale.	<i>a — b.</i>	0,365
--------------------------	---------------	-------

ARTICLE V.

Rétablissement des parties supérieures de la tête.

Ainsi nous avons vu combien les animaux qui ont fourni les ossements les plus communs dans nos carrières à plâtre, avoient de dents, de quelles sortes leurs dents étoient, et quelle configuration elles offroient; nous en avons conclu leur ordre, leur genre, leur famille; nous avons constaté que c'étoient nécessairement des mammifères pachydermes, et qu'ils devoient former deux genres inconnus jusqu'ici, et voisins des tapirs et des rhinocéros.

Mais ces genres n'avoient-ils point d'autres caractères que ceux que leur assignent les dents? Portoient-ils un boutoir pour creuser la terre, comme le cochon? ou une trompe pour saisir les corps, comme le tapir et l'éléphant? ou leur lèvre se prolongeoit-elle pour le même objet, comme celle du rhinocéros? Leur nez étoit-il armé, comme dans ce dernier, d'une corne menaçante? leur muffle étoit-il élargi et renflé comme celui de l'hippopotame? quelle étoit la position de leur œil, de leur oreille? Voilà autant de questions intéressantes auxquelles

Longueur de l'espace occupé par les molaires.	<i>c — d.</i>	0,158
Distance de la première molaire à la canine.	<i>d — e.</i>	0,02
Distance de la dernière molaire au bord postérieur	<i>a — c.</i>	0,087
Hauteur de la mâchoire vis-à-vis la dernière molaire.	<i>c — f.</i>	0,06
Hauteur de la mâchoire vis-à-vis la première molaire.	<i>d — g.</i>	0,025
Distance de la dernière molaire droite à la dernière molaire gauche .	<i>c — h.</i>	0,065
Distance de la seconde molaire droite à la seconde molaire gauche. .	<i>i — k.</i>	0,04

Dimensions de la portion de mâchoire, pl. XLII, fig. 2.

Longueur de l'espace occupé par les molaires.	<i>a — b.</i>	0,132
Distance de la dernière molaire au bord postérieur.	<i>a — c.</i>	0,60
Distance de l'apophyse coronoïde au condyle.	<i>d — e.</i>	0,038
Hauteur de la mâchoire depuis le bord inférieur jusqu'à l'apophyse coronoïde.	<i>f — d.</i>	0,106

nous ne pouvions nous mettre en état de répondre que si nous parvenions à déterminer les formes de leur tête osseuse : c'est à quoi nous nous occupâmes bien long-temps, et nous allons exposer les résultats de nos recherches, en commençant par le palæotherium.

§ I. Tête du Palæotherium.

1°. *Le Palæotherium de grandeur moyenne, dont les os du nez sont courts.*

Pour restaurer la tête d'un animal fossile, il s'agit d'en reproduire la forme générale et de fixer le détail de chaque partie.

La forme générale exige que nous déterminions le plan, le profil et la coupe ; et comme la figure d'un crâne est extrêmement irrégulière, il faut en prendre des coupes à plusieurs endroits différens.

Dans l'état où sont les os de nos carrières, il n'étoit guère possible d'espérer une tête complète ; les fragmens que les ouvriers apportent, déjà fort mutilés par eux, tombent souvent en miettes lorsqu'on veut les dégager du plâtre qui les enveloppe ; il faut dessiner à mesure qu'on creuse dans ce plâtre, et fixer ainsi les traces des pièces qu'on détruit nécessairement à mesure qu'on les observe ; il faut aussi plus de détails dans la description, et d'attention de la part du lecteur, parce que les formes deviennent si compliquées, qu'elles échappent à presque tous les termes que nous pouvons employer pour les décrire. J'espère qu'avec un peu de cette attention, on trouvera cependant que mes résultats ne sont ni moins heureux ni moins évidens que ceux de mes articles précédens.

Le plus important de tous les morceaux qui me servirent d'abord à déterminer le profil de ce genre, fut cette moitié de tête représentée *pl. IV, fig. 1*, dont j'ai déjà parlé à l'article des dents, et qui provient du cabinet de feu Joubert, trésorier des États de Languedoc, possédé depuis par M. de Drée.

Feu Lamanon l'a déjà fait figurer dans le journal de physique, mars 1782, *pl. II, fig. 1* ; mais quoique son dessin représente le

même objet individuel que le nôtre , il diffère tant de celui-ci , que quelques observations sont nécessaires à ce sujet.

D'abord Lamanon dit que sa figure est de grandeur naturelle , tandis qu'elle est réduite d'un tiers ; la mienne a été dessinée par moi-même au compas.

De plus , le morceau n'étoit pas alors dans le même état qu'à présent ; la mâchoire inférieure étoit plus entière ; on y voyoit des empreintes d'incisives qui n'y sont plus ; et dont la gravure exagère sûrement une partie.

Enfin l'on n'avoit pas enlevé le plâtre qui remplissoit la fosse temporale , et qui en déroboit les formes.

Lamanon voulut juger d'après ce seul morceau , de l'espèce de l'animal , et conclut que c'étoit un amphibie qui vivoit à la fois d'herbe et de poisson. Je n'ai pas besoin aujourd'hui de réfuter cette idée , le rétablissement complet de la série des dents que j'ai fait sur l'examen d'un grand nombre de morceaux ne laissant aucun doute sur la véritable famille de l'animal.

La pièce que nous examinons vient , comme je l'ai déjà dit , d'un jeune sujet qui n'avoit encore que cinq molaires de sorties ; le germe d'une sixième étoit déjà formé dans l'arrière-mâchoire , et y occupoit une loge assez grande. La canine sortoit à peine de son alvéole , et toutes les sutures du crâne étoient encore bien marquées. Tout le devant de la tête est à peu près entier , sauf quelques feuilletts de la surface des os qui ont été enlevés , mais qui ont laissé le diploë qui étoit dessous ; il manque une partie considérable de la mâchoire inférieure vers son angle postérieur : l'occiput est aussi en partie enlevé.

Ce morceau nous donne cependant , d'une manière très-exacte , la plus grande partie du profil de notre animal.

Le premier trait qui frappe en considérant ce profil , c'est la forme et la position des os propres du nez.

Dans la plupart des quadrupèdes , les os recouvrent comme une voûte la longueur des fosses nasales , jusque vers l'extrémité du museau ; ils s'attachent dans toute cette longueur aux os maxillaires ,

et l'ouverture extérieure des narines est cernée par les os du nez et par les os intermaxillaires.

Ici les choses ne sont pas telles; les os intermaxillaires ne touchent point aux os propres du nez.

Le bord supérieur des os maxillaires est plein, sans crénelure, sans aucune disposition à une suture; ils remontent ainsi très-haut, laissant la fosse nasale osseuse tout ouverte supérieurement; les os du nez attachés par leur bord postérieur à ceux du front, et à une très-petite partie des maxillaires seulement, sont suspendus ou surplombent comme un auvent sur le dessus des fosses nasales. Voyez l'un de ces os en place, *pl. IV, fig. 1, r*; et l'autre hors de place en R. Suivez aussi le bord *ss* du maxillaire légèrement concave, et parfaitement entier.

Ce premier fait relatif au profil, étant d'une nature extraordinaire, je dus en chercher des confirmations: elles ne se présentèrent pas si vite que celles des faits qui ont les dents pour objet, parce que les os du crâne plus fragiles, sont presque toujours brisés dans la pierre; j'en trouvai cependant.

La première me fut fournie par le morceau de la planche V, qui m'appartient, et que j'ai déjà cité pour les dents. On voit d'un côté l'empreinte *i, i*, d'une grande partie du museau, et particulièrement de tout le contour de l'ouverture extérieure des narines. On y aperçoit très-bien la grandeur de l'échancrure nasale *k*, et la trace de l'os nasal *l*, qui surplombe. Les os eux-mêmes qui avoient formé cette empreinte, tant le nasal que le maxillaire, sont restés en grande partie sur la pierre opposée et séparée de la première. La figure 2 les représente: les choses sont parfaitement ici comme dans le morceau de la planche IV.

Celui de M. Camper, *pl. III, fig. 1*, nous montre encore le bord de l'os maxillaire parfaitement entier, et n'ayant point dû s'engrener avec un autre os. Mon morceau, même planche, fig. 3, montre une partie considérable de l'intermaxillaire, dont la rondeur et la position horizontale font assez voir qu'il ne remontoit pas pour entourer une ouverture nasale de forme ordinaire.

Enfin le morceau du cabinet de Lavoisier, *pl. LI, fig. 2*, nous montre également l'intégrité du long bord des narines (1).

Ce premier point est donc hors de doute : notre animal avoit l'ouverture extérieure des narines oblique et très-longue ; elle étoit entourée de trois paires d'os, les intermaxillaires, les maxillaires et les nasaux ; et ces derniers, loin de s'unir à ceux du museau, surplomboient sur l'ouverture nasale.

Or il n'y a que trois genres d'animaux qui aient trois paires d'os aux narines externes ; ce sont les rhinocéros, les éléphants et les tapirs, et ces deux derniers sont les seuls qui aient les os propres du nez, minces et courts comme notre animal. Dans les rhinocéros, au contraire, ces os sont aussi longs que le museau, et d'une épaisseur extraordinaire, à cause de la corne qu'ils doivent supporter.

Le cheval leur ressemble par l'obliquité de l'ouverture, par le surplombement des pointes de ses os propres du nez, ou en d'autres termes par la forte échancrure placée de chaque côté sous eux ; mais ses intermaxillaires se prolongent assez aux côtés des narines osseuses pour aller atteindre ces os du nez et s'articuler encore avec eux.

De cette similitude dans la charpente osseuse, on peut à bon droit en conclure une pareille dans les parties molles qui s'attachoient à cette charpente ; or les éléphants et les tapirs ont une trompe, et les rhinocéros ont dans la lèvre, et les chevaux dans toute l'extrémité du museau, une mobilité qui dépend d'une organisation fort semblable à celle du tapir.

La structure particulière à la trompe de l'éléphant suppose cette hauteur d'alvéoles qui vient elle-même de la grandeur des défenses de cet animal. Les larges parois de l'os intermaxillaire qui contient ces alvéoles, offrent ainsi la surface nécessaire pour attacher les innombrables muscles qui composent la trompe.

(1) *Dimensions du morceau de Lavoisier.*

Longueur de l'espace compris par les sept molaires.	0,136
Distance de la première molaire supérieure à la canine.	0,007
Distance de la première molaire inférieure à la canine.	0,014

Notre animal n'ayant point de pareils os intermaxillaires, n'a pu avoir une trompe composée comme celle de l'éléphant : c'est donc dans les trois autres genres qu'il faut lui chercher quelque analogue.

Le nerf maxillaire supérieur qui animoit son museau, ne devoit pas être fort grand, car le trou sous-orbitaire *t*, *pl. IV, fig. 1*, par où il passoit, est petit et placé comme dans le tapir; tandis qu'il est énorme dans l'éléphant. C'est une nouvelle preuve que la trompe de notre animal n'avoit ni le volume, ni l'énergie de mouvement de celle de l'éléphant.

Pour juger si le museau ressembloit davantage au tapir ou au cheval, il faudroit connoître la vraie longueur des os du nez.

Dans les morceaux dont nous avons parlé jusqu'ici ils paroissent aussi courts que dans le tapir, et l'on devoit croire qu'ils supportoient une espèce de trompe; mais dans une tête, que je crois à la vérité d'une espèce un peu différente, et qui a été trouvée entière, *pl. LIII et LIV*, ils s'allongent en pointe comme dans le cheval. Des diversités semblables se sont montrées dans les grandes et les petites espèces, en sorte qu'il peut bien y avoir eu quelques différences entre elles par rapport au prolongement et à la mobilité de leur museau.

Le profil de la *pl. IV* nous montre aussi que l'orbite est placé au-dessus de la cinquième molaire, qu'il est plus abaissé, plus éloigné du nez que dans le tapir; ce qui devoit donner à la physionomie quelque chose de plus ignoble. On y voit la saillie *u*, qui sépare l'orbite de la fosse temporale et qui est plus marquée que dans le tapir. Bien que l'arcade zygomatique y soit en partie enlevée, on voit qu'elle se relève en arrière, et que sa courbure devoit être convexe vers le haut. On juge que son apophyse postorbitaire ne s'unissoit point à celle du frontal, comme cela a lieu dans les solipèdes et les ruminans. L'orbite étant petit, l'œil devoit l'être également, et tout porte à croire que notre animal ressembloit au cochon par un regard stupide. Enfin ce morceau nous apprend que la fosse temporale étoit vaste et profonde.

Il est à regretter que ce profil ne soit pas plus entier, et qu'il n'ait point appartenu à un animal plus âgé; mais les caractères généraux

ques qui lui manquent nous seront fournis dans la suite par des morceaux d'autres espèces.

Je rapporte cependant à celle-ci la coupe horizontale du crâne, *pl. XLIII, fig. 2*, qui va m'aider à compléter les idées que l'on doit se faire de cette tête. Je l'ai due à l'amitié de M. le vicomte Héricart-Ferrand, et c'est le morceau même qui fut trouvé en 1800, aux environs de Meaux, et que Lamétherie annonça dans le *Journal de Physique*.

La plus grande partie des dents molaires étoient restées dans la pierre opposée, de manière qu'on a pu les rattacher sur celle-ci. La première répondoit alors au point *b*, et la septième au point *a*; en *c*, se voyoit encore la partie un peu concave où devoit répondre la canine inférieure quand les mâchoires étoient fermées. Le bord antérieur de l'orbite répond au point *d*, mais il n'a pu être exprimé dans le dessin.

Cette coupe nous apprend combien le museau de ce *Palæotherium* se rétrécissoit en avant, sous la base de la trompe, et combien les arcades zygomatiques s'écartoient en dehors. Sa tête surpasse, à ces deux égards, celle du tapir, la seule, cependant, qui ait quelque ressemblance avec elle.

L'on y distingue en *e* une face condyloïdienne plus concave que celle du tapir, ce qui répond parfaitement à l'observation faite ci-dessus, relativement au condyle de la mâchoire inférieure.

Les deux rochers, *ff*, se présentent avec une figure irrégulièrement arrondie. On distingue encore, à l'un, la fenêtre ronde et la fenêtre ovale *g* et *h*; l'autre, qui est en partie cassé, nous montre une partie du vestibule *i*, un canal semi-circulaire *k*, et une partie de la caisse *l*. Celle-ci, dont on voit aussi une partie de l'autre côté en *l'*, avec la moitié supérieure de l'ouverture extérieure *m*, paroît avoir été moins considérable que nous ne la trouverons dans l'*Anoplotherium*.

La moelle allongée *n* est représentée par la forme que le gypse a prise dans la cavité qui la contenoit, et l'on voit, par les restes *o* de l'occiput, que cette partie faisoit une saillie considérable en arrière, et qu'elle s'y élargissoit comme dans le *tapir* et le *cochon*.

La partie *p*, sur laquelle étoient les apophyses ptérygoïdes qui ont été enlevées, montre encore en *q* quelques traces des canaux qui logeoient les nerfs trijumeaux.

On auroit pu espérer, puisque cette tête se montre par sa face inférieure, qu'en creusant la pierre on trouveroit tout le dessus du crâne; mais cet espoir a été déçu, et tout avoit été rongé à quelques lignes près, avant d'être incrusté de gypse, circonstance qui est au reste générale dans les os de nos carrières. On aperçoit cependant les bases des orbites qui occupoient les espaces marqués *d D*, *d' D'* (1).

Il nous resteroit à rechercher :

La face occipitale du crâne, et la région du méat externe de l'oreille et de la racine postérieure de l'arcade zygomatique; mais comme nous ne les avons pas eues dans des morceaux qui fussent évidemment de ce *Palæotherium* à nez court, je suis obligé d'anticiper ici sur l'article où je parlerai des diversités d'espèces, et pour terminer ce que j'ai à dire de générique sur les *Palæotheriums*, il convient que je parle d'une espèce que, pendant bien long-temps, j'ai confondue avec la précédente, parce que ses dents sont à peu de chose près de même grandeur.

2°. *Le palæotherium de grandeur moyenne, dont les os du nez sont allongés.*

Je n'ai été éclairé sur cette espèce que par la tête des pl. LIII et LIV, qui était contenue presque entière avec sa mâchoire inférieure dans un bloc dont M. Laurillard, mon aide, est parvenu à la tirer, à force de patience et d'adresse, dans l'état où on la voit sur les gravu-

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur totale d' <i>o</i> en <i>r</i>	0,29
Longueur totale occupée par les sept machelières.	0,13
Plus grandes demi-largeur <i>p s</i>	0,08
<i>Idem</i> , vis-à-vis le bord antérieur de l'orbite <i>d t</i>	0,05
<i>Idem</i> , à l'oreille <i>m u</i>	0,05
Largeur de la moelle allongée en <i>n</i>	0,025

res. C'est aujourd'hui le plus précieux morceau de nos environs qui soit au cabinet du Roi.

Sa grandeur est un peu supérieure à celle du cochon de Siam. Sa hauteur est plus uniforme, elle s'élève moins en arrière que celle du tapir, et même que celles du pécari et du cochon. La courbe supérieure du profil est modérément et assez uniformément convexe, ne se relevant un peu qu'au-dessus des apophyses portorbitaires.

Celles-ci sont presque au milieu de la longueur totale, en sorte que la fosse temporale occupe la moitié de la longueur du crâne. Le dessus du museau, jusqu'entre les apophyses, est arrondi en travers; les deux crêtes temporales sont peu saillantes; elles forment ensemble un angle aigu dont la pointe répond à peu près vis-à-vis de l'articulation des mâchoires; ensuite il n'y a qu'une crête sagittale aiguë qui se bifurque à l'occiput. La crête occipitale est carrée dans le haut comme au cochon; elle saille un peu plus en arrière que les condyles occipitaux. Les os du nez se terminent en pointe en avant; ils sont fort larges, surtout à leur racine, où ils s'unissent aux frontaux par une suture arrondie. Leur pointe ne répond qu'au-devant des canines, et tout l'os incisif est plus en avant qu'elle. La forte échancrure qui les sépare en avant de la mâchoire s'enfonce jusqu'au-dessus de la quatrième molaire. Le trou sous-orbitaire est médiocre. L'orbite est petit et placé fort bas; il est séparé en arrière de la fosse temporale par les deux apophyses ordinaires : celle du frontal est petite et pointue; celle du jugal est un peu plus obtuse. Les arcades zygomatiques s'écartent surtout en arrière, de manière que la largeur du crâne entre elles est à très-peu près la moitié de sa longueur; leur hauteur verticale est considérable. Leur courbure, dans le sens longitudinal, est en forme d' ω couchée, et elle se relève en arrière presque autant qu'au tapir. La partie postérieure et transverse qui va rejoindre le trou auditif est plus considérable qu'au tapir, en sorte que la facette glénoïde a plus de longueur de dehors en dedans; mais l'apophyse placée derrière elle descend moins et moins rapidement. Le trou auditif est placé comme au tapir, dans le fond et le haut d'une échancrure qui est entre l'apophyse dont nous venons de parler et l'apophyse mastoïde. Celle-ci

descend verticalement et un peu plus que la précédente, ce qui est le contraire du tapir; elle est un peu fourchue à sa pointe, la face occipitale du crâne est un peu plus haute et plus étroite qu'au tapir; elle est aussi plus inclinée en arrière et plus concave, à cause de la direction de la crête occipitale; les condyles occipitaux sont plus verticaux.

La canine est conique, arquée, tranchante en arrière: entre elle et la première molaire est un espace vide un peu plus large que cette molaire, et où l'os maxillaire offre une légère concavité. Les sept molaires vont toutes en augmentant de grosseur jusqu'à la dernière, qui est placée précisément en arrière de l'orbite et sous le commencement de la fosse temporale. Elles sont rangées sur une ligne un peu convexe en dehors, et qui s'écarte un peu en arrière de sa correspondante. Toutes présentent à leur face externe les deux enfoncements verticaux séparés par des arêtes dont nous avons parlé, excepté la première qui est simplement comprimée.

On voit bien la suture longitudinale entre les os du nez et les os frontaux, ainsi que la suture transverse qui sépare les uns des autres. On voit aussi fort bien la suture écailleuse qui est presque droite; mais les autres sont peu distinctes. Je n'ai pu reconnoître non plus l'os lacrymal.

Malgré les grandes différences entre cette tête et celle du tapir qui résultent de la moindre élévation du crâne, du prolongement des os du nez, et de quelques autres détails, c'est incontestablement à ce genre qu'elle ressemble le plus, et on ne peut la comparer sous aucun point ni au cochon, ni au pécar, ni au phacochère, ni à aucun autre pachyderme. Le cheval même, qui offre quelque ressemblance pour la partie du nez, est extrêmement différent pour le crâne, l'occiput et toute la région zygomatique (1).

Rien ne m'a presque manqué pour compléter cette tête de deuxième espèce.

(1) *Dimensions de cette tête.*

Longueur, depuis l'occiput jusqu'au bout des os du nez.	0,28
————— jusqu'au bout des os incisifs.	0,327

On voit une grande partie du dessous du crâne et du palais dans le morceau de la planche XLVIII, fig. 2, A et B, déjà cité par rapport aux dents. Il nous montre bien en *e* la face inférieure de la naissance antérieure de l'arcade zygomatique. Toute l'apophyse ptérygoïde est arrachée en *ff*. La petite aile du sphénoïde *g* est un peu brisée, et va se joindre à la partie *h* du temporal qui reçoit le condyle de la mâchoire inférieure. Le corps du sphénoïde *i* laisse entre lui et la petite aile *g* une échancrure qu'occupoit en partie le rocher. Enfin *k* est l'apophyse basilaire de l'occipital; et *l* présente quelques fragmens de l'apophyse mastoïde, qui, dans cet animal comme dans le tapir et tant d'autres, appartenoit en partie à l'occipital et en partie au temporal. Aucun de ces os n'étant entier, il seroit inutile d'en donner la mesure; celle des dents l'a été ci-dessus (1).

Un autre morceau, *pl. LVI, fig. 6*, me donne les condyles et

Profondeur de l'échancrure entre les naseaux et les maxillaires.	0,092
Distance entre l'occiput et le bord antérieur de l'orbite.	0,193
Largeur de l'orbite.	0,035
Distance entre l'occiput et l'apophyse portorbitaire du frontal.	0,165
Distance entre le bord antérieur de l'orbite et la convexité postérieure de l'arcade.	0,135
Longueur de l'espace occupé par les sept molaires.	0,125
Distance entre la première molaire et la canine.	0,011
Longueur de la canine à compter du collet.	0,02
Longueur des os du nez.	0,11
Largeur du crâne, outre les deux apophyses portorbitaires du frontal.	0,085
_____ à l'endroit où il est le plus rétréci entre les tempes.	0,045
Distance entre les parties les plus saillantes des arcades.	0,15
_____ leurs convexités postérieures.	0,13
Largeur de l'occiput entre les deux apophyses mastoïdes.	0,097
Largeur de sa crête supérieure.	0,06
Sa hauteur au-dessus du trou occipital.	0,055
Largeur de ce trou.	0,028

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de l'espace occupé par les six dents.	<i>a — b.</i>	0,112
Distance de.	<i>a — h.</i>	0,077
Distance de.	<i>a — l.</i>	0,107

le trou occipital bien entier, qui est fort large à proportion (1).

Un autre beau morceau, *pl. LVI, fig. 1*, mais de la première espèce, de celle à naseaux courts, contient les deux condyles occipitaux entiers, l'os basilaire, le corps du sphénoïde postérieur, l'apophyse mastoïde gauche bien entière, les tubérosités de l'arrière des deux arcades, etc. : il nous apprend que les apophyses mastoïdes étoient longues, comprimées, pointues, et un peu crochues au bout.

Dans cette espèce, les condyles étoient moins transversaux, et séparés en dessous par une fosse plus longue et plus profonde que dans celle à os du nez longs (2).

J'ai eu pour la largeur absolue du palais un morceau de la collection de M. Drée, que j'ai cité, *pl. VI, fig. 2*, où la plupart des molaires supérieures ont laissé leurs couronnes; et un autre de ma collection qui ne diffère de celui-là que parce qu'il a une molaire de moins, et que je n'ai pas jugé nécessaire de faire graver. Ces deux morceaux, outre la largeur absolue, nous font voir que les molaires de chaque côté sont sur une ligne un peu convexe en dehors, et que ces deux lignes se rapprochent un peu en avant. Je complète le plan du palais au moyen d'un troisième morceau de ma collection, que j'ai

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Largeur transverse d'un condyle.	0,035
Diamètre antéro-postérieur.	0,02
Largeur totale.	0,055
Largeur du trou occipital.	0,03
Hauteur.	0,031

(2) *Dimensions de ce morceau.*

Largeur transverse d'un condyle.	0,036
Diamètre antéro-postérieur.	0,03
Largeur totale.	0,61
Largeur du trou occipital.	0,03
Sa hauteur ne peut se prendre.	
Longueur du bord inférieur du trou à la suture phéno-basilaire.	0,05
Largeur entre les deux tubérosités derrière les arcades.	0,1
Hauteur de l'apophyse mastoïde.	0,04
Espace occupé par les quatre molaires subsistantes.	0,092

cité aussi plusieurs fois, *pl. III, fig. 3*, lequel me donne le léger rétrécissement en avant de la première molaire, et toute la courbure antérieure du museau. Ce même morceau m'offre aussi le trou incisif *ff*, très-grand, de figure elliptique, un peu plus large en avant; ainsi j'ai le palais tout entier; excepté son bord postérieur qu'aucun morceau ne m'a encore fourni.

En comparant ce palais avec celui du tapir, je vois que la partie antérieure de celui-ci est un peu plus longue et plus grêle, ce qui s'accorde avec les proportions que m'avoient fournies les pièces relatives au profil.

Les molaires ont leurs couronnes un peu dirigées en dedans; d'où il résulte que les molaires inférieures doivent former deux séries plus rapprochées que les supérieures, ce que nous verrons être en effet.

Une grande partie de la coupe verticale et toute la facette glénoïde nous sont données par le morceau *pl. LI, fig. 15*, qui est à moitié grandeur.

L'occiput *y* est en *a*, le crible de l'os ethmoïde en *b*, la paroi externe de la base de la cavité nasale en *e*, la facette glénoïde du temporal en *c*, et son apophyse zygomatique en *d*.

On reconnoît dans cette pièce l'empreinte de la convexité latérale du cerveau et de quelques-unes de ses anfractuosités qui ne paroissent pas avoir été fort multipliées.

On voit aussi très-bien à la facette articulaire ce que déjà la tête entière avoit montré, qu'il y a une facette convexe en avant de la concave, que celle-ci est étroite et un peu profonde, et que l'apophyse qui la limite en arrière ne commence que vers son extrémité interne, ou près du crâne.

Ce morceau montre jusqu'à des vestiges du labyrinthe de l'oreille.

J'ai eu jusqu'à l'empreinte du cerveau lui-même, et toute sa forme moulée en plâtre dans le creux du crâne, mais dans un morceau de l'espèce à nez court, *pl. LV, fig. 1*.

On y voit la crête occipitale tronquée *ab*, la partie postérieure de l'arcade d'un côté *c*, l'endroit où le crâne se rétrécit en avant du cerveau, l'intérieur de la base du nez moulé en plâtre comme le

cerveau, l'empreinte et une partie des os du nez et des maxillaires, ainsi que quelques restes de dents.

Ce cerveau est ovale, assez large, un peu aplati; ses circonvolutions sont assez nombreuses (1). Il tient de celui du mouton et de celui du cochon.

J'ai eu enfin une coupe horizontale presque complète du crâne de cette même espèce, qui m'en donne le plan sans me fournir aucune des formes de détail, mais qui n'en est pas moins très-utile pour servir de base à son rétablissement. On y voit bien surtout le rétrécissement du crâne en avant du cerveau, et celui de la partie antérieure du museau, qui a lieu dans une proportion beaucoup plus forte qu'à l'espèce à os du nez longs. On y aperçoit aussi la cavité des arrière-narines moulée en plâtre.

Ses dimensions s'accordent avec celles du morceau de la pl. XLIII, fig. 2 (2).

D'après ce qu'il a été possible de prendre de dimensions correspondantes, on voit que la tête à os du nez allongés étoit à quelques lignes près de la longueur de celle du jeune *tapir d'Amérique*, dont nous avons donné la description dans le volume précédent, et qui nous servira ultérieurement d'objet de comparaison.

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	0,205
Largeur de la crête de l'occiput.	0,04
Largeur du crâne entre les racines postérieures des arcades.	0,072
Largeur du crâne à l'endroit rétréci en avant du cerveau.	0,046
Longueur d'un hémisphère du cerveau.	0,078
Sa largeur.	0,036
Longueur de la cavité nasale, depuis le crible de l'ethmoïde, jusqu'au bout des os du nez.	0,097

(2) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur totale.	0,31
Longueur depuis l'occiput jusqu'à l'endroit le plus rétréci du crâne.	0,137
Plus grande largeur du crâne.	0,077
Plus grande largeur de la mâchoire supérieure.	0,084
Sa longueur.	0,132
Largeur des arrière-narines.	0,033

La tête à os du nez courts paroît avoir eu quelque chose de plus, surtout si l'on en juge par sa mâchoire inférieure ; mais nous n'avons pas eu la partie supérieure adulte assez entière pour en donner au juste la mesure.

§ II. *Tête de l'Anoplotherium.*

Nous avons d'abord été long-temps sans obtenir de pièces suffisantes pour restituer cette tête ; mais notre persévérance s'est vue enfin couronnée par des morceaux plus parfaits même que tout ce que nous avons eu sur le palæotherium, et nous pouvons en donner des idées plus à l'abri de contestation.

Le profil, presque complet pour la partie du museau, a été trouvé séparément dans une pierre heureusement fendue ; on l'a gravé *pl. XLIV, fig. 1*. Toutes les dents y sont en tout ou en partie, moyennant la précaution que l'on a eue de reporter dans ce dessin les antérieures qui étoient restées sur le côté opposé de la pierre. On voit distinctement la forme du nez osseux qui étoit très-différent de celui des palæotheriums, et qui ne devoit point porter de trompe charnue, puisque les os s'avancent unis aux maxillaires et aux intermaxillaires jusque sur le bord de la mâchoire. Le contour de la mâchoire inférieure est resté tout entier, ou par ses os ou par leur empreinte ; mais il n'est resté du crâne que l'ouverture de l'oreille, et la facette condyloïde pour la mâchoire inférieure.

On a suppléé, avec des points, dans la figure, l'apophyse mastoïde et le condyle, d'après une pièce représentée *pl. VII, fig. 1* et *2*, et que nous avons reconnue appartenir à une tête de la même espèce : c'est aussi elle qui a servi à tracer le contour de l'orbite et l'arcade zygomatique ; mais celle-ci se voit mieux dans le morceau de la *pl. XLV*.

(1) *Dimensions de cette tête.*

Longueur de la mâchoire inférieure.	0,300
Hauteur de la mâchoire, depuis le bord inférieur jusqu'à l'apophyse coronaloïde. . .	0,145
Hauteur de la tête, depuis le bord inférieur de la mâchoire jusqu'au haut du frontal, vis-à-vis les dernières machelières.	0,168

C'est le crâne du squelette presque entier, *pl. XXXVI*, trouvé à Antony, que j'ai fait représenter à part, presque de grandeur naturelle, à cause de son heureuse conservation.

Il montre l'os du nez et l'intermaxillaire dans toute leur intégrité ; il nous apprend la position de la suture intermaxillaire *a b* et celle du trou sous-orbitaire *c* ; l'arcade zygomatique *d e* y est parfaitement conservée, ainsi que l'apophyse mastoïde *f*, et la branche montante de la mâchoire inférieure *g h* ; mais celle-ci est un peu en arrière de sa vraie position. Son condyle *g* devrait s'articuler avec la facette glénoïde *i*. L'apophyse placée derrière cette facette est rompue en *k*. Ce morceau jouit encore de l'avantage de nous faire connoître le contour en profil de la partie postérieure du crâne, que nous n'avions pas jusqu'à présent. Enfin étant lié à un squelette assez complet, il nous fait connoître la proportion de la tête avec le corps (1).

Un troisième morceau, qui a coûté beaucoup de peine à restaurer, nous offre la coupe horizontale de la presque totalité de la tête de l'*Anoplotherium*, et nous apprend qu'elle était assez étroite à proportion de sa longueur. On l'a gravé *pl. XLVI*, *fig. 1*.

Il ne commence en avant que par la canine *a*, qui est bien entière, ainsi que les deux premières molaires. On ne peut les voir dans le dessin que par leur racine : la place vide des trois molaires suivantes, marquée de leurs empreintes, est en *d, e, f* ; enfin les deux dernières *g, h*, ont laissé leur couronne engagée dans le plâtre.

Du côté opposé il n'est resté que la quatrième molaire *e'*. A peine aperçoit-on en *i* quelques parcelles de l'arcade zygomatique d'un

(1) *Dimensions de cette tête.*

Longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0,433
Longueur de la mâchoire inférieure.	0,334
Hauteur de la tête, à l'endroit des os du nez,	0,137
Hauteur de la tête, depuis le bord inf. de la mâchoire jusqu'au haut du frontal.	0,189
Plus petite largeur de l'arcade zygomatique.	0,023
Sa plus grande largeur.	0,028

côté; mais les bases temporales de l'une et de l'autre sont assez bien conservées en *k, k*. On voit aussi en *l* une apophyse mastoïde qui descend profondément dans le plâtre, mais qui n'a pu être rendue dans un dessin horizontal; enfin cette tête se termine aux condyles occipitaux, *m, m*, dont il n'y a qu'un de bien conservé, et entre lesquels est restée une portion de l'occiput *n*. Le diamètre du trou occipital se voit dessous en *o*, rempli par le plâtre.

Tout l'espace en avant d'*o*, et entre *k* et *k*, est la base intérieure du crâne, sur laquelle reposait le cerveau : *p* et *p* sont les restes des fosses qu'occupaient les lobes postérieurs. Sur *q, q*, étoit couchée la moelle allongée. En *r* est le plancher du méat auditif osseux, et en *s* une partie du cadre du tympan. La cavité de la caisse *t* est ouverte en dessus, et fort considérable; ce qui nous montre que cet animal avait l'ouïe bonne.

Les trous *u, u*, sont placés comme les trous ovales des ruminans, et les sillons *v, v*, conduisent à la fente sphéno-orbitaire.

Les ruminans, sans ressembler entièrement à notre anoplotherium pour cette partie, sont cependant encore la classe qui s'en approche le plus.

Les apophyses clinoïdes antérieures et postérieures, les trous optiques, la lame criblée de l'ethmoïde ont entièrement disparu.

Le trou *x* qui sort du crâne en *x'*; le trou *y*, dont le premier n'est qu'une branche, ont aussi exactement leurs analogues dans les ruminans où ils paroissent tenir lieu du trou nommé dans l'homme *épineux*. On voit l'issue du trou *y*, *pl. VII, fig. 1. b (1)*.

Je possède un autre morceau qui contient le palais vu en dessus, depuis la dernière molaire jusqu'au bord antérieur de l'os incisif

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur totale, depuis le condyle <i>m</i> jusqu'à la canine.	0,34
De la dernière molaire <i>h</i> à la canine <i>a</i> (inclusivement).	0,155
Entre les centres des deux trous ovales <i>u u</i>	0,033
Entre les naissances des deux arcades zygomatiques.	0,07

T. III.

avec plusieurs dents, et qui complète le précédent en avant (1).

En le combinant avec celui du comte Breuner, *pl. LV, fig. 4*, qui représente le même palais vu en dessous, mais où la partie mitoyenne postérieure est perdue, on peut se faire une idée assez juste de la tête de l'anoplotherium dans sa configuration horizontale, qui est, comme on voit, moins rétrécie en avant, moins élargie en arrière, et plus longue à proportion que celle du *Palæotherium*.

La pièce, *pl. XLVI, fig. 1*, celle du comte Breuner, *pl. LV, fig. 4*, et celle de la *pl. VII, fig. 2*, nous donnent quelque idée de l'écartement des arcades zygomatiques et du rétrécissement que le crâne éprouve entre elles.

Il en résulte une épaisseur assez considérable pour le muscle crotaphyte; elle est plus forte que dans le cheval et que dans les ruminans, mais moindre que dans le tapir.

Pour les détails des parties, et surtout du temporal, j'ai trouvé dans une autre tête, très-mutilée d'ailleurs, le bord postérieur de l'orbite et la partie inférieure de son cadre. L'apophyse de l'arcade zygomatique qui termine l'orbite en arrière, *pl. VII, fig. 5*, est courte comme dans le tapir, et appartient à l'os de la pommette. Elle répond verticalement au dessus de la dernière molaire. Celle du frontal, *pl. VII, fig. 4*, forme un crochet assez long, ce qui, parmi les pachydermes, ne se retrouve que dans le cochon : l'orbite étoit de grandeur médiocre, et l'œil par conséquent aussi.

Les deux apophyses qui limitent l'orbite en arrière ne se réunissent pas; il n'est donc pas séparé de la face temporale par une cloison,

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur totale, depuis le bord postérieur des dernières molaires jusqu'au bord antérieur des os incisifs.	0,18
Longueur totale, en y comprenant la canine seulement.	0,155
Largeur entre les bords externes des deux dernières molaires.	0,1
Largeur entre ceux des deux quatrièmes.	0,07
Largeur entre ceux des deux premières.	0,055

comme cela a lieu dans les solipèdes et les ruminans, et cette seule circonstance suffiroit pour faire placer notre animal parmi les pachydermes.

L'article le plus important à reconnoître dans l'arcade zygomaticque est la forme de la cavité glénoïde qui reçoit le condyle de la mâchoire inférieure. Elle détermine les divers mouvemens que la mâchoire peut exécuter, et influe par conséquent d'une manière puissante sur l'économie de l'animal.

La pièce dont je viens de parler m'a complètement fourni cette cavité (*Voyez pl. VII, fig. 1 et 2, a, a*). Elle est tout-à-fait plane; elle n'a point de saillie pour l'articulation, comme on en voit dans l'homme, le cochon, les solipèdes, etc.; elle n'a pas non plus de creux, comme il y en a dans les carnassiers: elle ressemble par cette face plane à celle du tapir; elle est encore bornée en arrière, comme celle-ci, par une lame verticale transversale *b, b*, mais en quoi les deux lames diffèrent beaucoup, c'est que celle du tapir a son bord interne plus en avant, et l'externe plus en arrière; tandis que c'est tout le contraire dans notre animal. Celle du tapir est aussi plus large et plus saillante.

Le cheval a cette lame, qui borde la cavité glénoïde en arrière, très-courte de droite à gauche et un peu en forme de mamelon: les ruminans l'ont peu saillante et tout-à-fait transverse, ou même, comme le tapir, plus reculée au bord externe. Elle fait encore moins de saillie dans le cochon. Celle du rhinocéros n'est point en arrière, mais au bord interne de la cavité glénoïde. L'éléphant n'en a point du tout; ainsi l'on peut dire qu'aucun animal connu n'a la cavité glénoïde faite comme notre *Anoplotherium*.

Derrière cette lame, à la face externe du temporal, est le trou de l'oreille, petit, de figure ovale, et dont les rebords ne sont nullement saillans. Le canal ne s'élève point, comme par exemple dans le rhinocéros; par conséquent l'oreille devoit être attachée fort bas. Entre les bords de ce trou et la lame *b* est un espace osseux, précédé d'un trou pour des vaisseaux.

Ce trou existe aussi dans le cheval et les ruminans, mais il y

est caché au fond d'une échancrure. Son canal est dans le crâne, et donne une branche qui s'ouvre un peu plus haut que lui en dehors. Il y a un autre trou vasculaire vers *g*, donnant aussi au dedans du crâne, qui est dans le cheval et le tapir, mais beaucoup plus petit; et dans le mouton, mais beaucoup plus grand.

Derrière le trou auditif commence l'apophyse mastoïde *d*. Elle a la forme d'une pyramide triangulaire, un peu comprimée d'avant en arrière, et émoussée dans le bout. Elle est beaucoup plus longue à proportion que dans le tapir, et se rapproche de la forme du cheval; mais au total cette disposition de la région située derrière la cavité glénoïde ressemble aussi peu à ce que nous observons dans les animaux connus, que tout ce que nous avons vu jusqu'ici de l'*Anoplotherium*.

Les condyles occipitaux *e e*, n'ont rien de particulier; ils ressemblent à peu près à ceux du cheval.

Un hasard heureux m'a aussi procuré quelque idée de la forme du cerveau dans l'*Anoplotherium*. La tête dont je viens de parler étoit tout environnée d'un mélange de glaise et de gypse, et c'est précisément ce qui l'avoit rendue si friable; car les os contenus dans la marne se brisent généralement quand on veut les en tirer, sans doute parce que cette terre ne les a pas préservés de l'humidité, comme fait le gypse; mais dans ce cas-ci sa présence a été heureuse: elle s'est moulée dans la cavité du crâne; et comme cette cavité elle-même dans l'animal vivant s'étoit moulée sur le cerveau, la glaise nous représente nécessairement la vraie forme de celui-ci, *pl. VII, fig. 3*; il étoit peu volumineux à proportion, aplati horizontalement: ses hémisphères ne montraient pas des circonvolutions, mais on voyoit seulement un enfoncement longitudinal peu profond sur chacun. Toutes les lois de l'analogie nous autorisent à conclure que notre animal étoit fort dépourvu d'intelligence. Il faudroit, pour que la conclusion fût anatomiquement rigoureuse, connoître les formes de la base du cerveau, et surtout la proportion de sa largeur avec celle de la moelle allongée; mais cette base n'est pas bien conservée dans notre moule.

La dernière et la plus heureuse de mes acquisitions, relativement à cet article, a été celle du morceau de la pl. LVII, *fig. 1.*

Il étoit compris dans quatre ou cinq fragmens à peine reconnaissables, que l'adresse incomparable de M. Laurillard est parvenue à recoler, et à débarrasser du plâtre qui les masquoit, au point de reproduire ainsi en relief presque toute la partie supérieure.

Outre les détails déjà connus par les morceaux précédens, on apprend par celui-ci,

1°. Qu'il régnoit sur le crâne de *l'anoplotherium* une crête sagittale élevée et tranchante.

2°. Que les faces latérales du crâne se relevoient en bosse assez convexe.

3°. Que la face occipitale étoit petite, étroite, peu élevée, plus large dans le haut, divisée en deux par une arête verticale aiguë et creusée d'une fosse de chaque côté de cette arête.

4°. Que la fosse temporale étoit très-longue mais d'une profondeur médiocre.

5°. Que l'orbite étoit de grandeur médiocre et séparé de la fosse temporale par une apophyse postorbitaire du frontal *a* qui descendoit fort bas sans toutefois se joindre à celle du jugal.

6°. Qu'il y avoit à son bord antérieur un très-petit crochet *b* au-dessus du trou lacrymal *c* et que celui-ci étoit en dedans de l'orbite.

7°. Que l'entrée du canal sous-orbitaire *d, d'* étoit double et la supérieure d'assez voisine du trou lacrymal.

8°. Que le plancher inférieur de l'orbite ne s'étendoit pas en arrière au delà des apophyses postorbitaires.

Du reste tout ce qui subsiste dans ce morceau de la région mastoïdienne, et auriculaire, ainsi que de l'arcade, confirme ce que nous avoient appris ceux de la pl. VII. Le museau et les dents, dans tout ce qui en reste, sont aussi parfaitement conformes à ce qu'on voit dans ceux des pl. XLIV et XLV. (1)

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Distance de la crête occipitale à l'apophyse postorbitaire du frontal.	0,167
Distance entre le condyle occipital et l'apophyse postorb. de l'arcade.	0,159

Cette tête à série de dents continue est moindre que celle de l'âne, que celle du tapir des Indes et que celle du sanglier, mais elle surpasse d'un cinquième de sa longueur celle du jeune tapir d'Amérique.

ARTICLE VI.

Des dents et des portions de têtes éparses dans nos carrières à plâtre, qui annoncent diverses espèces dans chacun des deux genres.

J'AI réintégré les têtes de *palæotherium* et *d'anoplotherium* à peu près dans leur entier; je n'ai pas couru le risque de réunir des parties étrangères les unes aux autres, et d'en composer des monstres ou des êtres chimériques, parce que tous les morceaux que j'ai employés m'ont offert quelques parties communes qui les lioient ensemble. Mais cette précaution ne peut plus me servir pour les autres parties du corps. Jamais ou presque jamais celles-ci ne sont auprès des têtes. Or j'ai annoncé précédemment qu'il y avoit des têtes et des dents de plusieurs espèces; si je trouve de même, comme cela ne peut manquer, des pieds, des jambes, des bras différens, comment discernerais-je ceux qui appartiennent à mes animaux, et ceux qui ne leur appartiennent pas?

Il n'y avoit qu'une voie à suivre; tâcher de déterminer le nombre des espèces auxquelles ont appartenu les portions de têtes; recueillir et déterminer les différens pieds, et attribuer ceux-ci à leurs têtes respectives par des considérations tirées de la grandeur et des affinités zoologiques.

C'est la première moitié de ce travail qui va m'occuper dans cet article; j'y traiterai des têtes, et, comme toujours, c'est par les dents que je commencerai leur examen.

Longueur de l'orbite.	0,039
Hauteur.	0,033
Distance entre l'apophyse derrière la facette glénoïde, et la dernière molaire.	0,083

§ I. *Des espèces qui appartiennent au genre Palæotherium.*

Une partie de ces dents ressemblent parfaitement, pour la forme à celles des deux palæotheriums de grandeur moyenne que nous avons fait connoître, et n'en diffèrent que pour la grandeur; les unes sont plus grandes, les autres plus petites.

1°. *De la grande espèce.*

La première occasion de connoître les grandes me fut fournie par un morceau de la collection de M. de Drée, représenté *pl. IX, fig. 3*. C'est une portion de la mâchoire inférieure contenant la dernière et l'avant-dernière molaire, et les montrant par leur face externe. Même division en trois et en deux cylindres, mêmes figures de croissans sur la couronne, même ceinture saillante autour de la base du fust; mais grandeur à peu près double sur toutes leurs dimensions.

Les dents ordinaires à deux croissans, ont, en effet, de 0,02 à 0,022 ou 0,024 de longueur; la première de nos deux grosses dents en a 0,043; la seconde, celle à 3 croissans en a, 0,055.

Une pareille différence n'entre plus dans les limites ordinaires des variations de grandeur, du moins dans les espèces qui ne sont pas soumises à l'esclavage domestique: je conclus donc bien vite qu'il avoit existé une espèce de *palæotherium* beaucoup plus grande que l'ordinaire.

Une foule de pièces vinrent se joindre à la précédente. On en voit une, *pl. VIII, fig. 1*, qui offre aussi deux molaires inférieures, mais vues à leur face interne; elles ont la même ressemblance rigoureuse avec celles du palæotherium medium, et la même supériorité de grosseur que celles du morceau précédent.

M. Le Camus me fit voir, dans sa collection, un morceau où presque toutes les dents de la mâchoire inférieure de la grande espèce avoient laissé leurs couronnes ou leurs empreintes. J'y vis que

le grand palæotherium avoit le même nombre et les mêmes sortes de dents que l'autre.

Je trouvai, quelque temps après, une canine et trois incisives, beaucoup trop grosses pour être provenues de l'espèce commune, et que j'attribuai à celle-ci; on les a figurées *pl. VIII, fig. 2*.

M. Camper m'envoya le dessin d'un morceau qui contient toutes les molaires d'un côté de la mâchoire supérieure; une grande partie de celle de l'autre et une canine. J'y vis les mêmes traits de ressemblance avec l'espèce moyenne, que dans les dents de la mâchoire inférieure.

Je me procurai moi-même la face externe d'une pareille grande molaire supérieure (Voyez *pl. IX, fig. 8*); que j'ai donnée depuis à M. Brugmans, célèbre professeur de Leyden.

Je découvris chez M. de Drée, une empreinte d'un côté de tête de cette grande espèce, où l'on voyoit très-bien les traces des deux sortes de molaires, et leur correspondance réciproque.

Ainsi il ne manqua absolument rien pour me convaincre que ce grand animal avoit les mêmes caractères génériques que l'autre; je le plaçai donc dans le genre palæotherium, et je le nommai *palæotherium magnum*.

J'avais un germe de molaire supérieure qui, par sa grandeur, me parut devoir appartenir à cette espèce. Il est représenté *pl. XI, fig. 4*; sa face externe est bien comme dans toutes les molaires supérieures de palæotherium; mais sa couronne a ses collines et ses enfoncemens un peu autrement disposés. De l'angle rentrant antérieur du double W, part une ligne saillante transverse qui, arrivée au milieu de la largeur de la dent, se recourbe en arrière et se termine au milieu de la longueur de cette même dent. Une autre ligne saillante part de l'angle rentrant postérieur du double W, et va directement au bord interne, en donnant un crochet qui se dirige en avant dans le vallon, entre le bord externe et la seconde partie de la première crête.

Ces combinaisons furent promptement confirmées par des morceaux plus complets.

Celui de la Pl. XLI, fig. 1, offre une portion considérable des deux mâchoires évidemment de la même espèce. On y voit une incisive, la canine inférieure cassée, mais ayant laissé son empreinte; la supérieure cassée et sa pointe déplacée; les six premières molaires d'en bas entières, et cinq de celles d'en haut cassées verticalement.

Toutes ces parties sont semblables à leurs analogues dans les *Palæotheriums* de grandeur moyenne; mais deux fois plus volumineuses (1).

Celui de la pl. XXXIX, fig. 3, est une grande portion de la mâchoire inférieure; on y voit également les six premières molaires, mais par leur face interne, ainsi qu'une portion de canine et d'incisive, et leur ressemblance avec les *Palæotheriums* de grandeur moyenne, à la grandeur près, n'est pas moins complète (2).

Une portion considérable de mâchoire inférieure vue par la face externe, avec la branche montante complète est représentée, pl. XLVIII, fig. 1.

On l'a trouvée à Montmartre, avec une grande partie du squelette. Elle nous donne l'angle postérieur, le condyle, l'apophyse coronoïde, qui nous manquoient jusqu'ici.

La largeur de la branche montante, le contour arrondi de l'angle postérieur, la proportion des deux apophyses, tout ressemble aux espèces précédentes, tout confirme l'analogie des *Palæotheriums*

(1) Principales dimensions de ce morceau.

Longueur de l'espace occupé par les molaires inférieures.	<i>a</i> — <i>b</i> .	0,175
Distance de la première molaire inférieure à la canine.	<i>b</i> — <i>c</i> .	0,033
Hauteur de la mâchoire inférieure vis-à-vis la première molaire. . .	<i>b</i> — <i>d</i> .	0,078
Longueur de l'espace occupé par les molaires supérieures.	<i>e</i> — <i>f</i> .	0,145

(2) Dimensions de ce morceau.

Longueur de l'espace occupé par les Molaires.	<i>a</i> — <i>b</i> .	0,179
Distance de la première molaire à la canine.	<i>a</i> — <i>c</i> .	0,02
Hauteur de la mâchoire vis-à-vis la seconde molaire.	<i>d</i> — <i>e</i> .	0,076

avec les Tapirs et les Damans pour cette partie, et la constance des lois zoologiques (1).

Nous n'avions possédé long-temps en mâchelières supérieures que le germe représenté *pl. XI, fig. 4*; mais nous eûmes ensuite le bonheur d'obtenir la série complète des deux côtés de la mâchoire supérieure. Nous donnons seulement celle d'un côté avec la canine correspondante, *pl. XLIII, fig. 1*. Ce beau morceau nous montre : 1°. la grande ressemblance de la dernière molaire avec le germe dont nous venons de parler; ce qui confirme pleinement l'attribution que nous avons faite de ce germe à cette espèce.

2°. La pénultième nous montre bien les deux lignes saillantes transversales qui caractérisent les dents de *Palæotherium* dans un état de demi-détrition.

3°. Cette détrition, beaucoup plus avancée dans la quatrième dent, y réunit ensemble ces deux lignes à leur extrémité interne, et ne laisse qu'un trou dans le milieu de la couronne.

4°. Elle est au contraire moins avancée dans les trois premières dents, parce que ce sont les dents de remplacement qui ont succédé aux dents de lait depuis que les arrière-molaires sont sorties de la gencive.

5°. Nous apprenons ici que la première molaire supérieure est seule d'une forme différente des autres, plus comprimée, moins carrée et sans colline transversale.

6°. Si l'on compare maintenant ces dents avec les différentes molaires de *Rhinocéros* que nous avons données dans la première partie de notre ouvrage, on verra combien elles leur ressemblent, et quelle facilité il y auroit à les confondre si l'on en voyoit de

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de l'espace occupé par les six mâchelières.	<i>a — b.</i>	0,21
Distance de la dernière au bord postérieur.	<i>b — c.</i>	0,11
Hauteur de la mâchoire au condyle.	<i>d — e.</i>	0,16
Hauteur de la mâchoire à l'apophyse coronoïde.	<i>f. — g.</i>	0,185

chaque espèce séparément et hors de leur connexion avec les canines ou avec le crâne (1).

Enfin, nous avons eu, pour dernière pièce de conviction, la tête presque entière de ce grand *Palæotherium*: ce magnifique morceau, *pl. L, fig. 1*, est l'une de mes acquisitions les plus précieuses, et confirme heureusement, pour la grande espèce, toutes les circonstances d'organisation que j'avois établies ou conjecturées pour le genre où je la place.

La demi-mâchoire inférieure montre clairement ses trois incisives, la canine, l'espace vide derrière celle-ci, et les sept molaires avec leurs croissans, ainsi que la largeur de sa branche montante et le contour arrondi de son angle postérieur. Dans la supérieure on voit les empreintes de deux incisives, une canine et sept mâchelières dont plusieurs entières.

La brièveté des os du nez, la longueur des parties montantes des os maxillaires qui forment les bords des narines osseuses, s'y montrent manifestement; la position basse de l'œil confirme ce caractère particulier de physionomie que nous avons déjà aperçu dans les espèces de grandeur moyenne; on voit, de plus, que l'œil devoit être fort petit.

L'arcade zygomatique est à peu près entière.

En un mot, ici, comme dans la tête de grandeur moyenne à courts os du nez, il ne nous manque plus que l'occiput.

Cette tête étant trop grande pour entrer dans mes planches, je l'ai fait réduire d'un quart seulement, afin que le dessin conservât encore une partie de l'effet que produit la grandeur de l'original (2).

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de l'espace occupé par les molaires.	<i>a — b.</i>	0,226
Distance de la première molaire à la canine.	<i>b — d.</i>	0,038
Largeur transversale de la dernière molaire.	<i>g — h.</i>	0,036
Largeur transversale de la seconde molaire.	<i>e — f.</i>	0,026

(2) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de la mâchoire inférieure.	0,430
Espace occupé par les molaires inférieures.	0,210

Il n'y a donc pas le moindre doute que nos plâtrières, indépendamment des deux Palæotheriums de moyenne grandeur dont nous avons restitué précédemment les têtes ne recèlent les restes d'un palæotherium beaucoup plus grand ;

La longueur de sa mâchoire inférieure étant de 6,43, cette tête égalait celle des plus grands chevaux.

2°. *D'une espèce inférieure à celles de grandeur moyenne.*

La fig. 4 de la planche XLIV offre les cinq premières mâchelières d'un Palæotherium sensiblement plus petites que celles des espèces moyennes, et cependant trop grandes pour être confondues avec celles des têtes qui vont être décrites ; nous croyons donc qu'elles indiquent une espèce particulière dont le reste de la tête nous manque, mais dont nous donnerons ailleurs quelques autres parties. Nous nous bornons donc à faire connaître ici les dimensions de ce morceau. (1)

3°. *D'une espèce plus petite.*

Dès mes premières recherches, j'eus aussi des indices de têtes et de mâchoires beaucoup plus petites que les moyennes, et au bout de quelques temps ces indices furent confirmés par une tête presque entière que je représente, *pl. XLII, fig. 1.*

Ce morceau est même l'un des plus complets et des plus ca-

Distance de la première molaire inférieure à la canine.	0,027
Distance de la canine supérieure à l'orbite.	0,214
Distance de l'échancrure nasale à l'orbite.	0,080

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de l'espace occupé par les cinq mâchelières.	<i>a — b.</i>	0,075
Largeur transversale de la cinquième mâchelière.	<i>c — d.</i>	0,018
Largeur transversale de la seconde mâchelière.	<i>e — f.</i>	0,012
Longueur des quatre dernières qui correspondent aux quatre premières de la figure précédente.		0,06

ractéristiques que j'aie encore obtenus de tout le genre *PALÆOTHERIUM*, et l'on y voit aussi, et plus parfaitement réunis que dans la tête moyenne des pl. LIII et LIV, les caractères pris du nombre des dents, de leurs espèces, de leur structure, ainsi que de la forme du museau et des autres parties; caractères que j'avois été réduit à conclure pendant long-temps du rapprochement et de la combinaison de morceaux plus ou moins mutilés et trouvés isolément.

Il a fallu beaucoup de patience et des procédés très-déliés pour découvrir cette tête, comme on la voit maintenant par le côté droit.

La pierre qui la contenoit s'étoit fendue de manière à montrer le côté opposé, qui s'étoit trouvé aux trois quarts brisé et éclaté par cette rupture; les fragmens en étoient tombés, soit dans le premier moment, soit pendant plusieurs mois que la tête étoit restée dans les mains des ouvriers.

Mais quand on me l'apporta, je m'aperçus aussitôt que le côté droit étoit resté incrusté et complètement caché dans la pierre naturelle; j'espérai que si on parvenoit à l'en dégager, on le trouveroit plus complet que l'autre.

On sacrifia donc celui-ci, en le plongeant dans une masse de plâtre cuit et gâché; et quand le plâtre fût durci, on enleva, avec des ciseaux et des burins, toute la masse primitive de pierre qui renfermoit le côté droit de la tête; mais les portions de pierre naturelle sont restées, entre les parties osseuses, dans les endroits où elles ne recouvroient rien d'intéressant.

C'est une opération à peu près analogue à celle par laquelle on restaure les tableaux, ou en les portant du bois sur la toile, ou en les changeant de toile; seulement l'opération du restaurateur de tableaux est le double de la nôtre.

Le premier coup d'œil jeté sur cette tête y fait retrouver ces mâchelières semblables à celles du Rhinocéros que j'ai déjà décrites tant de fois; on les y voit, jointes à des canines et à des incisives, toutes semblables pour le nombre et pour la forme à celles du Tapir. Ainsi, la réunion de ces caractères pris de deux genres

voisins, et qui en constituent un nouveau, est mise ici dans le jour le plus complet.

En remettant, par la pensée, dans la position naturelle l'os intermaxillaire qui s'en trouve un peu éloigné, on forme de nouveau toute la partie osseuse du museau ; on voit alors quelle échancrure profonde sépare la proéminence des os du nez de tout le bord inférieur des narines, et comment cette proéminence est en quelque sorte suspendue en l'air, comme un auvent.

La jonction des os maxillaires et des os propres du nez se faisant fort au delà de la suture intermaxillaire, l'ouverture osseuse des narines se trouve entourée de six os ; les deux nasaux, les deux maxillaires et les deux intermaxillaires.

Or j'ai déjà dit, à l'occasion des espèces moyennes, que cette conformation n'existe parmi les quadrupèdes connus, que dans les seuls *Rhinocéros* et *Tapirs*.

Dans le cheval lui-même, qui a aussi l'échancrure nasale très-profonde, elle ne se porte point jusqu'aux os maxillaires, et les narines osseuses ne sont entourées que de deux paires d'os.

Néanmoins les os nasaux de notre petit *Palæotherium* sont minces comme dans les animaux ordinaires, et ne peuvent servir à porter une corne comme dans les *Rhinocéros*.

Mais l'échancrure qui est au-dessous doit avoir le même usage qu'elle a dans tous les animaux où on l'observe, celui de loger les muscles nécessaires pour mouvoir un nez cartilagineux, plus prolongé qu'à l'ordinaire.

On peut voir dans mes leçons d'anatomie comparée, que les muscles de la trompe du *Tapir* ont beaucoup d'analogie avec ceux des nasaux du *Cheval*, et que la première n'est qu'une espèce de prolongement de ceux-ci.

Notre petit *Palæotherium* ayant les os du nez plus allongés que le *Tapir*, et se rapprochant, à cet égard du cheval, comme la seconde espèce moyenne, doit avoir un nez cartilagineux intermédiaire entre ceux de ces deux animaux ; c'est-à-dire, plus long et plus mobile que celui du *Cheval*, mais plus court que celui du *Tapir*.

Il différerait, à cet égard, de la première espèce moyenne, qui,

comme nous l'avons dit en décrivant son crâne, ayant les os du nez à peu près aussi courts que ceux du *Tapir*, doit avoir aussi la trompe à peu près aussi longue que lui.

Notre tête fossile nous montre la position du trou sous-orbitaire, et la figure de l'orbite, de l'arcade zygomatique et de la branche montante de la mâchoire inférieure.

L'orbite est assez grand, ouvert du côté de la tempe; l'arcade zygomatique est courbée vers le bas; la branche montante de la mâchoire inférieure est très-large, et son angle postérieur arrondi, comme dans le *Tapir*.

Mais ce que ce morceau a de plus important sous le rapport géologique, c'est que non-seulement ses parties osseuses ont conservé une portion de leur matière animale, noircissant au feu, et donnant tous les produits des os naturels, comme le font tous les autres os fossiles de nos carrières à plâtre sans exception; mais qu'il paroît être resté quelques-unes des parties molles qui lui adhéroient dans l'état de vie.

On voit, le long de sa mâchoire inférieure, dans les intervalles où ses lames extérieures sont cassées, et jusque vers les bords des alvéoles, des filamens flexibles formant des ramifications, et dont quelques parcelles ont donné, en brûlant, une odeur animale.

Elles pénètrent jusque dans l'intérieur des os, et je ne puis douter que ce ne soient des restes de vaisseaux ou de nerfs.

Nous aurions donc jusqu'à des parties molles d'un animal détruit depuis tant de siècles (1).

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur totale de la mâchoire inférieure.	<i>a — b.</i>	0,167
Espace occupé par les molaires inférieures.	<i>c — e.</i>	0,081
Distance de la première molaire inférieure à la canine.	<i>c — d.</i>	0,012
Distance de la canine supérieure au trou sous-orbitaire.	<i>f — g.</i>	0,033
Profondeur de l'échancrure nasale	<i>g — h.</i>	0,04
Distance de l'échancrure nasale à l'orbite	<i>h — i.</i>	0,025
Diamètre de l'orbite, depuis le bord sup. de l'arcade jusqu'à l'apophyse post-orbitaire.	<i>m — o.</i>	0,26
Hauteur de la tête, depuis le bord inf. de la mâchoire jusqu'au haut du frontal.	<i>o — p.</i>	0,118

Plus récemment, j'ai eu trois morceaux qui m'ont complété cette tête de petit Palæotherium, relativement au palais et à la partie basilaire.

Le premier, *pl. LV, fig. 2*, contient une grande partie du palais vue en-dessous; on y voit en place les trois incisives du côté gauche, suivies de la canine dont elles sont séparées par une suture; à quelque distance de la canine sont les racines de deux molaires; puis une molaire à moitié et une autre au quart emportées; enfin une entière, suivie de l'alvéole d'une qui doit être la sixième. Ces molaires représentent très-bien leurs correspondantes dans les espèces moyennes. On voit un vestige du commencement de l'arcade zygomatique, vis-à-vis la sixième molaire. On distingue aussi, en avant, le contour du trou incisif qui est elliptique et assez grand, et en arrière la forme du canal des arrière-narines, qui a perdu cependant son plancher inférieur.

Les dimensions de ce morceau se rapportent fort bien à celles de la tête que nous venons de décrire, en sorte qu'il n'y a pas lieu de douter qu'il n'appartienne à la même espèce.

On peut rapporter, avec beaucoup de certitude, à la même espèce, le morceau, *pl. LI, fig. 5*, qui présente les quatre dernières mâchoires d'un côté, et trois de l'autre; car celles de ces dents qui doivent être la quatrième et la cinquième dans la mâchoire, ressemblent parfaitement à leurs correspondantes dans le morceau précédent.

Ces mâchoires se distinguent de celles des autres Palæotheriums, parce qu'elles sont plus étroites transversalement, et que l'arête saillante transverse antérieure est interrompue dans son milieu; ce qui, pendant les premiers momens de la détritition, y laisse un disque isolé, comme il y en a un dans les Anoplotheriums; mais ce disque est toujours moins rond et plus comprimé (1).

(1) Dimensions de ce morceau.

Longueur de quatre mâchoires <i>a b</i>	0,052
Longueur de la dernière.	0,015
Largeur.	0,011

La dernière molaire de ce morceau de la pl. LI, fig. 5, se trouvant parfaitement la même que celle qui adhère encore à celui de la pl. LV, fig. 3, je n'hésite point à rapporter aussi ce dernier à notre petit Palæotherium; il me devient donc bien précieux pour toute la partie basilaire, que je n'ai même vue aussi bien dans aucune autre espèce.

C'est du Tapir que cette partie se rapproche le plus. Cependant le corps de l'os sphénoïde et surtout l'os basilaire de l'occipital ont plus de longueur, et ce dernier plus de largeur; la facette glénoïde est plus étroite, l'apophyse, placée derrière elle, est plus grosse et moins saillante, et en forme de masse irrégulièrement tronquée. Un caractère très-particulier à cette espèce, qui ne se retrouve pas à beaucoup près au même degré dans le Palæotherium de moyenne grandeur, c'est d'avoir l'apophyse mastoïde profondément fourchue comme on la voit en la pl. LV, fig. 5.

L'os de la caisse paroît être tombé facilement dans cet animal, comme dans le Tapir, car il a disparu des deux côtés dans ce morceau; mais le rocher y est plus grand, plus arrondi, et remplit mieux l'échancrure du basilaire et du sphénoïde qui est destiné à le recevoir, en sorte que le trou déchiré est moindre.

La face occipitale de ce crâne paroît avoir été moins élevée à proportion que dans le Tapir.

Cette tête, à en juger par la proportion de sa mâchoire inférieure, étoit de la taille de celle du Chevreuil, et un peu moindre que celle d'un Mouton ordinaire.

4°. *D'une espèce encore plus petite, et un peu différente quant aux dents.*

Je l'ai confondue pendant quelque temps avec la précédente, et ce n'est qu'une comparaison plus exacte et faite sur des morceaux plus complets qui a pu me la faire distinguer. On en voit une portion de mâchoire inférieure contenant six molaires, dont la der-

nière a les trois croissans, *pl. XI fig. 1* (1), et peut-être faut-il lui rapporter aussi le morceau de la collection de M. de Drée, *pl. IX, fig. 2*, où la sixième molaire n'a pas encore percé la gencive, (2) et où la troisième est tombée. Les cinq dernières molaires fort usées se voient avec une partie de la branche montante, dans le morceau de la *pl. XLIV*, fig 2 et 3, qui étoit dans la collection de feu Lamétherie; mais les deux pièces les plus caractéristiques, sont celles de la *pl. XL*, fig. 2 et 3, et de la *pl. LV*, fig. 7.

Non-seulement cette mâchoire est sensiblement plus petite (d'environ un cinquième) que celle de l'article précédent; le contour postérieur de sa branche montante n'est pas le même. Une courbe rentrante au-dessous du condyle rend la courbe convexe au-dessus de l'angle postérieur plus marquée, et plus semblable à ce qui a lieu dans l'*Anoplotherium*.

Les molaires se rapprochent aussi un peu de celles de l'*Anoplotherium*, en ce que le collet y est peu marqué, et que les deux premières ne sont pas en double croissant; la première est même en simple pointe, et la seconde n'a qu'un tranchant un peu serpentant.

Une autre différence, c'est que je ne trouve que six dents à ces échantillons, en sorte que s'il y en a une septième, comme le grand espace compris entre la plus antérieure et la canine peut le faire croire, elle doit tomber de bonne heure.

On voit déjà une empreinte d'une partie de la canine, *pl. XL, fig. 2*, et 3 en *e*; mais cette canine se montre elle-même, avec une incisive assez grande, *pl. LV, fig. 7*. Il n'est donc pas douteux que cette espèce ne soit du genre *Palæotherium*, malgré les légers rapports qu'elle a avec l'autre genre. (3).

-
- (1) Elles occupent une longueur de. 0,069
 (2) L'espace qu'elles occupent y est long de. 0,061

(3) *Dimension de la mâchoire de la pl. XL, fig. 2.*

Longueur de l'espace occupé par les molaires.	<i>a — b.</i>	0,06
Distance de la première molaire à l'empreinte de la canine.	<i>d — e.</i>	0,01
Distance de la dernière molaire au bord postérieur.	<i>b — c.</i>	0,052

§ II. Des espèces qui appartiennent au genre ANOPLOTHERIUM, ou qui en sont voisines.

1°. D'une espèce un peu plus petite que la commune.

On voit deux portions de mâchoires, *pl. XLIV, fig. 5*, et *pl. XLVII, fig. 13*, qui sont évidemment d'Anoplotherium, puisque la grande molaire de l'une et de l'autre a son petit cône isolé à l'angle antérieur interne, et surtout à cause de la forme oblongue de deux molaires antérieures dans le premier morceau; cependant ces dents sont de près d'un quart moindre que leurs analogues dans les Anoplotheriums les plus communs; ce qui joint à quelques autres indices pris de la grandeur et de la forme des os des pieds, m'a fait établir, quoiqu'en hésitant un peu, cette espèce d'ailleurs très-voisine de l'Anoplotherium ordinaire (1).

J'ai été confirmé dans cette opinion par une comparaison plus exacte de la jeune mâchoire, *pl. VIII, fig. 5*, avec ses analogues, *pl. XII, fig. 1*, et *pl. XLVI, fig. 4*. Non-seulement elle a sa troisième molaire de lait *c*, plus petite de plus d'un tiers, que les deux autres; mais elle offre encore cette différence dans ses arrière-molaires, que les deux pointes internes du croissant antérieur y sont très-rapprochées et ne forment à bien dire qu'une seule pointe échancrée, tandis que dans les molaires inférieures ordinaires, comme *pl. XII, fig. 1, γβ* ou *pl. XLVI, fig. 4. d*, ces deux pointes

Largeur de la branche au-dessous du condyle.	<i>b' — c'</i> .	0,03
Hauteur de la mâchoire vis-à-vis la dernière molaire.	<i>b — f</i> .	0,026
Hauteur de la mâchoire depuis le bord inférieur jusqu'au condyle.	<i>g — h</i> .	0,06
Hauteur de la mâchoire depuis le bord inf. jusqu'à l'apophyse coronôide	<i>g — i</i> .	0,074
Largeur transversale du condyle.	<i>k — h</i> .	0,013

(1) Dimensions de ce morceau.

Largeur <i>ab</i> , <i>pl. XLVII, fig. 13</i>	0,015
Largeur <i>bc</i>	0,013
Longueur <i>ab</i> , <i>pl. XLIV, fig. 5</i>	0,02
Largeur <i>bc</i>	0,015

sont profondément séparées l'une de l'autre. Ce caractère forme un passage aux espèces suivantes.

2°. *D'une espèce sensiblement plus petite, à mâchoires allongées, à molaires antérieures tranchantes.*

Nous en avons presque le corps entier, et néanmoins nous n'en décrivons ici que la tête et les dents, dont nous avons eu dès l'origine quelques échantillons, mais que nous avons fini par trouver complètes avec presque tout le membre antérieur et une grande partie du tronc. Quant au membre postérieur, nous l'avons eu avant même de connoître aucune partie de la tête.

On peut voir le superbe morceau qui contient la tête et l'extrémité de devant, *pl. LII*; il est partagé entre deux pierres, dont nous donnons celle qui a conservé le plus de parties, *fig. 1*.

a, b est la tête renversée; *c, d, e*, trois vertèbres du cou; *f*, une partie de l'omoplate d'un côté; *gh*, l'humérus; *ik*, le cubitus; *lm*, le radius, rompus l'un et l'autre en avant; *g'h', i'k', l'm'*, les mêmes os de l'autre côté conservés sur toute leur longueur; *no*, le carpe et le commencement du métacarpe : ces deux dernières parties sont représentées à part, par-devant, *fig. 3*, et du côté externe, *fig. 4*. La *fig. 2* est la portion de tête restée à la pierre opposée, et où l'on voit un plus grand nombre de dents.

Les dents sont en même nombre qu'à l'*Anoplotherium commune*, c'est-à-dire 44 en tout.

Les trois arrière-molaires supérieures (1, 2 et 3) ressemblent beaucoup à celles de l'*Anoplotherium* le plus commun, et ont aussi une petite colline particulière à l'angle interne antérieur; mais elle est moins profondément séparée, et doit se confondre plus tôt par la trituration.

La quatrième molaire de remplacement (*ibid. 4*), qui précède immédiatement la première des arrière-molaires, ressemble encore beaucoup, par ses deux collines longitudinales, à son analogue dans l'*Anoplotherium le plus commun*.

Mais les trois premières molaires de remplacement (*ibid. 5, 6 et 7*)

ont ici une forme toute particulière, extrêmement allongée et comprimée; leurs saillies, du côté interne, étant presque réduites à rien, ce sont de vraies dents tranchantes, à bord festonné, et il est très-probable que l'animal en tiroit quelque parti pour manger de la chair.

Les molaires inférieures présentent les mêmes analogies et les mêmes différences avec celles de l'*Anoplotherium ordinaire*; la dernière, dont on voit l'empreinte, fig. 2 en 8, est de même à trois croissans; et les trois qui les précèdent (*ibid.* 9, 10 et 11), à deux chacune; mais au lieu d'avoir trois pointes à la face interne comme l'*Anoplotherium le plus commun*, elles n'en ont que deux, qui répondent vis-à-vis de chacun des croissans de la face externe; ces pointes, lors de leur première détritition, présentent aussi chacune une figure de croissant, en sorte que ces dents en offrent quatre, disposées par paires; ce qui les rapproche beaucoup de leurs analogues dans les ruminans. Les trois molaires antérieures, qui sont bien conservées (*fig.* 2 en 12, 13 et 14), sont aussi allongées, comprimées et tranchantes que celles qui leur correspondent à la mâchoire supérieure.

Les analogues des canines supérieures (*ibid.* 15) sont peu considérables, tranchantes et taillées en triangle oblique, aussi-bien que les incisives externes (*fig.* 1 en 2 et 16).

Les canines d'en bas, à juger par ce qui reste d'une (*fig.* 2, 17), et les incisives externes de la même mâchoire (*ibid.* 18, 18), ont la même forme et la même grandeur.

Les quatre incisives mitoyennes d'en bas (*ibid.* 19, 19, 20, 20), sont coupées carrément presque comme celle de l'homme.

Les deux mitoyennes supérieures (*fig.* 1 en 21, 21), sont très-élargies à leurs bords et tranchantes; enfin, une empreinte de l'incisive placée à côté de la mitoyenne supérieure (*fig.* 1 en 22), annonce qu'elle étoit un peu pointue.

Ce morceau nous apprend que la forme générale de la tête dans cette espèce étoit allongée et pointue, encore plus qu'à l'*Anoplotherium ordinaire*, et qu'il ressembloit en cela à un Lévrier ou à une Gazelle; l'angle postérieur de sa mâchoire inférieure étoit arrondi, mais non pas ventru et saillant en arrière; la branche montante étoit

plus étroite à proportion de sa hauteur, et plus oblique, ce qui la rapprochoit des formes des ruminans.

On voit en *p* quelques restes du rocher et en *q* l'ouverture du trou occipital; du reste il seroit assez difficile de distinguer la forme particulière d'aucun os (1).

Cette tête étoit à peu de chose près de la grandeur de celle de d'une Gazelle corinne et ne devoit pas s'en éloigner beaucoup par sa forme pointue; elle est un peu supérieure à une tête de Renard.

Nous verrons dans la suite que toutes les proportions de cet animal ont la finesse et le grêle qui auroient été annoncées par sa tête quand même elle se fût trouvée isolée.

Elle diffère assez des deux premiers *Anoplotheriums* par ses molaires, les antérieures toutes tranchantes, les postérieures d'en bas à croissans redoublés et parallèles, pour former un sous-genre dans ce genre, et suivant un usage que j'ai introduit dans mes écrits zoologiques et dont je reconnois chaque jour d'avantage l'utilité; j'imposerai à ce sous-genre un nom particulier, *Xiphodon*, que je tire de la forme tranchante d'une partie de ses dents, de *ξίφος* et d'*ὄδους*.

3°. D'une espèce plus petite que la précédente.

Cette espèce ressemble aux *Anoplotheriums* par le nombre des dents et l'absence des canines saillantes. La forme de sa mâchoire se rapproche même de l'*Anoplotherium* le plus commun, plus que de l'espèce que nous venons de décrire; mais elle ressemble à cette dernière par la position des pointes à la couronne de ses molaires, bien que ces pointes y soient plus grosses et moins comprimées.

J'en ai un côté presque entier de mâchoire inférieure, représenté, de grandeur naturelle, *pl. IX, fig. 1*. On y voit bien la forme de la mâchoire dont la branche montante est un peu plus étroite à sa partie supérieure, et surtout à son apophyse coronoïde,

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur de la tête *a — b* 0,17
 Longueur de l'espace occupé par les onze dents de chaque côté. 0,1

que dans l'espèce ordinaire. Le bord antérieur de cette apophyse y fuit aussi plus rapidement en arrière; mais l'angle postérieur y est assez ventru. Les trois dernières molaires y sont bien conservées, et ressemblent à leurs analogues dans l'espèce commune par leur face externe, seulement les lobes, dont cette face se compose, se terminent plutôt en pointes mousses qu'en croissans. De plus, il y a au côté interne, comme dans l'espèce que nous venons de décrire, une pointe mousse vis-à-vis de chacun des croissans ou plutôt des pointes du côté externe; la première détritition y produit donc des paires de disques arrondis; mais qui se confondent promptement à cause de la brièveté des pointes et de la grosseur de leurs bases. En avant de ces trois molaires il y a la place de deux, mais elles n'y ont laissé que leurs alvéoles. En avant encore vient une dent tranchante à deux racines, à trois pointes, dont celle du milieu beaucoup plus grande, puis deux dents obliquement aiguës, à une seule racine; la place vide d'une ou même de deux dents paires, et une dernière dent ou incisive antérieure qui est tronquée dans ce morceau-ci.

On voit évidemment que toute cette partie antérieure de la série des dents est extrêmement semblable à la même partie de l'*Anoplotherium* (1).

Un autre morceau, représenté *pl. XII, fig. 4*, contient les six dernières molaires bien entières; on y voit par conséquent les deux qui manquaient au précédent. Elles sont, ainsi que celle qui la précède, à tranchant simple et à trois pointes (2).

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur totale.	0,09
Longueur de l'espace occupé par les dents.	0,061
Hauteur à l'apophyse coronoïde.	0,046
Hauteur au condyle.	0,03
Largeur de la branche montante derrière les molaires.	0,027

(2) *Dimension de ce morceau.*

Longueur de l'espace occupé par les six molaires en place.	0,048
Longueur du bord antérieur de l'apophyse coronoïde.	0,035

Mais dans le jeune âge dont j'ai eu deux morceaux, ces trois molaires, qui sont des molaires de lait, sont un peu différentes. Les deux premières ont seulement des pointes plus tranchantes et plus distinctes; mais la troisième a trois pointes doubles. C'est ce qui s'observe dans la fig. 8, de la pl. LV.

La même chose se voit dans un morceau de la même espèce de la collection de mon savant ami M. Alexandre Brongniart, *pl. VIII, fig. 4*.

Un morceau de l'adulte est représenté, *pl. VIII, fig. 3*. Il contient trois molaires en partie mutilées, et ne m'a rien appris. Ses proportions sont un peu plus grandes que celle des deux autres.

J'en ai eu encore quelques-uns qui n'ont fait que confirmer les résultats des précédents.

Quant à la mâchoire supérieure, je n'en ai obtenu qu'un bien petit fragment, *pl. LVI, fig. 7*, contenant une molaire antérieure et une partie de celle qui la suit.

La première n'avoit que trois pointes, une en avant, deux en arrière; la seconde en avoit quatre comme celles d'en bas.

Cette tête, à en juger par sa mâchoire inférieure, devoit être d'environ un quart plus grande que celle d'un Lièvre, et à peu près de la taille de celle d'un Raton.

Elle formera aussi pour moi le type d'un sous-genre que je nommerai *Dichobune*, à cause de ces pointes ou collines disposées par paires sur ses quatre dernières molaires, de δίχα et de βουνός.

4°. *D'une espèce très-petite, dont les molaires inférieures ont de doubles paires de pointes aiguës, et qui semble conduire aux ruminans.*

Je possède deux fragmens de mâchoire inférieure, d'une espèce plus petite encore; l'un d'eux, *pl. VIII, fig. 6*, n'est mutilé que par devant: il contient les quatre dernières molaires. La position et le nombre des pointes y sont les mêmes que dans l'espèce précédente; mais ces pointes sont plus aiguës et comprimées latéralement, ce qui tend encore davantage à les rapprocher des molaires des ruminans.

La dernière a cinq pointes, dont la postérieure impaire; la pénultième et l'antépénultième en ont chacune quatre.

Celle qui les précède en a trois paires, dont l'antérieure est usée; mais c'est une dent de lait, qui a déjà sous elle sa dent de remplacement.

Celle-ci sera tranchante et allongée comme à l'*anoplotherium* gracile.

Le second fragment, *pl. VIII, fig. 7*, ne contient que les deux dernières molaires et une partie de l'antépénultième; mais elles sont entièrement semblables aux précédentes.

La configuration de la branche montante de cette mâchoire est toute différente de la précédente: beaucoup plus carrée, parce que l'apophyse coronoïde monte plus verticalement, et que le bord postérieur est moins ventru, ce qui achève de constater la distinction de l'espèce. La grandeur est d'ailleurs moitié moindre.

Ni l'un ni l'autre de ces morceaux ne me fournit les dents antérieures; mais j'en ai un troisième qui me paraît de la même espèce, et qui, si cette conjecture est fondée, donnerait un résultat bien curieux. On le voit, *pl. LVI, fig. 8*.

C'est un fragment très-incomplet, un bord alvéolaire de mâchoire inférieure.

Les six molaires y sont; seulement la dernière est mutilée, et n'a conservé que deux de ses pointes: elles surpassent à peine pour la grandeur celles des morceaux précédens.

La troisième molaire est encore une molaire de lait, à trois paires de pointes, mais très-usées, comme à mon premier morceau. En avant d'elle sont deux molaires de remplacement tranchantes et un peu festonnées. En avant de la première est un long espace vide, où il tiendrait au moins quatre dents pareilles à ces deux-là, mais où je ne puis apercevoir d'alvéoles. Enfin tout à l'extrémité antérieure sont quatre incisives d'un côté, petites, tranchantes; la plus interne qui doit être la mitoyenne plus large que les autres; en un mot, des incisives entièrement semblables à celle des ruminans.

Or cette dentition, cette forme de branche montante, cette grandeur même, ressemblent prodigieusement à ce qu'on observe dans les jeunes Chevrotains.

On sait que les Chevrotains diffèrent assez des autres ruminans par la structure de leurs pieds et par leurs longues canines supérieures.

5°. *D'une autre espèce également très-petite, semblable à la précédente par ses molaires, mais dont la branche montante est très-différente.*

On a la figure d'une mâchoire inférieure, *pl. XLII, fig. 5*; il n'y a que deux dents, savoir la première arrière-molaire et la dernière molaire de lait. Celle-ci est cassée et ses parties séparées par la violence que cette mâchoire paroît avoir éprouvée. En avant d'elle sont deux alvéoles, et plus avant encore un bord tranchant sans alvéole, qui, sans doute étoit vide. En enlevant un peu de l'os j'ai découvert dans l'alvéole le germe de la dernière arrière-molaire, et je pense que celui de la pénultième y est encore caché. Les dents de cette espèce dans tout ce qu'on en voit sont donc à peu près les mêmes que dans la précédente.

Mais la branche montante, est loin d'être aussi semblable; son bord antérieur est beaucoup plus oblique; l'apophyse coronoïde bien plus longue et plus étroite surpasse bien davantage la condyloïde; le bord postérieur est plus ventru, parce que toute la partie supérieure est plus rétrécie. Cette mâchoire ressemble un peu en très-petit à celle d'un Cerf par l'obliquité de son apophyse coronoïde, et à celle d'un Lama par le ventre ou la saillie de son bord postérieur (1).

(1) *Dimensions de ce morceau.*

Longueur totale jusqu'au bout cassé.	0,056
Longueur du bord antérieur de l'apophyse coronoïde.	0,026
Hauteur à cette apophyse.	0,031
Hauteur au condyle.	0,02

ARTICLE VII.

Résumé des deux articles précédens ; imposition de noms aux espèces ainsi déterminées d'après leurs têtes.

IL est donc certain , d'après le seul examen des parties de la tête, que le genre des *Palæotheriums* a laissé dans nos plâtrières les débris de six espèces ; et le genre *Anoplotherium* les débris de deux , et peut-être aussi de six en y comprenant celles qui sont de nature à y former des sous-genres.

I. *Les espèces de Palæotherium , déterminées par les têtes , sont :*

1°. Celle de grandeur moyenne , à os du nez courts , à cylindres des molaires inférieures un peu plus ventrus , à canines plus grosses, dont on voit :

Un profil de jeune individu , *pl. IV, fig. 1.*

Une portion de profil de l'adulte , *pl. V, fig. 1 et 2, et pl. LI, fig. 2.*

Un maxillaire supérieur , *pl. III. fig. 1.*

La tête en dessus , et le cerveau , *pl. LV, fig. 1.*

Une coupe horizontale , *pl. XLIII, fig. 2.*

Une partie du palais et de la base du crâne , *pl. LVI, fig. 1.*

Et une mâchoire inférieure presque entière , *pl. XL, fig. 1.*

Je la nomme *Palæotherium medium.*

Sa tête surpasse un peu celle du suivant.

2°. Celle de grandeur moyenne à longs os du nez , dont on voit :

La tête presque entière , *pl. LIII, et LIV.*

La mâchoire inférieure , *pl. LIII et pl. XXXIX, fig. 1.*

La partie maxillaire et basilaire en dessous , *pl. XLVIII, fig. 2.*

Et la coupe du crâne , *pl. LI, fig. 15 ;* évitant de citer les figures de parties moins importantes.

Je lui donnerai le nom de *Palæotherium crassum*, par des raisons prises de la forme de ses pieds, et que j'expliquerai dans la suite.

La tête est un peu plus grande que celle du Pecari, et du Cochon de Siam.

3°. Celle d'une grandeur très-supérieure à la moyenne, dont on voit :

Le profil presque entier, *pl. L, fig. 1.*

La série des dents supérieures, *pl. XLIII, fig. 1.*

Une partie des deux mâchoires, *pl. XLI, fig. 1.*

La mâchoire inférieure, *pl. XXXIX, fig. 3, et pl. XLVIII, fig. 1.*

Je la nomme *Palæotherium magnum*.

Sa tête égale celle des plus grands chevaux.

4°. Une espèce un peu plus petite que celles de grandeur moyenne, et dont nous n'avons que quelques dents, *pl. XLIV, fig. 4*, mais dont j'ai retrouvé d'autres parties qui me l'ont fait nommer *Palæotherium latum*.

5°. Une espèce de plus d'un tiers plus petite que celle de grandeur moyenne, et dont on voit :

Le profil presque entier, *pl. XLII, fig. 1.*

Plusieurs molaires supérieures des deux côtés, *pl. LI, fig. 5.*

La région basilaire et occipitale, *pl. LV, fig. 3 et 5.*

Je la nomme *Palæotherium curtum*.

Sa tête est à peu près de la grandeur de celle du Chevreuil.

6°. Une espèce encore plus petite, à peu près sous-double de celles de grandeur moyenne, et dont les molaires antérieures de la mâchoire d'en bas ne sont pas en double croissant.

On en voit diverses parties de la mâchoire inférieure :

Pl. IX, fig. 2 ; pl. XI, fig. 1 ; pl. XL, fig. 2 et 3 ; pl. XLIV, fig. 2 et 3 ; et pl. LV, fig. 7.

Je la nomme *Palæotherium minus*.

II. *Les espèces d'Anoplotherium, sont :*

A. *Dans les Anoplotherium, proprement dits,*

1°. Celle de grandeur moyenne qui a fourni le plus grand nombre des os épars dans nos plâtrières, et dont on voit :

Le profil presque entier, *pl. XLIV, fig. 1, et pl. XLV.*

La partie supérieure de la tête, *pl. LVII, fig. 1 et 2.*

La coupe horizontale, *pl. XLVI, fig. 1.*

La mâchoire inférieure de l'adulte, *pl. II, fig. 2.*

Celle du jeune, *pl. VIII, fig. 5; pl. XII, fig. 1, et XLVI fig. 4.*

Les dents complètes des deux mâchoires, *pl. XLVII, fig. 1.*

Celles de la mâchoire sup. par leur couronne, *pl. XLVI, fig. 2.*

Une partie du museau en dessous, *pl. XI, fig. 3, et pl. LV, fig. 4.*

La région de l'oreille, etc. *pl. VII, fig. 1 et 2.*

Et le cerveau, *Ib., fig. 3.*

Je la nomme *Anoplotherium commune.*

Sa tête est un peu moindre que celle de l'Ane.

2°. Une de grandeur un peu inférieure à la précédente, dont on n'a que quelques dents, *pl. XLIV, fig. 5, pl. XLVII, fig. 13, et peut-être pl. XI, fig. 2.*

Je la nomme *Anoplotherium secundarium.*

B. *Dans le sous-genre des Xiphodon.*

3°. Une à museau aigu, à molaires antérieures, longues et tranchantes, dont on voit :

La tête et une grande partie du squelette, *pl. LII.*

La mâchoire inférieure, *pl. LV, fig. 8.*

Je l'avais nommée autrefois *Anoplotherium medium*; mais au-

jourd'hui que j'ai ensemble assez d'os pour m'indiquer les proportions de l'animal, je crois devoir lui donner le nom plus significatif d'*Anoplotherium gracile*.

Sa tête était à peu près de la grandeur et de la forme d'une petite gazelle telle que la *Corinne*.

Bien que cette espèce s'éloigne déjà par une partie des formes de ses dents, de l'*Anoplotherium* le plus commun, nous sommes certains par ses pieds, que nous avons encore trouvés attachés au squelette, qu'elle a la même composition de métacarpe et de métatarses, et par conséquent qu'elle n'en diffère pas beaucoup sous le rapport générique.

Mais à ces têtes qui sont à n'en pas douter du genre *Anoplotherium*, il en faut joindre trois sur lesquelles on n'a pas la même certitude.

C. Dans le genre ou le sous-genre des *Dichobunes*.

4°. La première s'en éloigne encore assez peu; elle est plus petite que la précédente, sa mâchoire est plus large, ses molaires moins comprimées, moins allongées dans le sens horizontal, les tubercules doubles des postérieurs sont plus mousses :

On en voit les dents et la mâchoire inférieure, *pl. VIII, fig. 3* et *4. pl. IX, fig. 1*, et *pl. XII, fig. 4*.

Sa tête plus petite que celle d'un renard, plus grande que celle d'un lièvre, égale à peu près celle d'un raton.

Je la nomme provisoirement *Anoplotherium leporinum*.

Les deux espèces suivantes sont encore plus douteuses, car il ne serait pas impossible qu'elles appartenissent à de petits ruminans, et toutefois jusqu'à ce qu'on en ait la preuve rigoureuse, on peut les laisser dans les *Anoplotheriums*, au moins pour la nomenclature.

L'une d'elles: 5°. encore plus petite que la précédente, à pointes des molaires plus aiguës, a ses dents et sa mâchoire inférieure représentées, *pl. VIII, fig. 6*, et *7*; et probablement aussi *pl. LVI, fig. 8*.

Sa tête doit être un peu moindre que celle d'un chevrotain et que celle d'un hérisson.

Je la nommerai *Anoplotherium murinum*.

L'autre 6°, de la taille de la précédente, mais à branche montante de la mâchoire inférieure moins large, et montant plus obliquement.

Cette mâchoire se voit, pl. XLII, fig. 5.

Je la nommerai *Anoplotherium obliquum*.

DEUXIÈME SECTION.

RESTITUTION DES PIEDS DE DERRIÈRE.

ARTICLE PREMIER.

Indication de deux genres , d'après les pieds de derrière dont les os sont les plus communs dans ces carrières.

APRÈS avoir déterminé d'après les dents, la classe, l'ordre, la famille, les genres et les espèces de nos animaux, après avoir rétabli la forme et la composition de leurs têtes, il était naturel de songer à leurs extrémités; pour cet effet il falloit en rassembler les os, les rapprocher, juger de la composition générale des pieds dont ces os faisaient partie, restituer ainsi ces pieds dans leur entier, et les rapporter ensuite chacun à la tête à laquelle il correspondoit, en s'aidant à la fois de l'analogie et des morceaux où le hasard auroit encore laissé réunies des pièces appartenantes au même individu.

Pour commencer cette grande opération, je m'attachai d'abord aux pieds de derrière, dont les os ont en général des formes plus prononcées, plus caractéristiques, et surtout plus faciles à saisir; et je m'aperçus promptement que parmi ceux de ces os, qui sont le plus répandus dans nos plâtrières, il y en a aussi de deux formes principales qui indiquent deux genres, comme les deux séries de dents.

Les astragales à eux seuls me l'auroient annoncé; les uns ont la face tarsienne en forme de poulie divisée en deux gorges par une arête saillante, comme dans les Cochons et les Hippopotames, en un mot les pachydermes à doigts pairs, et comme dans les ruminans; les autres ont cette face tarsienne presque plane, avec une facette cuboïdienne étroite, comme dans les Tapirs, les Rhinocéros et les Chevaux, en un mot les pachydermes à doigts impairs; et lorsque j'eus

rapproché ces astragales de leurs scaphoïdes, de leurs calcanéums et des autres os qui devoient s'y attacher, il ne me fut pas difficile de voir que les premiers portoient en effet deux doigts développés, tandis que les autres en portoient trois. C'est d'après cette première distinction que je dirigeai toutes mes recherches sur ce sujet; mais je m'aperçus bientôt que les pieds à deux grands doigts, se subdivisoient eux-mêmes en deux formes secondaires, les uns ayant les doigts latéraux réduits, ou à de légers vestiges, ou tout-à-fait à rien, tandis que les autres avoient les doigts assez développés pour qu'il en parût quelque chose au dehors.

On retrouve donc dans les pieds deux genres principaux, et l'un de ces genres s'y subdivisoit en deux sous-genres très-marqués, absolument comme dans les têtes; ce qui pouvoit déjà suggérer sur la correspondance des têtes avec les pieds, des conjectures qui ne cessèrent d'obtenir par la suite de plus grandes confirmations comme on le verra bientôt.

ARTICLE II.

Restitution d'un pied de derrière à trois doigts (1).

Je fus extrêmement favorisé par le hasard par rapport à cette sorte de pieds, car j'en trouvai d'abord les parties caractéristiques renfermées dans une pierre et dans leur liaison naturelle.

Ces parties sont représentées ensemble, *pl. XVI, fig. 1*, et 2. L'astragale et le calcanéum, vus par leur face tarsienne, *fig. 3*, et quelques-unes des pièces séparées, *fig. 6, 7, 8*.

Le calcanéum *A*, *pl. XVI, fig. 1, 2* et 6, ressemble singulièrement à celui du Tapir. Il a de même trois facettes astragaliennes; une supérieure *a*, ovale, transverse, se contournant un peu sur le dos de l'os, en *b*; une interne *c*, placée sur une avance latérale

(1) Nous verrons par la suite que ce pied se rapporte probablement à la tête du *Palæotherium* de grandeur moyenne à nez court, ou au *Palæotherium medium*.

du bord interne, et plus oblongue que celle du Tapir; une inférieure *d*, concave dans son milieu, et touchant par son bord inférieur la facette cuboïdienne *e*.

Dans le Rhinocéros, la facette *d* s'uniroit à la facette *c*. Dans le Cheval, il y auroit au bord externe *f* une quatrième facette. Dans le Cochon et les ruminans, il y auroit à ce bord la facette pour l'os tibial surnuméraire. Ainsi nul doute sur la véritable affinité de ce calcanéum. Il est de près d'un tiers plus petit que celui du jeune Tapir d'Amérique.

Sa facette cuboïdienne *e*, *fig. 6*, est oblongue et plus large à proportion que dans le Tapir.

J'ai eu, *pl. XLIII, fig. 3*, un calcanéum, absolument de même espèce, mais mieux conservé; il n'est que d'un cinquième plus petit que celui de notre jeune Tapir, auquel il ressemble d'ailleurs singulièrement par les proportions et les courbures.

L'astragale *B, fig. 1, 2, 3*, de notre *pl. XVI*, outre ses facettes calcariennes, en a une scaphoïdienne *g, fig. 3*, grande, rhomboïdale, peu convexe d'avant en arrière, peu concave de droite à gauche, et une cuboïdienne *h*, étroite, un peu convexe en avant, avec un petit creux en arrière *i*. Ces choses sont tout-à-fait pareilles dans le Tapir et le Rhinocéros. La facette cuboïdienne du Cheval est beaucoup plus petite; celle du Cochon et des ruminans est beaucoup plus grande, et vraiment en portion de poule. Cet os était aussi un peu mutilé d'un côté dans ce morceau, mais je l'ai eu ensuite bien entier, *pl. XL, fig. 4, à 8*, et tous les rapports que j'y avois aperçus ont été confirmés. Son col est plus oblique sur sa partie tibiale; il a au bas de sa face interne, un tubercule plus saillant; il est plus étroit à proportion que celui du Tapir; sa facette calcarienne supérieure est plus concave; celle du bord interne plus longue et plus étroite, etc.

Sa longueur est à celle de l'astragale du Tapir, comme 6 à 7, sa largeur comme 5 à 7.

Le cuboïde *C, fig. 1 et 8*, appuie sur l'astragale par une facette, sur le calcanéum par une autre; il en a à sa face interne deux pour le frottement latéral contre le scaphoïde, et un peu plus bas, deux pour

celui qu'il exerce aussi latéralement, sur le grand cunéiforme. Enfin une facette métatarsienne.

Le scaphoïde *D*, *fig.* 1, 2 et 7, s'applique exactement à la facette de l'astragale qui le concerne. Il a à sa face opposée trois facettes, une grande en croissant, *a*, *fig.* 7; une moyenne *b*, et une petite *c*, l'une et l'autre ovale.

La grande et la moyenne portent chacune un cunéiforme, *E* et *F*, *fig.* 1 et 2, et ceux-ci portent des os métatarsiens.

La petite porte un os surnuméraire *G*, *fig.* 2, plus long que les cunéiformes, mais qui n'a point de facette à son extrémité, et qui par conséquent ne portoit aucun os du métatarse : il représentoit le pouce. Le Tapir a des facettes en même nombre et pour porter des os de même nature, mais celle qui porte le grand cunéiforme n'est pas échancrée en croissant.

Le cuboïde devoit aussi porter un os du métatarse ; il a une facette pour cela, *d*, *fig.* 1 et 8, et le grand os du métatarse en a une *e*, *fig.* 1, pour frotter contre celui que ce cuboïde portoit. Mais cet os ne s'est pas trouvé dans la pierre d'où j'ai tiré ce pied.

Je ne doute cependant nullement qu'il n'ait existé, parce que dans la série des pieds des animaux connus, on ne voit jamais le cuboïde perdre tous ses métatarsiens, tant que le scaphoïde en garde deux, et à plus forte raison lorsqu'il en porte deux entiers et un imparfait comme cela a lieu ici.

Il suffit de voir, *fig.* 8, les trois facettes que le tarse présente au métatarse, pour juger que les deux os latéraux devoient être beaucoup plus petits que l'intermédiaire, et conclure qu'il devoit y avoir la même différence dans les doigts.

L'os moyen du métatarse étoit dans ce morceau de toute sa longueur, mais un peu usé dans le bas ; c'est pourquoi je ne l'ai pas dessiné en entier, mais je l'ai eu parfaitement entier dans deux autres pièces, et on le voit ainsi, *pl. XVI, fig.* 4 et 5.

Sa tête supérieure, *fig.* 4, répond par sa figure au cunéiforme auquel elle s'attache ; l'inférieure est en poulie, lisse en avant, divisée en dessous en deux gorges par une arête saillante. Le corps, un peu

en prisme triangulaire dans le haut , est un peu aplati dans le bas , d'avant en arrière.

Cet os, autant et plus long que son analogue dans le Tapir, est d'un tiers plus étroit , et la différence de proportion est encore plus sensible pour les os latéraux.

Je n'avois dans ce morceau que la partie supérieure du métatarsien interne. Il étoit un peu moins large et beaucoup plus mince que celui du milieu. Dans un autre morceau , je l'ai eu descendant jusqu'au quart inférieur de l'os mitoyen , et cassé à cet endroit , en sorte que je ne doute pas qu'il ne fût presque aussi long que lui.

Il n'est pas difficile même en ne considérant que ce pied isolé , de prouver que l'animal auquel il a appartenu , n'est pas connu des naturalistes. Les quadrupèdes décrits jusqu'à ce jour comme n'ayant que trois doigts aux pieds de derrière sont : les Rhinocéros , les Tapirs , le Cabiai , l'Agouti , l'Acouchi , le Cochon d'Inde , l'Unau et l'Aï dont les squelettes sont bien connus , et deux dont je n'ai pas le squelette ; savoir , le Tapeti , et le Quouiya de d'Azzara ; mais comme ces deux derniers appartiennent l'un et l'autre au genre *cavia* , on doit présumer qu'ils ont une structure semblable à celle des autres espèces tridactyles de ce genre ; d'ailleurs le Tapeti ainsi que le Cochon d'Inde , l'Agouti et l'Acouchi ne peuvent être comparés par la grandeur à l'animal dont venoit ce pied-ci : et ces trois derniers animaux , ainsi que le Cabiai , ont au côté interne du pied deux os surnuméraires , dont l'un est sous le bord interne inférieur de l'astragale , et l'autre sous celui du scaphoïde , et du petit cunéiforme , et sous l'origine du métatarsien interne.

Les deux paresseux , l'Unau et l'Aï , outre la différence de taille , ont leurs trois os du métatarse soudés ensemble à leur base ; deux petits os surnuméraires grêles , un de chaque côté ; leur astragale a de plus une forme toute particulière que je décrirai ailleurs. Les Rhinocéros sont infiniment plus grands que notre animal.

Il ne reste donc que les Tapirs qui offrent de vrais rapports de famille avec notre animal ; mais outre les différences très-sensibles que nous avons indiquées pour chacun de leurs os , il reste celles de la

grandeur et de la proportion qui suffiroient à elles seules pour donner des caractères spécifiques.

Le calcanéum a de longueur.	0,057
Le scaphoïde de hauteur.	0,01
Le grand cunéiforme.	0,01
L'os moyen du métatarse de longueur.	0,105
C'est pour le pied sans les phalanges.	<u>0,182</u>

C'est à peu près la longueur de la même partie dans un Cochon de taille ordinaire ; un Cochon de Siam l'a plus petite de 2 centimètres.

Il y a cependant des individus un peu plus grands :

Ainsi j'ai des os moyens de métatarse de 0,115 ;

Un calcanéum de 0,065 ; etc.

On peut donc présumer que cette partie de pied mesurée à 0,182, alloit à 0,2 et quelque chose comme dans notre jeune Tapir, mais elle étoit beaucoup plus grêle.

Le métatarse de notre animal n'avoit pas plus de 0,025 de largeur, et dans le Tapir il en a au moins 0,045.

Nous n'avons eu malheureusement aucune des phalanges de ce pied, mais nous y suppléerons amplement dans la suite par l'analogie de celles des espèces voisines.

ARTICLE III.

Restitution d'un pied de derrière à deux doigts (1).

Ce pied, qui appartient à l'espèce la plus commune de toutes dans nos carrières, car c'est celui dont les os y sont sans comparaison le plus multipliés, me fut annoncé d'abord par ses calcanéums et par ses astragales que l'on m'apporta plusieurs fois isolément. Il me fut aisé

(1) Nous verrons par la suite que ce pied appartient à la grande tête à série de dents continues, ou à *Anoplotherium commune*.

de voir, après quelques essais, que ces deux os se correspondoient par les facettes articulaires non moins que par la grandeur. Ayant cherché ensuite des scaphoïdes et des cuboïdes qui s'accommodassent avec eux, et continuant ainsi pour les cunéiformes, j'ai eu promptement refait tout le tarse.

J'ai vu alors combien il présentait de facettes pour les os du métatarse; et, comme j'avois aussi beaucoup de ces derniers os, ainsi que des phalanges, je les ai ajustés chacun d'après ses facettes articulaires, et j'ai eu tout le pied.

Ce n'est qu'après l'avoir obtenu ainsi, à force de recherches et de travail, que le hasard m'a procuré des morceaux qui en contenoient des parties assez nombreuses, encore placées dans leur arrangement naturel, et qui ont confirmé tous mes résultats.

Ces résultats sont assurément bien singuliers, car cette composition de pied de derrière est unique dans la nature. Aucun autre quadrupède n'a le pied réduit à deux doigts, si ce n'est les ruminans; mais les métatarsiens des ruminans ne sont pas séparés; ils se soudent promptement, comme les métacarpiens, en un seul os appelé canon par les anatomistes vétérinaires.

Mais cette composition n'en est pas moins certaine; et, quand elle ne le seroit point, chacun des os de ce pied n'en seroit pas moins à lui seul différent de ceux de tous les autres animaux, et propre à donner pour cet animal - ci des caractères spécifiques et même génériques.

Le premier de ces os qui se présente à l'examen est le calcanéum. Il est représenté aux deux tiers de sa grandeur, *pl. XIII, fig. 1*. On y voit d'abord une facette transversalement ovale, *a*, qui le coupe presque verticalement aux deux tiers de sa longueur sur plus de moitié de sa largeur, et qui est destinée à servir d'appui principal à l'astragale; à cet effet, elle est partagée en deux par une arête mousse qui se bifurque vers le bas et qui entre dans une rainure de la face correspondante de l'astragale.

Le reste de l'os qui va se terminer au cuboïde en *e*, est comprimé verticalement et porte sur sa crête supérieure une proéminence en

forme de poulie saillante. La face supérieure de cette proéminence est destinée à s'articuler avec le péroné. La face de toute cette partie de l'os qui regarde vers le dedans du pied offre deux facettes, l'une et l'autre pour fournir à l'astragale une articulation latérale. La première *f*, est à la proéminence péronienne dont je viens de parler; l'autre, qui est longue et étroite, *g*, règne le long du bout de l'os, et au bord de la troncature *e*, par laquelle il porte sur le cuboïde. Cette facette cuboïdienne est du double plus longue que large, un peu concave, et placée obliquement par rapport à l'axe du calcanéum. Ces caractères ne se rencontrent réunis que dans les pachydermes à doigts pairs, et dans les ruminans.

Dans les autres mammifères le calcanéum offre deux ou trois, quelquefois même quatre facettes à l'astragale, qui ne sont pas dans des plans très-différens et qui s'articulent toutes à la face postérieure ou inférieure de cet os, mais il n'en offre aucun au péroné.

Ce n'est que dans les Ruminans, les Cochons et les Hippopotames, qu'il donne ainsi de son côté externe une espèce de muraille verticale, fournissant en dessus une facette pour le péroné ou pour l'osselet péronien, et par la face interne deux facettes pour la face latérale externe de l'astragale.

Mais, dans ces animaux même, la grande facette astragaliennne est moins large transversalement; la facette latérale inférieure est plus courte et plus haute, la latérale supérieure est plus étroite, plus convexe et quelquefois divisée en deux plans.

Le Cochon surtout a la grande beaucoup plus étroite; c'est dans le Chameau et dans l'Hippopotame que les ressemblances sont le plus sensibles.

Le Chameau a encore sa grande facette plus étroite, et la latérale inférieure plus courte et concave.

L'Hippopotame a seulement celle-ci plus courte, et sa proéminence péronienne beaucoup moins grosse.

Il y a de ces calcanéums depuis 0,11, jusqu'à 0,125, de longueur.

Dans un de grandeur moyenne , bien conservé :

La longueur , au bord supérieur , est de	0,108
—————— inférieur , est de	0,085
La distance depuis l'extrémité jusqu'à la grande facette astragaliennne, de . .	0,068
La largeur de cette facette , de	0,03
Sa hauteur de	0,023
La largeur transverse de la grosse tubérosité	0,035
Sa hauteur, de	0,033
La hauteur de l'os à l'endroit de la grande facette.	0,037
Sa hauteur à l'endroit de la proéminence péronienne.	0,05
La hauteur de la facette cuboïdienne.	0,035
Sa largeur.	0,018

C'est au calcanéum d'un Hippopotame à peu près comme 3 à 5 ; à celui d'un Chameau , comme 2 à 3.

Celui d'un Cochon est aussi long , mais beaucoup moins gros et moins large.

On devait s'attendre à des analogies correspondantes pour l'astragale.

En effet cet os, *pl. XIII*, *fig. 2*, a en arrière pour son articulation avec le calcanéum , une grande facette creusée légèrement d'une sorte de vallon longitudinal, et en dessous il se termine non par une surface plane ou en portion de sphère , mais par une poulie divisée en deux gorges par une arête saillante, l'une plus petite du côté calcanien et qui sert à l'articulation avec le cuboïde ; l'autre plus large en partie concave et qui porte le scaphoïde.

La face externe de l'os , celle qui répond en partie à la proéminence péronienne du calcanéum offre de plus, vers le bas de la face latérale de la poulie supérieure une petite facette, et le long de la première gorge de la poulie inférieure, une autre facette oblongue, lesquelles répondent à celles que leur offre la face interne de cette proéminence péronienne.

Toutes ces facettes existent plus ou moins dans les astragales des Cochons, des Hippopotames et des ruminans, mais toujours avec des différences. Dans l'Hippopotame, par exemple, les deux gorges de la poulie inférieure sont presque égales ; dans le bœuf, elles sont

moins inégales et l'arête qui les sépare est plus arrondie ; il en est de même dans le Cerf, etc.

Dans le Cochon, la gorge du côté externe est beaucoup plus étroite, ainsi que l'os tout entier.

C'est l'astragale du Chameau qui ressemble le plus au nôtre ; mais sa poulie inférieure est moins haute en avant, et sa gorge interne est plus convexe vers le bord.

Enfin notre astragale qui, vu par devant, est un rhomboïde à côtés presque égaux, a, vers son angle supérieur externe, celui qui touche au calcanéum à l'extrémité postérieure de sa poulie tibiale, un crochet saillant que je ne vois à aucun autre animal, qui va se loger dans un petit creux du calcanéum, derrière la facette péronienne, et qui contribue ainsi à affermir cette partie de l'articulation du pied.

Le mieux conservé de ces astragales a les dimensions suivantes :

Longueur du côté calcanien, ou péronien : du côté externe du pied.	0,055
Longueur du côté interne.	0,05
Largeur derrière la poulie supérieure, y compris les crochets.	0,048
Largeur de cette poulie dans le haut.	0,035
Longueur de sa corde.	0,039
Plus grande largeur de la poulie inférieure.	0,04
Sa largeur, à son origine antérieure.	0,039
Largeur de sa gorge externe.	0,012
————— de l'interne.	0,028

J'en ai trouvé dans le nombre, qui avaient depuis 0,048, jusqu'à 0,065 de longueur du côté péronien.

Ceux de grandeur moyenne sont à l'astragale de l'Hippopotame, comme 2 à 3 pour la longueur, et à cet égard ils sont aussi dans la même proportion avec celui du Chameau ; mais pour la largeur, ils sont à celui de l'Hippopotame presque comme 1 à 2, et à celui du Chameau comme 4 à 5 ; à peine égaux à celui du Cochon pour la longueur, ils le surpassent de plus d'un quart pour la largeur.

La tête inférieure du calcanéum, celle qui porte sur le cuboïde, saille un peu plus vers le bas que la gorge externe de l'astragale, qui

porte aussi sur le même os. La partie du cuboïde qui répond à l'astragale *a*, *pl. XIII, fig. 3*, doit donc être un peu saillante vers le haut, et celle qui répond au calcanéum *b*, un peu creuse. Il y a à la facette du bord inférieur de la face interne de l'avance du calcanéum, une partie triangulaire *e*, *fig. 1*, qui répond à cette partie saillante du cuboïde. Il résulte de là que la face antérieure du cuboïde *cc*, *fig. 3*, ressemble à un L ou à une équerre.

Les Cochons et l'Hippopotame sont les seuls pachydermes où l'on retrouve cette forme; elle est aussi dans le Chameau, le seul de tous les ruminans où le cuboïde soit distinct du scaphoïde. Dans tous les ruminans ordinaires, ces deux os sont confondus en un seul; mais on y voit à l'endroit qui répond au cuboïde, une échancrure qui, si cet os étoit distinct, le rendroit assez semblable à celui de notre animal, et à ceux du Chameau et du Cochon.

Ce cuboïde se termine en arrière par une tubérosité qui descend un peu derrière le métatarse à sa face interne; il a, vers le bord supérieur, deux facettes pour son articulation avec le scaphoïde; au-dessous de l'antérieure vers le bord inférieur en est une troisième pour le cunéiforme, qui s'unit quelquefois à la scaphoïdienne; une quatrième aussi cunéiformienne et fort petite, est placée en arrière de celle-là, mais un peu plus en avant que la deuxième scaphoïdienne.

Sa face inférieure n'a qu'une seule grande facette arrondie pour un des os du métatarse, *pl. XIII, fig. 4, a*.

La facette astragaliennne du scaphoïde n'a rien de particulier; elle est la contre-épreuve de la facette scaphoïdienne de l'astragale. Le scaphoïde, comme le cuboïde est terminé en arrière par une tubérosité un peu descendante à sa face inférieure; il a une facette large et arrondie, *a*, *fig. 6*, pour le cunéiforme, lequel reproduit à son tour une pareille facette, qui se trouve alors au niveau de celle du cuboïde et porte un autre os du métatarse; il a en outre à son côté cuboïdien deux facettes pour celles du cuboïde.

Mais le scaphoïde a de plus une autre facette, *ib. b*, beaucoup plus petite, en arrière de la grande. Il étoit sensible qu'elle devoit porter un petit cunéiforme ou un os surnuméraire que je ne retrouvai

cependant pas d'abord dans les morceaux qui me passèrent sous les yeux.

On voyoit seulement qu'il devoit s'articuler à deux facettes de la face interne du cunéiforme et de la tête du grand métatarsien de ce côté.

Ainsi le tarse de notre animal offroit à son métatarse trois facettes articulaires, deux grandes et une petite.

Le nombre des facettes n'indique pas absolument le nombre des os du métatarse. Les ruminans, par exemple, ont trois facettes et ne portent qu'un seul os. Nous pouvons cependant déjà juger qu'il n'y a pas plus de deux os ni de deux doigts parfaits, parce que dans tous les pachydermes et autres quadrupèdes à sabots, il y a au moins une facette de plus qu'il n'y a de doigts parfaits, et cette facette porte un os surnuméraire, vestige de l'un des doigts qui manquent.

Ainsi le Rhinocéros et le Tapir, qui ont chacun trois doigts, ont quatre facettes; l'Hippopotame, les Cochons qui ont quatre doigts, ont cinq facettes, etc.

Mais ce qu'on ne pouvoit prévoir, c'est que notre animal, avec ses deux doigts parfaits, a encore deux os du métatarse, distincts et séparés pendant toute la vie.

Ce point est déjà prouvé par l'inspection de ces os eux-mêmes, considérés isolément. La face articulaire de chacun d'eux ne correspond par sa grandeur, qu'à l'une des deux grandes facettes que présente le tarse; eux-mêmes, ont du côté par lequel ils se regardent, chacun deux facettes pour leur articulation réciproque, lesquelles se correspondent exactement.

L'un des deux, celui qui s'articule avec le cuboïde, n'a aucune facette à son côté externe, ce qui prouve qu'il n'y avoit point d'autre os métatarsien de ce côté-là.

L'autre, c'est-à-dire celui qui s'articule au scaphoïde par l'intermédiaire de l'os cunéiforme, a, à son côté interne, une facette triangulaire qui fait suite au bord inférieur d'une facette aussi petite de la face

interne du cunéiforme, et toutes deux ensemble devoient donner appui à l'os surnuméraire que portoit la seconde, ou petite facette du scaphoïde.

Ainsi l'inspection des os métatarsiens de cette espèce, vus isolément, annonce qu'il y en avoit deux, et seulement deux, dans le pied.

Voyez ces os; savoir celui qui s'articule avec le cunéiforme, *pl. XIII, fig. 7*, et celui qui tient au cuboïde, *ib. fig. 9*; et les facettes $\alpha, \beta, \gamma, \delta$, par lesquelles ils se correspondent. Ces deux os n'étant pas d'un même pied, ne sont pas de même grandeur: leurs figures, ainsi que toutes celles des os du tarse de cette espèce, sont plus petites d'un tiers que la nature.

Tous les morceaux où ces os se trouvent réunis confirment ce que leur structure annonçoit.

On en voit un, *pl. XIV*: il est composé de deux pièces qui se recouvroient. L'une, *fig. 1*, a passé dans la collection de M. Lecamus; l'autre, *fig. 2*, dans celle de M. Alexandre Brongniart; mais on ne peut en méconnoître la correspondance.

Elles montrent le pied composé comme je l'avois deviné d'après la forme de ses os. Il n'y a aucun vestige de troisième doigt; les deux os du métatarse y sont.

J'ai un autre morceau qui contient un calcanéum, un os du métatarse, et les phalanges de deux doigts.

J'en ai un troisième où les deux os du métatarse sont dans leur situation naturelle.

Quant à l'os surnuméraire que devoit porter la troisième facette du scaphoïde, il nous auroit été difficile d'assigner sa figure, si nous ne l'avions trouvé entier et à sa place avec les parties voisines du pied, comme nous les représentons ici, de grandeur naturelle, *pl. XLVII, fig. 2, 3, et 4*.

a, a, est le scaphoïde du tarse; *b, b*, le grand cunéiforme; *c*, le métacarpien du doigt interne; *d*, la première phalange du même doigt; *e*, celle du doigt externe, dont le reste des os est perdu; *f*, un os sésamoïde hors de place; *g*, un autre os sésamoïde en place; *h*,

fig. 2, est le petit osselet irrégulièrement rhomboïdal, qui représente à lui seul tout le troisième doigt. On l'a enlevé de la figure 3, pour laisser voir la facette du scaphoïde *i*, et celle du métatarsien *k*, contre lesquelles il s'articule. Il faut savoir que ces deux os sont ici un peu écartés l'un de l'autre, et que dans l'état naturel ils seroient plus rapprochés.

L'osselet lui-même est montré, *fig. 4*, par son autre face; on y distingue les deux facettes par lesquelles son articulation s'opère; *l* répond à *i*, et *m* à *k*.

J'ai eu encore un morceau où l'on voit articulés ensemble un scaphoïde, un grand cunéiforme et cet osselet surnuméraire ou plutôt ce vestige de doigt interne, provenus d'un individu plus vieux, mais offrant les mêmes formes et les mêmes articulations.

Enfin j'ai fini par trouver deux pieds du même individu, ayant chacun le cuboïde, le scaphoïde, le cunéiforme, l'os surnuméraire, les deux métatarsiens et toutes les phalanges.

Ainsi la composition représentée, *pl. XIII, fig. 12*, est suffisamment justifiée, quoiqu'elle n'ait été d'abord qu'un résultat de combinaisons de l'esprit.

Or tous les naturalistes savent que cette composition de pied est absolument inconnue parmi les animaux vivans: les ruminans seuls ont deux doigts aux pieds de derrière, car le Paresseux didactyle et le Fourmilier didactyle, les seuls quadrupèdes onguiculés qui n'aient que deux doigts aux pieds de devant, en ont, le premier trois, le second cinq à ceux de derrière; et tous les ruminans, même le Chameau, qui d'ailleurs ressemble à notre animal par la séparation du scaphoïde et du cuboïde, ont leurs os du métatarse soudés dans toute leur longueur, en une seule pièce que les anatomistes nomment l'*os du canon*, et qui ne décele son origine double que parce qu'il se bifurque vers le bas pour fournir une poulie articulaire à chacun des deux doigts.

Ainsi ce premier pied de derrière que je viens de refaire, indiquerait à lui seul, et quand même nous ne saurions encore rien sur les têtes, qu'il a existé parmi les animaux qui ont fourni les ossemens de nos carrières, une espèce absolument inconnue aujourd'hui.

Il n'est pas difficile de voir encore, par la seule inspection de ce pied de derrière, que cette espèce tenoit, par rapport à cette partie, d'une part aux pachydermes, de l'autre aux ruminans, auxquels elle se lioit par l'intermédiaire du Chameau.

Son vestige de pouce ressemble exactement à celui du *Cochon* et du *Pécari*; et comme ce dernier n'a pas non plus de petit doigt, l'on peut dire que le pied de derrière des *Anoplotheriums*, n'est autre chose qu'un pied de *Pécari* dont on auroit supprimé le doigt interne. Il y a cependant toujours cette différence que, dans le *Pécari*, les os du métatarse et du métacarpe se soudent avec le temps, tandis qu'ils restent toujours séparés dans l'*Anoplotherium*.

C'est ici le lieu de remarquer que le Chameau n'appartient pas aussi complètement à la classe des ruminans ou pieds-fourchus, que les autres genres que l'on a coutume d'y ranger.

D'abord son pied n'est point entièrement fourchu; les deux doigts sont réunis en dessous par une semelle commune; il n'a point des sabots complets, mais seulement des espèces d'ongles attachés, comme ceux de l'Éléphant, devant le bout de chaque doigt; sa dernière phalange n'a rien de la forme propre aux ruminans, qui consiste à être plus haute que large, plane au côté interne, bombée à l'externe, etc. Elle est très-petite et de la forme de celle des pachydermes. Enfin, quoique ses molaires soient tout-à-fait de ruminans, il se distingue éminemment de toute cette classe par les deux dents pointues qu'il a implantées dans l'os incisif.

Ces observations ne sont pas hors de notre sujet; nous aurons encore d'autres occasions de remarquer des rapports entre nos animaux des carrières et le Chameau.

Ils en ont un très-prononcé, par exemple, dans la forme des phalanges. Les dernières sont aussi très-petites et symétriques; les premières s'articulent avec les os du métatarse par une espèce d'arthrodie, et non comme dans le Bœuf, par un gynglyme compliqué qui ne permet aucun écartement aux doigts. Voyez pl. XIII, fig. 7, a, b, c.

Il y a assez communément des os sésamoïdes épars dans les divers

morceaux où se trouvent des doigts, mais il seroit assez difficile de juger de leur position autrement que par analogie.

Les deux grands métatarsiens sont assez faciles à distinguer l'un de l'autre.

Celui qui est au bord externe du pied et attaché au cuboïde, n'a point de facette articulaire au côté externe de sa tête; mais au côté interne il en a deux pour l'autre métatarsien, l'antérieure oblongue et convexe, la postérieure ronde et plate. Celui du bord interne du pied, attaché au cunéiforme et par lui au scaphoïde, a les mêmes deux facettes; mais l'antérieure est concave; et de plus il a du côté opposé de sa tête deux autres facettes pour l'os surnuméraire.

La grande face articulaire supérieure de sa tête est plus longue d'avant en arrière à proportion de sa largeur transverse, etc.

Les *scaphoïdes* de cette espèce ont environ 0,05 d'avant en arrière sur 0,03 de largeur en avant, et 0,02 de hauteur; les *cuboïdes* ont à peu près la même longueur sur une largeur de 0,035. Leur hauteur est de 0,03 du côté interne, et de 0,02 de l'externe; le *cunéiforme* a 0,03 de diamètre antéro-postérieur, 0,025 de largeur en avant, et 0,015 de hauteur.

Quant aux métatarsiens, j'en ai trouvé depuis 0,09 jusqu'à 0,11, sur une largeur d'environ 0,035 à 0,038 par le bas; mais nous aurons lieu d'examiner par la suite, si cette variation ne tiendrait pas à une différence d'espèce.

Les métatarsiens moyens de l'Hippopotame n'ont que 0,128, sur 0,05. Ceux du Cochon, 0,105 sur 0,023. Quant au canon du Chameau, long de 0,34, il ne laisse plus lieu à comparaison.

Je suis en état de conduire cette description de pied jusqu'au bout, car j'en ai eu toutes les phalanges et jusqu'aux os sésamoïdes.

Les phalanges des deux premiers rangs sont extrêmement semblables à celles de l'Hippopotame; seulement les secondes sont moins courtes à proportion. Quant aux dernières, c'est à celles du Chameau qu'elles ressemblent le plus sans aucun doute.

Elles sont représentées, savoir: les premières, *pl. XXIV, fig. 1, 2 et 3*; les secondes, *fig. 4, 5 et 6*; les troisième, *fig. 7, a et b, et fig. 8.*

Pour avoir la longueur totale de ce pied, on peut additionner les longueurs des os du côté calcanien ou externe :

Le calcanéum.	0,11, ou à peu près.
Le cuboïde.	0,02
Le métatarsien.	0,095
La première phalange.	0,035
La seconde.	0,02
La troisième.	0,032

Total 0,312, ou environ

11 pouces, sur une largeur de 0,055 à 0,060 ; ou de 2 pouces 3 lignes.

Le pied de l'Hippopotame est long de 16 à 17 pouces sur 5 de large.

Celui du Cochon adulte n'a pas moins d'un pied à 13 pouces, sur un pouce et demi de largeur.

Ainsi le pied de notre animal est à la fois plus court et plus gros que celui du Cochon.

ARTICLE IV.

Des Pieds de derrière qui se rapportent aux deux formes génériques à trois doigts et à deux doigts, mais qui par leur grandeur, ou d'autres circonstances, annoncent des espèces différentes des deux précédentes.

Comme pour les têtes nous trouvons que ces deux formes génériques se répètent sous diverses grandeurs.

§ I. *Des Pieds de derrière à trois doigts.*

On trouve de ces pieds de longueur à peu près pareille à celui que j'ai décrit, mais avec des différences dans les formes, les compositions, ou les proportions suffisantes pour caractériser des espèces ; on en trouve d'autres beaucoup plus grands, et d'autres enfin un peu et beaucoup plus petits ; c'est dans cet ordre que nous allons les décrire.

1°. *D'un pied de derrière à trois doigts, de grandeur moyenne, mais plus court et plus large que celui qui a été décrit dans l'article II (1).*

LA première idée de ce pied me fut donnée par deux morceaux qui appartenoient à l'Institut, et se trouvoient depuis long-temps dans le cabinet de l'Académie des sciences; ce fut M. Sage qui voulut bien me les faire remarquer avec plusieurs autres morceaux tirés des carrières de nos environs. Ils sont maintenant déposés au cabinet du Roi.

Ils sont dessinés à moitié de leur grandeur naturelle, *pl. XVII, fig. 1 et 2*. Le plus entier est celui de la *fig. 1*; on y voit toute la longueur du tibia *a b*, le peroné, *c d*, une portion considérable d'astragale *e f*, une partie d'empreinte du même os *g*, l'empreinte entière et quelques portions du calcanéum *h i*, un fragment du cuboïde *k*, le scaphoïde entier *l*, deux portions du grand cunéiforme *m n*, quelques parties d'un os surnuméraire *o*, deux os du métatarse, le moyen *p*, et l'externe *q*, en partie cassés, et quelques portions de phalanges et d'os sésamoïdes en *r s*.

Il étoit évident que ce pied présentait son bord externe, puisque le calcanéum et le cuboïde étoient à la surface, et que l'astragale et le scaphoïde étoient enfoncés: par la même raison, c'étoit nécessairement le pied gauche; je n'y voyois d'abord que deux doigts, mais je fus bientôt certain que ce n'étoit qu'une apparence.

Ayant vu que le scaphoïde et la portion scaphoïdienne de l'astragale étoient conservés en entier, j'en fis l'extraction. La facette de l'astragale n'étoit point en poulie comme dans les pieds didactyles; je prévis dès lors ce que j'allois trouver. En effet, le scaphoïde me montra deux grandes facettes, et une petite surnuméraire. Il est représenté, *pl. XVII, fig. 3*, de grandeur naturelle.

(1) Nous verrons par la suite que ce pied est probablement celui de la tête de grandeur moyenne à longs os du nez, ou du *Palæotherium crassum*.

Je conclus qu'il y avoit trois doigts, et je creusai dans ce morceau pour y trouver le doigt interne ou second scaphoïdien qui me manquoit encore. Il ne s'y trouva pas ; j'eus alors recours au deuxième morceau, représenté *fig. 2*.

Celui-là offroit le pied droit à son côté interne ; on y voit la partie inférieure du tibia *ab*, le calcanéum presque entier, *A*, un petit fragment d'astragale *c*, une portion considérable de scaphoïde *d*, le grand cunéiforme *e*, et le cuboïde *f* presque entiers ; une portion d'os surnuméraire *g* ; une moitié complète du grand métatarsien *h*, comme s'il eût été fendu par son milieu, et les trois phalanges, divisées de même, *i, k, l* ; l'empreinte *m*, du métatarsien interne ou petit scaphoïdien, avec quelques fragmens *n*, restés adhérens, et quelques portions de phalanges et d'os sésamoïdes *op*.

Je jugeai que l'on trouveroit, sous ces deux portions de doigts, au moins des traces du troisième, et je ne me trompai pas.

Ayant enlevé tout le plâtre qui avoit reçu l'empreinte *m*, et une partie de l'os *h*, je trouvai le troisième métatarsien.

On voit en *fig. 4*, l'état où je mis le morceau par mon opération ; *f* est le cuboïde mis à découvert ; *d* une partie d'empreinte du scaphoïde ; *e* celle du grand cunéiforme ; *h* ce qui reste du grand métatarsien ; *g, i, k, l, n, o, p*, désignent les mêmes choses que dans la *fig. 2* ; *qqq* est le métatarsien externe ou cuboïdal que j'ai découvert en creusant la pierre, et *r* la facette du cuboïde à laquelle il s'articuloit.

Ainsi ce pied est bien certainement composé, comme celui de l'article II, de trois doigts et d'un os surnuméraire ; et les os qui entrent dans son tarse, sont aussi en même nombre ; leurs formes sont mêmes si voisines, que sans les différences de proportion des os du métatarse, je l'aurois cru au premier coup d'œil de la même espèce : cependant le calcanéum est plus haut, plus court et un peu plus comprimé que celui de l'article II, dont il a du reste toutes les formes, étant également coupé à peu près carrément en arrière, et la tubérosité par laquelle il finit étant plus grosse dans le bas. Il est long de 0,062 ; sa partie postérieure en arrière de la facette articulaire supérieure a 0,033 de long, 0,023 de haut au milieu et 0,03 au bout ; son épaisseur

au milieu est de 0,012 et au bout de 0,02; la hauteur de sa facette articulaire inférieure ou cuboïdienne est de 0,015.

La longueur de l'astragale est de 0,044, l'arc de sa poulie de 0,035; ce sont toutes les mesures que cet os très-mutilé nous ait fournies; le cuboïde est haut de 0,018 et a d'avant en arrière, en haut 0,018, et en bas, à cause de sa tubérosité, 0,023. Le scaphoïde est haut de 0,008.

Les os *p* et *h*, c'est-à-dire les métatarsiens du doigt du milieu ont de longueur 0,087. Ceux de l'espèce précédente en ont 0,105; et cependant leur largeur est à peu près la même.

La longueur du doigt entier *h, i, k, l, fig. 2*, est de 0,127; celle du tarse entier, *fig. 1*, est de 0,084: c'est pour tout le pied, 0,211.

Le tarse et le métatarse avoient 0,171; et dans l'espèce précédente, 0,182; et cependant le calcanéum de l'espèce actuelle est le plus gros, car son empreinte *hi, fig. 1*, a de *t* en *u*, 0,026, et la même dimension n'est dans l'espèce précédente que de 0,02.

Ce pied a 0,02 de moins que celui d'un Cochon de Siam; mais en revanche, la jambe dont ce même morceau nous donne la longueur, a 0,045 de plus que dans ce Cochon.

Ces deux morceaux, tout mutilés qu'ils étoient, m'ont aidé à en rapprocher d'autres dont l'identité d'espèce étoit démontrée par les parties qui leur étoient communes, et où j'apprenois en même temps à connoître des parties qui manquoient aux premiers, ou que leur mutilation y avoit rendues à peu près méconnaissables.

C'est ainsi que j'ai trouvé dans un seul morceau, *pl. LXI, fig. 10*, avec la partie inférieure d'un tibia *A*, une grande partie de l'astragale *B*, le scaphoïde *C*, le cuboïde *D*, le grand cunéiforme *E*, les trois

Le cuboïde a en avant de hauteur.	0,015
————— de largeur.	<i>id.</i>
Son diamètre antéro-postérieur est, en dessus, de.	0,02
————— et en dessous de.	0,023
Le métatarsien, du milieu, est long de.	0,09
————— large en haut de.	0,022
————— à son renflement inférieur de.	0,025
La longueur d'un métatarsien externe est de.	0,078

os du métatarse F G H, l'osselet surnuméraire I, deux phalanges K L, et un os résamoïde M avec tous leurs caractères distinctifs.

On voit que ces mesures se rapportent fort bien avec celles des échantillons que nous avons décrits d'abord.

Le cuboïde qui complète l'idée que les pieds dont nous venons de parler pouvoient nous fournir, est plus large à proportion que celui du Tapir; il a son tubercule postérieur plus saillant en dessous, mais moins élargi dans le haut; à sa face interne il a d'abord une facette longue et étroite pour le scaphoïde le long de la facette astragaliennne, et de plus une autre plus bas et en arrière, laquelle est divisée en deux par une arête, tandis qu'elle est simple dans le Tapir. Cette division a pour objet de la faire répondre aussi à une facette postérieure du grand cunéiforme, tandis que dans le Tapir ces deux os ne s'articulent que par une facette antérieure, qui se trouve aussi dans le pied actuel.

Un calcanéum un peu mutilé et cependant beaucoup plus complet que celui du pied de la *fig. 2*, s'y rapporte de tout point et en complète un peu la connoissance; il est de même plus haut et plus court que celui de l'article II, mais il est un peu plus épais que celui auquel je le rapporte; son apophyse latérale et sa deuxième facette astragaliennne que nous n'avions pas dans nos premiers morceaux se portent davantage de côté, et le rendent plus large dans cette partie que celui de l'article II.

Voici ses dimensions :

Longueur de la protubérance postér., depuis la 1 ^{re} . facette astragaliennne.	0,03
Hauteur de cette partie en arrière.	0,03
Épaisseur <i>ibid.</i>	0,02
Hauteur au milieu.	0,022
Épaisseur <i>ibid.</i>	0,012
Largeur transverse à l'endroit de l'apophyse latérale.	0,032
Largeur de la première facette astragaliennne.	0,019
— de la seconde.	0,011
Hauteur.	0,014

Cet os est représenté, *pl. XLV, fig. 2.*

J'ai trouvé aussi un métatarsien isolé que je ne puis rapporter qu'à cette espèce. Il est du côté interne; il est arqué, comprimé du côté

du bord du pied, âpre à la face par laquelle il touchoit celui du milieu, et il a sur le côté de sa tête supérieure une facette qui prouve qu'il se trouvoit là un vestige de puce, comme au pied de l'article II, et ce même os surnuméraire que nous avons marqué *o*, dans notre *fig. 1, pl. XVII*.

Ce métatarsien est long de 0,083; large en haut au-dessous de la facette latérale de 0,015; au renflement inférieur de 0,019.

Il est bien plus arqué que son analogue dans le Tapir; je donne cet os, *pl. XVII, fig. 6*.

2°. *D'un pied de derrière à trois doigts, également de grandeur moyenne, et cependant encore plus court et plus large que le précédent (1).*

Ce pied, dans un état admirable de conservation, est gravé, *pl. LXI, fig. 1*.

L'astragale A, le cuboïde B, le scaphoïde C, les deux cunéiformes D et E et les trois os du métatarse F, G, H, y sont presque dans leur situation naturelle. On voit aussi sur le côté I, les deux dernières phalanges d'un doigt latéral.

C'est un astragale de même espèce que l'on a représenté, *pl. XV, fig. 8 et 9*, et j'en ai encore eu deux ou trois pareils.

Comparés à celui de l'article II, *pl. XL, fig. 4 à 8*, ils sont beaucoup plus larges et plus hauts à proportion de leur longueur. Les crêtes de leur poulie sont plus grosses et plus arrondies; le tubercule du bas de leur face tibiale est plus gros; cette même face est plus renflée vers l'extrémité postérieure de l'arc de la poulie; l'angle inférieur externe de la même poulie saille beaucoup plus en dehors; leur seconde facette astragaliennne est ovale et non allongée, etc.

Sous quelques-uns de ces rapports ils se rapprochent du Tapir, mais à largeur égale ils sont beaucoup plus courts; le tubercule interne du Tapir est encore plus effacé que dans l'astragale de l'article II; son col est plus long et moins oblique, etc.

(1) C'est ce pied qui m'a déterminé à nommer l'espèce *Palæotherium latum*.

La ressemblance de cet astragale avec ce qui subsiste du même os dans le morceau de l'espèce précédente est telle, qu'il me seroit à peine possible de le distinguer; tout au plus me semble-t-il que la partie du col y est plus courte, et la poulie tibiale plus large; j'avois d'abord été induit par-là à rapporter à la même espèce ce pied-ci tout entier, mais plus d'attention à ses proportions m'a fait revenir de cette idée; le métatarsien du milieu sur une longueur de 0,083, a de largeur en haut 0,025; au milieu la même, et à son renflement d'en bas 0,033, ce qui prouve qu'il est à la fois plus court et beaucoup plus gros que celui auquel je le compare.

Je trouve aussi le cuboïde de ce pied, *pl. LXI, fig. 2 à 6* sensiblement plus large que dans l'espèce précédente; car il est plus large que haut et son diamètre transverse surpasse l'antéro-postérieur, en quoi il s'écarte encore plus du Tapir que tous les précédens. On peut aussi remarquer que sa facette antérieure pour le grand cunéiforme l'unit à la partie antérieure de la facette supérieure pour le scaphoïde.

Le scaphoïde, *pl. LXI, fig. 7*, m'offre aussi plus de largeur dans sa facette métatarsienne, comme on devoit s'y attendre d'après celle des os du métatarse.

Voici au reste les dimensions de tout ce morceau.

Longueur de l'astragale du côté tibial.	0,039
Largeur de sa poulie en arrière.	0,035
Corde de l'arc de cette poulie du côté tibial.	0,038
Largeur en bas y compris le tubercule.	0,036
Largeur de la face tarsienne.	0 032
Diamètre antéro-postérieur de cette facette.	0,02
Hauteur du cuboïde.	0,015
Largeur	0,021
Diamètre antéro-postérieur de la face supérieure.	0,020
——— en bas y compris la tubérosité postérieure.	0,027
Diamètre antéro-postérieur du scaphoïde.	0,026
——— transverse.	0,022
Hauteur.	0,008
Hauteur du grand cunéiforme.	0,01
Largeur en avant.	0,02
Diamètre antéro-postérieur.	0,026

RESTITUTION DES PIEDS DE DERRIÈRE.

95

Longueur du métatarsien du milieu.	0,083
Largeur en haut et au milieu.	0,025
—— au renflement d'en bas.	0,033
Longueur du métatarsien interne.	0,07
Largeur en haut.	0,013
—— au renflement d'en bas.	0,02
Longueur du métatarsien externe.	0,073
Largeur en haut.	0,018

Je n'ai pu prendre celle d'en bas.

En remplaçant ces os comme ils doivent l'être, on trouve leur ensemble de plus d'un cinquième moindre en longueur que leurs pareils dans le Tapir, différence qui provient presque toute entière de la brièveté du métatarse dont l'os principal est en même temps d'un sixième plus épais que celui du Tapir.

3°. *D'un pied qui participe des deux précédens pour les proportions (1).*

Ces formes larges et courtes m'avoient presque déterminé à rapporter à cette espèce les trois os du tarse, trouvés ensemble et représentés, *pl. XXXIX*, le calcanéum *fig. 4* en dessus, 5 en avant; l'astragale *fig. 6*, en dessus, *fig. 7* en avant, *fig. 8* par le côté péronien, *fig. 9* par le côté du dedans de la jambe ou tibial; *fig. 10* en dessous; le scaphoïde *fig. 11* en dessus, et 12 en dessous.

Le *calcanéum* exactement aussi long que celui de l'article II, ci-dessus, (représenté *pl. XLIII, fig. 3*.) est beaucoup plus gros en tous sens de sa partie postérieure; sa facette cuboïdienne est beaucoup plus large; la facette astragalienne se rapproche davantage de la cuboïdienne, etc.

Comparé avec celui du Tapir, il se trouve aussi gros et même plus gros, bien que beaucoup plus court, et coupé plus carrément au bout.

(1) N'ayant point encore trouvé de tête pour ce pied, je lui donnerai provisoirement le nom de *Palæotherium indeterminatum*.

Sous ce dernier rapport ainsi que sous celui de la hauteur, il ne s'éloigne pas beaucoup de celui de l'espèce n°. 1 ci-dessus, mais il est beaucoup plus épais (transversalement) de toute sa partie postérieure, et cette différence ne peut venir de l'âge, car lorsqu'il y en a une de cette sorte dans les animaux, ce sont plutôt les jeunes qui ont l'os plus gros.

Longueur de ce calcanéum.	0,068
Hauteur de sa tubérosité en arrière.	0,028
Grosueur <i>ibid.</i>	0,022
Hauteur de la même au milieu.	0,025
Grosueur <i>ibid.</i>	0,018
Longueur de cette tubérosité jusqu'à la première facette astragalienne. . .	0,027
Largeur transversale du calcanéum à l'endroit de la protubérance latérale.	0,038
Hauteur de la facette cuboïdienne.	0,02
Plus grande largeur.	0,023

L'astragale attaché à ce calcanéum (*pl. XXXIX, fig. 6, à 10*), est presque identique avec celui du pied n°. 2, (*pl. LXI, fig. 1*); l'un et l'autre comparés avec celui de l'article II, se montrent de même longueur, mais beaucoup plus larges; du reste ils partagent ses caractères en ce qui concerne l'obliquité du col, le tubercule saillant de la face interne, qui est seulement plus gros et plus mousse; leur poulie forme une portion de cercle plus considérable; son angle antérieur inférieur et externe est plus écarté du col, et plus saillant en pointe, etc. Cependant je trouve que l'astragale dont je parle maintenant est moins haut et moins large, à longueur égale, que celui du pied précédent, *pl. LXI, fig. 1*, que sa face interne n'a point de tubercule vers l'angle postérieur et supérieur de la poulie; mais qu'elle y est plutôt aplatie et tronquée; que le tubercule inférieur de cette même face s'y dirige un peu autrement; toutes distinctions bien minutieuses sans doute, mais que je retrouve dans quatre autres de ces os.

Longueur de celui de la <i>pl. XXXIX</i> , du côté tibial.	0,036
Largeur de la poulie en arrière.	0,032
Corde de l'arc de cette poulie du côté tibial	0,033
_____ du côté péronien.	0,030

Largeur en bas, y compris le tubercule.	0,033
Largeur de la face tarsienne.	0,028
Diamètre antéro-postérieur.	0,021

Le scaphoïde, *pl. XXXIX, fig. 11*, et 12 ressemble beaucoup plus à celui du pied n° 1, *pl. XVII, fig. 3*, surtout par l'échancrure de la facette qui porte le grand cunéiforme, qu'à celui du pied n° 2, *pl. LXI, fig. 7*, et c'est encore un motif pour n'y point rapporter ce tarse.

Il a de hauteur.	0,01
— de largeur en avant.	0,02
— de diamètre antéro-postérieur.	0,024

Enfin, et c'est ce qui contribue le plus à me décider, j'ai trouvé une portion d'astragale et un scaphoïde parfaitement semblables aux précédents, attachés ensemble et avec un cuboïde beaucoup plus étroit que celui de la *pl. LXI, fig. 1*, et avec des os de métatarse bien plus rapprochés par leurs proportions du pied n° 1.

Les dimensions du morceau, d'ailleurs très-mutilé, qui m'a fourni les données sont les suivantes :

Longueur de l'astragale du côté tibial.	0,037
Largeur de sa poulie en arrière.	0,032
Corde de l'arc de cette poulie du côté péronien.	0,030
Hauteur du scaphoïde.	0,01
Largeur en avant.	0,02
Diamètre antéro-postérieur.	0,023
Hauteur du cuboïde.	0,017
Largeur en avant.	0,015
Longueur du moyen métatarsien.	0,09
Longueur du métatarsien externe.	0,08

Je n'ai pu avoir leur largeur à cause de leur mutilation.

Cet astragale ne peut pas être distingué plus facilement de ce qui reste au pied n° 1, que de celui du pied n° 2.

Il n'y a donc, pour distinguer ce pied de celui du n° 1, que la plus grande épaisseur et les autres différences de son calcanéum.

Je crois aussi pouvoir rapporter à cette espèce le cuboïde gravé *pl. XVII, fig. 7 à 10*, parce qu'il diffère de ceux de tous les pieds précédents.

4°. *De deux os du métatarse qui annoncent un pied à trois doigts encore plus court que tous les précédents (1).*

Leurs faces articulaires sont les mêmes que dans leurs analogues des pieds précédents, mais leur brièveté est excessive à proportion de leur largeur.

Le premier, qui est l'os du milieu, est gravé *pl. XLII, fig. 6 et 7*; il est long seulement de 0,062; sa tête supérieure a 0,02 de largeur en avant, et 0,02 de diamètre antéro-postérieur; au renflement d'en bas, il est large de 25; son aplatissement d'avant en arrière, depuis le milieu jusqu'en bas, est plus grand qu'à l'espèce du n°. 1, et cependant sa tête supérieure est plus étroite à proportion de son diamètre antéro-postérieur.

Le deuxième, *pl. LI, fig. 14*, est le métatarsien externe; quoique plus court d'un tiers que dans l'espèce du n°. 1, il est plus gros; il est aussi moins arqué; sa longueur est de 0,063; sa tête supérieure est large de 0,018 et a 0,018 de diamètre antéro-postérieur; son renflement inférieur est large de 0,018, trouvé dans un autre lieu que le mitoyen, il vient d'un individu un peu plus grand, mais qui appartenait infailliblement à la même espèce.

Un calcanéum différent de tous ceux que nous avons décrits me semble pouvoir se rapporter à ces métatarsiens, les seuls de ce genre pour lesquels nous n'en ayons pas trouvé; sa grandeur ne s'en éloignerait pas.

(1) J'ai appelé cette espèce *Palæotherium curtum* à cause de la brièveté de ce pied, que nous verrons par la suite être vraisemblablement celui de la tête, *pl. XLII, fig. 1*.

5°. *D'un pied à trois doigts de même forme que les précédents, mais d'une grandeur presque double (1).*

Je n'ai eu d'abord que le *calcanéum* du côté droit, et je ne l'ai trouvé qu'une seule fois. Il est parfaitement semblable à celui du n°. 1 ci-dessus pour la forme, ainsi que pour le nombre des facettes et leur arrangement; mais ses dimensions sont comme 5 à 3 : il est aussi plus gros à proportion. Il n'y a nul doute qu'il n'ait fait partie d'un pied à trois doigts, et l'on peut juger que l'animal auquel ce pied appartenait étoit aussi à peu près double en dimensions linéaires de ceux dont proviennent les précédents.

On le voit *pl. XIV, fig. 3.*

Il est long d' <i>a</i> en <i>b</i> , de.	0,11
Largeur de <i>c</i> en <i>d</i>	0,065
Sa partie postérieure est haute de.	0,04
Épaisse dans le milieu de.	0,025
Et à l'endroit de l'attache du tendon d'Achille, de.	0,04

L'*astragale* n'a été trouvé que récemment; je l'ai eu deux fois bien entier, et l'un des deux, qui étoit le gauche, s'articule parfaitement avec le *calcanéum* précédent.

Sa forme est exactement la même que celle du pied n°. 1 de ce paragraphe, mais avec des dimensions correspondantes à celles du *calcanéum*, c'est-à-dire comme 5 à 3.

Je le représente de grandeur naturelle, *pl. LIV, fig. 2 à 4*

Longueur de <i>a</i> en <i>b</i>	0,065
Largeur de la poulie dans le haut.	0,053
Largeur dans le bas, y compris le tubercule de la face interne.	0,07
Largeur de la face tarsienne.	0,047
Sa hauteur.	0,033

(1) C'est celui de la tête, *pl. L*, et de mon *Palæotherium magnum*.

J'ai eu deux fois le *scaphoïde*, s'articulant parfaitement avec l'astragale précédent; on en voit la face inférieure, *pl. XLI, fig. 3*. Elle est divisée en trois facettes comme celle du n°. 1 et de l'article II.

Largeur de la face antérieure.	0,036
Longueur de l'os au milieu de la face supérieure.	0,04
Hauteur.	0,025

Dans une autre occasion où l'on eut à la fois un squelette presque entier de l'animal, on y trouva le cuboïde et le grand cunéiforme entiers, avec presque tout le métatarse et les doigts, mais ceux-ci étoient fort mutilés.

Le *cuboïde* se voit, *pl. XLVIII, fig. 3 à 6*.

Il est assez semblable à celui du pied n°. 1, ci-dessus; mais sa tubérosité supérieure saille beaucoup plus vers le bas.

Son diamètre antéro-postérieur est de.	0,03
Le transversé de.	0,022
Sa hauteur en avant de.	0,025
———— en arrière de.	0,042

Le *cunéiforme* est *pl. XLVIII, fig. 7 et 8*.

Il n'y a rien de particulier dans sa forme.

Sa largeur est de.	0,03
Sa hauteur de.	0,15
Ce <i>métatarse</i> avoit pour la longueur de son os principal.	0,124
Les trois phalanges prises ensemble.	0,055
Les deux premières ensemble.	0,022

Les dernières étoient fort élargies et devoient porter d'assez grands sabots.

Une des découvertes les plus heureuses que l'on ait faites pour moi, depuis quelque temps à Montmartre, a été celle de presque toutes les parties d'un individu de cette grande espèce, en partie détachées, mais très-reconnaissables pour s'être appartenues; je les ai fait représenter, *pl. LX, fig. 1*.

On y voit les métatarsiens des deux pieds de derrière, dont l'un a conservé une partie de ses phalanges en place, et dont l'autre a son astragale un peu mutilé à peu de distance. Cet astragale est précisément dans ce qui en reste, pareil à celui des fig. 2 à 4, *pl. LIV*, et par conséquent nous avons toutes les parties de ce pied bien déterminées. Il en résulte que ses formes sont très-semblables à celles du pied de l'article.

On peut donner les dimensions de l'ensemble de ce pied, comme il suit :

Calcanéum.	0,11
Cuboïde.	0,025
Métatarsien mitoyen.	0,15
Sa première phalange.	0,029
La seconde.	0,012
La troisième.	0,028
Longueur totale.	0,354

ou un peu plus de 13 pouces, ce qui répond à peu près à la longueur du pied de derrière du Rhinocéros de Sumatra.

6°. *D'un pied grêle et plus petit que tous ceux de grandeur moyenne, ayant trois os au métatarse, sans surnuméraire (1).*

J'ai eu le bonheur de trouver deux fois les pièces essentielles de ce pied réunies; la première, elles l'étoient assez confusément, dans un morceau représenté, *pl. XV, fig. 2*. Les os du métatarse *a b c* étoient rompus par en bas, et il n'y avoit point de phalanges; mais les os du tarse étoient bien entiers: le calcanéum en *d*, l'astragale en *e*, le sca-phoïde *f*, le cuboïde *g*, et les deux cunéiformes *h* et *i*. Il n'a fallu que les rassembler comme on les voit, *pl. XVIII, fig. 1* et *2*. L'autre fois ces mêmes pièces étoient encore dans leur arrangement naturel, *pl. XVIII, fig. 7* et *8*. Les phalanges du doigt du milieu existoient,

(1) J'ai donné à l'espèce de ce pied, qui paroît celle du squelette, *pl. XXXIV*, le nom de *Palæotherium minus*.

mais une partie de l'astragale et du scaphoïde étoient emportés. Dans un troisième morceau, j'ai trouvé l'astragale et le scaphoïde seuls bien conservés. Dans un cinquième étoit un astragale parfait; enfin dans un sixième il y avoit un cuboïde, un grand cunéiforme et les deux métatarsiens latéraux. Ainsi il ne me manque rien du tout pour la description complète de ce pied-ci.

Il ressemble à celui de l'article II pour l'essentiel; seulement il est d'un tiers plus petit, et il n'a point d'os surnuméraire articulé sur le scaphoïde. La facette cuboïdienne du calcanéum, *pl. XVIII, fig. 3 a*, est un peu plus étroite. Le scaphoïde, *ib. fig. 5*, n'a que deux facettes. Ainsi le tarse n'en présente que trois au métatarse. Des trois os de celui-ci, il n'y a que l'intermédiaire qui soit cylindrique: les deux autres sont comprimés, et dans leur position naturelle, ils sont placés derrière le premier. Ils se terminent cinq décimètres plus haut que lui, et comme la première des phalanges qu'ils portent, *ibid., fig. 7 a*, est aussi beaucoup plus courte que la première phalange du milieu, (*a, ib. fig. 8*) quoique je n'aie pas vu le reste des doigts latéraux, j'ai tout lieu de croire qu'ils sont beaucoup moins longs que celui du milieu, et qu'ils ne font que toucher la terre sur laquelle celui-ci porte en entier.

Cette disposition est manifestement un rapport qui conduit aux solipèdes; le pied du cheval ne diffère de celui-ci que par des doigts latéraux encore plus grêles et moins parfaits dans le bas, vu qu'ils sont dépourvus de phalanges.

La longueur de ce pied, de l'extrémité postérieure du calcanéum, à l'antérieure de la dernière phalange du doigt du milieu, est de 0,14; ce qui revient à peu près à la longueur du pied du renard,

Ses dimensions de détail sont les suivantes :

Longueur du calcanéum.	0,035
Hauteur de la proéminence postérieure.	0,01
Largeur.	0,005
Largeur à l'endroit de l'apophyse latérale.	0,015
Longueur de l'astragale à sa face interne.	0,02
Largeur de sa poulie.	0,013
Largeur de sa face tarsienne.	0,01

Hauteur du scaphoïde.	0,004
—— du grand cunéiforme	<i>id.</i>
—— du cuboïde.	0,008
Longueur du métatarsien moyen.	0,07
Largeur dans le haut.	0,014

7°. *D'un très-petit pied de derrière à trois doigts.*

Je ne le connois que par un seul os du métatarse, *pl. LXI, fig. 11*, c'est celui du doigt du milieu, parfaitement semblable à celui de l'article précédent, il n'est long que de 0,042 sur 0,007 de largeur (1).

§ II. *Des pieds de derrière à deux doigts.*

1°. *D'un pied de derrière à deux doigts plus petit que l'ordinaire, et dont les phalanges unguéales sont plus étroites et plus pointues (2).*

Je n'ai qu'un seul indice de l'existence de ce pied : c'est le beau morceau de la *pl. XXVIII, fig. 9*. On y voit ensemble un fémur, un tibia, un péroné, un astragale et deux phalanges unguéales.

L'astragale ne diffère en rien par la forme de ceux de l'espèce commune, mais il n'a que 0,04 de longueur et 0,035 de largeur.

C'est un tiers de moins que dans ceux de l'espèce commune, de grandeur ordinaire; le fémur et le tibia qui l'accompagnent, ont des proportions semblables avec les os analogues, que nous avons cru devoir rapporter à l'espèce commune, et on en a retrouvé plusieurs fois des morceaux de mêmes dimensions; enfin les phalanges unguéales sont d'une autre forme, allongée, étroite et presque crochue; on les voit de grandeur naturelle, *pl. XXIV, fig. 9*; et il suffit de les comparer à celle de la *fig. 7*, même *pl.*, qui est de l'espèce commune pour en saisir la différence.

Longueur d'une de ces phalanges.	0,032
Largeur.	0,015

(1) Nous nommerons cette espèce *Palæotherium minimum*.

(2) Nous verrons que c'est celui de *Anoplotherium secundarium*.

2°. *D'un pied de derrière à deux doigts singulièrement remarquable par ses formes grêles et légères* (1).

La composition de celui-ci, bien qu'aussi extraordinaire pour le moins que toutes celles des pieds précédens, n'a cependant rien de douteux ni d'équivoque : mon imagination ni ma main n'y sont entrées pour rien ; je l'ai trouvé dans la pierre tel qu'il y est encore et dans son état complet à quelques parties près de l'astragale et du calcanéum.

Ce précieux morceau représenté, *pl. XV, fig. 1*, appartient au Muséum national d'histoire naturelle; il y étoit, depuis long-temps, dans les magasins sans qu'on en connût l'importance, qui ne s'est découverte que lorsqu'on a creusé la pierre qui le contenoit.

On y voit un pied gauche presque entier et une grande partie du droit. Le calcanéum *a*, et la poulie tibiale de l'astragale *b* ont été brisés, mais on voit très-bien sa poulie tarsienne, *cc*, divisée en deux gorges, comme dans l'espèce précédente; l'une pour le scaphoïde, l'autre pour le cuboïde. Celui-ci *d*, a sa face antérieure également en équerre. A la suite du scaphoïde *e* vient un cunéiforme *f* plus épais, à proportion, que dans l'autre espèce; et enfin deux os du métatarse *g h*, distincts, singulièrement grêles et allongés. Les premières phalanges *i k* s'articulent sur eux comme dans la grande espèce. Elles participent à la forme grêle des os du métatarse. Les dernières *lm*, sont presque semblables à celles des petits ruminans, par leur forme comprimée. Le pied droit, tout mutilé qu'il est, nous est cependant utile, en nous montrant le petit cunéiforme et l'ossetlet surnuméraire *o* qui s'y rattache, deux circonstances que nous n'avions pu observer dans la grande espèce, mais que l'analogie nous y avoit fait présumer d'avance, et qu'elle nous confirme par la structure de cette espèce-ci.

(1) C'est le pied de l'*Anoplotherium gracile*, pl. III.

Ce même pied droit nous montre la face externe du scaphoïde *p*, que nous n'avions pas vue en *e*. La *fig. 4* nous fait voir sa face inférieure avec les deux facettes *q r*, pour le grand et le petit cunéiforme.

Voilà donc encore bien certainement, et même plus certainement, s'il est possible, que dans l'espèce précédente, *un pied fourchu et deux os dans le métatarse*, c'est-à-dire un pied tel qu'aucun animal aujourd'hui connu ne nous en offre.

La longueur de ce pied, à compter du bas de l'astragale, est de 0,2; sa largeur, en comprenant les deux os, de 0,013. Les os du métatarse en particulier, ont 0,06.

C'est la longueur du pied d'un mouton de moyenne taille; et comme l'identité de composition ne laisse aucun doute que l'animal à qui ce pied a appartenu ne fût du même genre que le précédent, il en faudra conclure que cette petite espèce étoit d'une stature beaucoup plus élancée et plus légère que la grande. Cette différence entre deux espèces d'un même genre ne doit pas surprendre; nous en avons un autre exemple dans un genre voisin, celui des Cochons. Le *Babiroussa* ou *Cochon-Cerf des Indes*, comparé au *Sanglier d'Éthiopie*, ne fait pas un contraste moins marqué.

Outre ce beau morceau, j'ai encore un astragale presque entier de la même espèce, *fig. 3*; et trois os du métatarse isolés, semblables à ceux que je viens de décrire.

J'ai trouvé de plus avec le tibia, *pl. XXVII, fig. 1*, ce même astragale plus complet, *a*, ces mêmes trois os du tarse, cuboïde *d*, scaphoïde *e*, et cunéiforme *f*, et un calcanéum *b c*, presque entier; outre la confirmation de tout ce que le premier morceau m'avoit appris, j'y vois que le calcanéum avoit les mêmes caractères génériques que ceux des espèces plus grosses, et notamment cette proéminence *c*, qui correspond au péroné.

3°. *Pied de derrière de la même famille que les précédens, mais où se trouvent sur le côté deux doigts accessoires, beaucoup plus grêles et plus courts que les autres (1).*

Je n'avois eu d'abord de ce pied que l'astragale, mais cet astragale, *pl. XV, fig. 7*, était si semblable à celui du pied précédent, que je ne doutois pas qu'il ne portât également deux doigts parfaits; j'ignorois cependant ce qui pouvoit concerner les doigts accessoires.

Un morceau d'une rare conservation que je reçus au bout de quelque temps, me donna des lumières toutes nouvelles; j'en ai eu les deux empreintes. On voit la plus complète, *pl. XXIII, fig. 11*. En *a*, est l'astragale, parfaitement semblable à celui dont je viens de faire mention, et portant tous les caractères de ceux de nos pieds didactyles, ainsi que la même ressemblance avec ceux des ruminans et surtout du Cochon. Il en est de même du calcanéum, *h*.

Je n'ai pu bien nettement représenter les autres os du tarse, *f, f*, parce qu'ils étoient fracturés; mais ceux du métatarse n'ont laissé aucune équivoque. Les deux grands se voient dans toute leur longueur, en *b* et en *c*, avec les deux premières phalanges qui leur appartiennent, *b'* et *c'*; la deuxième du doigt interne, *c''*, se voit aussi très-bien; mais la troisième manque, et il n'y a qu'un fragment de la deuxième et de la troisième de l'externe *b''* et *b'''*.

L'os *d* est le métatarsien du doigt surnuméraire externe: son origine *d'* se cache, dans cette pierre, sous celle des deux doigts parfaits. On voit combien il est plus court et plus grêle qu'eux. La pierre opposée, que je n'ai pas jugé à propos de représenter, parce qu'elle n'offre guère que des empreintes des os qui sont en entier sur celle-ci, contient cependant en entier l'os métatarsien du doigt surnuméraire interne: il est à peu près de la même longueur et de la même grosseur que celui-ci. On y voit aussi ses première et deuxième phalanges, qui ont laissé sur cette pierre-ci des empreintes marquées

(1) Nous verrons que c'est probablement le pied du *Dichobune* ou *Anoplotherium leporinum*.

g et *g'*. Les phalanges de son surnuméraire externe sont apparemment cachées vers *k*. Je ne sais si ces deux doigts avoient une troisième phalange, et je ne puis juger s'ils se manifestoient en dehors de la peau ; mais il est bien visible qu'ils ne touchoient pas à terre.

Dans ce pied, le calcanéum a de longueur.	0,029
L'astragale.	0,015
Le scaphoïde et les cunéiformes ensemble.	0,009
Les grands métatarsiens	0,06
Les premières phalanges des grands doigts.	0,02
Les secondes.	0,01
Et en ajoutant quelques millimètres pour les troisièmes, nous aurons pour la longueur du pied, à compter du bas de l'astragale.	0,105 ou environ.
Le tibia est de.	0,093
Longueur des deux ensemble.	0,198

Dans un autre morceau, *pl. LXIV, fig. 5*, qui contenoit le tibia, le péroné, et une grande partie du pied, j'ai trouvé un calcanéum bien conservé, un astragale et un cuboïde.

Le calcanéum est un peu plus comprimé, à proportion, que dans les pieds précédens ; et sa facette astragalienne est portée sur une apophyse moins saillante, mais il a une proéminence péronienne bien marquée. Le cuboïde est long et comprimé, en sorte que cette espèce paroît avoir eu le tarse plus étroit qu'on ne le jugeroit d'après le développement de son métatarse.

Ce morceau venoit d'un individu encore épiphysé en partie ; aussi les os y sont-ils un peu plus petits qu'au précédent.

Longueur du calcanéum à son bord supérieur.	0,027
——— de sa proéminence postérieure.	0,015
Hauteur de cette proéminence derrière la facette astragalienne.	0,01
Sa largeur <i>ib.</i>	0,005
Hauteur de l'os à sa proéminence péronienne.	0,012
Sa largeur à l'endroit de la proéminence transverse	0,007
Longueur de l'astragale.	0,013
Largeur de sa poulie tarsienne.	0,008
Longueur d'un métarsien.	0,062
——— de l'autre.	0,06
——— de la première phalange.	0,02
Le tibia devoit avoir au moins.	0,09

J'ai un troisième morceau contenant l'empreinte du fémur , du tibia et du métatarse. Il donne les dimensions suivantes :

Fémur, à compter du grand trochanter.	0,09
Tibia.	0,092
Métatarse	0,062

Dans un quatrième j'ai trouvé les trois phalanges :

Longueur de la première.	0,02
—— de la deuxième.	0,013
—— de la troisième.	0,01

Celle-ci est comprimée et pointue, comme un onguéal de ruminant, mais moins grande à proportion que dans le pied précédent.

Enfin j'ai encore eu un métatarsien isolé :

Longueur, à peu près comme dans les précédens, de.	0,062
--	-------

TROISIÈME SECTION.***RESTITUTION DES PIEDS DE DEVANT.*****ARTICLE PREMIER.**

Indication de deux sortes de pieds de devant , d'après le nombre et la disposition des doigts.

ON devoit s'attendre qu'il y auroit pour les pieds de devant des combinaisons d'os et de doigts correspondantes à celles des pieds de derrière, et qui conserveroient quelque analogie avec eux.

En effet, dès mes premières recherches, je vis qu'il se trouvoit dans nos carrières des pieds de devant à trois doigts et d'autres qui, si le nombre de leurs doigts m'étoit encore caché, annonçoient du moins une telle ressemblance avec le Cochon qu'il étoit presque nécessaire que ce nombre fût pair; petit à petit je découvris qu'en effet ces derniers avoient ou deux ou quatre doigts comme ceux de derrière qui leur répondoient pour la grandeur; en sorte que je trouvai absolument encore la même division et subdivision que pour les têtes. Il y a mieux, chaque pied de devant se trouva répondre dans son genre, à quelqu'un des pieds de derrière décrits ou indiqués dans la section précédente, par sa grandeur, par la forme de ses parties ou par quelque autre analogie; en sorte qu'il sembla que toutes ces pièces vinsent d'elles-mêmes se réunir pour reproduire les espèces auxquelles elles avoient autrefois appartenu.

C'est ce qu'on va voir dans les articles suivans, que j'ai disposés dans le même ordre que ceux des deux sections précédentes, afin de donner à mon lecteur plus de facilité à saisir mes résultats, que je n'en ai eu à les obtenir.

ARTICLE II.

Restitution d'un pied de devant à trois doigts parfaits avec vestiges de pouce et de petit doigt (1).

J'en choisis exprès un de grandeur moyenne et de forme allongée, correspondant manifestement par l'ensemble de sa structure, au pied de derrière qui m'a servi, dans la section précédente, de premier type pour les pieds de ce genre.

J'avois d'abord été averti de son existence par un os de métacarpe du doigt médium trouvé isolément.

Il est représenté, *pl. XX, fig. 3*, par sa face antérieure; *fig. 4*, par la supérieure; *fig. 5*, par la latérale externe de la tête, et *fig. 6*, par l'interne.

Sa longueur est de 0,13; sa largeur au milieu de 0,015; celle de sa tête supérieure, de 0,022; celle de l'inférieure, entre ses deux tubérosités, la même, et celle de sa poulie articulaire, 0,017. Il n'est pas très-aplati d'avant en arrière.

J'ai trouvé ensuite ce pied presque complet dans le cabinet de M. de Drée; je le représente, *pl. XIX, fig. 1*: c'est un pied droit.

On y voit une portion de radius, *a b*; une du cubitus, *c*, avec une partie de son empreinte, *d*; le carpe en situation, et une grande partie de chacun des trois os du métacarpe.

On voit en place l'*os cunéiforme*, *e* (le *pisiforme*, qu'il portoit sans doute, a disparu); le *semilunaire f*, et le *scaphoïde g*, et à la deuxième rangée l'*unciforme* ou *os crochu h*; le *grand os*, qui n'est pas très-grand ici du moins par devant, *i*, et le *trapézoïde*; trois os du métacarpe presque entiers; celui de l'*index l*, celui du *medius m*, et celui de l'*annulaire n*: enfin le vestige de petit doigt *o*.

En ayant obtenu la permission de la complaisance de M. de Drée,

(1) C'est le pied du *Palæotherium medium*, comme nous le verrons par la suite.

je dégageai tous les os de ce pied, et les examinant sur toutes leurs faces, j'eus la facilité d'établir leurs ressemblances et leurs différences avec ceux des animaux les plus voisins.

Au premier coup d'œil, ce carpe ressemble à son analogue dans le Tapir, par son arrangement général et par la configuration de chacun de ses os; et cependant un examen détaillé ne tarde pas d'y découvrir de notables différences, que nous allons voir en prenant chaque os séparément.

Le *scaphoïde* (*g*, *fig. 1*,) est représenté à part par sa face interne, c'est à dire celle qui fait le bord interne du poignet, *pl. XX*, *fig. 12*; par la supérieure *fig. 13*; par l'inférieure *fig. 14*, et par celle qui l'articule avec le semilunaire *fig. 15*.

En le comparant avec celui du Tapir, on trouve sa facette radiale *a* plus concave; celle pour l'articulation avec le grand os, *b*, plus petite; et celle pour le trapézoïde *c*, plus grande. Outre la facette semilunairienne supérieure *e*, et l'inférieure *f*, le Tapir en a vers *d*, une troisième longue, qui manque à notre animal. On voit en arrière et en dehors de la facette trapézoïdienne une petite facette qui portoit sans doute l'os surnuméraire remplaçant le trapèze et le pouce.

L'os *semilunaire*, *fig. 1, f*, comparé à ceux de tous les quadrupèdes, n'offre de ressemblance qu'avec celui du Tapir: sa face antérieure a le même contour dans le haut; mais dans le bas, l'angle inférieur interne est plus aigu, et se place entre le grand os et l'unciforme (comme on le voit bien en *x*, *fig. 3*, *pl. XIX*;) de plus, sa facette articulaire radiale *a*, (1) s'élève au-dessus de sa tubérosité postérieure *d*, ce qui n'a lieu que dans le Tapir. Dans le Cochon, le Cheval, les ruminans, tout le dessus de l'os est égal et sert à l'articulation.

(1) L'os semilunaire, d'une espèce très-voisine, est représenté, *pl. XIX*, *fig. 6*, par sa face supérieure; *fig. 7*, par l'inférieure; *fig. 4*, par la latérale externe; *fig. 5*, par l'interne. Comme il ne diffère de celui-ci que par un peu plus de largeur, je me borne à citer ces figures; on y a mis les mêmes lettres aux mêmes endroits.

Les facettes *c* et *f*, sont comme dans le Tapir, si ce n'est que la première est plus longue, et la seconde plus courte.

Mais à la face interne, les facettes *b* et *i*, qui servent pour l'articulation avec le scaphoïde, sont beaucoup plus petites; et il manque une troisième facette qui est considérable dans le Tapir.

Cette différence tient à ce que le scaphoïde est plus grand dans le Tapir, où il s'articule à toute la facette supérieure du grand os, et cela même vient de ce que, dans le Tapir, l'unciforme qui a deux doigts complets à porter, est beaucoup plus grand, et refoule le grand os vers le dedans de la main; de là vient aussi à la face inférieure de ce semilunaire, une grande différence, déjà annoncée à la face antérieure; dans le Tapir on y voit une grande facette en avant pour une de celles de l'unciforme, et une petite en arrière, pour la partie postérieure du grand os; dans le fossile une carène longitudinale partage au contraire la face inférieure en deux facettes obliques *e* pour l'unciforme, et *g h* pour le grand os, et de là vient cet angle *x* indiqué au commencement de cette description.

Le Rhinocéros qui n'a aussi que trois doigts, a la face inférieure de son semilunaire disposée à peu près comme notre animal; mais la partie *h*, de la facette pour le grand os y manque, parce que le semilunaire ne s'articule point avec lui en avant; quoiqu'il y ait aussi deux facettes inférieures dans les ruminans et le Cochon, elles ne forment nulle part une carène aussi prononcée.

Le *cunéiforme* représenté par devant, *pl. XIX, fig. 1. e*, par sa face interne, *fig. 13*; par l'externe, *fig. 14*; par la supérieure, *fig. 15*, et par l'inférieure, *fig. 16*, est fort semblable à celui du Tapir. Il est seulement beaucoup moins large à proportion de sa hauteur: sa facette semilunairienne inférieure, *g*, *fig. 13*, est aussi bien moins large, etc.

Nous n'avons pas trouvé le *pisiforme* dans ce morceau, mais nous y suppléerons aisément par ce que nous apprennent, à l'égard de cet os, les pieds des espèces voisines.

Le *trapézoïde*, marqué *k*, *pl. XIX, fig. 1, 2 et 3*, et représenté à part par sa face externe ou cubitale, *pl. XXIII, fig. 1*; par la

postérieure ou pollicaire, *fig. 2*; par l'interne ou celle qui touche au grand os, *fig. 3*; par l'inférieure ou métacarpienne, *fig. 4*, et par la supérieure ou scaphoïdienne *fig. 5*, ne diffère guère de celui du Tapir que parce qu'il est plus large à proportion de sa hauteur, et que ses deux facettes, pour l'articulation avec le grand os, se confondent en une seule. Il y a à la face postérieure une grande facette pour l'os analogue au pouce.

Cet os manquoit dans ce morceau mais son existence n'en étoit pas moins attestée par des facettes destinées à le recevoir.

Le *grand os i*, *pl. XIX, fig. 1*, est représenté, *pl. XXIII, fig. 6* à 8, mais divisé en deux pièces qui ne se rejoignoient pas, comme on l'avoit trouvé dans ce morceau. Il l'est beaucoup mieux d'après un échantillon entier, *pl. LI, fig. 19* à 24; *fig. 19*, est la face latérale interne; 20, l'externe; 21, l'antérieure et ce qui paroît en arrière du reste de l'os; 22, la postérieure; 23, la supérieure, et 24, l'inférieure.

Il diffère assez de celui du Tapir à cause de l'angle saillant en dessus, par lequel il s'insère entre le scaphoïde et le semilunaire; sa face antérieure est aussi plus étroite; sa face inférieure est plus concave; la facette par laquelle elle s'articule avec le métacarpien de l'index est moins distincte; enfin la tubérosité postérieure de cet os se termine en dessous par un tubercule un peu pointu et non tronqué comme au Tapir.

L'*unciforme h*, *pl. XIX, fig. 1, 2* et 3, dont la première et la troisième montrent suffisamment la face antérieure, est représenté à part par sa face supérieure, figure 8; par la latérale externe, *fig. 9*: la *fig. 2* le montre par sa face inférieure.

a, est sa facette pour l'articulation avec le *semilunaire*; *b*, celle pour l'articulation avec le *cunéiforme*; *c*, sa tubérosité postérieure: il s'articule avec le *grand os* par *d*, et la petite facette *e*; le reste de sa face inférieure *r*, *s* et *t*, sert à porter une facette du métacarpien du médius, celui de l'annulaire tout entier, et le vestige de petit doigt; mais ces trois facettes sont si peu distinctes, qu'elles semblent n'en faire qu'une, courbée en portion de cylindre.

L'*unciforme* du Tapir ressemble à celui-ci par sa face antérieure ; par la supérieure, hors que ses deux facettes sont moins concaves et la carène qui les sépare moins marquée ; par l'inférieure, à quelques proportions près : la tubérosité postérieure du Tapir est plus fléchie en dehors ; et son os, en général, est plus tiré en largeur, parce qu'il a un petit doigt complet à porter.

L'*unciforme* du *rhinocéros* ressemble parfaitement au nôtre, excepté que sa tubérosité postérieure est plus prolongée.

Le métacarpe de ce pied a trois os parfaits et deux imparfaits ou en vestige. Nous avons déjà décrit celui du médus : il est seul symétrique, sa tête exceptée. Ceux de l'annulaire et de l'index sont courbés sur leur longueur, de manière que le bord qui touche le médus est convexe, et l'opposé un peu concave. Tous les trois sont fort aplatis en devant : l'annulaire a une grande facette, un peu concave pour l'*unciforme* ; au bord interne, deux petites pour le médus, et une à l'externe pour le vestige du petit doigt.

Celui de l'index a sa tête partagée en deux facettes : une horizontale oblongue, un peu concave, pour le trapézoïde ; une interne descendante pour le grand os, et en arrière une petite triangulaire pour le vestige du pouce. Sous tous ces rapports, ils ressemblent à ceux du Tapir, à quelques détails près dans les proportions.

Les deux métacarpiens imparfaits sont ceux du petit doigt et du pouce. Le premier, assez petit, est irrégulièrement conique : il se recourbe à sa base pour s'articuler par une facette ovale à l'*unciforme* ; par une autre plus petite, qui est au bord inférieur de la première, au métacarpien de l'annulaire. On peut prendre une idée de ce petit os, en *o*, *pl. XIX, fig. 1*.

Le vestige du pouce devoit adhérer à la facette postérieure du trapézoïde : nous ne l'avons pas retrouvé.

Je donne en petit, *fig. 23, pl. XXIII*, une figure de ce carpe et du commencement de ce métacarpe, lorsque tous les os sont dans leur position naturelle. Les lettres *y* sont les mêmes que dans les figures 1, 2 et 3 de la *pl. XIX*.

Dans un autre morceau j'ai retrouvé le bas du radius et du cubitus, un scaphoïde, un trapézoïde, et un grand os avec un métacarpien entier de l'index, et une partie de celui de l'annulaire entièrement semblables à leurs analogues dans le morceau précédent, et par conséquent de la même espèce; j'ai appris ainsi que les doigts latéraux différoient assez peu en longueur de celui du milieu, du moins à en juger par les métacarpiens.

Voilà donc un quadrupède qui, bien certainement, n'a que trois doigts parfaits au pied de devant.

Or, chacun sait que parmi les quadrupèdes connus, les *Rhinocéros* et le *Paresseux tridactyle* ou l'*Aï* sont les seuls qui aient les doigts de devant au nombre de trois, et personne sans doute ne sera tenté de confondre ces animaux avec le nôtre, ne fût-ce qu'à cause de la grandeur des premiers et de la petitesse de l'autre.

Le Tapir lui-même qui n'a que trois doigts derrière, et qui ressemble à tant d'égards à nos animaux, a quatre doigts complets devant.

Ce pied seul auroit donc annoncé un être inconnu, mais nous en verrons bientôt plusieurs de même forme.

ARTICLE III.

Restitution d'un pied de devant à deux doigts (1).

Celui-ci m'a coûté beaucoup plus de peine que tous les autres, parce que je ne lui trouvois d'analogie complète avec aucun animal connu, et surtout parce que j'ai été bien long-temps avant d'en obtenir quelques pièces encore jointes ensemble et qui pussent confirmer les conjectures que j'avois formées sur des os isolés.

Pendant deux ou trois ans, je fus réduit à trois os du carpe que j'ai fait représenter de grandeur naturelle et sur toutes leurs faces,

(1) Nous verrons par la suite que ce pied est celui de l'*Anoplotherium commune*.

pl. XXI, fig. 1, 2 et 3 : dans chacune de ces séries, le n^o. 1 représente la face supérieure; le n^o. 2, l'antérieure; le n^o. 3, l'inférieure; le n^o. 4, la latérale externe; le n^o. 5, la latérale interne, et le n^o. 6, la postérieure.

Ces figures multipliées donneront, j'espère, une idée fort nette de chacun de ces os. Je prie seulement de remarquer qu'ayant été faites séparément, elles ne sont pas toutes éclairées dans le même sens.

Il n'étoit pas facile de tirer parti de pièces si peu nombreuses. Je m'aperçus bien d'abord qu'elles appartenoient à un système de carpe tout différent des précédens; je voyois bien encore qu'elles se rapprochoient les unes aux autres par leurs facettes articulaires : mais je ne pouvois leur trouver d'objet de comparaison parmi les animaux connus. Après avoir employé plusieurs jours à cette recherche, je m'arrêtai enfin au Cochon, comme à celui qui offroit le plus de ressemblance avec elles, dans les os de son carpe.

A. *Le Semilunaire*, fig. 1.

1^o. Sa face supérieure ou radiale, n^o. 1, est la même que dans le Cochon, par son obliquité, de dehors en dedans et d'avant en arrière; par l'étendue de sa facette articulaire sur toute la longueur de l'os; par le léger enfoncement *a* de sa partie postérieure, etc.

Le Cochon l'a seulement un peu plus étroite à proportion.

Dans le Bœuf, elle a en arrière une saillie au bord externe et un enfoncement à l'interne; dans le Cheval, elle se relève en arrière par un angle pointu; dans le Rhinocéros et le Tapir, le derrière est enfoncé et ne s'articule pas, etc.

2^o. Sa face antérieure, n^o. 2, a le même contour que dans le Cochon, excepté que dans celui-ci elle est plus haute que large. Le Bœuf se rapproche davantage de l'animal fossile à cet égard, parce que celui-ci avoit apparemment, comme le Bœuf, les pieds courts et le carpe écrasé.

3^o. Sa face inférieure, n^o. 3, a, comme le Bœuf et le Cochon, une concavité transversale et une carène longitudinale, *c*, *d*, *e*, qui la

divise en deux facettes ; une interne *f*, pour le *grand os*, et une externe *g*, pour l'*unciforme*. Mais dans le Cochon la carène se courbe fortement en dedans vers son milieu, et la facette unciformienne est beaucoup plus large que celle qui répond au grand os : dans le Bœuf, la distribution des facettes est la même que dans le fossile ; mais l'os produit, en arrière et en dedans vers *h*, une apophyse pointue. Le semilunaire du Rhinocéros a une carène oblique ne venant pas jusqu'au bord antérieur : le Chameau n'a point de concavité transverse, etc.

4°. Sa face latérale externe ou *cunéiformienne*, n° 4, offre à son bord inférieur une facette transverse *i*, qui, dans le Cochon, est un peu plus haute. Elle a un retour *i'* qui est beaucoup plus grand dans le Bœuf, mais qui n'est point dans le Cochon. La facette *cunéiformienne* supérieure, *k*, est plus petite que dans l'un et dans l'autre.

5°. Sa face latérale interne ou *scaphoïdienne*, n° 5, offre une longue facette à son bord inférieur *l, m*, et une aussi longue et plus étroite *n, o*, au supérieur. Celle-ci est plus large dans le Cochon : du reste, elles y sont pareilles ainsi que dans le Bœuf. Le Rhinocéros, le Tapir, ont la supérieure plus courte : dans le Cheval, c'est l'inférieure.

6°. La face inférieure, n° 6, est transversalement oblongue et presque rectangulaire, beaucoup moins haute que large. Dans le Cochon, elle est d'un tiers plus haute que large et très-oblique : elle est encore plus oblique dans le Bœuf, et aussi beaucoup plus haute à proportion dans le Cheval, elle est extrêmement étroite, etc.

B. L'*unciforme*, fig. 2.

1°. Sa face supérieure, n° 1, présente, comme dans le Cochon, deux facettes, *a* et *b*, séparées par une arête saillante, *c, d, e* : la facette interne, *a*, répond à l'interne *g* du *semilunaire*. Elle est ici la plus étroite des deux, tandis que dans le Cochon elle est la plus large ; c'est par la même raison que la facette externe du semilunaire du Cochon est plus étroite que celle de l'os fossile.

En revanche, la facette externe de l'os fossile, *b*, est bien plus large que celle du Cochon; ce qui prouve que le *scaphoïde* qui s'y articule devoit être plus grand à proportion dans notre animal fossile que dans le Cochon.

Cette proportion des deux facettes, dans le Bœuf, est très-semblable à ce qu'on voit dans l'os fossile : la facette interne y est même absolument pareille; mais l'autre y est différemment fléchie.

La facette *cunéiformienne* du Cochon se prolonge un peu plus en arrière : mais la tubérosité postérieure, *f*, y est presque la même.

L'unciforme du Rhinocéros a quelque rapport; mais sa tubérosité se prolonge beaucoup plus en arrière : le Cheval n'en a qu'un fort petit avec une seule facette, etc.

2°. La face antérieure, n°. 2, ressemble à celle du Cochon, mais est un peu moins haute à proportion. La ligne du contour d'en bas; *g*, *h*, est droite comme dans le Bœuf : dans le Cochon, elle est un peu concave : dans le Tapir, le Rhinocéros, elle est oblique et fort convexe, etc.

3°. Cette circonstance tient à ce que la face inférieure, n°. 3, *H*, est parfaitement plane; tandis qu'elle est concave dans le Cochon, et convexe dans tous les autres. Le Bœuf, le Chameau et d'autres ruminans l'ont plane comme notre animal. Il en résulte que l'*unciforme* ne doit porter qu'un doigt imparfait.

4°. La face la plus remarquable de cet os est l'externe, n°. 4. Elle offre une facette *i*, tout-à-fait dirigée en dehors et se portant verticalement de la facette supérieure externe *b*, à la facette inférieure *H*, entre la face antérieure de l'os *g*, et sa tubérosité postérieure *f*; on n'en trouve l'analogie ni dans le Bœuf, ni dans le Cochon, ni dans le Tapir, etc. Mais il en existe un semblable dans le Rhinocéros, et elle y porte un osselet arrondi qui tient à lui seul lieu de toutes les parties qui devroient composer le petit doigt. J'en conclus hardiment que notre animal fossile étoit dans le même cas, et qu'il n'avoit qu'un vestige de petit doigt.

5°. La face latérale interne, n°. 5, présente une facette oblique, *k*, pour l'articulation avec l'os métacarpien du médus, et une verticale très-étroite, *m*, pour celle avec le *grand os*; elle réunit la précédente avec la supérieure interne ou *semilunairienne a*. Il y en a de plus une petite ovale, *n*, regardant un peu en arrière pour s'articuler aussi avec le *grand os*.

Dans le Cochon, *k* et *m* sont dans un même plan vertical, et se laissent à peine distinguer sur l'os séparé. Dans le Bœuf, *k* est presque réduit à rien, *m* occupe presque toute la hauteur, et se prolonge en arrière vers le haut jusqu'en *n*. Il y a une troisième facette pour le *grand os* au bord inférieur, etc.

6°. La face postérieure, n°. 6, n'a rien de bien remarquable; mais le dessin que j'en donne peut aider l'imagination à placer toutes les facettes.

C. *Le grand os*, fig. 3.

N. B. C'est l'os du côté gauche qu'on y a représenté, tandis que dans les deux autres séries on a copié des os du côté droit.

1°. Sa face supérieure, n°. 1, est très-basse en avant, et s'élève fort en arrière, comme on peut encore mieux en juger par la figure n°. 2, où l'os est vu par-devant; cette élévation est beaucoup moindre dans le Cochon, le Bœuf: le Cheval et surtout le Tapir en approchent; mais dans celui-ci elle est comme étranglée du reste de la face, et l'arête longitudinale, *a*, *b*, *c*, ne s'étend pas dessus: dans le Rhinocéros, elle s'élève en pente douce, etc. Au total, c'est encore le Cochon qui ressemble le plus: mais sa facette externe ou *semilunairienne*, *e*, est plus étroite à proportion que l'interne ou *scaphoïdienne*, *d*. C'est le contraire dans l'os fossile, qui se règle sur la grande largeur de la facette correspondante de son semilunaire, *f*, fig. 1, n°. 3.

2°. La face antérieure n°. 2, ne diffère de celle du Cochon que parce que la ligne *f g*, y est presque droite, tandis qu'elle est très-convexe dans le Cochon.

3°. Il en résulte que la face inférieure, n°. 3, est presque plane ou

très-légèrement concave. Dans le Cochon, elle a deux courbures, une concave en long, une convexe moins sensible en travers. Le Tapir est peu concave : le Cheval, le Bœuf, ne le sont pas du tout. Le Rhinocéros est comme le Cochon, etc.

4°. Le côté externe, n°. 4, présente deux facettes tout-à-fait semblables à leurs correspondantes, *m* et *n*, de l'unciforme, et qui offrent par conséquent les mêmes différences de leurs analogues dans le Cochon, le Bœuf, etc.

5°. Le côté interne, n°. 5, offre, pour l'articulation avec le *trapézoïde*, une petite facette verticale *o*, qui descend de la facette *sca-phoïdienne d*, à la *métacarpienne*; et une autre en arrière, ovale et oblique, *p* : dans le Cochon, il y a deux facettes longues, une au bord inférieur, une au supérieur.

Dans le Rhinocéros et le Tapir, il n'y a que la facette *o* : le Cheval a les deux du Cochon, et la troisième propre à l'os fossile, le Bœuf, qui n'a point de trapèze ni de trapézoïde du tout, diffère éminemment à cet égard; son *grand os* s'élargit vers le côté interne du pied, et n'y porte aucune facette.

Dès lors il résulta pour moi de cette recherche, 1°. que ces trois os, examinés séparément, ne ressembloient à aucun de ceux du carpe des autres animaux;

2°. Qu'ils convenoient l'un à l'autre et étoient faits pour aller ensemble;

3°. Qu'ils avoient appartenu à un système particulier de carpe, lequel tenoit le milieu pour les formes entre le Cochon et quelques autres pachydermes d'une part, et les ruminans de l'autre.

Or, si l'on se rappelle la description que nous avons donnée dans la première section de ce mémoire, article premier, du grand pied de derrière à deux doigts de l'*Anoplotherium commune*, et si l'on se souvient qu'il occupoit aussi parfaitement cette même place entre les *pachydermes* et les *ruminans*, on sera porté à croire que ce pied de devant appartient au même animal.

Mais pour s'en faire une idée complète il faudroit savoir combien

de doigts porté ce carpe, et quelles sont leur forme et leur longueur.

Il est déjà clair qu'il n'y a qu'un vestige de petit doigt, et l'analogie des autres animaux fait croire qu'en conséquence il n'y a pas de pouce.

Le doigt complet que porte l'*os unciforme* est donc l'*annulaire*; celui que porte le *grand os* et dont l'os métacarpien s'appuie aussi par une facette sur l'*unciforme*, est le *médius*. Mais y a-t-il un *index*, ou n'y en a-t-il point? Le pied est-il *tridactyle* ou *didactyle*?

Pour répondre à cette question, il auroit fallu avoir le *trapézoïde* et connoître sa facette métacarpienne, et je fus long-temps avant de l'obtenir; les facettes latérales internes du grand os me fesoient bien voir que le trapézoïde existoit, mais ne m'apprenoiént point son étendue en largeur. S'il n'étoit pas considérable, il pouvoit à la rigueur, servir de base au même métacarpien que le grand os; comme dans le Chameau, trois os du carpe servent en commun de base à un seul canon; et l'analogie du pied de derrière, de la section précédente, article III, pouvoit porter à le croire.

Nous avons vu dans ce pied de derrière un vrai tarse de Chameau porter deux métatarsiens: il en auroit été de même au pied de devant, d'après ce système. Un carpe de trois pièces au second rang y auroit porté aussi deux métacarpiens.

Il faut se ressouvenir que le Chameau est le seul ruminant qui ait ces trois os au second rang du carpe, comme il est le seul qui ait le *cuboïde* et le *scaphoïde* distincts au tarse, et qu'il se rapproche par-là des *pachydermes*, dont il s'éloigne par son *métatarsien* et son *métacarpien* uniques. Notre animal fossile auroit donc toujours été l'intermédiaire de ces deux ordres.

J'en étois là de ces réflexions, quand on m'apporta un morceau qui paroissoit en confirmer singulièrement les résultats.

Je l'ai fait dessiner à demi-grandeur, *pl. XXII, fig. 1.*

Il présentoit une portion de tête inférieure d'humérus, A; une empreinte d'avant-bras, B, C; deux os du carpe, D, E, dont un entier, D, et deux doigts presque complets, F, G, que d'après les autres parties qui les accompagnent je me crois bien autorisé à re-

garder comme ayant appartenu au pied de devant. L'un des os de carpe, enlevé au plâtre et bien entier, D, s'est trouvé être précisément le *semilunaire* décrit ci-dessus, *pl. XXI, fig. 1* : d'où je conclus encore que ce pied de devant étoit celui dont je viens de faire connoître trois os du carpe.

Le *semilunaire* est celui du côté gauche, et la tête d'humérus aussi ; nouvelle probabilité que tous ces os s'appartenoient. Or, ces deux os métacarpiens sont bien pareils : ils sont à peu près droits. Il n'y en a point d'oblique, comme cela devoit être s'ils avoient appartenu à un pied didactyle. Il en est de même pour les phalanges ; un doigt ne devoit pas être plus court que l'autre : d'où je conclus encore qu'il n'y en avoit que deux parfaits, et que ce pied étoit un pied fourchu, mais sans canon, et dont les os du métacarpe restoient séparés ; espèce de pied qui, comme on sait, n'existe point dans la nature vivante, et qui n'a d'analogue que dans le pied de derrière d'*anaplotherium* décrit dans la section précédente.

Ce morceau me donnoit l'indication nécessaire pour reconnoître les métacarpiens de cette espèce, s'ils se présentoient. J'en obtins en effet plusieurs. Les premiers qui me parvinrent furent ceux du doigt externe de ce pied ou de l'analogue de l'annulaire. On en voit un, celui du côté droit, *pl. XXII, fig. 2*, par sa face antérieure, et *fig. 3*, par la supérieure ; *fig. 4* est le côté interne de sa tête, et *fig. 5*, l'externe. Les mêmes lettres expriment les mêmes points dans toutes les figures.

J'ai confondu long-temps cet os avec le métatarsien externe du pied de derrière, auquel il ressemble surtout par les facettes *i* et *f*, pour l'articulation avec l'autre métacarpien. Mais je remarquai à la fin, 1°. que ce métacarpien est plus plat en avant ; 2°. que la facette latérale antérieure, *i*, touche à la face supérieure ; dans le métatarsien, il y a un intervalle ; 3°. que la face supérieure n'est pas ronde, comme dans le métatarsien, mais anguleuse ; 4°. que le métatarsien a une tubérosité considérable en arrière de sa face supérieure, qui manque dans celui-ci ; 5°. enfin, que celui-ci a une petite facette latérale interne *d*, qui manque au métatarsien, et qui indique un vestige de petit

doigt; petit à petit j'obtins les autres os nécessaires pour compléter ce pied.

Les uns m'arrivèrent isolés, d'autres se trouvèrent réunis avec un nombre plus ou moins considérable d'os voisins, et combinant ensemble des morceaux diversement incomplets; par le moyen des parties qui leur étoient communes, je parvins à refaire sans aucun doute ce pied tout entier.

Ainsi, je retrouvai bien des fois l'autre métacarpien, celui de l'analogue du médus.

Dans le médus à la face interne, il y a une facette oblique pour l'unciforme, laquelle manque à l'annulaire, et fait que le médus est un peu plus long.

La facette latérale antérieure, placée au-dessous de celle-là, dans le médus est allongée et concave; il lui répond dans l'annulaire une facette de même contour, mais convexe.

Plus en arrière, ils s'articulent ensemble par une facette plate et ronde.

Extérieurement, l'annulaire n'a à sa tête supérieure qu'une très-petite facette pour le vestige de petit doigt. Le médus en a deux, dont l'antérieure est triangulaire et assez grande; elles servent à recevoir l'index.

J'eus ensuite une portion considérable de carpe, que je donne à demi-grandeur, *pl. LI, fig. 6*; elle comprenoit le *semilunaire A*, le *grand os D*, l'*unciforme E*, et les têtes supérieures des deux grands métacarpiens, *G* et *H*, parfaitement semblables à leurs analogues dans les morceaux précédens, en sorte que l'espèce n'avoit plus rien de douteux.

Nous y trouvions en même temps le *cunéiforme B*, et le *trapézoïde C*, qui nous avoient manqué jusque-là, ainsi qu'un vestige de petit doigt *F*.

Ce *trapézoïde*, qui étoit l'os qui nous intéressoit le plus, est représenté de grandeur naturelle; par-devant, *fig. 7*; par sa face interne, ou répondante au grand os, *fig. 8*; par l'externe, *fig. 9*; par la postérieure, *fig. 10*; par la supérieure, *fig. 11*; et par l'inférieure, *fig. 12*, est

plus large et plus étendu en arrière que celui du Cochon, et ne touche pas comme lui par une facette particulière à la tête du médius; sa facette *c*, pour l'os scaphoïde est oblique, concave en travers, et descend beaucoup en arrière et de côté. Il a à sa face interne une facette *d*, en arrière, qui répond à celle du grand os, marquée *n*, *pl. XXI*, *fig. 3*, n°. 4; et plus bas une autre *e*, répondant à celle marquée *m*, *ibid.* Il a une facette inférieure *a*, pour l'index, et un peu en dessus et en dehors, une autre *b*, pour le vestige de pouce, celle-ci est verticale, et fort petite; ce qui prouve que ce vestige étoit extrêmement petit: il devoit cependant surpasser celui du Cochon, qui est presque nul.

Cet os trapézoïde ressemble beaucoup à ceux du Chameau et du Cheval; ces derniers ont seulement leur face radiale sans concavité.

C'est aussi la petitesse du vestige de petit doigt qui fait que l'unciforme *E* est tronqué verticalement à son bord externe, au lieu de s'y porter de côté et en arrière comme dans le Cochon.

Ce vestige est en effet un osselet arrondi de toutes parts, excepté à ses facettes articulaires, dont l'une adhère à l'unciforme, et l'autre au métacarpien de l'annulaire; nous l'avons déjà rencontré quelquefois; et, avant de l'avoir trouvé en place, nous le prenions pour un osselet sésamoïde.

Le *cunéiforme* *B* est représenté de grandeur naturelle, *pl. XLVII*, en dessous, *fig. 9*; en arrière, *fig. 10*; en avant, *fig. 11*; en dessus *fig. 12*. Sa face cubitale *a* est presque rhomboïdale; en arrière, elle en a une oblique *b*, pour le pisiforme; *c* et *c'* à la face semilunaire répondent aux facettes concaves marquées *i* dans le semilunaire, *pl. XXI*, *fig. 1*, n°. 4.

Enfin sa face inférieure *d* pour l'unciforme est en quart d'ellipse, et il n'a point de facette articulaire à son bord externe.

Nous avons encore trouvé ce *cunéiforme* d'autres fois isolément.

C'est aussi à ceux du Chameau et du Cheval qu'ils ressemblent le plus. Les ruminans ordinaires, le Cochon et même le Tapir ont la face cubitale plus descendante en dehors et plus concave.

Il restoit à connoître le *scaphoïde* et l'*index* ou ce qui en tient lieu, aussi-bien que le *vestige de pouce*.

Dans deux occasions je trouvai les pièces correspondantes à ces derniers doigts, en place, et adhérentes à leur trapézoïde, à leur grand os, et même une fois à leur métacarpien de médius.

J'appris ainsi que l'*index* de ce pied étoit réduit à une pièce irrégulièrement conique, fort courte, articulée d'une part au trapézoïde par une facette supérieure, et au grand os par une facette latérale étroite; de l'autre au métacarpien du médius par deux facettes, une antérieure triangulaire assez grande, et une postérieure fort petite, lesquelles répondent à celles de la face interne de ce métacarpien.

Je vis aussi qu'un petit os, rond, ou elliptique articulé aux facettes externes du trapézoïde et de ce vestige d'index, tenoit lieu à la fois de trapèze et de pouce.

Ce petit os se soude quelquefois tantôt à l'un tantôt à l'autre des deux os auxquels il adhère.

Ainsi on voit, *pl. XLVII, fig. 5 à 8*, un trapézoïde uni au vestige de pouce.

Quant au *scaphoïde*, il auroit été possible de le refaire en remplissant d'une matière molle l'intervalle compris entre le radius, le semilunaire, le grand os, et le trapézoïde que nous possédions tous les quatre. L'empreinte que j'en pris ainsi, me donna lieu de le reconnoître lorsque je le trouvai isolé, et j'eus le bonheur de le rencontrer enfin en connexion avec le grand os et le trapézoïde et même une fois avec le semilunaire.

Nous le représentons, *pl. XLV*, par sa face externe, *fig. 3*; par la supérieure, *fig. 4*; par l'interne, *fig. 5* et par l'inférieure, *fig. 6*.

Sa face supérieure ou radiale est à peu près ronde, très-peu concave et ne va point jusqu'à l'arrière de l'os qui est en gros tubercule; à sa face interne il a vers le bas une facette allongée *a, b*, correspondante à celle du semilunaire marquée, *l, m, fig. 1, n°. 5, pl. XXI*.

En dessous il a extérieurement une petite facette concave *c, d*, qui a en avant la forme d'un demi-croissant, et qui s'élargit et se relève en arrière pour le trapézoïde, et une autre fort grande *e, f*, divisée en

deux parties , une plane en avant , une concave en arrière pour s'accommoder aux convexités de la partie interne de la face supérieure du grand os.

Il seroit difficile de lui trouver une ressemblance absolue avec aucun autre animal. Il tient un peu du Cheval , du Chameau et du Cochon.

Tels sont les moyens par lesquels nous avons réintégré successivement ce pied si remarquable; s'ils avoient besoin de confirmation , nous la trouverions dans un squelette où nous en avons vu ensemble le plus grand nombre des pièces dans leur articulation naturelle.

Ce morceau que nous n'avons obtenu que fort tard , est représenté , *pl. XLII*.

C'est le pied du squelette d'*Antony* , *pl. XXXVI*. Il est vu par la face postérieure , et diminué d'un tiers seulement pour tenir dans la planche.

A est l'extrémité inférieure du radius.

B, le grand os vu par derrière, et conforme à celui que nous avons donné pour tel , *pl. XXI, fig. 3* ; cette face y est représentée n°. 5.

C, l'unciforme , également donné pour tel , *ibid.* , *fig. 2* ; cette face y est représentée n°. 5.

D, vestige du petit doigt , tel que nous l'avons vu , *pl. LI, fig. 6*. F.

E, débris du cunéiforme.

F, débris du semilunaire.

G, débris du scaphoïde.

H, le vestige de l'index tel que nous venons de le décrire. Il est fâcheux que le vestige du pouce ait disparu de cette main d'*Antony* , car nous n'aurions plus eu rien à désirer sur cette partie. Les deux métacarpiens I et K ; les premières phalanges L , M ; le débris d'une seconde N ; les sésamoïdes O , O , O , O , ressemblent aux parties analogues déjà attribuées à cette espèce , d'après des morceaux découverts précédemment.

Il n'y a donc plus nul doute que nos carrières ne recèlent des pieds de devant à deux doigts parfaits , le médius , et l'annulaire ,

dont les métacarpiens demeuroient séparés pendant toute la vie, et où les trois autres doigts existoient en simples vestiges, construction dont il n'existe certainement aucune trace parmi les animaux connus aujourd'hui à la surface du globe.

ARTICLE IV.

Des pieds de devant qui se rapportent aux deux formes génériques à trois doigts et à deux doigts, mais qui par leur grandeur ou d'autres circonstances, annoncent des espèces différentes des deux précédentes.

Encore même marche que pour les têtes, que pour les pieds de derrière; encore mêmes résultats; on voit pour ainsi dire nos animaux se reformer petit à petit par cette nouvelle synthèse.

§ I. *Des pieds de devant à trois doigts.*

10. *D'un pied de devant à trois doigts, et de grandeur moyenne, mais plus court et plus large que celui qui a été décrit dans l'article II (1).*

Il me fut annoncé par un métacarpien de médius que je trouvai isolé, et que je représente, *pl. XXII, fig. 6*, par sa face antérieure, *fig. 7*, par la supérieure, et *fig. 8*, par le côté latéral externe de la tête.

Il suffisoit de le comparer à son correspondant de l'espèce de l'article II, pour juger que sur une longueur moindre il a près du double en largeur. En effet, il est long de 0,12, sur 0,022 de largeur au milieu, 0,026 dans le haut, et 0,03 à son renflement inférieur. Il est aussi plus aplati, les arêtes de sa poulie inférieure sont moins prononcées, la postérieure saillant un peu vers le haut, au moyen

(1) C'est ici le pied de devant du *Palæotherium crassum*

de deux arêtes qui s'y rapprochent pour y former une petite tubérosité *a*, derrière sa tête supérieure; celle-ci divisée en deux facettes triangulaires; une interne arrondie en arrière, *b*, pour le *grand os*; une externe plus étroite et plus courte, *c*, pour l'*unciforme*, et au bord externe de celle-ci, une petite facette descendant en avant, *d*, et une en arrière, *e*, pour deux facettes correspondantes du métacarpien de l'annulaire. Au bord externe de la grande facette en est une petite, en équerre, pour le métacarpien de l'index. La tête inférieure grossit un peu et offre en avant un disque semi-circulaire, légèrement bombé, qui se change en dessous et en arrière en deux canaux de poulie décrivant environ le cinquième d'un cercle; de chaque côté est une tubérosité pour les ligamens.

Le premier morceau où je crus retrouver un métacarpien de cette taille étoit encore très-défectueux: je le découvris dans les anciens magasins de l'Académie des Sciences, avec les pieds de derrière de la pl. XVII; on le voit, *pl. XX, fig. 1 et 2*, à moitié grandeur. Il est formé de deux pièces qui se recouvrent, et contenoit deux pieds de devant: mais il n'y est resté qu'une portion d'humérus, *uv*; une double empreinte d'avant-bras du côté gauche, *a, b, c, d, e, f*, avec plusieurs portions d'os; l'empreinte très-incomplète du droit, *a', e', f'*; une empreinte incomplète du carpe gauche, *g, h, i, k, l, m, n, o, p, q*, etc.; et la double empreinte du droit, *h', k', l', m'*, etc., et *h'', l'', m'', n''*, etc.

Un seul os dans tout cela est entier et reconnoissable: c'est le *semilunaire* du côté droit, *h'*, *fig. 2*; lequel, comparé à celui que nous avons décrit dans l'article II, s'est trouvé extrêmement semblable. C'est donc bien un pied du même genre.

Ses dimensions étoient les suivantes;

Longueur du cubitus, d' <i>a</i> en <i>e</i>	0,230
Longueur de l'olécrane <i>a-b</i>	0,050
Hauteur de la tête du radius, <i>c-d</i>	0,030
Diamètre du condyle externe de l'humérus <i>uv</i>	0,020
Longueur du métacarpien de l'annulaire <i>m n</i>	0,087
Longueur du métacarpien du médius <i>o p</i>	0,102

Mais bientôt il m'est arrivé des morceaux mieux conservés, qui n'ont pas tardé à me donner une idée plus complète de ce pied.

Le premier, représenté, *pl. XLIX, fig. 6*, montre quatre os du carpe, savoir : L, le semi-lunaire; M, le cunéiforme; N, le pisiforme déplacé; O, l'unciforme.

Le semi-lunaire diffère peu de celui du pied de l'art. II. L'unciforme, sur une largeur égale, est beaucoup moins élevé, ce qui l'éloigne davantage de celui du Tapir. Le cunéiforme a aussi plus de largeur proportionnelle, et sa facette cubitale est plus grande dans le sens transverse.

Le pisiforme, que nous n'avons pas vu dans l'espèce de l'art. II, diffère peu de celui du Tapir.

On y voit de plus, mais par leur face postérieure, le métacarpien du médus A, celui de l'annulaire B, et des débris de celui de l'index C, ce qui donne leurs mesures et leurs proportions respectives.

D, E, F, sont les phalanges du médus; G, H, I, celles de l'annulaire; K, des débris de celles de l'index, pièces qui nous font connaître la forme singulièrement élargie et crénelée des phalanges unguéales, pour porter les sabots, et combien les autres phalanges sont courtes dans cette espèce; le Tapir a ses premières phalanges beaucoup plus longues, et les dernières moins larges à proportion.

Enfin nous apprenons par ce morceau que cette espèce avoit un vestige de petit doigt P, lequel étoit fort court et terminé par un renflement arrondi, ce qui le différencie beaucoup du stylet osseux qui remplit le même office dans le pied de l'article II.

Voici les principales dimensions de ce pied :

Hauteur du semi-lunaire.	0,022
Hauteur du cunéiforme.	0,02
Longueur du pisiforme.	0,028
Longueur du métacarpien du médus.	0,111
Sa largeur au renflement inférieur.	0,03
— au milieu.	0,022
Longueur du métacarpien de l'annulaire.	0,095
Longueur de la première phalange du médus.	0,012

Largeur.	0,013
Longueur de la seconde.	0,007
Largeur.	0,013
Longueur de la troisième.	0,017
Largeur.	0,033

Le second, *pl. LVIII, fig. 1*, contient un radius, A, sur lequel je reviendrai, une tête inférieure de cubitus B mutilée; le semi-lunaire C, le cunéiforme D, l'unciforme E, le grand os F, et le sca-phoïde G; le grand os est aussi plus large à proportion de sa hauteur que dans l'article II; on y voit de plus les trois os du métacarpe, dont ceux du médius H et de l'annulaire I sont entiers et en place, et garnis le premier d'une, le second de trois phalanges; enfin le vestige de petit doigt K s'y montre sous forme d'un tubercule ovale, et à son extrémité se trouve un petit grain osseux qui semble représenter une phalange.

Ce morceau venoit d'un individu encore jeune, car les épiphyses y sont encore distinctes.

En voici les dimensions principales :

Longueur du radius.	0,18
Hauteur du semi-lunaire.	0,02
Largeur dans le haut.	0,015
Hauteur du grand os.	0,015
Largeur.	0,017
Hauteur du cunéiforme.	0,018
Largeur.	0,015
Hauteur de l'unciforme.	0,017
Largeur.	0,022
Longueur du vestige de petit doigt.	0,015
Largeur.	0,008
Longueur du métacarpien du médius.	0,118
Largeur dans le haut.	0,022
—— dans le milieu.	0,018
—— au renflement inférieur.	0,023
Longueur du métacarpien de l'annulaire.	0,9
Longueur des premières phalanges.	0,012
Largeur.	<i>id.</i>
Longueur des secondes.	0,008

Largeur.	0,012
Longueur de la troisième de l'annulaire.	0,012
Largeur	0,02

J'ai aussi trouvé séparément une tête supérieure du *métacarpien* de l'*annulaire droit* de cette espèce : voyez-en la face antérieure, *pl. XXII, fig. 12* ; la supérieure, *fig. 11* ; la latérale externe, *fig. 13*, et l'interne, *fig. 14*. Les deux facettes de celles-ci, *a, b*, correspondent bien à celles de l'externe du médus, *d, e, fig. 8*. A la face opposée, on n'en voit qu'une, triangulaire et petite, *c*, pour le vestige du petit doigt ; la supérieure, *d*, est triangulaire, légèrement concave, et répond à l'une de celles de l'*unciforme* avec laquelle elle s'articule.

Cet os est plus étroit que celui du médus ; il n'a que 0,077 de largeur.

2°. *D'un pied de devant à trois doigts, également de grandeur moyenne, mais encore plus court et plus large que le précédent (1).*

C'est encore dans la collection de M. de Drée, que j'ai trouvé le premier morceau de cette espèce, il est représenté *pl. XIX, fig. 2*.

Il ne s'y trouvoit d'entiers que quatre os du carpe, le semi-lunaire *f*, le trapézoïde *k*, le grand os *i*, et l'*unciforme h*, avec un fragment du scaphoïde *g* ; les moitiés supérieures du métacarpien de l'index et de celui du médus, s'y trouvoient aussi, mais on y voyoit assez de l'empreinte de ces trois os pour en apprécier la longueur et la largeur.

Beaucoup plus courts et plus larges que ceux du pied de l'article II et même que ceux du n°. précédent (la longueur du métacarpien du médus n'étoit que de 0,09, sur une largeur de 0,025 dans le haut, et de 0,02 dans le milieu), ils annonçoient suffisamment une espèce

(1) Pied de devant du *Palæotherium latum*.

différente. La comparaison des os du carpe l'annonçoit aussi, bien que d'une manière moins sensible.

Le semi-lunaire est plus large; cette même largeur est encore beaucoup plus marquée pour la face antérieure du grand os, qui est plus large que haute, tandis que dans le pied de l'article II, elle est plus haute que large; enfin l'unciforme, outre qu'il est plus large, a le bord supérieur de sa face antérieure plus parallèle à l'inférieur *e*. Il y a encore de petites différences dans les facettes, mais qu'il seroit inutile de rapporter longuement, les caractères de proportion étant plus que suffisans.

Toutes ces différences sont encore plus marquées que dans le pied du n°. précédent.

Long-temps après, j'ai retrouvé un métacarpien du médus semblable à celui du morceau précédent, et accompagné de son avant bras, de son semi-lunaire et de son cunéiforme. On voit la figure de tout ce morceau, *pl. LIX, fig. 1, 2 3*; en 2 est le métacarpien; en 3 le semi-lunaire; en 4 le cunéiforme.

Celui-ci étoit plus gros, plus épais qu'aux deux espèces précédentes. Le semi-lunaire est aussi sensiblement plus large, et à peu près tel qu'on le voit, *pl. XIX, fig. 3, f*.

Les dimensions de ce morceau sont les suivantes :

Longueur du radius.	0,17
Largeur de sa tête supérieure.	0,048
—— de l'inférieure.	0,038
Longueur du cubitus.	0,22
La hauteur derrière la facette sygmoïde.	0,048
Longueur de l'olécrane.	0,04
Hauteur.	0,033
Hauteur de la face carpienne du cubitus	0,022
Hauteur du semi-lunaire.	0,024
Largeur dans le haut.	0,021
Hauteur du cunéiforme.	0,022
Largeur.	0,023
Épaisseur.	0,015
Longueur du métacarpien.	0,88

Largeur dans le haut.	0,028
— au milieu.	0,023
Au renflement inférieur.	0,033

3°. *D'un os de métacarpe qui annonce un pied de devant à trois doigts, presque aussi large et beaucoup plus court que tous les précédens (1).*

On le voit *pl. LI, fig. 14.*

C'est un annulaire du côté droit ; sa grandeur, ses proportions le font tellement ressembler aux métatarsiens décrits au n°. 4 du § I, de la section précédente, qu'on ne peut nullement douter de son identité d'espèce, mais je n'ai aucun autre os de ce pied.

Il est long de.	0,065
Large en haut de.	0,018
Diamètre antéro-postérieur, <i>ib.</i>	0,018
Largeur en bas.	0,02

4°. *D'un pied de devant à trois doigts, de grandeur presque double de la moyenne (2).*

Je n'en ai eu long-temps que trois os seulement, trouvés chacun isolément, mais tellement semblables à leurs analogues dans le pied du n°. 1 de cet article, qu'il ne pouvoit y avoir nulle difficulté à les considérer comme ayant appartenu à un pied composé de même que celui-là, mais en grand. Le premier de ces os étoit l'*unciforme* du côté gauche. Il est représenté, *pl. XXI, fig. 5, n°. 1*, par sa face supérieure; n°. 2, par l'antérieure; n°. 3, par l'inférieure. Ses facettes y portent les mêmes lettres que leurs analogues de l'*unciforme* de l'espèce précédente, dans les *fig. 2, 3, 8 et 9* de la *pl. XIX*, savoir : *a*, pour la *semi-lunairienne*; *b*, pour la *cunéiformienne*; *d*, pour celle qui touche au *grand os*, et *r, s et t*, pour les *métacarpiennes*.

La tubérosité postérieure est cassée.

(1) Il appartient au pied de devant du *Palæotherium curtum*.
 (2) C'est celui du *Palæotherium magnum*.

Le deuxième est le métacarpien du *médius* : il est tellement semblable à celui du n°. 1, *pl. XXII, fig. 6*, que la même *figure* pourroit servir pour l'un et pour l'autre : seulement celui-ci est beaucoup plus grand ; sa tête supérieure, que j'ai eue bien entière, a 0,044 de large : ce qui est précisément le double de l'autre. Je l'ai fait dessiner *pl. XXII, fig. 9*, par sa face externe, et *fig. 10*, par la supérieure. Ce qui restoit du corps de l'os avoit 0,19 de long ; mais tout n'y étoit pas. En lui supposant les mêmes proportions qu'à celui dont nous venons de parler, il auroit eu à peu près 0,24 de longueur.

Le troisième de ces os étoit un métacarpien de l'annulaire du côté gauche, long de 0,175, un peu arqué sur sa longueur et oblique par en bas, comme nous en avons déjà l'indication dans les morceaux précédens, et comme dans le Tapir.

Nous avons obtenu séparément un scaphoïde du carpe, de plus d'un tiers plus grand que celui de l'article II, mais du reste il lui ressemble entièrement, et nous n'avons pas non plus jugé nécessaire de le faire représenter.

Notre connoissance sur ce pied est devenue plus complète lorsque nous l'avons trouvé avec la mâchoire inférieure de la *pl. XLVIII*, et avec presque tout le squelette ; nous l'avons représenté à moitié grandeur, *pl. XLIX, fig. 4, C, D*, avec le radius B auquel il tenoit.

En *a* est la tête inférieure du radius épiphysée ;

b, c et *d* sont des débris de trois os du carpe ;

Le pisiforme est détaché en *E* ;

f, est le métacarpien du doigt externe ;

g, celui du doigt interne ;

Dimensions :

Longueur du radius.	2,332
Longueur du métacarpien.	0,159
Longueur des trois phalanges ensemble.	0,025

Enfin, le groupe d'os de cette espèce, récemment découvert à Montmartre, et représenté, *pl. LX, fig. 2*, m'a offert toute l'extrémité antérieure, et même deux pieds de devant, qui ont l'avantage d'avoir des os plus entiers que dans celui de la *pl. XLIX*.

On voit à l'un le scaphoïde A, le trapèze ou os surnuméraire B, le trapézoïde C, et le grand os D, avec les trois métacarpiens E, F, G, bien entiers; et les phalanges qui appartiennent à deux d'entre eux: à l'autre se trouvent seulement le scaphoïde H, le trapézoïde I, deux métacarpiens K, L, et deux phalanges, en M le grand os; on a représenté séparément, par leurs faces externes, le scaphoïde en N, le trapézoïde en O, et le trapèze en P.

Tous ces os sont entièrement ressemblans à leurs analogues dans le pied du n°. 1, et n'en diffèrent guère que par les dimensions suivantes :

Hauteur du grand os en avant.	0,025
Sa largeur.	0,025
Son diamètre antéro-postérieur.	0,05
Hauteur du scaphoïde en avant.	0,035
Son diamètre antéro-postérieur.	0,04
Hauteur du trapézoïde en avant.	0,02
Son diamètre antéro-postérieur.	0,03
Diamètre de l'osselet surnuméraire.	0,023
Longueur du métacarpien du milieu.	0,19
Largeur au milieu.	0,035
Longueur de l'interne.	0,165
Longueur de l'externe.	0,165
Première phalange, longueur.	0,022
Deuxième <i>id.</i>	0,012
Troisième longueur.	0,03
——— largeur.	0,05

N. B. La troisième phalange du doigt interne a seule pu être mesurée.

5°. *D'un pied de devant à trois doigts, grêle et d'un tiers plus petit que celui de l'article II* (1).

Je n'en ai que des fragmens assez incomplets : le premier comprend les os du médus et de l'annulaire du côté droit; tous deux manquent de la tête inférieure qui formoit encore épiphyse avant qu'ils fussent incrustés de gypse. Dans cet état, le premier a 0,072 de long, et 0,008 de largeur au milieu. L'autre a de long 0,065 : il est beaucoup plus mince que le premier, ayant à peine 0,003 au milieu. Il paroît avoir été collé contre le côté de celui du médus. Cette circonstance, jointe à la grandeur qui est la même, rend ce pied tout-à-fait analogue au pied de derrière, n°. 6, de la section précédente, représenté, *pl. XVIII*, et personne ne doutera qu'il ne soit de la même espèce, c'est-à-dire du *palæotherium minus*. Le métatarsien de l'index et tout le carpe manquoient.

J'ai retrouvé une autre fois, à part, ce même métacarpien du *medius*, encore sans son épiphyse inférieure : il avoit trois millimètres de plus.

Ainsi nous aurions des pieds de devant, où au moins de leurs fragments, pour la plupart des *Palæotheriums* pour lesquels nous avons trouvé des pieds de derrière dans notre précédente section. Nous allons voir maintenant ce que nos matériaux nous fourniront pour le genre *anoplotherium*.

§ II. *Des pieds de devant à deux doigts.*

Je n'ai trouvé aucun morceau de la forme de l'espèce commune, qui en ait différé pour la grandeur autant que le pied de derrière n°. 1, § II, de la section précédente.

Je dois donc passer immédiatement à celui qui correspond au pied de derrière du n°. 2.

(1) C'est celui du *Palæotherium minus*.

1°. *D'un pied de devant à deux doigts, remarquable par ses formes grêles et allongées (1).*

J'ai eu le bonheur de trouver le carpe et le haut du métacarpe dans une parfaite intégrité, avec la tête et plusieurs autres parties, en sorte que je puis sans hésiter assigner son espèce, et décrire sa construction qui confirme dans son entier ce que nous avons obtenu avec tant de peine pour l'espèce de l'article III.

C'est le pied du demi-squelette, *pl. LII*. On y voit le carpe et le métacarpe en position, par le côté interne, *fig. 1*, en *n, o*. Il est représenté par le côté externe, *fig. 4*; et de face, *fig. 3*; dans ces trois figures, *A* est le métacarpien du médus; *B*, celui de l'annulaire; *C*, le vestige du petit doigt; *D*, celui de l'index; *E*, celui du pouce, qui représente en même temps le trapèze.

F, le scaphoïde.

G, le semi-lunaire.

H, le cunéiforme.

I, le pisiforme.

K, le trapézoïde.

L, le grand os.

M, l'unciforme.

La figure 5 représente les têtes supérieures des cinq os du métacarpe, désignés par les mêmes lettres que dans les figures précédentes.

Fig. 6 est le grand os vu par sa face inférieure et supérieure.

Fig. 7, l'unciforme vu de même.

Fig. 8, le trapézoïde, *idem*.

(1) C'est manifestement celui de l'*Anoplotherium gracile*.

Fig. 9, le semi-lunaire ; 1 à sa face supérieure, 2 à l'inférieure, 3 à l'interne, mais renversé par l'inadvertance du graveur, 4 à l'externe.

Fig. 10 est le cunéiforme ; 1 par sa face interne, 2 par l'inférieure, 3 par la supérieure.

Fig. 11 est le scaphoïde ; 1 par sa face supérieure, 2 par l'inférieure.

Fig. 12 est le pisiforme vu par sa face articulaire.

Si l'on compare ce carpe avec ceux des autres animaux, l'on trouve, comme on devoit s'y attendre, que c'est à celui du Cochon qu'il ressemble le plus ; dans les ruminans, le trapèze seroit soudé avec le grand os ; et dans le Cheval, où le nombre seroit le même, les os seroient tous plus écrasés ; dans le Pécari surtout où les métacarpiens latéraux sont plus minces à proportion que dans le Cochon, la ressemblance est frappante.

La différence principale avec le Cochon, consiste en ce que l'uniforme de celui-ci se prolonge en dehors et en arrière pour porter le métacarpien du petit doigt ; tandis qu'ici il se dirige d'abord en arrière, n'ayant qu'un très-petit vestige à porter.

Quand au métacarpe, il est évidemment distinct de tous ceux que l'on connoît.

Les deux grands os du médius et de l'annulaire ressemblent bien à ce qu'on voit dans le Cochon, excepté qu'ils sont beaucoup plus allongés ; mais le petit doigt et l'index sont développés dans le Cochon et réduits ici à de simples vestiges comme le pouce. Les Chameaux et Lamas qui ont le trapézoïde séparé, comme les Chevaux et les Cochons, ont les deux os du métacarpe soudés comme les ruminans, et manquent de tout vestige de doigts latéraux.

Ce carpe dans sa connexion naturelle a 0,02 de largeur, sans y comprendre le pisiforme, sur 0,019 de hauteur au côté externe.

Le reste du pied manquoit, mais je l'ai retrouvé ailleurs avec des os de carpe qui ne laissoient point de doute sur son espèce.

Le morceau est représenté, *pl. LXI, fig. 11.*

Le métacarpe y est long de 0,12, et chacun de ses os large en bas de 0,012. La première phalange est longue de 0,033 ; la seconde

de 0,012, et la troisième, qui est parfaitement celle d'un pied fourchu, de 0,016.

Deux autres métacarpes n'étoient longs que de 0,115.

Un autre pied d'un individu un peu plus petit avoit, pour le métacarpe, 0,105; pour la première phalange, 0,03, et pour la seconde, 0,01.

Il y avoit des os sésamoïdes au bas du métacarpe, comme dans le pied de l'article III.

En un mot, c'est ici le même genre, sous tous les rapports de composition, mais avec des formes aussi grêles aussi allongées que celles du premier sont épaisses et trapues.

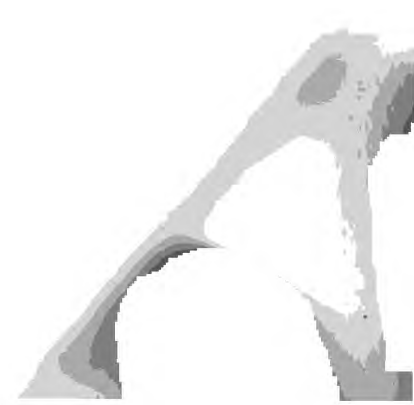
2°. *D'un petit pied de devant, qui avoit quelque analogie avec les précédens, mais où deux des doigts latéraux paroissent avoir été plus complets (1).*

Je l'ai eu deux fois, toujours avec une portion d'avant-bras, mais toujours très-mutilé.

Dans un morceau, *pl. XXIII, fig. 10*, il ne restoit des doigts que l'empreinte qui indiquoit qu'il y en avoit eu au moins trois. Dans l'autre, *ib. fig. 9*, on voyoit de plus quelques portions de métacarpe, quelques phalanges, et surtout deux os entiers du carpe, et une portion considérable d'un troisième.

Le plus grand des deux (*a, fig. 9, et fig. 12, en dessus; fig. 13, par devant; fig. 14, en dessous; fig. 15, du côté interne; fig. 16, de l'externe*), ayant été arraché du plâtre et examiné, se trouva un *unciforme gauche*, extrêmement semblable à celui de l'article III, excepté que la facette latérale inférieure *b*, qui dans le grand est presque verticale et ne peut porter qu'un rudiment, se trouve ici plus grande, plus rapprochée de la position horizontale, et très-propre à porter un métacarpien de petit doigt; la grande facette *a*, portoit, sans aucun doute, celui de l'annulaire.

(1) Il est sensible que c'est celui de l'*Anoplotherium leporinum* ou *Dichobune*.



Nous avons ensuite trouvé dans la pierre les têtes supérieures de ces deux os; elles se sont parfaitement ajustées à ces deux facettes, comme on le voit, *fig. 22, h, n, o.*

Le deuxième os entier de ce carpe est un cunéiforme, *fig. 17*, en dessous; *fig. 18*, en dehors; *fig. 19*, en dedans; *fig. 20*, en dessus. Il s'ajuste parfaitement sur l'unciforme (voy. *fig. 22, e*). Il a beaucoup de rapports avec celui du Cochon par sa facette radiale *a*, *fig. 18* et *20*, qui est concave et qui descend obliquement en arrière et en dehors, ainsi que par toute sa forme générale.

Le troisième os, moins entier que les deux autres, est le *semi-lunaire*, *fig. 21*. Sa face antérieure, qui n'avoit pas souffert, ressembloit beaucoup à celle du même os de l'article précédent.

Tous ces os, rattachés ensemble, ont formé la portion de carpe représentée *fig. 22*. J'ai exprimé par des lignes ponctuées les pièces que je n'ai pas eues actuellement, et dont je conjecture simplement le contour.

J'y ajoute aussi un trapézoïde et un index, parce que je ne connois point d'exemple d'existence de petit doigt sans index. Ce pied auroit donc été tétradactyle; mais sans doute il l'étoit comme celui du Cochon, auquel il ressemble tant d'ailleurs; c'est-à-dire que les doigts latéraux ne touchoient pas à terre. Cela se juge par l'inégalité de l'os métacarpien de l'annulaire et de celui du petit doigt, dont on voit les empreintes et les fragmens en *c, c*, et en *d, d*, *fig. 9*; et plus encore par celle de leurs premières phalanges: *e* est le commencement de l'une, et *f* l'autre toute entière; *g* et *h* sont les deux autres du petit doigt.

Dans ce pied de devant, le radius a.	0,07
Le carpe entier.	0,01
Les grands os du métacarpe.	0,048
Et par conjecture,	
Leurs premières phalanges.	0,02
Les secondes.	0,01
Les troisièmes.	0,005

Nous avons donc au moins des parties de trois pieds de devant, qui répondent à trois des pieds de derrière décrits dans les premiers articles de la section précédente, et à trois des mâchoires indiquées dans le § II de l'article VI de notre première section.

Trois espèces cependant en manquent encore; mais je me trouve heureux d'avoir déjà un résultat aussi complet, lorsque je pense à l'excessive difficulté de ces sortes de discussions. Le lecteur pourra en prendre une idée, quand il saura qu'il y a près de quinze ans que je travaille à rassembler et à combiner les matériaux de la présente section.

QUATRIÈME SECTION.

RÉUNION DES PIEDS DE DEVANT A LEURS PIEDS DE DERRIÈRE, ET DE TOUS LES PIEDS A LEURS TÊTES RESPECTIVES.

Complément des caractères zoologiques des genres et des espèces.

DÉJA nos lecteurs auront pu s'apercevoir que nous avons cherché à leur faire pressentir les rapports que nous avons aperçus entre ces membres épars d'animaux, par l'arrangement que nous avons donné à leurs descriptions.

Ainsi nous avons placé les pieds à trois doigts, soit de devant soit de derrière, en tête de leurs sections respectives, parce que nous pensons que les pieds de devant à trois doigts sont du même genre que ceux de derrière qui en ont le même nombre; c'est par une semblable raison que nous avons mis à la fin de chaque section les pieds à deux doigts ou à doigts pairs; enfin les uns et les autres ont été placés ainsi parce que, dans la première section, les têtes à dents canines saillantes sont décrites les premières, et que c'est à elles que nous croyons devoir rapporter les pieds à trois doigts, tandis que nous rapportons les pieds à doigts pairs aux têtes à série de dents continue, enfin dans chaque genre nous avons tâché de faire suivre les espèces de pieds dans le même ordre où nous avons fait suivre des descriptions des espèces de tête, pour qu'il fût facile de les raccorder par un léger travail.

Il s'agit maintenant de faire connoître les motifs des différentes réunions que nous avons ainsi opérées; motifs pris, comme pour toutes nos autres proportions, en partie dans les lois générales de la zoologie, en partie dans les pièces où le hasard nous a encore offert les parties de ces animaux dans leurs connexions naturelles.

ARTICLE PREMIER,

Les pieds de devant à trois doigts se rapportent aux pieds de derrière à trois doigts.

Tout le prouve; l'analogie des autres animaux, les rapports de composition de chacun de ces pieds avec les mêmes genres, d'autres quadrupèdes, leurs rapports de proportion et de grandeur entre eux.

On peut dire en effet que les quadrupèdes qui n'ont pas le même nombre de doigts aux pieds de devant et à ceux de derrière, ne sont que des exceptions, si on les compare à la quantité de ceux où ces doigts sont en même nombre.

Pour ne pas sortir des quadrupèdes à sabots, nous trouvons le nombre des doigts dans les Éléphants et les Mastodontes de 5 et 5; dans les Hippopotames et les Cochons de 4 et 4; dans les Rhinocéros de 3 et 3; dans les Chevaux de 1 et 1; dans les ruminans de 2 et 2. Le Pécari, les Tapirs et le Daman font seuls exception, ayant 4 doigts devant et 3 derrière.

Mais dans ces exceptions même, il reste une trace de la règle: les pieds de devant à 4 doigts du Tapir et du Daman sont faits sur le modèle de ceux du Rhinocéros aussi bien que leurs pieds de derrière à trois; et l'inverse a lieu dans les Pécaris, où le pied de derrière à trois doigts est cependant fait sur le modèle de celui du Cochon.

Dans nos fossiles nous trouvons des pieds de devant et de derrière à trois doigts, faits les uns et les autres sur le modèle du Rhinocéros, raison de plus pour croire qu'ils se sont appartenus.

Leur grandeur respective, qui les assortit bien ensemble, confirme ce que l'analogie annonçoit.

En effet, dans les pachydermes qui ne se servent point de leurs pieds de devant pour saisir, ni de ceux de derrière pour nager, on ne voit point ces grandes différences pour le volume des extrémités, qui s'observent quelquefois parmi les Quadrumanes, les Rongeurs et les Marsupiaux; les pieds de devant et de derrière sont à peu près égaux,

or nous trouvons pour chaque pied de devant à 3 doigts, un pied de derrière correspondant.

1°. Les pieds de devant à 3 doigts de l'article II, section III, correspondent manifestement à ceux de derrière de l'article II, section II (1).

Les métacarpiens et les métatarsiens sont à peu près de même longueur et de même proportion; ils sont tous allongés et aplatis; la proportion des doigts latéraux à celui du milieu est la même, et il en résulte une forme générale de pied très-semblable, c'est-à-dire un peu plus longue et étroite pour un pied à trois doigts. Le métatarse se trouve un peu plus court que le métacarpe, mais j'observe la même chose dans les Rhinocéros, animaux qui se rapprochent le plus des nôtres par les pieds.

2°. La même correspondance a lieu entre le pied du n°. 1, art. IV, dans les deux sections (2), lesquels sont un peu plus larges, plus plats et moins longs que les précédens; mais ici il y a de plus cette circonstance que les pieds de devant et ceux de derrière ont été trouvés ensemble, et venant très-probablement d'un même individu.

3°. Les pieds encore plus larges et plus courts, ces gros pieds épatés du n°. 2 de l'article IV, aussi dans les deux sections, sont tellement semblables par toutes les proportions, qu'il suffit de les voir ou d'en voir seulement les dessins à côté l'un de l'autre pour juger de leur identité d'espèce (3).

4°. Les deux os de métatarse les plus courts du n°. 4, § I, art. IV de la seconde section, correspondent de même au métacarpien du n°. 3, du § I de l'article IV de la section suivante (4).

5°. Quant aux très-grands pieds du n°. 5, § I, article IV de la deuxième section, et du n°. 4 de la section suivante, outre la parfaite correspondance de leur grandeur, il y a d'autant plus de certi-

(1) Ce sont probablement, comme nous le verrons, les pieds du *Palæotherium medium*.

(2) Ce sont probablement, comme nous le verrons, les pieds du *Palæotherium crassum*.

(3) Ce sont les pieds d'après lesquels j'ai appelé cette espèce *Palæotherium latum*.

(4) Ce sont les pieds d'après lesquels j'ai appelé cette espèce *Palæotherium curtum*.

tude qu'ils appartiennent à la même espèce, qu'on les a trouvés plusieurs fois ensemble, avec des parties de la tête ou avec la tête entière et même avec le squelette presque entier (1).

6°. Enfin le très-petit pied grêle de derrière du n°. 6, § I, art. IV, deuxième section, trouve quelques parties de son pied de devant dans les os de métacarpe, décrits ou indiqués au n°. 5 de la section suivante (2). La correspondance de grandeur est ici le seul argument; mais jointe à l'exclusion de tous les pieds précédens, elle est bien suffisante.

Il ne reste donc parmi les pieds à trois doigts, que le pied de derrière du n°. 3 (3), et le très-petit pied de devant du n°. 7, § I, art. IV, troisième section (4), qui n'ont pas trouvé à s'assortir; en sorte que le nombre des espèces d'animaux à pieds à trois doigts, trouvées dans nos plâtrières, à ne les compter que d'après leurs différens pieds, est nécessairement de huit, dont six ont déjà leurs pieds de devant et de derrière restitués et rassortis.

On doit observer que deux de ces espèces ont montré ensemble, et dans le même morceau, ou qui plus est dans le même squelette, leur pied de derrière et celui de devant; et que le caractère générique constaté à l'égard de ces deux-là, doit naturellement s'étendre à tous les autres.

ARTICLE II.

Les pieds de devant à deux doigts se rapportent aux pieds de derrière à deux doigts.

Nous avons opéré sur ces pieds comme sur ceux à trois doigts, et bien que nous ne les ayons pas trouvés ensemble, nous avons trouvé tantôt l'un, tantôt l'autre avec des têtes identiques; d'ailleurs leurs

(1) Ce sont les pieds du *Palæotherium magnum*.

(2) Ce sont les pieds du *Palæotherium minus*.

(3) Ce sera mon *Palæotherium indeterminatum*.

(4) Ce sera mon *Palæotherium minimum*.

analogies de forme, de grandeur et de composition sont plus marquées encore, s'il est possible, que pour les pieds à trois doigts, précisément parce qu'elles sont plus singulières.

Ainsi, 1°. Quand nous n'aurions eu pour les gros pieds à deux doigts de l'article II, dans les deux sections, si communs dans nos plâtrières, que leurs rapports de grosseur et de forme, il s'y serait déjà trouvé des motifs pour les rapprocher; mais il y a de plus leur abondance à peu près égale, et enfin cette circonstance décisive, que le squelette de la pl. XXXVI, où l'on voit le pied de devant représenté séparément, pl. XLII, *fig. 3*, porte une tête absolument de même espèce que le squelette de la pl. XXXV, où se trouvent le calcanéum, et plusieurs autres os du pied de derrière de la pl. XIII.

Il n'y a donc aucune équivoque pour cette espèce (1).

2°. Il n'y en aura guère davantage pour les pieds grêles et allongés n°. 2, § II de l'article IV de la seconde section, et du n°. 1, § II de l'article IV de la section suivante; à la vérité celui de devant seul a été trouvé avec sa tête, dans le beau morceau de la pl. LII, mais sa ressemblance avec celui de la pl. XV, est si frappante, qu'elle ne peut laisser d'hésitation.

Le métacarpe est dans cette espèce plus court que le métatarse, ce qui est l'inverse des autres animaux de nos plâtrières; mais ses formes sveltes marquent évidemment qu'elle étoit fort légère à la course (2), et tous les quadrupèdes qui jouissent de cet avantage ont les pieds de derrière plus longs, au contraire des espèces lourdes ou paresseuses, où ce sont les pieds de devant qui l'emportent.

3°. Quant aux pieds plus petits, ceux à quatre doigts, l'identité de composition vient se joindre à celle de grandeur pour aider à les rassembler; ceux du n°. 3, § II de l'art. IV de la seconde section, et ceux du n°. 2 du même article, dans la troisième section, ont également à côté de leurs deux grands doigts, des doigts accessoires comme ceux du Cochon; leur grandeur ne diffère que comme il convient à un animal

(1) C'est l'*Anoplotherium commune*.

(2) C'est l'*Anoplotherium gracile*.

à course rapide; ainsi tout rend probable leur identité d'espèce (1).

Nous avons donc dans ce genre, trois pieds de devant pour trois pieds de derrière, et ils s'accordent parfaitement les uns avec les autres.

Il nous reste cependant un pied de derrière qui n'est pas assorti, c'est celui du n^o. 1, § II de l'article IV de la deuxième section (2).

ARTICLE III.

Les pieds à trois doigts se rapportent aux têtes à dents canines saillantes, et les pieds à deux doigts aux têtes à séries de dents continues.

Nos carrières offrent des têtes de deux genres, celles que nous avons nommées *Palæotherium*, et celles que nous avons appelées *Anoplotherium*; ces dernières se subdivisent en trois sous-genres, les *Anoplotheriums* proprement dits, les *Xiphodons* et les *Dichobunes*; mais les deux premiers de ces sous-genres se rapprochent l'un de l'autre plus que du dernier

Il y a aussi dans les mêmes carrières des pieds de deux genres; les uns à trois doigts, les autres à deux, et parmi ces derniers il s'en voit qui diffèrent assez des autres par leurs doigts accessoires, pour former un sous-genre fort distinct.

C'est déjà une probabilité que ces différens pieds se rapportoient aux *Palæotheriums*, aux *Anoplotheriums* et aux *Dichobunes*.

Mais, avant de l'avoir obtenue, je ne manquois pas de motifs pour faire entre les *Palæotheriums* et les *Anoplotheriums*, la répartition des pieds à trois et à deux doigts.

Les premiers de ces motifs étoient tirés des rapports zoologiques.

La tête du *Palæotherium* ressemble si fort à celle du *Tapir* par le nombre, l'arrangement et les espèces de ses dents, et par tous les détails de sa forme; et de son côté, le pied de derrière tridactyle res-

(1) C'est l'*Anoplotherium leporinum* ou *Dichobune*.

(2) C'est l'*Anoplotherium secundarium*.

semble encore tellement par sa composition et par l'arrangement de ses pièces à celui du même Tapir, qu'aucun des naturalistes, habitué aux analogies, si constantes dans tous les êtres organisés, ne pourroit s'empêcher de s'écrier sur-le-champ, que ce pied est fait pour cette tête, et cette tête pour ce pied.

A la vérité, le pied de devant tridactyle diffère assez de celui du Tapir, mais c'est pour se rapprocher de celui du Rhinocéros; et le Palæotherium qui ressemble au Tapir par le nombre de ses dents et par la forme de ses incisives et de ses canines, ressemble davantage au Rhinocéros par les formes de ses dents molaires. Ainsi les rapports qui l'unissent à ces deux genres pour ses dents, se reproduisent dans les pieds dont il est question, en sorte que cette différence même de ces pieds de devant, confirme ce que la ressemblance des pieds de derrière avoit annoncé.

Alors les pieds didactyles resteroient pour les Anoplotheriums, et rien dans les affinités zoologiques ne s'y oppose.

Ces pieds ressemblent en effet en partie à ceux des Pachydermes, en partie à ceux des Chameaux.

Ils ont des Chameaux la division en deux doigts seulement, les formes des os du tarse; ils ont des Pachydermes la séparation des os du métatarse; et les Chameaux ont de leur côté, en commun avec les Anoplotheriums et d'autres Pachydermes, la petitesse et la forme symétrique des dernières phalanges.

Les dents des Chameaux s'éloignent au reste beaucoup moins de celles des Pachydermes, que les dents des autres animaux. Non-seulement les Chameaux ont des canines, ils ont aussi des incisives à la mâchoire supérieure; elles y sont au nombre de deux.

Nos Anoplotheriums ont ces incisives supérieures en plus grand nombre; mais leurs canines coupées obliquement, et qui ne dépassent pas les autres dents, affoiblissent leur organe de la mastication, et leur donnent ainsi un rapport quoique éloigné avec les Ruminans et notamment avec les Chameaux, dont les canines sont coupées obliquement et courtes à peu près comme les molaires antérieures de nos Anoplotheriums.

On peut remarquer même, qu'au fond, les canines des Chameaux ne sont que des molaires antérieures séparées des autres, et plus tranchantes ou plus pointues, car ils ont une molaire de moins que les autres Ruminans.

Je soupçonnerois donc que l'estomac de nos *Anoplotheriums* aura encore plus ressemblé par ses divisions à un estomac de Ruminant, que ne sont ceux du Tapir, du Pécari et de l'Hippopotame, trois genres de Pachydermes qui ont aussi l'estomac très-divisé, et l'on sait du reste que l'estomac des Chameaux, bien que véritable estomac de ruminant, s'écarte en plusieurs points de ceux du reste de cette famille.

J'avois posé ces principes avant d'avoir trouvé ensemble des têtes et des pieds; et les grandeurs respectives m'avoient conduit promptement de cette répartition générique, à une répartition spécifique presque complète.

Ainsi l'*Anoplotherium commune* avoit pris les gros pieds didactyles si communs; ils s'arrangeoient fort bien à la grosseur de sa tête.

Le *Dichobune* ou *Anoplotherium leporinum*, dont la tête n'est pas beaucoup plus grande que celle d'un lièvre, et dont les dents ont des caractères particuliers, prenoit les pieds à 4 doigts qui sont aussi à peu près de la taille de ceux du Lièvre.

La tête du *Palæotherium magnum* prenoit les très-grands pieds tridactyles, et celle du *Palæotherium minus*, les pieds tridactyles petits et grêles, etc.

Ces résultats ne tardèrent pas à être confirmés par d'heureux hasards qui me procurèrent des pieds ou des portions de pieds joints encore à des portions caractérisées de têtes.

Ainsi les squelettes d'*Anoplotherium commune* des pl. XXXV et XXXVI, avoient encore, l'un des parties d'un pied de derrière, l'autre d'un pied de devant didactyles; et c'étoit un fait décisif pour toute la répartition.

Un squelette de *Palæotherium magnum* réunissoit à la demi-mâchoire, pl. XLVIII, fig. 1, une partie du pied de derrière et tout celui

de devant. La même réunion s'est trouvée récemment entre la mâchoire, les deux pieds et tous les grands os des extrémités dans les groupes de la pl. LX.

Toute la partie antérieure du corps de l'*Anoplotherium gracile* se trouva conservée, pl. LII, fig. 1, et montrant sa tête entière avec son carpe et le haut de son métacarpe, très-reconnoissables.

Un grand embarras me restoit cependant; c'étoit de choisir parmi les pieds à trois doigts de moyenne grandeur, décrits aux articles II et IV de chacune des deuxième et troisième sections, ceux qui devoient se rapporter aux têtes, de moyenne grandeur aussi, du genre *Palæotherium*, décrites dans la première section. La taille ne me servoit de rien pour me décider, et il devenoit absolument nécessaire que j'attendisse une occasion où l'une de ces têtes se trouveroit avec une de ces sortes de pieds.

Je n'ai jamais reçu ces parties dans leur connexion naturelle, mais deux ou trois fois il m'est arrivé d'en voir des pièces réunies dans la même pierre, de manière à ne guère laisser de doute qu'elles ne vinsent du même animal.

Ainsi dans un squelette très-mal conservé, découvert à Clignancourt, on put reconnoître la demi-mâchoire, pl. XXXIX, fig. 1 et 2, qui est manifestement la même que celle de la tête à *longs os du nez*, des pl. LIII et LIV; et le tarse, quoique moins entier que la tête, fut aussi reconnu pour entièrement semblable à celui du n. 1, § I de l'art. IV, deuxième section, représenté pl. XVII; et c'est ce qui me détermina à nommer cette espèce *Palæotherium crassum*.

Il devint naturel alors de rapporter aux *têtes à nez courts*, des pl. IV et V, les pieds plus longs et plus étroits de l'art. II, deuxième section, et de la pl. XVI: je nommai cette espèce, ainsi refaite, *Palæotherium medium*.

Mais il restoit d'un côté 3 têtes ou portions de têtes de moindre taille, celle de la pl. XLIV, fig. 4; celle des pl. XLII, fig. 1; LI, fig. 5; et LV, fig. 3, et 5; enfin celle des pl. IX, fig. 2; XI, fig. 1; XL, fig. 2 et 3; XLIV, fig. 2 et 3; et LV, fig. 7.

Cette dernière espèce, à en juger par sa mâchoire inférieure, paroissant manifestement la même que le squelette de la pl. XXXIV, c'étoit d'après les proportions grêles de ce squelette qu'il falloit lui choisir des pieds, et il étoit naturel alors de prendre ceux de la pl. XVIII et de la pl. XX, fig. 7 : j'appelai cette espèce *Palæotherium minus*.

Alors la tête de la pl. XLII, fig. 1, réclamoit assez naturellement les pieds déterminés d'après les os du métatarse des pl. XLII, fig. 6 et 7, et LI, fig. 14, du métacarpe, autant et plus courts, mais beaucoup moins grêles que les précédens, et qui semblent convenir à cette tête plus lourde, plus grosse dans toutes ses proportions que toutes celles de taille moyenne : leur brièveté m'engagea à nommer l'espèce *Palæotherium curtum*.

Il ne resteroit donc que la portion de mâchoire, pl. XLIV, fig. 4, pour les pieds très-larges et très-courts des pl. LIX, fig. 2, 3 et 4; LXI, fig. 1, et XIX, fig. 2, qui m'ont fait donner à l'espèce le nom de *Palæotherium latum*.

On doit observer toutefois que ces trois derniers rapprochemens ne sont pas faits sur des données aussi positives que les autres, et qu'ils pourront éprouver quelque modification par la suite.

Il reste aussi deux pieds à trois doigts, ceux des nos. 3 et 7 du § 1, article IV, troisième section, qui ne trouvent point de tête, et trois têtes à série de dents continues qui ne trouvent point de pieds; mais le temps fournira sans doute ce qui est encore nécessaire pour compléter ces espèces, et en attendant on ne doit pas moins les inscrire sur la liste d'après les pièces incontestables que l'on en possède : c'est ainsi que j'en ai fait l'énumération suivante.

Espèces de Palæotheriums.

1°. Le *Palæotherium à courts os du nez*, pl. IV et V, nommé *Palæotherium medium*, et dont les pieds sont étroits et déprimés, pl. XVI, et XIX, fig. 1.

2°. Le *Palæotherium* à longs os du nez, pl. XXXIX, fig. 1 et pl. LIII, LIV, que j'ai appelé *Palæotherium crassum*, parce qu'il a les pieds plus larges, pl. XVII, et pl. XX, fig. 1 et 2 (1).

3°. Le très-grand *Palæotherium* (*Palæotherium magnum*), pl. XXXIX, XLI, XLIII, XLVIII et L, dont les os des pieds de derrière se voient, pl. XIV, fig. 3; pl. XLI, fig. 3; pl. XLVIII fig. 3-5 et 7-8, pl. LX, fig. 1, et 10; et ceux de devant, pl. XXI, fig. 5; pl. XXII, fig. 9 et 10; pl. XLIX, fig. 4, et pl. LX, fig. 2.

4°. Le *Palæotherium* à pieds courts et très-larges, que je nomme *Palæotherium latum*, d'après ses pieds, pl. LIX, fig. 2, 3 et 4; LXI, fig. 1, et XIX, fig. 2, et auquel pourroient appartenir les dents, pl. XLIV, fig. 4.

5°. Le *Palæotherium* de petite taille, dont la tête, pl. XLII, fig. 1, a de grosses proportions, et auquel pourroient appartenir les pieds dont on a quelques parties, pl. XLII, fig. 6 et 7; LI, fig. 14, je le nomme *Palæotherium curtum*.

6°. Le *Palæotherium* dont on a le squelette presque entier, pl. XXXIV, et auquel paroissent appartenir les portions de tête, pl. IX, fig. 2; pl. XI, fig. 1; pl. XL, fig. 2 et 3; pl. XLIV, fig. 2 et 3, et pl. LV, fig. 7, ainsi que les pieds de la pl. XVIII, et de la pl. XX: je le nomme *Palæotherium minus*.

7°. Le *Palæotherium* de grandeur moyenne que l'on ne connoît que par son tarse, pl. XXXIX, fig. 4 à 12, et que j'appelle *Palæotherium indeterminatum*.

8°. Le très-petit *Palæotherium* que l'on ne connoît que par son métatarse; je l'appelle *Palæotherium minimum*.

(1) Comme nous l'avons vu ci-dessus, il reste encore quelque doute sur la corrélation de la tête et des pieds de ces deux espèces; mais il n'y en a aucun pour le *Palæotherium magnum*.

*Espèces d'Anoplotheriums.*A. *Anoplotheriums proprement dits.*

1°. L'*Anoplotherium* le plus commun, pl. XXXV, XXXVI; pl. XLIV, fig. 1; pl. XLV, fig. 1; pl. XLVI, fig. 1; pl. LVII, etc., dont les pieds pl. XIII; pl. XLII, fig. 3; pl. XLVII, fig. 2 et 3 sont gros et courts, et dont les os sont le plus généralement répandus dans nos plâtrières.

Je le nomme *Anoplotherium commune*.

2°. L'*Anoplotherium* de taille un peu moindre, pl. XLIV, fig. 5; pl. XLVII, fig. 13, dont une grande partie de l'extrémité postérieure est pl. XXVIII, fig. 9, et que je nomme *Anoplotherium secundarium*.

B. *Xiphodons.*

3°. L'*Anoplotherium* de la taille d'une Corinne, à pieds allongés et grêles, à museau pointu, des pl. LII, et XV; que j'ai nommé *Anoplotherium gracile*.

C. *Dichobunes.*

4°. L'*Anoplotherium* un peu plus grand qu'un lièvre, pl. VIII, fig. 3 et 4; pl. IX, fig. 1; pl. XII, fig. 4, dont les pieds, pl. XXIII, fig. 9, 10 et 11, ont des doigts latéraux accessoires, et que j'ai appelé *Anoplotherium leporinum*.

Et deux autres petites espèces que l'on ne connoît que par leurs mâchoires, qui pourroient même appartenir à l'ordre des Ruminans.

5°. *Anoplotherium murinum*, pl. VIII, fig. 6 et 7.

6°. *Anoplotherium obliquum*, pl. XLII, fig. 5.

CINQUIÈME SECTION.

RÉTABLISSEMENT DES GRANDS OS DES EXTRÉMITÉS.

Maintenant que nous avons déterminé sans équivoque les parties de nos animaux qui fournissent leurs caractères zoologiques, tout le reste de leur squelette va se reconstruire comme de lui-même; nous allons trouver des avant-bras attachés à des carpes, des tibia attachés à des tarse; ces os en d'autres endroits nous feront reconnoître des cubitus ou des péronés; en d'autres encore des humérus, des fémurs auxquels ils adhéreront. A défaut de ces argumens positifs, les lois de coexistence zoologique viendront à notre secours, et quand une forme aura été assignée d'une manière quelconque à l'un des deux genres, nous appliquerons aisément aux espèces du genre les os de cette forme qui leur correspondront pour la grandeur. C'est à l'aide de ces divers procédés que nous allons, dans cette section, reproduire et décrire les os des bras et des jambes de nos animaux.

Nous commencerons, comme pour les pieds eux-mêmes, par l'extrémité postérieure, et nous irons en remontant, c'est-à-dire que nous chercherons d'abord à retrouver les tibia, pour arriver ensuite aux fémurs et aux bassins.

ARTICLE PREMIER.

Des Tibia.

Les deux sortes d'astragales déterminées pour les genres, aux articles 2 et 3 de notre 2^{me}. section, nous auroient déjà indiqué la forme de la tête inférieure de leurs tibia respectifs. Il étoit nécessaire qu'à l'astragale rectangulaire des anoplotheriums, à cet astragale semblable à celui des ruminans et des pachydermes à doigts pairs, et dont

la poulie tibiale a ses deux rebords perpendiculaires sur son axe transverse, s'articulât une face inférieure de tibia aussi à peu près carrée, et où les deux sillons fussent perpendiculaires sur le diamètre transverse, tandis que sur l'astragale des palæotheriums, dont la poulie est oblique comme dans tous les pachydermes à trois doigts, la tête inférieure du tibia devoit aussi porter l'empreinte de cette obliquité.

La règle de conduite que me donnoit cette réflexion, fut secondée et confirmée par les morceaux où je trouvai le tibia encore attaché à son pied, comme on va le voir dans les différentes descriptions qui suivent.

§ I. *Des Tibia appartenant aux pieds tridactyles, ou au genre Palæotherium.*

1°. *Tibia du Palæotherium medium.*

Ainsi le pied tridactyle que j'ai décrit dans l'article 2 de la deuxième section, étoit accompagné de son tibia presque entier, tel que je le représente, *pl. XXVI, fig. 1*; la tête supérieure étoit en partie enlevée, mais il en restoit assez en arrière pour donner encore toute la longueur de l'os de ce côté, qui est de 0,21.

La tête inférieure avoit un peu souffert aussi, et toutefois ce qui en restoit, *fig. 2 et 3*, me suffit pour faire reconnoître un morceau qui ne contenoit que la tête inférieure seulement, mais qui la contenoit plus complète, et qui est représenté *fig. 9 et 10*.

Ce fut de la même manière qu'on put reconnoître une tête supérieure plus entière, *fig. 11*, en sorte qu'avec ces trois seuls morceaux on auroit déjà pu refaire tout ce tibia, et j'en ai eu depuis un grand nombre d'autres qui se sont complétés et confirmés mutuellement et d'après lesquels je donne ce tibia entier, *pl. LIII, fig. 2*.

La ressemblance de ces deux têtes avec celles du Tapir est frappante; seulement la supérieure est plus large transversalement à

proportion de sa dimension d'avant en arrière; tout le corps de l'os est plus long et plus mince; il grossit moins à proportion aux deux extrémités; la crête antérieure est moins aiguë dans le haut et moins courbée sur sa longueur; vers le bas en dehors il n'y a point de sillon aussi marqué, etc.

Il s'éloigne encore plus sous tous ces rapports, du tibia du Cochon que de celui du Tapir.

Longueur totale depuis les crêtes mitoyennes de la tête supérieure, jusqu'à l'apophyse postérieure de la tête inférieure.	0,23
Largeur transverse de la tête supérieure.	0,055
Diamètre antéro-postérieur du condyle externe.	0,035
Diamètre transverse de la tête inférieure.	0,03
Diamètre antéro-postérieur.	0,027
Moindre largeur transverse du corps de l'os.	0,022

Cet os est de près d'un dixième plus long, et en même temps d'un sixième moins large que son analogue dans le jeune Tapir d'Amérique.

2°. *Tibia du Palæotherium crassum.*

Celui-ci se trouvoit sans équivoque et encore attaché à son pied dans le morceau de la pl. XVII, fig. 1, et sa partie inférieure dans celui de la fig. 2. Ces deux tibia sont mutilés, mais ils m'ont suffi pour faire reconnoître des têtes inférieures et supérieures entières.

Les têtes inférieures se reconnoissent d'ailleurs par la facilité avec laquelle elles pouvoient s'articuler aux astragales de cette espèce de pied.

Ce tibia est long de 0,20, c'est-à-dire d'un centimètre seulement plus court que celui du *Palæotherium medium*.

Ses têtes inférieures sont plus larges que dans cette espèce, ce qui étoit nécessaire pour correspondre à leurs astragales; j'en ai une de 0,045 de largeur transverse, et de 0,03 d'avant en arrière.

Une tête supérieure prise d'un autre morceau est large de 0,07.

Ces tibia un peu plus courts sont donc considérablement plus gros que ceux du *Palæotherium medium* ; sous ce rapport ils sont en proportion avec leurs pieds, et c'est ce qui a contribué à me faire donner à cette espèce le nom de *crassum*.

3°. *Tibia du Palæotherium magnum.*

Cet os est un de ceux à la connoissance desquels je ne suis parvenu que par degrés et à l'aide des lois zoologiques, car pendant long-temps je ne l'ai pas trouvé attaché à son pied.

Le premier fragment que j'en obtins et qui est une tête inférieure semblable à celle du *medium*, mais d'une grandeur double, *pl. XXVI, fig. 5 et 7*, m'avait déjà paru avoir en lui-même des caractères suffisans pour le rapporter à cette espèce; cette tête a 0,06 de largeur transverse, et 0,04 d'avant en arrière et elle s'articule parfaitement bien avec l'astragale de cette espèce tel qu'il a été décrit dans l'article IV, section II, n°. 5. Je conclus ensuite la longueur de l'os, du morceau de la fig. 8, qui, tout mutilé qu'il étoit, ne pouvoit se rapporter qu'au *Palæotherium magnum*, attendu que j'avois déjà alors le tibia de l'*Anoplotherium commune*, lequel étoit différent : ce tibia mutilé est long de 0,031.

Ce fut seulement en troisième lieu que j'eus le bonheur de trouver dans le cabinet de M. de Drée, ce tibia presque complet, tel qu'on le voit, *pl. XXVIII, fig. 7*, et long aussi de 0,031; cet os est donc aux deux précédens, pour la longueur, dans un rapport un peu supérieur à celui de 3 à 2, en même temps qu'il est le double du premier pour l'épaisseur.

L'espèce de ce tibia a été confirmée par le groupe d'ossements d'un individu de *Palæotherium* trouvé récemment à Montmartre : on y voit, *pl. LX, fig. 1*, un tibia avec son péroné, son pied et son fémur. Ses dimensions et tout ce qui reste de ses formes sont les mêmes.

4°. *Tibia du Palæotherium minus.*

Le pied de cette espèce, représenté, *pl. XV, fig. 2* et remis en ordre, *pl. XVIII*, étoit accompagné d'un tibia mutilé, dont la tête inférieure seulement subsistait à peu près à moitié; mais d'après cette première indication, je reconnus des têtes inférieures plus complètes, telle que celle de l'os mutilé, *pl. XXVI, fig. 6*, qui se trouvoit précisément de moitié moindre que celle du *Palæotherium medium*, ayant de droite à gauche 0,015, et d'avant en arrière, 0,011. Je présentai cette dernière tête à l'astragale du pied de la *pl. XVIII*, et elle s'y articula parfaitement. Ce morceau me donna donc déjà la longueur de l'os qui est de 0,143, ou à peu près la même que celle de son pied.

Des échantillons plus entiers, complétèrent la connoissance de cet os. On en voit un, *pl. XXVIII, fig. 2*, qui provenoit d'un jeune individu, puisque sa tête inférieure est épiphysée: il y reste en *a*, l'épiphysse inférieure du péroné. Cette tête est représentée à part, *pl. XXVII, fig. 12*. La longueur de ce tibia est de 0,145; sa tête inférieure a de droite à gauche 0,015, et d'avant en arrière 0,012.

On en voit un autre bien entier qui donne toute la tête supérieure, *pl. XXIX, fig. 2, 3 et 4*. Cet os est long de 0,15, sa tête supérieure a de droite à gauche, 0,035, et d'avant en arrière sur un de ses côtés 0,023.

Ainsi cet os est à celui des *Palæotherium crassum* et *medium* pour la longueur, dans le rapport de 3 à 4, ou un peu au-dessous.

Mais pour l'épaisseur il est de moitié moindre que l'un, et de plus des deux tiers moindre que l'autre.

C'est d'après ces tibia que nous avons pu constater l'identité de celui du squelette trouvé à Pantin, et gravé *pl. XXXIV*, bien qu'il n'y reste qu'une portion de la tête supérieure; et que nous sommes remontés à l'espèce de ce squelette, et avons pu lier positivement la tête et le pied de cette espèce avec son corps, comme nous le dirons ailleurs.

Je n'ai pas encore obtenu les tibia ni du *Palæotherium latum*, ni du *curtum*.

§ II. *Des Tibia appartenant aux pieds didactyles , ou au genre Anoplotherium.*

1°. *Tibia de l'Anoplotherium commune.*

Je fus long-temps sans posséder de tibia bien caractérisé réuni à quelque portion du pied de cette espèce.

Le morceau de la pl. XIV fig. 1 et 2, contenoit bien avec les deux doigts une empreinte qui pouvoit me donner une idée des dimensions de la tête supérieure, mais le bas y manquoit.

Un autre morceau double offroit encore deux portions de tête inférieure dont je donne la plus entière, pl. XXV, fig. 11; et en le rapprochant du morceau opposé, on obtenoit une tête inférieure carrée, telle que les lois zoologiques l'annonçoient.

D'après ces renseignemens imparfaits, je pus reconnoître des tibia à leurs empreintes, où quelques restes de tête inférieure s'accordoient assez avec les fragmens précédens pour devoir être de même espèce.

Tel est celui de la pl. XXVII, fig. 8, il est posé dans le gypse sur le côté interne, et n'a conservé de sa tête inférieure que l'apophyse interne qui diffère de toutes celles du Palæotherium.

Tel est encore celui de la fig. 9, même planche, où il ne reste que la partie postérieure de la tête inférieure de reconnoissable, telle que je l'ai représentée même pl. fig. 10.

Ces restes de faces articulaires rapprochés des astragales d'Anoplotherium s'y adaptoient très-bien.

J'avois donc tout lieu de croire que c'étoient là des tibia de même espèce, et j'en conclus que cet animal avoit les jambes courtes et grosses.

En effet ces deux tibia n'ont que 0,27, ou 0,28 de longueur sur 0,05, ou 0,06 de large à la tête inférieure.

Je trouvai ensuite des têtes supérieures et inférieures plus entières.

On en voit une inférieure, *pl. XXIX, fig. 5 et 6*, qui a son apophyse interne emportée, et une supérieure, *pl. XXVII, fig. 13*, qui n'a qu'un peu souffert vers l'angle antérieur.

Cette tête supérieure se laisse distinguer sur-le-champ, des *Palæotheriums*, par un angle antérieur plus saillant, et un diamètre antéro-postérieur plus considérable, deux points par lesquels elle se rapproche des Cochons et des Ruminans.

Quant à la tête inférieure, elle a sa disposition rectangulaire, et la forte saillie de son apophyse interne; sa forme en rectangle est la même que dans le Chameau; son apophyse très-saillante s'en rapproche aussi beaucoup; mais un caractère qui l'en distingue, c'est que le péroné s'y articule par le côté, tandis que dans les Ruminans (le Chevrotain excepté) il n'y a qu'un petit osselet péronien qui s'articule en dessous.

La tête supérieure, *pl. XXVII, fig. 13*, est presque en triangle équilatéral d'environ 0,1 de côté.

L'inférieure, *pl. XXIX, fig. 5 et 6*, et une autre encore plus entière ont 0,055 de largeur transverse, et 0,04 de diamètre antéro-postérieur: les Ruminans ont à peu près ces proportions, mais dans les Cochons ces dimensions sont plus égales.

2°. *Tibia de l'Anoplotherium secundarium.*

Si, comme je le crois, l'astragale et les phalanges onguéales de la *pl. XXVIII, fig. 9*, appartiennent à l'espèce secondaire de ce genre, nous avons son tibia à peu près entier et parfaitement certain, puisqu'il est encore articulé avec l'astragale.

Ses formes sont les mêmes que celles des fragmens dont nous venons de parler; ce qui confirme nos conjectures à l'égard de l'espèce de ceux-ci.

Sa longueur est de 0,21 sur 0,043 de largeur transverse à la tête inférieure. Ce qui reste de la tête supérieure a 0,08 de largeur transverse à l'endroit le plus mince; il est large de 0,03.

Il est plus gros à proportion que celui du Bœuf et même que celui du Tapir. Sa crête antérieure est saillante et aiguë, et descend autant que dans le Tapir.

Je rapporte à la même espèce le morceau de la pl. XXVIII, fig. 1, où la largeur transverse de la tête inférieure, prise au même endroit, est de 0,041, son diamètre antéro-postérieur, de 0,03.

3°, *Tibia de l'Anoplotherium gracile.*

J'ai été assez heureux pour obtenir celui-ci fort entier, et attaché encore à son astragale et à d'autres os de son tarse.

Je l'ai représenté de grandeur naturelle, pl. XXVII, fig. 1, avec son astragale *a*, une partie de calcanéum *b*, le cuboïde *d*, le sca-phoïde *e*, et le cunéiforme *f*.

On sait, par notre art. IV, sect. II, § II, n°. 2, que cette sorte de pied est fort grêle. On peut voir ici que le tibia ne l'est pas moins, et l'on doit continuer à juger que les proportions de l'animal étoient fort légères.

La longueur du tibia est de 0,20; la largeur transverse de sa tête inférieure, de 0,025; celle de sa partie la plus mince, de 0,015.

La longueur du tibia est donc précisément la même que celle du pied, à compter du bas de l'astragale.

Pour en venir aux caractères de ce tibia lui-même, il n'étoit pas assez bien conservé pour me les offrir entièrement; mais ce que j'ai pu voir de sa tête inférieure, en la dégagant du plâtre, ressembloit parfaitement, pour la grandeur et pour la forme, aux parties correspondantes d'une autre tête que j'ai eue entière et libre; et j'ai pu me servir de celle-ci pour compléter la description de la première, et pour établir les caractères de cette sorte de tibia.

J'ai représenté la portion dont je parle, pl. XXVII, fig. 2, par devant; fig. 6, par le côté externe; fig. 5, par le côté interne; fig. 4, par derrière; et fig. 3, entièrement en dessous. Les mêmes lettres désignent les mêmes angles dans toutes ces figures.

La plupart de ses caractères lui sont communs avec le Cochon et les Ruminans, comme l'on devoit s'y attendre, d'après la ressemblance de son astragale avec les leurs.

Ces caractères consistent, 1°. dans le contour presque carré et non oblique ;

2°. Dans la côte saillante du milieu, droite et non oblique ;

3°. Dans les enfoncemens plus prononcés, et l'interne limité par un bord plus saillant que l'autre ;

4°. Surtout dans une facette *e*, sur le bord externe, destinée à l'articulation de l'ossetlet péronien. Cette facette distingue ce tibia de celui du Cochon, qui n'a de facette que tout-à-fait en dehors. Ici, comme dans les Ruminans, elle regarde en en bas, mais dans les Ruminans elle est plus compliquée par une petite échancrure qu'elle a dans son milieu.

Cette tête inférieure a quatre apophyses principales, dont la plus saillante est l'antérieure *c*, et la plus pointue l'interne *a*. Celle-ci, dans les Ruminans, est aussi saillante que l'autre. Celle de derrière *d* fait un angle rentrant dans ce tibia, comme dans ceux des Ruminans.

Le *Chameau* diffère un peu de ce tibia et de ceux des Ruminans ordinaires, en ce qu'il a cette partie plus large transversalement que d'avant en arrière.

4°. *Tibia de l'Anoplotherium leporinum.*

Un dernier pied, que j'ai trouvé encore articulé avec son tibia, est le petit tétradactyle que j'ai décrit dans la sect. II, art. IV, § 2, n°. 3, et que j'ai attribué à l'*Anoplotherium leporinum*. On le voit *pl. XXIII, fig. 11.*

La longueur de ce tibia est de 0,093 ; sa largeur en haut de 0,018 ; en bas, de 0,008 ; et à l'endroit le plus mince, de 0,006.

Nous avons trouvé pour la longueur du pied, à compter du bas de l'astragale, 0,105 ou environ ; ce qui le fait un peu plus long que le tibia.

Ainsi cet animal avoit la jambe un peu plus courte, à proportion du pied, que ne l'avoit celui à pied didactyle grêle.

Nous voyons aussi que la totalité de son pied et de sa jambe est à peu près dans la proportion que pouvoit indiquer le seul astragale; c'est-à-dire qu'ils sont moitié des mêmes parties dans l'animal que je viens de nommer.

Les deux têtes de ce tibia étant mutilées, je n'ai pu déterminer aucun de ses caractères de forme; mais je ne doute point qu'ils ne soient à peu près les mêmes que dans les deux précédens.

Un autre morceau, où ses formes n'étoient pas mieux conservées, *pl. XLV, fig. 7*, me l'a offert long de 0,095, et large dans le haut, d'avant en arrière, de 0,022.

ARTICLE II.

Des Péronés.

On pouvoit faire pour les péronés le même raisonnement que pour les tibia, et déterminer en quelque sorte d'avance leurs caractères d'après ceux des os auxquels ils s'articulent.

Ainsi puisque les Anoplotheriums ont à leur calcanéum une partie saillante et une facette pour l'articulation avec le péroné, cet os devoit s'y terminer par une troncature qui offroit une facette articulaire à ce même calcanéum, en même temps qu'à leur face interne il devoit se trouver une facette pour celle que leur offre latéralement l'astragale, et au-dessus une autre pour celle qui est au bas de la face externe du tibia; mais la troncature ne devoit pas exister dans les Palæotheriums dont le calcanéum n'a rien pour la recevoir; c'est en effet ce qui s'est vérifié.

Tous ces animaux, en leur qualité de Pachydermes, ont des péronés complets, et ces os n'y sont pas réduits, comme dans la plupart des Ruminans et dans le Chameau lui-même, à un simple vestige.

Le Chevrotain est le seul Ruminant que l'on puisse leur comparer à cet égard.

§ I. *Des Péronés de Palæotherium.*

1°. *Du Péroné du Palæotherium medium.*

J'ai reçu un péroné isolé, que je rapporte à cette espèce parce qu'il correspond à son tibia pour la longueur, et qu'il a les formes propres à ce genre.

Il est long de 0,18, bien que sa tête supérieure lui manque; l'inférieure est large de 0,02; le diamètre du corps de l'os, vers le milieu est de 0,05.

2°. *Du Péroné du Palæotherium crassum.*

On le voit avec toute l'extrémité postérieure dans la pl. XVII, fig. 1.

De plus j'en ai eu un isolé que je rapporte à cette espèce, parce qu'il est plus gros que le précédent bien que de même longueur à peu près.

3°. *Du Péroné du Palæotherium magnum.*

J'en ai eu deux portions considérables dont chacune avoit une des deux têtes; elles étoient isolées, mais je les crois bien positivement de cette espèce parce qu'elles en réunissent les proportions avec les caractères du genre.

La tête inférieure élargie en forme de massue, et aplatie latéralement, n'a en effet qu'une facette oblique au bas de sa face interne pour l'astragale, et un peu plus haut une autre pour le tibia. Elle n'est point tronquée par le bas. Sa face externe est un peu convexe et offre un sillon pour le tendon du péronier. La tête supérieure est élargie comme en trompette, et tronquée obliquement pour son articulation

avec la tête supérieure du tibia; sous ces deux rapports il ressemble au péroné du Tapir.

Diamètre de la facette articulaire de la tête supérieure.	0,022
Largeur de l'os vers le milieu.	0,018
Largeur de l'élargissement de la tête inférieure.	0,03

Je ne puis donner la longueur de l'os que je n'ai pas eu entier; mais j'ai retrouvé un péroné dans le groupe d'os de cette espèce découvert récemment à Montmartre; sa longueur est de 0,031, mais ses formes sont trop altérées pour qu'il soit utile de le décrire plus amplement.

4°. *Du Péroné du Palæotherium minus.*

La partie supérieure se voit au squelette de la planche XXXIV, en z; la tête inférieure est encore adhérente au tibia de la planche XXVIII, fig. 2, en a.

§ II. *Des Péronés d'Anoplotherium.*

1°. *Du Péroné de l'Anoplotherium commune.*

Nous l'aurions reconnu quand même nous ne l'aurions jamais eu qu'isolé, comme il l'est, *pl. XXVIII, fig. 3, 4 et 5*, échantillon en outre très-mutilé; ou quand nous n'aurions trouvé que sa tête inférieure, comme *pl. XXVII, fig. 15 et 16*; sa troncature inférieure ne nous auroit laissé aucun doute: mais nous l'avons trouvé aussi dans un morceau (*pl. XXIX, fig. 1*), qui contenoit en outre une empreinte de calcanéum, un scaphoïde, et plusieurs autres os de cette espèce.

Le péroné de la *pl. XXVIII, fig. 3, 4 et 5*, qui est presque complet, est long de 0,25; sa tête inférieure a 0,03 de largeur.

Celui de la *pl. XXIX, fig. 1*, à qui il ne manque qu'un peu de sa tête supérieure, est long de 0,254; sa tête inférieure est large de 0,033; son plus petit diamètre est de 0,007.

2°. *Du Péroné de l'Anoplotherium secundarium.*

Il se trouve à côté de son tibia, dans le beau morceau de la planche XXVIII, fig. 9, où il étoit encore épiphysé par le bas, et l'on en voit un reste même pl. fig. 1.

Celui de la fig. 9, est long de 0,167, sans compter l'épiphyse inférieure, ni la tête supérieure qui manque.

3°. *Du Péroné de l'Anoplotherium gracile.*

L'*Anoplotherium gracile* avoit aussi un péroné; quoique je ne l'aie pas, je le conclus de la forme des facettes qui le recevoient : pl. XXVII, fig. 1, *h* est celle de l'astragale; *i*, celle du tibia; et *c* celle du calcanéum. La facette tibiale *i*, que l'on voit mieux encore en *e*, fig. 2, 3, 4 et 5, n'ayant point de saillies et de creux, ne faisoit qu'appuyer dessus et n'y engrenoit pas, comme son analogue dans les Ruminans fait avec l'osselet péronien. J'en conclus que le péroné étoit complet et non réduit à un pareil osselet.

4°. *Du Péroné de l'Anoplotherium leporinum.*

Je n'ai point vu de péroné à la jambe d'*Anoplotherium leporinum* que j'ai représentée, pl. XXIII, fig. 11, mais c'est parce qu'elle présente le côté interne.

On le voit dans le groupe d'os de la pl. LIV, fig. 5. Il est partout distinct du tibia, et fort grêle; sa longueur est de 0,072.

ARTICLE III.

Des Fémurs.

Comme pour les tibia, comme pour les péronés, j'ose presque le dire comme pour tous les autres os des membres, nous aurions pu aussi déterminer *à priori* laquelle des formes de fémurs que l'on trouve dans les carrières doit appartenir à chacun des deux genres que nous avons déterminés par les dents.

En effet dans l'ordre des Pachydermes, une partie des genres a des fémurs d'une forme très-particulière, où la crête qui descend du grand trochanter, au lieu d'aller rejoindre obliquement le petit, descend verticalement le long du bord de l'os, et produit elle-même une apophyse ou proéminence qui sert principalement à l'insertion du muscle grand fessier et que j'ai appelée *troisième trochanter*. Or les Pachydermes qui offrent cette particularité sont les Rhinocéros, les Tapirs, les Chevaux, et jusqu'à un certain point les Damans; c'est à dire les genres que j'ai désignés comme formant une petite famille distincte, et à système de doigts impairs au pied de derrière; et c'est précisément à cette famille qu'appartiennent les Palæotheriums par tous les autres rapports.

C'étoit donc aux Palæotheriums qu'il convenoit d'attribuer les fémurs à trois trochanters, et il ne restoit que ceux à deux trochanters pour les Anoplotheriums.

En effet la chose s'est vérifiée toutes les fois que l'on a trouvé de ces fémurs bien conservés avec d'autres parties caractéristiques, et cela m'est arrivé nommément plusieurs fois pour le *Palæotherium magnum* et pour l'*Anoplotherium commune*, en sorte qu'il n'y a pas lieu de douter que cette répartition ne soit vraie aussi pour les autres espèces.

§ I. *Des Fémurs de Palæotherium.*1°. *D'un Fémur qui paroît venir du Palæotherium crassum.*

Je ne puis en juger que par ses proportions, car je ne l'ai eu qu'une fois et isolé.

Le fémur dont nous parlons est représenté par sa face postérieure, (*pl. XXV, fig. 1*), à moitié de sa grandeur naturelle.

La face antérieure de sa tête l'est, *fig. 2*; la face externe un peu obliquement, *fig. 4*; la face supérieure, prise, l'œil étant dans l'axe de l'os, *fig. 5*; et ce qui reste de la tête inférieure, *fig. 3*. Sa longueur est de 0,24; sa largeur en haut, entre sa tête et son grand trochanter, de 0,8.

C'est le fémur gauche : sa partie supérieure est singulièrement aplatie d'avant en arrière. La tête est petite, la plus grande partie de sa convexité regarde en haut. Son plus grand diamètre est de 0,037. Le bord externe s'élargit subitement, et forme une côte saillante en arrière, qui se termine en haut au grand trochanter, et se perd en bas vis-à-vis la naissance du troisième. Cette côte laisse à la face postérieure un enfoncement aplati qui occupe toute cette face.

Le grand trochanter est une grosse tubérosité qui fait en avant une saillie plate et triangulaire.

Le petit n'est pas bien entier dans ce morceau.

Le troisième est comprimé : son bord est arrondi, mousse, et il fait un peu le crochet en avant. Il est situé au bord externe, un peu plus bas que le petit ne l'est au bord interne; il y a entre lui et l'extrémité supérieure de l'os, 0,11.

Au-dessous du troisième trochanter, le corps de l'os redevient un peu rond, mais bientôt après il reprend quatre angles et s'élargit pour former les condyles.

Ce morceau ne montre que le condyle externe, qui est très-saillant en arrière.

La distance entre la partie la plus saillante en avant du bord externe de la poulie rotulienne du fémur et la partie la plus saillante en arrière du condyle du même côté, est de 0,06.

Le bord interne de cette poulie est bien plus saillant en avant et plus obtus que l'autre. Leur distance par devant est de 0,03.

Un autre fémur, de même espèce et de même grandeur a le grand trochanter plus parfait et s'élevant en pointe plus haut que la tête, comme on peut le voir, *pl. LVI, fig. 4, a.*

Sa tête inférieure y est aussi mieux conservée et nous la donnons *ib. fig. 5.*

D'après les caractères que nous avons indiqués plus haut, et d'après sa grandeur, ce fémur ne peut être comparé qu'à ceux de l'*Ane* et du *Tapir*.

Il a plus de ressemblance avec le second pour la forme : 1°. le troisième trochanter du *Tapir* est situé au même endroit, c'est-à-dire, à 0,10 de distance de l'extrémité supérieure de l'os pour une longueur de 0,25; celui de l'*Ane* est placé plus haut à proportion, aussi à 0,10, mais sur une longueur de 0,29.

2°. Cette éminence fait un peu le crochet vers la base dans l'*Ane*. Elle a ses bords arrondis dans le *Tapir*, comme dans notre fémur fossile.

3°. Le corps de l'os fossile est beaucoup plus gros à proportion de sa longueur que celui du fémur de l'*Ane*; il l'est même plus que celui du *Tapir*.

Le fossile a dans sa partie la plus mince, 0,035 de diamètre; le *Tapir*, 0,28; l'*Ane*, qui a le fémur plus long, 0,30.

Néanmoins ce fémur fossile se rapproche un peu plus de celui de l'*Ane* en deux points :

1°. En ce que le bord interne de sa poulie tibiale est bien plus gros et plus saillant que l'autre, comme cela a lieu dans l'*Ane* : le *Tapir* a ces deux bords presque égaux;

2°. En ce que la face postérieure de la partie supérieure est très-aplatie, et que la côte saillante qui part du grand trochanter, y des-

ce qui se termine jusque près du troisième, comme dans l'*Ane*, tandis que dans le *Tapir* cette côte finit au tiers de l'intervalle de ces deux éminences.

Il résulte de cette comparaison, que ce premier fémur fossile n'est ni un fémur d'*Ane*, ni un fémur de *Tapir*, quoiqu'il tienne de tous les deux, et qu'au total il ressemble davantage à celui du dernier.

Toutes les autres analogies que nous avons déjà trouvées entre nos pieds fossiles à trois doigts et ceux du *Tapir*, ne nous permettent pas de douter que ce fémur ne doive être rapporté à ces pieds, et qu'il n'appartienne par conséquent à notre genre *Palæotherium*. Sa grandeur nous en indique en même temps l'espèce à peu de chose près.

2°. Du Fémur du *Palæotherium magnum*.

Celui-ci ne nous laisse aucun doute sur l'espèce, et confirme ce que le raisonnement nous avoit indiqué sur le genre, car nous l'avons trouvé trois fois avec d'autres parties du squelette.

L'un des trois trouvé avec une grande partie des autres os de l'animal est représenté, *pl. XLIX, fig. 2*; on y voit que le troisième trochanter y ressemble pour la forme et la position, et l'os entier pour l'épaisseur proportionnelle au fémur d'espèce plus petite, décrit au n°. précédent.

Les dimensions de cet os sont :

Longueur.	0,33
Largeur de la tête supérieure.	0,122
Largeur au troisième trochanter.	0,086

Le second, trouvé avec la grande tête de la *pl. L, fig. 1*, est représenté sur cette même *pl. fig. 2*.

Il confirme ce que le précédent avoit appris, et montre la tête inférieure et le corps plus entiers.

Ses dimensions sont :

Longueur.	0,35
Largeur au troisième trochanter.	0,07
Largeur de la tête inférieure.	0,105

Le troisième a été découvert récemment avec le groupe d'os de la pl. *LX*, on l'y voit en *A fig. 1*.

Le troisième trochanter surtout y est singulièrement marqué.

3°. *Du Fémur du Palæotherium minus.*

Nous n'avons qu'une partie de cet os; dans le squelette de Pantin, pl. *XXXIV*, fig. F, et il y est mutilé de manière à ne pas nous laisser savoir s'il avoit un troisième trochanter. Nous apprenons du moins par-là que sa longueur étoit de 0,12 à 0,13, et que sa tête inférieure avoit de diamètre antéro-postérieur, 0,033.

Or nous trouvons une tête inférieure, pl. *XXVIII*, fig. 10, qui a précisément à son côté externe, 0,033, et qui ressemble parfaitement pour la forme à celle du fémur du n°. 1, ensorte que nous ne doutons point qu'elle ne vienne de notre Palæotherium minus.

Elle a d'avant en arrière à son côté interne, 0,037; sa largeur en avant est de 0,015, et en arrière de 0,03.

Le condyle externe est plus gros que l'interne; l'échancrure qui les sépare est profonde de 0,015 et large de 0,008.

Je dois convenir cependant que cette tête est un peu petite pour les tibia décrits à l'article I ci-dessus, § I, n°. 4.

§ II. *Des Fémurs d'Anoplotherium.*

Non-seulement ils sont privés du troisième trochanter, mais tous leurs caractères les rapprochent des fémurs de ruminans et de Co-

chons, comme on devoit s'y attendre d'après toutes les affinités de ce genre.

1°. *Du Fémur de l'Anoplotherium commune.*

Le fémur le plus commun dans nos carrières, est celui que représente par devant, et à moitié grandeur, la fig. 7 de la pl. XXV. C'est le morceau le plus complet que j'aie eu d'abord de cette espèce, et, quoique presque toute la paroi antérieure de l'os soit enlevée, on en voit encore fort bien la plupart des caractères.

Il a 0,36 de longueur entre la tête et le condyle interne *b*. Sa largeur entre la tête et le grand trochanter, de *c* en *d*, est de 0,12; et d'un condyle à l'autre de *e* en *f*, de 0,10 : le grand diamètre de sa tête est 0,047; la distance de la tête au petit trochanter, d'*a* en *g*, de 0,113 : le corps de l'os, à sa partie la plus mince, vers *i k*, a 0,053 de diamètre.

Il y a quelques variétés pour la grandeur. Ainsi j'ai une tête inférieure qui a d'un condyle à l'autre 0,115; une tête supérieure, dont le diamètre est de 0,055, une portion supérieure qui n'a que 0,8 de largeur entre la tête et le grand trochanter : mais toutes ces variétés n'excèdent pas celles qui peuvent naturellement se trouver dans une même espèce.

La partie supérieure est fort plane en avant : le cou est peu prononcé; le grand trochanter ne s'élève point au-dessus de la tête : le petit est assez considérable, comprimé et placé tout-à-fait au bord interne de l'os, sous la tête, à peu près au tiers de la longueur totale. Il n'y a point de troisième trochanter.

Tous les caractères donnés par ce premier morceau sont confirmés par d'autres que je possède également. L'un d'eux me donne de plus ceux de la face postérieure de la même partie. Cette face est aussi très-plane et même un peu concave. Il naît du grand trochanter une côte saillante comme en fig. 9, *h*, qui reste au bord externe de l'os, et se termine, en s'élargissant, à peu près à la même hauteur que l'origine du petit trochanter, mais à une distance en travers qui équivaut

à presque toute la largeur de l'os. Ainsi ce n'est point sur la fin de cette côte que naît le petit trochanter, comme dans tant d'autres animaux.

Si nous comparons maintenant cette portion supérieure de fémur à celle des autres animaux, il faudra exclure d'abord ceux qui ont un troisième trochanter, ensuite tous ceux où le petit trochanter est à la face postérieure, et tous ceux où la côte saillante qui naît du grand trochanter, se prolonge jusqu'au petit.

Il ne reste alors absolument que le *Chameau*; car, même dans les autres ruminans, on observe la dernière circonstance.

La ressemblance de la partie antérieure est même extrêmement frappante, surtout par l'aplatissement général qu'on y observe.

Mais on voit une différence bien sensible à la partie postérieure : la côte *h* est bien plus courte dans le *Chameau* que dans l'animal fossile; elle ne descend pas à moitié de la hauteur du petit trochanter; et le creux *m*, formé derrière elle, est plus court et beaucoup plus profond.

D'ailleurs la proportion générale de l'os est très-différente. Dans notre animal, la largeur en haut est de 0,12, la longueur de 0,36; comme 1 à 3. Dans le *Chameau*, ces deux dimensions sont de 0,14 et de 0,56, ou comme 1 à 4.

La tête inférieure ou tibiale de ce grand fémur présente aussi des caractères bien marqués, mais très-difficiles à exprimer : tant la langue a peu de termes pour tous ces détails de formes, et tant il est difficile de rendre, par un simple dessin, toutes ces variétés de courbures.

On voit figure 10, la tête même de l'os de la figure 7; et figure 8, une autre que j'ai eue séparément, et qui appartenait à un plus grand os.

Les faces articulaires des deux condyles ont chacune une double courbure.

La courbure antéro-postérieure du condyle interne *o* est moins bombée que celle de l'externe *p*.

La courbure transverse d'*o* est plus uniforme; celle de *p* a un méplat très-sensible vers *p'*.

Ces deux faces se réunissent en avant pour former la demi-poulie rotulienne *q*, qui est assez concave, et dont la direction se porte un peu en dehors.

Je n'ai pas eu ses bords complets, de manière que j'ignore s'ils sont égaux ou inégaux.

Le canal profond *r*, qui sépare les deux éminences condyliennes, se porte un peu en dedans et en avant, et est coupé presque carrément.

Si nous comparons maintenant cette tête inférieure de fémur à celle des autres animaux, nous trouvons que le plus tranché de ses caractères est que le condyle interne *o* se continue avec la poulie *q*, sans qu'il y ait vers *s* une échancrure qui en distingue les bords.

Le *Chameau*, le *Bœuf*, le *Cheval*, ont cette éminence très-marquée; les autres ruminans, le *Tapir*, l'ont aussi, quoique un peu moindre: le *Cochon* en a presque aussi peu que notre fémur fossile. Les *carnassiers* l'ont peu marquée, et l'*Homme*, les *Singes* et le *Kangaroo* ne l'ont pas du tout; mais ceux-ci offrent tant d'autres différences, surtout dans la largeur et la brièveté de leur poulie rotulienne, qu'ils ne donnent lieu à aucune équivoque.

On pourroit pousser la comparaison plus loin, et donner la proportion de la longueur des facettes à leur largeur, de leurs courbures, etc.; mais cela ne me paroît pas nécessaire pour le moment.

Au total, c'est du *Chameau* que ce fémur se rapproche le plus; et comme notre grand pied didactyle nous a aussi présenté des rapports très-marqués avec celui du *Chameau*, et que la grandeur de notre fémur est assez d'accord avec celle de ce pied, pour qu'ils aient pu provenir du même animal, nous croyons pouvoir les regarder comme s'appartenant en effet.

Voilà jusqu'où l'*analogie* nous avoit conduits avec des os isolés et mutilés. Ce paragraphe étoit rédigé, lorsque nous reçûmes deux pierres qui en confirmoient parfaitement les résultats.

La première contient un *calcanéum* et un *cuboïde* du côté gauch

de ce grand pied didactyle que nous avons attribué à l'*Anoplotherium commune*, avec un fémur, également du côté gauche, lequel, quoique fort mutilé, présente évidemment les mêmes formes, et a surtout des dimensions à peu près les mêmes que ceux que nous venons de décrire. Il a, entre la tête et le condyle interne, 0,375; et ses autres parties sont à proportion. Comme il est fort vraisemblable que le fémur est venu du même individu que ce *calcanéum* et ce *cuboïde*, il prouve par le fait tout ce que nous n'avions conclu jusqu'ici que par le raisonnement.

Ce morceau contient un *péroné* dont nous avons déjà parlé, et une portion de *radius* dont nous ferons usage en temps et lieu.

Nous en avons fait représenter un côté, *pl. XXIX, fig. 1*. Le côté opposé de la pierre contient les fragmens enlevés à celui-ci, et nous a servi à compléter nos mesures; mais nous avons jugé inutile de le faire dessiner. Voici les dimensions des diverses parties, dont nous aurons encore plusieurs occasions de nous servir.

Longueur du fémur, de sa tête à son condyle interne.	0,375
Largeur entre la tête et le grand trochanter.	0,13
Largeur d'un condyle à l'autre.	0,09
Plus grande longueur du Calcanéum.	0,105
Largeur de la tête du radius.	0,053
Longueur de la portion du péroné.	0,25
Largeur de sa tête inférieure.	0,034

La seconde pierre nous a été donnée par M. de la Métherie. Elle contient une tête inférieure complète, détachée comme épiphyse, d'un jeune fémur évidemment de la même espèce que tous les précédens, jointe à un semi-lunaire du carpe que nous avons attribué à l'*Anoplotherium*.

Cette tête étant plus entière que les précédentes, nous la représentons, (*pl. XXVII, fig. 14*) à moitié grandeur. Le condyle interne ou le plus saillant est seulement un peu mutilé et raccourci.

Plus grande largeur.	0,085
Plus grande longueur entre le condyle interne et le bord correspondant de la poulie rotulienne.	0,093

Même distance du côté externe.	0,079
Plus grande distance entre les bords extérieurs des deux condyles.	0,073
Profondeur de l'échancrure postérieure.	0,035
Largeur.	0,015

Enfin deux derniers morceaux qui ont complètement confirmé la correspondance de ce fémur avec le reste des parties caractéristiques d'*Anoplotherium* commune, sont les deux squelettes des pl. XXXV et XXXVI; car les portions de fémur qui s'y trouvent ont les mêmes caractères que les os dont nous venons de parler.

2°. *Fémur de l'Anoplotherium secundarium.*

Le beau morceau de la pl. XXVIII, fig. 9, l'offre tout entier avec son tibia et son péroné; ses formes sont les mêmes que dans le précédent; il est plus petit, mais en conservant avec son tibia précisément la même proportion. En effet la longueur moyenne des fémurs d'*Anoplotherium* commune est de 0,36, et celle de leurs tibia, 0,28. Ce fémur-ci est long de 0,27, et son tibia de 0,21.

La jambe de cette espèce étoit donc d'un quart moindre que celle de l'espèce précédente.

D'après cette moindre dimension je crois pouvoir rapporter à l'*Anoplotherium secundarium* le fémur très-incomplet de la figure 9, planche XXV.

3°. *Fémur de l'Anoplotherium gracile.*

J'ai un fémur dépourvu de troisième trochanter et portant tous les autres caractères des *Anoplotheriums* que je ne puis, à cause de sa grandeur, rapporter qu'à cette espèce; je le représente, pl. LIII, fig. 4.

La tête inférieure à peu près de même taille que celle du *Palæotherium minus*, pl. XXVIII, fig. 10, ne peut cependant être confondue avec elle, parce qu'elle a sa partie antérieure moins rétrécie, sa poulie rotulienne plus large, ses bords plus minces, l'externe

presque tranchant, l'interne moins avancé, les condyles plus égaux ; l'échancrure entre eux plus irrégulière dans son contour, etc.

Le grand trochanter est cassé ;

Longueur entre la tête articulaire supérieure, et le condyle interne.	0,155
Diamètre de la tête articulaire.	0,018
Largeur de l'os, de la tête au grand trochanter, à peu près.	0,035
Diamètre de l'os au milieu.	0,015
Longueur d'avant en arrière du bord interne de la tête inférieure.	0,038
<i>Id.</i> de l'externe.	0,035
Largeur de cette tête en avant.	0,02
----- en arrière.	0,03

4°. *Fémur de l'Anoplotherium leporinum.*

Nous avons vu son tibia attaché à son pied, *pl. XXIII, fig. 2.* Un tibia exactement pareil, mais privé d'une de ses faces, s'est trouvé avec son fémur, presque réduit à une empreinte, mais nous offrant avec précision sa longueur et sa grosseur, *pl. XLV, fig. 7* ; sa forme est grêle et légèrement arquée en arrière vers le bas.

Longueur depuis le grand trochanter, jusqu'au condyle externe.	0,087
Diamètre d'avant en arrière de la tête inférieure.	0,02
Diamètre du corps de l'os vers son milieu.	0,01
Le tibia appartenant à ce fémur est long de.	0,092

ARTICLE IV.

Des Radius.

Nous avons été plus favorisés par la nature des choses et par les circonstances, relativement à l'extrémité antérieure, qu'à la postérieure ; les trois os longs de cette extrémité ont entre eux des rapports plus intimes et des formes correspondantes plus prononcées, et il nous est aussi arrivé plus souvent de les trouver réunis soit entre eux,

soit avec des os de pieds ou d'autres parties dont les espèces étoient déjà déterminées.

Ainsi le pied de devant de *Palæotherium medium*, pl. XIX, fig. 1, adhère encore à un fragment de radius, et l'on en a une partie, pl. LVIII, fig. 3, avec un avant-bras presque entier; celui de *Palæotherium crassum*, pl. XX, fig. 1, est réuni à des portions considérables des trois os du bras et de l'avant-bras; le squelette de *petit Palæotherium*, pl. XXXIV, offre aussi de grandes portions de ces trois os. Le cubitus et le radius de *Palæotherium magnum* sont avec son pied de devant, pl. XLIX, fig. 3, et 4. Pour le genre *Anoplotherium*, son radius de l'espèce commune, s'est trouvé avec un calcanéum, un cuboïde et un fémur, pl. XXIX, fig. 1. Une autre fois il étoit accompagné d'un semi-lunaire du carpe et d'une partie de l'humérus; nous voyons aussi, pl. XXII, fig. 1, une empreinte de cubitus avec un sémi-lunaire, deux doigts et une tête inférieure d'humérus, et ces sortes de combinaisons se sont répétées dans d'autres morceaux, en sorte que jointes aux analogies, elle nous ont permis de reconnoître dans tous les cas les os ou portions d'os isolés. Le bras et l'avant-bras entiers de l'*Anoplotherium gracile*, nous sont donnés par le demi-squelette de la pl. LIII; enfin nous avons pl. XXIII, fig. 9 et 10, l'avant-bras complet de l'*Anoplotherium leporinum*.

Mais en comparant ces divers morceaux, nous avons trouvé une distinction très-nette dans le système de l'articulation du coude, d'après laquelle les trois os qui y concourent se sont trouvés répartis comme ceux de tout le reste du corps en deux genres bien tranchés.

Une partie de ces *radius* ont leurs têtes supérieures creusées de trois enfoncemens que séparent deux arêtes-mousses.

Les autres n'ont qu'une saillie au milieu, et par conséquent deux enfoncemens.

Il falloit nécessairement qu'il y eût deux sortes de têtes inférieures d'*humerus*: les unes à trois saillies, pour correspondre aux premiers

radius, qui ont trois enfoncemens; les autres à deux saillies, pour correspondre aux radius qui n'ont que deux enfoncemens.

Il s'est en effet trouvé des humérus de ces deux façons, et quand ils ont été avec leurs radius, ces derniers étoient comme on devoit le conjecturer.

J'ai vu ensuite que les *radius* joints à des pieds d'*Anoplotherium*, et que je viens de mentionner, étoient à trois enfoncemens.

J'en ai conclu que ceux à deux devoient appartenir au genre *Palæotherium*; et en effet les morceaux contenant plusieurs os, et l'analogie du *Cochon* et du *Tapir*, ont confirmé ces deux résultats.

Examinant alors les *cubitus* d'après leur disposition à s'articuler aux radius et aux humérus ainsi déterminés, il ne m'a pas été non plus difficile de les répartir.

Ainsi j'ai trouvé moyen d'assigner le genre de tous les humérus, les *cubitus* et les radius considérés chacun à part, en sorte que leur grandeur, et leurs proportions m'auroient aisément donné lieu de les rapporter chacun à son espèce, quand même je ne les aurois pas trouvés réunis avec d'autres os déjà déterminés.

C'est d'après ces données que je vais les décrire.

§ I. *Radius de Palæotherium.*

1°. *Radius du Palæotherium medium.*

Je n'ai eu d'abord qu'une moitié de sa tête inférieure, savoir : la portion à laquelle s'attachoit le scaphoïde du carpe, et qui se trouvoit avec le carpe même, dans le morceau de M. de Drée, *pl. XIX, fig. 1.*

Déjà ce fragment se faisoit remarquer par quelque ressemblance avec la partie correspondante du *Tapir*.

Mais j'ai obtenu depuis peu le radius entier avec son *cubitus* et une partie de son carpe et de son métacarpe en situation, *pl. LVIII, fig. 3.*

Comparé à celui du Tapir, cet os est beaucoup plus grêle, car il le surpasse d'un cinquième pour la longueur, et est moindre que lui, de près d'un tiers, pour la grosseur aux extrémités; néanmoins ses articulations rappellent les formes de celles du Tapir; la face articulaire supérieure est un peu moins large d'avant en arrière, et moins profondément échancrée en arrière vers l'angle externe; à l'inférieure les deux facettes pour les deux premiers os du carpe sont plus creuses et plus distinctes.

En avant, la tête inférieure est creusée d'un sillon plus profond pour le tendon de l'extenseur, et ce sillon est bordé de deux arêtes aiguës, etc.

Longueur totale de l'os.	0,21
Largeur transverse de la tête supérieure.	0,03
Sa largeur d'avant en arrière au milieu.	0,02
Largeur de l'os dans son milieu.	0,02
Diamètre transversè de la partie renflée, au-dessus de la facette cubitale.	0,032
Diamètre transverse de la face articulaire carpienne.	0,026
Diamètre antéro-postérieur de la même.	0,015
A cet os appartenait un métatarsien externe, long de	0,101

2°. *Radius de Palæotherium crassum.*

Nous trouvons l'indication de sa longueur et de sa grosseur dans les morceaux de la pl. XX, fig. 1 et 2; diverses combinaisons nous y avaient fait rapporter l'os incomplet représenté à demi-grandeur, pl. XXXI, fig 16, en sorte que nous avons sa tête supérieure bien entière, *ibid*, fig. 15. Mais nous avons été plus heureux encore depuis notre première édition; le morceau de la pl. LVIII, fig. 1, nous l'a offert entier avec tout son pied de devant, et nous avons pu le reconnoître avec certitude quand nous l'avons trouvé isolé, comme pl. LVIII, fig. 2, ou même par fragmens, comme pl. LI, fig. 1.

Cet os ressemble beaucoup plus que le précédent à celui du Tapir. Les formes de sa tête inférieure sont presque les mêmes que dans ce quadrupède; elle n'a que des saillies mousses et peu élevées aux côtés du sillon de l'extenseur; et toutefois ces saillies sont un peu plus marquées que dans le Tapir. Les fossettes, pour les os du carpe, sont aussi un peu plus creuses et plus séparées.

Le corps de l'os est d'un cinquième plus long que dans notre jeune Tapir d'Amérique, sans le surpasser en grosseur.

La tête supérieure, à peu près semblable à celle du Tapir, est moins large d'avant en arrière, et l'angle saillant de son bord postérieur, par lequel elle engrène dans le cubitus, est moins aigu et moins proéminent.

Longueur totale.	0,21
Largeur transverse de la tête supérieure.	0,05
Diamètre antéro-postérieur de la même au milieu.	0,02
Largeur de l'os au milieu.	0,022
Largeur au renflement inférieur.	0,044
Largeur transverse de la face articulaire inférieure.	0,04
Plus grande largeur antéro-postérieure.	0,02

Le même os dans le morceau de la fig. 1, pl. LVIII, n'a que 0,18; mais il est d'un jeune individu dont les épiphyses sont encore distinctes; c'est aussi la longueur de l'empreinte, pl. XX, fig. 1 et 2.

Celui de la pl. XXXI, fig. 16, avait de diamètre transverse à sa tête supérieure, 0,04, et l'antéro-postérieur 0,02.

3°. *Radius de Palæotherium latum.*

Nous l'avons entier, avec son cubitus, son grand-os et son cunéiforme du carpe, et son métacarpien du médius, dans le morceau de la planche LIX, fig. 1. Ainsi il ne donne lieu à aucun doute. Sa forme courte et grosse convient d'ailleurs très-bien à celle des

pieds soit de devant, soit de derrière, sur lesquelles nous avons établi cette espèce.

Cet os ressemble encore beaucoup plus à celui du Tapir que le radius du *Palæotherium crassum*, en ce qui concerne ses proportions générales, mais il n'en conserve pas moins les caractères distinctifs des radius de *Palæotherium*; ainsi sa tête supérieure a sa face articulaire moins échancrée, moins rétrécie au côté externe, et n'a ni un angle si saillant, ni une échancrure si prononcée que dans le Tapir; il appuyoit par conséquent sur le cubitus par une surface plus plane, etc.

Longueur totale.	0,177
Largeur transverse de la tête supérieure.	0,05
Son diamètre antéro-postérieur.	0,022
Largeur de l'os vers le milieu.	0,025
Largeur transverse de l'épiphyse inférieure.	0,042

4°. *Radius du Palæotherium magnum.*

Je l'ai eu plusieurs fois, en liaison avec d'autres os caractérisés. Ainsi *pl. XLIX, fig. 4*, où il étoit avec la tête et toute l'extrémité antérieure me donne ses principales dimensions.

Sa longueur est de 0,332.

Dans le beau morceau de la *pl. LX, fig. 2*, il est encore avec l'humérus, le cubitus et tout le pied de devant.

Bien qu'un peu mutilé dans le haut, il y est long au moins de 0,34; sa tête inférieure est épaisse de 0,05, mais d'ailleurs de même forme que dans le *Palæotherium crassum*.

Dans un autre morceau où sa tête supérieure est entière, elle montre tous les caractères des *Palæotheriums*. Elle a 0,077 de largeur transverse, sur 0,038 de diamètre antéro-postérieur dans son milieu.

5°. *Radius du Palæotherium minus.*

Le squelette de la pl. XXXIV, nous en montre un mutilé par le bas, et qui a encore 0,115 de long; il est arqué sur toute sa longueur, la convexité en avant.

§ II. *Des Radius d'Anoplotherium.*

1°. *Radius de l'Anoplotherium commune.*

Le triple enfoncement de la tête supérieure du *radius* fournit le caractère dominant de cette extrémité, dans le genre *Anoplotherium*.

Cette tête est représentée de grandeur naturelle, *planche XXXI*, *fig. 14*; et un *radius* mutilé par le bas à demi-grandeur, *fig. 7*.

Je l'ai eu, comme je viens de le dire, avec son *cubitus*, la tête inférieure de son *humerus* et son *semi-lunaire*; une autre fois avec divers os du pied, et plusieurs fois isolé, mais presque toujours mutilé.

Sa tête supérieure est un ovale transverse. La concavité du milieu est un autre ovale qui a son grand axe dirigé obliquement. Les deux enfoncemens latéraux ne sont presque que des plans inclinés.

Cette division en trois fossettes, qui rend le ginglyme du *radius* avec l'*humérus* pour ainsi dire encore plus serré que ne pourroit faire la division en deux, ne se trouve que dans le *Cochon* et les *Ruminans* et un peu dans l'*Hippopotame*. Les autres *Pachydermes* n'ont que deux enfoncemens à leur *radius*. L'analogie est donc bien conservée ici, puisque nous avons toujours vu l'*Anoplotherium* se rapprocher du *Cochon* et des *Ruminans* plus que ne fait le *Palæotherium*. Mais dans ces animaux, c'est l'enfoncement du milieu qui est le plus petit; et dans l'*Anoplotherium*, c'est le plus grand: par conséquent

il a encore ici un caractère distinctif qu'il ne partage avec aucun autre genre, et qui se retrouvera nécessairement dans son humérus.

La largeur d'une des plus grandes de ces têtes est de 0,055; sa hauteur, de 0,035.

J'ai été long-temps sans avoir ces radius complets par le bas.

Je trouvai une fois sa tête inférieure telle qu'elle est représentée de grandeur naturelle, *pl. XXX, fig. 8* : *a* est son bord antérieur; *b*, le postérieur; *c*, l'externe; *d*, l'interne. L'arête oblique *a e* sépare la facette *a e d*, destinée à recevoir le *scaphoïde*, de celle (*a e b c*), qui porte le *semi-lunaire*. Cette arête se prolonge sur cette portion de la face carpienne du radius, qui se recourbe sur le bord postérieur, derrière le *scaphoïde*, en *e*; et c'est ce qui fait un des caractères de ce genre, qui lui est commun avec le *Cochon*, et plus marqué encore dans les *Ruminans*, mais qui manque au *Tapir* et au *Rhinocéros*, dans lesquels cette partie recourbée est simple et sans arête.

Le diamètre transverse de cette face articulaire carpienne est de 0,055; l'antéro-postérieur de 0,026.

Ce fut la facilité avec laquelle le *scaphoïde*, et le *semi-lunaire* du pied de devant d'*Anoplotherium*, s'adaptoient à cette tête inférieure qui me le fit d'abord reconnoître pour appartenir à cette espèce; mais j'ai été assez heureux depuis pour obtenir un radius entier avec ses deux têtes, représenté à demi-grandeur, *pl. LI, fig. 16, 17 et 18*, qui a entièrement confirmé ma conjecture.

La longueur de cet os est de	0,3
La largeur transverse de sa tête supérieure de	0,055
La largeur de son corps au milieu de	0,033
La largeur de son renflement inférieur de	0,06
La largeur transverse de sa face carpienne de	0,05

C'est du *Cochon* que cette tête inférieure se rapproche le plus; elle n'en diffère même que parce que sa facette scaphoïdienne est un peu moins concave.

Dans les Ruminans, même dans ceux où le cubitus reste longtemps distinct, il y a toujours une troisième facette portant une partie du cunéiforme du carpe.

2°. *Radius d'Anoplotherium gracile.*

Le bras et l'avant-bras tout entiers de cette espèce nous sont donnés par le squelette de la pl. LII ; mais quand nous ne les aurions pas eus dans cet état, les têtes articulaires de leurs os portent des caractères qui auraient dû nous les faire reconnoître isolément.

La tête supérieure du radius, pl. XXXI, fig. 3 et 4, ne montre pas à la vérité ses trois divisions d'une manière aussi sensible que dans l'*Anoplotherium* commune, ce qui m'avoit même fait illusion lors de ma première édition ; mais en observant avec attention, et en regardant en même temps l'humérus, on voit vers le bord externe une légère arête saillante qui fait le caractère du genre.

Dans les têtes inférieures, l'arête très-prononcée sur la portion recourbée de la face articulaire qui correspond au scaphoïde du carpe, ne permet pas de méconnoître un *Anoplotherium*.

Une de ces têtes est représentée de grandeur naturelle, par devant, pl. XXX, fig. 9 ; par derrière, fig. 10 ; par sa face carpienne, fig. 11. *a* est la facette pour l'extrémité inférieure du cubitus ; *b*, celle qui reçoit le semi-lunaire ; *c*, celle du scaphoïde ; *d*, la portion recourbée.

Cet os porte à son bord interne une apophyse pointue *e*, dont il n'y a que les carnassiers et surtout les *felis* qui offrent quelque chose d'approchant : mais ce n'est pas une raison pour leurs attribuer ce radius, car les carnassiers n'ont, comme on sait, qu'un seul os pour remplacer le scaphoïde et le semi-lunaire, et par conséquent qu'une seule facette à leur radius.

La tête inférieure du radius du beau squelette, pl. LII, ressemble parfaitement, dans ce que l'on en voit, au morceau que je viens de décrire, ce qui complète toute certitude.

L'os entier, tel qu'il est dans le squelette de la pl. LII, est long de 0,17.

Mais j'ai, pl. LXI, fig. 14, un avant-bras d'un individu, à la vérité encore jeune, où le radius ne pouvoit avoir plus de 0,14.

La tête supérieure isolée, pl. XXXI fig. 3 et 4, qui paroît de même grandeur que celle du squelette, a 0,02 de largeur transverse, sur 0,011 de diamètre antéro-postérieur.

La tête inférieure la plus complète a de largeur transverse, au-dessus de son apophyse, 0,022; en y comprenant l'apophyse, 0,032; la largeur transverse de sa face articulaire carpienne est de 0,02; et sa plus grande dimension anté-postérieure de 0,012.

Une autre tête inférieure a ces deux dernières dimensions de 0,018 et 0,01.

3°. Radius de l'*Anoplotherium leporinum*.

Nous avons donné deux portions d'avant-bras mutilées l'une et l'autre, pl. XXIII, fig. 9 et 10. Le radius de la fig. 9 a sa tête supérieure bien entière. Nous la donnons à part, pl. XXXI, fig. 8, par devant; fig. 9, par le côté externe; fig. 10, par derrière; fig. 11, par le côté interne; fig. 12, par sa face articulaire humérale: elle est parfaitement semblable en petit à celle de l'*Anoplotherium commune*, et leur proportion est comme 1 à 5; car la largeur de la petite est de 0,01, et celle de la grande, 0,053.

Le petit radius a 0,07, et le grand 0,30. Celui-ci est donc plus épais à proportion de sa longueur; en quoi il suit la règle générale déterminée par les lois de la résistance.

Le bord postérieur de cette petite tête, pl. XXXI, fig. 10, montre deux facettes larges et presque contiguës pour l'articulation avec le *cubitus*; mais la portion de cet os, pl. XXIII, fig. 10, ne m'a donné aucune de ses faces articulaires, et je n'en ai pas eu d'autre.

ARTICLE V.

Des Cubitus.

Nous avons pour reconnoître les cubitus, la forme même des têtes des radius, plus égale dans les Anoplotheriums en général, et surtout plus ronde dans les Anoplotheriums proprement dits, tandis que dans les Palæotheriums elles ont des creux et des saillies qui devoient nécessairement se reproduire en sens contraire sur la partie du cubitus avec laquelle ces têtes s'articuloient.

Mais le principal secours nous fut donné par des morceaux où ces deux os se trouvoient ensemble avec leurs caractères.

Cela nous est arrivé pour le *Palæotherium medium*, et pour le *latum*, et en partie pour le *magnum*, le *minus* et le *crassum*: nous avons eu aussi en connexion ceux de l'*Anoplotherium gracile*, et en partie ceux du *leporinum*; mais nous n'avons trouvé que des fragmens pour l'*Anoplotherium commune* et le *secundarium*, en sorte que nous n'avons pu rétablir suffisamment le cubitus des deux *Anoplotherium* proprement dits.

§ I. *Cubitus de Palæotherium.*1°. *Cubitus de Palæotherium medium.*

J'ai été assez heureux pour obtenir celui-ci deux fois, dont une, *pl. LVIII, fig. 3*, avec une partie du carpe et du métacarpe, en sorte que son espèce n'est pas douteuse; et l'autre, *pl. XXXI, fig. 13*, avec son articulation supérieure entière, *ib. fig. 17*, et l'inférieure *fig. 19*, en sorte que ses caractères sont aisés à fixer.

Il est beaucoup plus allongé et plus grêle que celui du Tapir, son olécrane est assez semblable, et seulement un peu moins gros. Sa facette sygmoïde a son bord interne aigu, l'externe repley en dedans

et obtus. La partie non lisse qui rentre de ce bord vers le milieu du bas de la facette est d'abord à fleur de la partie lisse; mais au milieu de l'os elle devient profonde, et forme là dans la facette sygmoïde une large échancrure demi ovale : de côté et d'autre, plus avant, sont les facettes radiales, dont l'interne est transverse et étroite; l'autre est plus large et un peu convexe, en quoi elles répondent toutes deux aux facettes analogues du radius : le corps de l'os est triangulaire, grêle, légèrement arqué; la concavité de la courbure en arrière. Il a vers le bas, à la face interne, un enfoncement âpre pour l'attache inférieure du radius. La facette inférieure est un peu convexe et en forme de demi-croissant; elle se relève peu pour le pisiforme.

Longueur totale de l'os.	0,275
Longueur de l'olécrâne.	0,055
Sa hauteur au milieu.	0,03
Son épaisseur au renflement.	0,02
Corde de la facette sygmoïde.	0,025
Largeur transverse au-dessus de l'échancrure.	0,018
Largeur transverse à l'endroit des facettes radiales	0,03
Diamètre du corps de l'os vers le milieu.	0,015
Sa hauteur dans le bas.	0,02

2°. *Cubitus de Palæotherium crassum.*

C'est un de ceux pour lesquels j'ai eu le moins de documens, car il ne m'en est encore arrivé que les empreintes, *pl. XX, fig. 1, a b g*, et *fig. 2, a' e'*.

Nous en tirons sa courbure générale, sa longueur, qui est de 0,23, y compris l'olécrâne, lequel en a 0,05, mais on ne peut rien distinguer de ses articulations.

3°. *Le Cubitus de Palæotherium latum.*

Nous l'avons eu avec son cubitus, et quelques os du carpe et du métacarpe, *pl. LIX, fig. 4.*

C'est de tous nos cubitus fossiles celui qui ressemble le plus à son analogue dans le Tapir par les proportions. Sa longueur est, à quelques millimètres près, la même que dans notre jeune Tapir d'Amérique, mais il est plus gros; son olécrane est plus renflé au bout, surtout du côté interne. Sa facette sygmoïde est plus large; ses arêtes interne et inférieure plus arrondies; sa facette inférieure est plus large et se relève moins pour le pisiforme.

Le caractère de l'échancrure à la facette sygmoïde est le même que dans le *Palæotherium medium*, mais cette échancrure est plus courte et plus large.

Longueur totale.	0,22
Longueur de l'olécrane.	0,06
Sa hauteur au milieu.	0,03
Son épaisseur au renflement.	0,035
Corde de la facette sygmoïde.	0,035
Sa largeur transverse au-dessus de l'échancrure.	0,025
Sa largeur transverse aux facettes radiales.	0,035
Plus grand diamètre du corps de l'os vers le milieu.	0,025
Sa hauteur vers le bas.	0,025

4°. *Le Cubitus du Palæotherium magnum.*

Je l'ai eu deux fois, à peu près de toute sa longueur, avec le reste de l'extrémité antérieure, *pl. XLIX, fig. 3*, et *pl. LX, fig. 2*.

Son articulation supérieure étoit cependant mutilée dans les deux échantillons, en sorte que je n'ai pu en fixer parfaitement les caractères. J'en ai eu du moins les principales dimensions.

Longueur totale.	0,45
Hauteur de l'olécrane vers le milieu.	0,06
Hauteur du corps de l'os vers son milieu.	0,045

5°. *Le Cubitus de Palæotherium minus.*

Nous n'en avons que le profil dans le squelette de Pantin, *pl. XXXIV*. Il est long de 0,143; l'olécrane, de 0,034, et haut de 0,017.

§ II. *Cubitus d'Anoplotherium.*

Autant qu'on en peut juger par des fragmens de l'*Anoplotherium commune*, et par le demi-squelette du *gracile*, les cubitus de ce genre seroient moins arqués en arrière que ceux de l'autre; mais ils offrent entre eux une différence assez marquée pour être un indice de subdivision ou de sous-genre, correspondant à celui qu'avoient déjà donné les dents.

1°. *Cubitus d'Anoplotherium commune.*

Je ne l'ai trouvé qu'en fragmens. On en voit un, *pl. XXXI, fig. 6*, qui ne comprend que l'olécrane, et une partie de la facette sygmoïde du côté externe. Il a été trouvé articulé avec un humérus, en sorte que son espèce est certaine.

Il en est de même de la tête inférieure, *ib. fig. 20 et 21*, qui a été trouvée avec des os du carpe; et de l'empreinte, *pl. XXII, fig. 1, C, B*, qui est jointe à un pied de devant et à une partie inférieure d'humérus.

En rapprochant plusieurs autres fragmens, je suis parvenu à rétablir la tête supérieure presque entière, telle qu'on la voit, *pl. LXI, fig. 12 et 13*.

L'olécrane est renflé, a une empreinte profonde pour l'insertion des muscles extenseurs, et son angle supérieur interne saille fortement en une sorte de crête; la facette sygmoïde se recourbe en bas, tout le long de la face interne: du côté externe elle ne le fait qu'à sa partie supérieure, ayant ensuite une large échancrure arrondie. Vers le bas elle s'élargit et se bifurque, pour présenter au radius deux facettes, une oblongue du côté interne, l'autre ronde du côté externe; l'une et l'autre sont planes.

En ajoutant la longueur de ces têtes supérieures avec celle du radius, on voit que le cubitus de l'*Anoplotherium commune* doit être au moins :

Long de.	0,39
Corde de l'arc de la facette sygmoïde en arrière du radius.	0,04
Corde de l'arc total, y compris sa bifurcation radiale.	0,06
Longueur de l'olécrane depuis la facette sygmoïde, jusqu'à l'extrémité de l'angle interne.	0,065
Sa largeur au bout.	0,04
—— au milieu.	0,024
Sa hauteur au bout.	0,045
—— au milieu.	<i>id.</i>
Largeur de la facette sygmoïde en arrière de son échancrure latérale.	0,03
Sa largeur à sa bifurcation radiale.	0,045

2°. *Cubitus d'Anoplotherium secundarium.*

Je crois pouvoir rapporter à cette espèce la portion supérieure représentée avec l'humérus, *pl. LI, fig. 13*, qui, avec les caractères de la précédente, est plus petite, et offre des courbures et des proportions un peu différentes.

La facette sygmoïde y est plus courte et plus large.

Sa largeur est de.	0,027
Et son arc en arrière du radius n'a de corde que.	0,035

3°. *Cubitus de l'Anoplotherium gracile.*

Rien ne nous manque pour la connaissance de celui-ci ; on le voit tout entier, *pl. LII, en i' k'* ; sa tête supérieure est représentée à part avec celle du radius qui s'articuloit sur elle, *planche XXXI, fig. 1, 2 et 5.*

Il a son olécrane beaucoup plus comprimé, et sa crête inférieure plus aiguë que dans le *commune*. Sa facette sygmoïde ne se recourbe

pas à beaucoup près autant des côtés; elle est moins sensiblement échan-
crée. Le corps de l'os est plus déprimé dans le haut, et les deux facettes
radiales résultant de la bifurcation de la facette sygmoïde sont dans
le même plan, et presque égales, ce qui correspond à la forme presque
rectangulaire de la tête supérieure du radius qui pose sur ces facettes.

Longueur totale.	0,19
Longueur de l'olécrane	0,016
Hauteur.	0,02
Corde de l'arc de la facette sygmoïde en arrière du radius.	0,016
Largeur à l'endroit des facettes radiales.	0,02
Largeur en arrière de l'échancrure latérale.	0,01

J'en ai eu aussi d'un peu plus petits et d'un peu plus grands.

Celui d'un jeune individu encore épiphysé, représenté avec une
partie du carpe, un os du métacarpe et deux phalanges, *pl. LXI*,
fig. 14, n'a que 0,16 de longueur.

Un autre, mutilé par le bas, *pl. XLII, fig. 4*, devait être de même
longueur que le précédent.

4°. *Cubitus d'Anoplotherium leporinum.*

Nous n'en avons que la portion mutilée, *pl. XXIII, fig. 10*, qui
n'en donne malheureusement ni les dimensions, ni les caractères.

ARTICLE VI.

Des Humérus.

Les têtes inférieures des humérus nous auroient été données et
déterminées par les têtes supérieures des radius, quand même nous
ne les aurions jamais trouvées en connexion; mais nous les avons
eues plusieurs fois ainsi rapprochées, en sorte que le fait a confirmé
la théorie. Il est donc certain que les humérus de *Palæotherium* se

reconnoissent à une poulie inférieure plus simple, qui n'a que deux parties saillantes pour les deux parties rentrantes du radius, tandis que les Anoplotheriums ont à cette poulie trois parties saillantes, et s'engrènent ainsi par une proéminence de plus avec la tête du radius.

Sur ce point, comme sur tout le reste, les Palæotheriums se rapprochent davantage des Tapirs et des Rhinocéros, et les Anoplotheriums des Ruminans, mais surtout du Cochon et de l'Hippopotame.

§ I. *Les Humérus de Palæotherium.*

1°. *Humérus de Palæotherium medium.*

Je crois pouvoir rapporter à cette espèce l'humérus représenté à demi-grandeur, *pl. XLIX, fig. 5*, parce qu'avec une longueur assez proportionnée à celle des autres os, il est un peu plus grêle que le suivant dont l'espèce est certaine.

Sa tête inférieure est seule entière; elle ressemble au Tapir pour la forme générale, excepté qu'elle n'est pas si large. La poulie est divisée par une gorge arrondie en deux parties saillantes, dont l'interne est en forme de portion de cône, et l'externe bombée de toute part. Par ce dernier caractère elle s'éloigne du Tapir où le bord externe de cette partie redevient concave, mais elle ressemble entièrement au Rhinocéros. Les tubérosités latérales de cet os sont moins saillantes qu'au Rhinocéros, et même qu'au Tapir; ses parties supérieures sont écrasées et mutilées, et toutefois on y peut apercevoir que la grande tubérosité doit se bifurquer à peu près comme au Tapir, au Cochon, au Rhinocéros, etc., et que la tête articulaire s'y portoit moins en arrière que dans ces animaux.

Longueur du condyle externe à la tête articulaire supérieure.	0,19
————— au sommet de la grosse tubérosité.	0,2
Largeur de la tête inférieure, entre les deux condyles.	0,045
Largeur transverse de la poulie articulaire.	0,035

Diamètre vertical de sa partie interne.	0,032
————— de l'externe.	0,023
De la gorge mitoyenne.	0,02

2°. *Humérus de Palæotherium crassum.*

Ce qui reste de l'*humérus* de cette espèce dans le morceau où est son avant-bras avec son pied, *pl. XX, fig. 1*, nous a aidé à reconnoître des portions plus considérables qui se sont trouvées séparément.

Trois sont des têtes inférieures complètes. J'en représente une de grandeur naturelle, *pl. XXX, fig. 5 et 6*. Sa poulie articulaire est large de 0,045, et l'os a entre ses deux condyles 0,055. Cette dernière dimension est un peu plus forte dans le *Tapir*. L'autre est la même. Du reste, cette tête inférieure est semblable à celle du *Tapir*; seulement, comme dans le précédent, la saillie externe de sa poulie est plus ronde, et non séparée du bord de l'os par une concavité; son bord supérieur est un peu échancré. Le condyle externe est aussi moins gros, surtout par derrière.

On voit que cet os est plus large que le précédent.

3°. *Humérus de Palæotherium latum.*

Nous avons une tête inférieure encore un peu plus large que la précédente, et qui s'en distingue par l'échancrure du bord supérieur de sa poulie articulaire qui est plus large, et située non sur la saillie externe, mais sur l'interne, et dans la gorge qui la sépare de l'externe. Le creux au-dessus de cette même poulie est aussi moins enfoncé. Elle s'articule si bien avec le cubitus, que nous savons pour sûr appartenir au *Palæotherium latum*, que je ne crois pas me tromper en l'y rapportant aussi :

Largeur entre les deux condyles.	0,057
Largeur de la tête articulaire.	0,05
Diamètre de la partie externe.	0,033
————— de l'interne.	0,027
————— de la gorge.	0,019

M. de Drée possède un *humérus* brisé longitudinalement, qui s'accorde, dans ce qui en reste, avec cette tête inférieure, et que je rapporte à cette espèce à cause de sa brièveté. Je le donne, à demi-grandeur, *pl. XXX, fig. 7.*

Sa Longueur de la tête supérieure au condyle n'est que de	0,16
Le diamètre de la partie interne de sa poulie de	0,022

4°. *Humérus du Palæotherium magnum.*

On en voit l'empreinte entière, *pl. XLIX, fig. 1*, à moitié grandeur; et quand elle n'auroit pas été trouvée avec le reste du squelette, la seule courbure simple de sa poulie articulaire inférieure diroit que c'est un humérus de *Palæotherium*.

Je l'ai trouvé depuis, plus complet à ses extrémités, et le beau groupe de la *pl. LX, fig. 2*, m'en a fourni deux, dont l'un avoit l'extrémité inférieure, l'autre la supérieure entière, en sorte que j'ai pu en vérifier toutes les formes.

Sa tête inférieure est semblable jusque dans les détails à celle de *Palæotherium crassum*; elle a même la petite échancrure au bord supérieur de la saillie externe de la poulie. Seulement la saillie interne a son cône moins évasé.

Longueur de l'humérus de la <i>pl. XLIX, fig. 1.</i>	0,3
Largeur de sa tête supérieure.	0,085
———— inférieure.	0,087
Longueur de celui de la <i>pl. LX, fig. 2.</i>	0,38
Largeur de sa tête supérieure.	0,09
———— inférieure.	0,1
Un humérus trouvé avec un autre squelette, a	0,346
J'ai des morceaux où la tête inférieure entre les condyles est large de	0,09
La poulie articulaire y est large de	0,08
Le plus grand diamètre de la saillie interne de	0,065
Celui de l'externe de	0,045

5°. *Humérus de Palæotherium minus.*

Il nous est donné, et quant à ses dimensions et quant à sa tête inférieure, par le squelette de la planche XXIV. Il a 0,105 de long et 0,035 de diamètre antéro-postérieur dans le haut. Sa tête inférieure est à deux saillies comme toutes les précédentes.

§ II. *Des Humérus d'anoplotherium.*1°. *L'Humérus d'Anoplotherium commune.*

J'en ai trouvé la tête inférieure avec l'un des radius précédemment reconnus pour appartenir à cette espèce, et les deux os s'articulent parfaitement. Cette tête est à moitié grandeur, *pl. XXX, fig. 2*, par devant; *fig. 3*, par derrière; *fig. 4*, en dessous.

Il seroit fort inutile de vouloir la comparer à celle d'aucun humérus connu. Sa poulie radiale a deux enfoncemens, et par conséquent trois éminences pour les enfoncemens du radius. Celle du milieu est arrondie comme une portion de sphéroïde, et plus large que les deux autres, qui ne sont qu'en portions de cônes, pour répondre aux plans inclinés du radius. Le bord interne descend très-bas, parce que la facette de ce côté s'élargit beaucoup vers le bas.

En arrière il n'y a qu'un seul enfoncement demi-circulaire pour le *cubitus*, qui est la continuation très-élargie de l'enfoncement interne de devant. Le condyle interne est beaucoup plus saillant que l'autre, chose qui a lieu dans les carnassiers, dans les singes, et dont le Cochon seul approche un peu parmi les Pachydermes.

Au-dessus de l'articulation doit être un trou qui perçoit l'os d'outre en outre. Cela se juge, parce que le bord *a*, *fig. 2*, est entier et non rompu.

La structure la plus rapprochée est celle de l'Hippopotame et

des Cochons, qui ont aussi trois saillies ; mais la saillie mitoyenne est de beaucoup plus étroite à proportion.

Largeur de la poulie en avant.	0,063
————— en dessous.	0,053
Son plus petit diamètre dans l'enfoncement interne.	0,03
Largeur de l'os d'un condyle à l'autre.	0,087

Un autre morceau *planche XXX, fig. 1*, m'a donné la coupe de la totalité de l'os ; celle de la tête inférieure, ainsi que sa grandeur, ne laissent pas de doute sur l'espèce. Voici ses dimensions :

Largeur en bas entre les deux condyles.	0,09
Longueur totale.	0,325
Largeur en haut.	0,075
Plus petit diamètre vers le tiers inférieur.	0,035

J'ai obtenu enfin deux de ces os presque entiers, seulement un peu écrasés dans la partie supérieure, et qui m'ont fourni tous les caractères spécifiques.

Le plus complet est représenté, *pl. LIX, fig. 5*, par devant ; *fig. 6*, par derrière ; et *fig. 7*, par le côté interne. Ils ressemblent aussi à l'humérus de l'Hippopotame, en ce que leur crête deltoïdale descend très-bas, avant de se confondre avec la crête antérieure qui descend de la grande tubérosité. Il paroît que la partie supérieure de l'os, même dans son état naturel, étoit assez comprimée latéralement, et que sa grande tubérosité s'élevoit plus haut que la tête articulaire, laquelle se portoit fort en arrière.

Je ne puis décrire complètement cette partie supérieure qui n'étoit pas assez bien conservée pour cela.

Longueur de la tête au bord du condyle externe	0,325
Longueur de la grande tubérosité au même endroit.	0,345
Diamètre antéro-postérieur de la tête articulaire à la grosse tubérosité.	0,13
Diamètre transverse de la tête articulaire supérieure.	0,06
Distance entre la grosse tubérosité et l'endroit où finit la crête deltoïdale.	0,235
Largeur de la tête inférieure entre les deux condyles.	0,09

Largeur transverse de la poulie inférieure en avant et en dessus.	0,052
----- en dessous.	0,06
Diamètre vertical de son bord interne.	0,055
----- de l'externe.	0,04
----- de la saillie moyenne.	0,035

Certainement cet os à lui seul seroit la preuve de l'existence d'une espèce inconnue.

2°. *Humérus de l'Anoplotherium secundarium.*

On voit, *pl. LI, fig. 13*, la figure à demi-grandeur d'un os de la même forme que le précédent, en tout ce qui en reste, mais dont la longueur depuis la grande tubérosité jusqu'au condyle n'est que de 0,23. L'humérus du numéro précédent l'avoit de 0,34, c'est à peu près la même proportion que nous avons observée entre les fémurs et les tibia de l'*Anoplotherium secundarium*, et du *commune*; par conséquent nous pouvons sans crainte rapporter cet humérus à la première de ces espèces.

3°. *Humérus de l'Anoplotherium gracile.*

Il est encore adhérent à son squelette, *pl. LII*; sa coupe générale ressemble, comme on voit, beaucoup à celle de l'*Anoplotherium commune*; seulement sa grande tubérosité est encore plus pointue et plus élevée.

Quant à sa poulie inférieure, ce qui en reste a donné lieu d'en reconnoître une plus complète et qui s'articuloit très-bien avec le cubitus et le radius représentés, *pl. XXXI, fig. 1 à 4*.

Cette poulie ressemble à celle du Cochon, beaucoup plus qu'à celle de l'*Anoplotherium commune*; la saillie externe et la mitoyenne sont très-rapprochées; celle-ci est seulement une arête mousse séparée par un léger sillon, etc. Cependant la poulie du Cochon est un peu plus haute à proportion de sa largeur transverse.

L'Humérus du squelette de la pl. LII est long du condyle au sommet de la grande tubérosité de.	0,13
Du condyle à la tête articulaire de.	0,115
Son diamètre antéro-postérieur de la tête articulaire à la grosse tubérosité.	0,04
La plus entière des deux têtes inférieures que j'ai eues séparément est large entre les deux condyles de.	0,023
La largeur transverse de la poulie est de.	0,02
Le diamètre de sa saillie interne de.	0,014
————— de l'externe de.	0,012

4°. *Humérus d'Anoplotherium leporinum.*

J'ai obtenu un *humérus* presque complet qui par la taille appartient évidemment à cette espèce. (*Planche XXX, figure 13 à 16.*) Il a 0,067 de long, 0,015 de large en bas. Sa tête inférieure représente très-bien en petit celle de l'*Anoplotherium commune*; elle a les trois saillies, le grand trou, l'inégalité des condyles, etc.

Je n'ai pu encore trouver aucune partie du bras ni de l'avant-bras de l'*Anoplotherium minimum*.

ARTICLE VII.

Les Omoplates.

Tous les os longs fournis jusqu'à ce jour par nos carrières sont, comme on vient de le voir, rendus à leurs espèces respectives. Il s'agit maintenant de faire la même opération sur les os plats, mais nous ne pouvons y espérer un succès aussi complet.

Les os plats sont les plus difficiles à obtenir entiers: il n'y a peut-être dans aucun cabinet une omoplate fossile qui ne soit fracturée, même de celles que l'on trouve dans les terrains meubles. Les os de même nature, incrustés dans nos pierres à plâtre, se brisent inégalement quand on fend celles-ci; et si leur empreinte atteste

encore leur contour, il n'y reste presque jamais d'apophyses, ni d'autres saillies minces, assez entières pour qu'on puisse déterminer leurs formes. Ce n'est qu'après beaucoup de temps et des prodiges de patience de la part de mes aides, pour dégager de la pierre les parties foibles, que j'ai pu rassembler les renseignemens imparfaits qui rempliront cette section.

J'ai trouvé dans les formes des omoplates le même avantage que pour toutes les autres parties.

Toutes celles que j'ai eues se sont clairement laissées rapporter à deux caractères généraux.

Les unes, comme celle dont la tête est représentée, *pl. XXXII, fig. 7, 8, 9*, avoient un *acromion*, c'est-à-dire que leur épine, plus saillante en avant que dans le reste de sa longueur, y émet de son angle externe une production isolée qui se dirige aussi en avant.

Les autres (*fig. 1 et 3*) n'ont aucun *acromion*; l'épine se confond en avant avec la face externe de l'omoplate, et s'élève insensiblement jusqu'aux deux tiers de sa longueur, où est sa partie la plus saillante, et où son bord est en même temps le plus élargi.

Un des objets principaux de l'*acromion* étant de donner attache à la *clavicule*, on devoit s'attendre qu'il n'existeroit point dans les animaux où la *clavicule* manque entièrement.

Cela est en effet presque toujours ainsi. Les Pachydermes et les solipèdes n'en ont pas même de vestige : dans les Ruminans, la partie la plus saillante de l'épine est bien en avant, mais elle y est tronquée net.

Il n'y a que le genre des *Chameaux* qui fasse exception à cette règle; l'angle antérieur et externe de l'épine s'y prolonge et y forme un véritable *acromion*, encore plus marqué dans le *lama* que dans le Chameau et le Dromadaire.

En voilà assez pour nous faire rapporter nos omoplates fossiles pourvues d'*acromion* à notre genre *Anoplotherium*, puisque nous sommes habitués par toutes nos recherches précédentes à le voir se rapprocher des Chameaux dans toutes les circonstances où il s'éloigne un peu des Pachydermes ordinaires.

Les omoplates sans *acromion* appartiendront donc aux *Palæotheriums* ; et en effet l'analogie vient de son côté confirmer ce résultat.

L'épine de l'omoplate du *Rhinocéros* et du *Tapir* a sa partie la plus saillante vers le tiers postérieur de l'os, et ses deux extrémités se perdent insensiblement dans la face externe. Le *Cochon* et le *Cheval* ont aussi ce caractère ; mais l'*Hippopotame* se rapproche davantage de la forme des Ruminans.

D'après cette règle, il nous sera aisé, en ayant égard aux grandeurs, de répartir entre les espèces les omoplates ou les fragmens d'omoplates que nous avons recueillis.

§ I. Omoplates de *Palæotherium*.

1°. , 2°. et 3°. *Omoplates de grandeur moyenne qui pourroient appartenir aux PALÆOTHERIUM MEDIUM, CRASSUM OU LATUM.*

J'ai eu de ces omoplates de trois sortes, peu différentes pour la grandeur, et qu'il me seroit assez difficile de rapporter à leurs espèces, parce que je ne les ai jamais trouvées avec des os caractéristiques.

1°. La première, représentée à moitié grandeur, *pl. XXXII, fig. 1* et 2, ne peut être comparée qu'à celle du *Rhinocéros* par son contour ovale, sans fortes échancrures et par la position de son épine.

Le *Tapir* a l'épine plus forte vers le bord postérieur, et par conséquent les fosses moins égales ; derrière son tubercule coracoïdien est une échancrure demi-circulaire qui manque ici.

Dans notre os fossile, le tubercule ressemble à celui du *Rhinocéros*, mais l'épine commence plus tôt : elle forme saillie moins subitement ; son bord est renflé sur plus de moitié de sa longueur, la fosse postépineuse est coupée plus obliquement en arrière, le bord postérieur n'a point de bourrelet, etc.

Cette omoplate est longue de 0,22 ; large à l'endroit qui l'est le plus de 0,091 ; à l'endroit le plus étroit de 0,035 : la plus grande saillie de l'épine est de 0,02 ; la hauteur de la tête articulaire de 0,035, sa largeur de 0,03 ; la saillie du tubercule coracoïdien de 0,01.

2°. Une seconde espèce paroît avoir été un peu plus grande. Elle a le tubercule coracoïdien moins saillant ; la tête articulaire plus large dans le milieu, plus pointue dans le haut ; l'échancrure derrière le tubercule coracoïdien un peu plus marquée.

Sa tête est haute de 0,04, et a la même largeur au milieu ; la largeur du cou est de 0,045 ; la saillie du tubercule coracoïdien de 0,005 ; elle paroît avoir eu 0,23 ou 0,24 de longueur totale.

3°. Une troisième, *pl. XXXII, fig. 3*, a le bord postérieur plus prolongé, ne se recourbant que plus tard, formant conséquemment un angle postérieur plus saillant. La fosse antépineuse est plus large, surtout vers son tiers dorsal ; le tubercule acromial plus pointu, et plus dirigé en avant. L'os total se trouve avoir une forme plus triangulaire.

Sa plus grande largeur est de 0,12 ; celle de son cou de 0,043 ; la plus grande saillie de son épine de 0,02 ; et celle du tubercule coracoïdien de 0,01.

On juge par ce qui en reste qu'elle devoit être au moins aussi longue que la première.

C'est à cette espèce que je crois pouvoir rapporter le fragment des figures 4 et 5, qui montre bien la forme elliptique, et non rétrécie vers le haut de la tête, forme par laquelle l'espèce troisième, aussi-bien que la première ci-dessus, se distinguent de la deuxième.

Hauteur de la tête.	0,042
Largeur.	0,032
Saillie du tubercule.	0,016

Si j'avois à me déterminer sur l'espèce de chacune de ces trois omoplates, je rapporterois la troisième au *Palæotherium medium*, par la raison qu'elle ressemble davantage pour la forme, comme

nous le verrons plus bas , à celle du *Palæotherium minus* , lequel est aussi l'espèce qui ressemble davantage , pour les proportions des parties , au *Palæotherium medium*.

La seconde, à cause de sa force et de son épaisseur, me sembleroit plutôt venir du *Palæotherium latum* , et il resteroit la première pour le *Palæotherium crassum*.

4°. *Omoplate de Palæotherium magnum.*

Nous possédons celle-ci incontestablement , car elle s'est trouvée avec une grande partie du squelette , ainsi que je l'ai déjà dit plusieurs fois. On l'a dessinée , *pl. XLIX, fig. 4, A*, à moitié grandeur. Son contour est très-semblable à celle que j'ai attribuée au *Palæotherium crassum*, *pl. XXXII, fig. 1*.

Sa longueur est de.	0,29
Sa plus grande largeur.	0,142
La largeur de son cou de.	0,06

Nous en avons eu une plus grande , et dont l'épine étoit mieux conservée, *pl. LX, fig. 2* aussi avec beaucoup de portions du squelette.

Elle est longue de.	0,33
Sa plus grande largeur.	0,16
La moindre (au cou).	0,075
Sa face articulaire est haute de.	0,07
Son épine à l'endroit cassé de.	0,035
Son tubercule coracoïde, qui est fort mince en haut , de.	0,03

Nous en avons encore eu une troisième séparément , mais bien reconnoissable par son identité de forme avec les précédentes ;

Longue de.	0,33
Large au cou de.	0,07
A l'endroit le plus large de.	0,145

Ces omoplates , dont l'espèce est bien constatée , confirment l'assignation que nous avons faite de celles de même forme au genre *Palæotherium*.

5°. *Omoplate de Palæotherium minus.*

Le squelette de la pl. XXXIV nous en offre l'empreinte , et elle paroît avoir ressemblé à celle du n°. 3 ci-dessus , plus qu'aux autres.

Voici les dimensions de ce qui en reste :

Longueur.	0,115
Plus grande largeur de la fosse sous-épineuse.	0,036
Largeur au cou.	0,02
Hauteur de la tête.	0,02
Sa largeur.	0,01

§ II. *Omoplates d'Anoplotherium.*

1°. *Omoplate de l'Anoplotherium commune.*

Nous avons eu deux têtes bien entières, dont une, avec la naissance de l'épine et l'acromion complet, est représentée, pl. XXXII, par sa face externe fig. 7; par son bord inférieur ou postérieur, fig. 8; par sa face articulaire, fig. 9. L'acromion ressemble par sa forme et par sa saillie à celui du Lama; mais la tubérosité coracoïdienne ressemble davantage à celle du Chameau, surtout par ce caractère de n'être point séparée du bord de la face articulaire par une échancrure.

C'est aussi là ce qui nous aidera à distinguer les omoplates d'*Anoplotherium* qui n'ont pas conservé leur acromion. Au reste, la face articulaire du Chameau et du Lama est beaucoup plus ronde, et celle de l'*Anoplotherium* se rapproche un peu pour le contour de celle du Tapir.

RÉTABLISSEMENT DES GRANDS OS DES EXTRÉMITÉS. 205

Hauteur de la face articulaire.	0,061
Largeur.	0,045
Élévation de l'acromion sur la face externe de l'os.	0,04
Profondeur de l'échancrure de l'épine sous l'acromion.	0,023
Largeur de l'os à l'endroit de la tubérosité.	0,08

Nous avons trouvé dans le cabinet de M. de Drée l'empreinte d'une grande omoplate dont la tête étoit évidemment semblable à celle que nous venons de décrire. Nous en donnons une figure au quart de sa grandeur, *fig. 11*. Quoique les limites de l'os n'y soient pas bien entières, on y voit cependant que les omoplates de ce genre étoient beaucoup plus larges à proportion que celles des *Palæotheriums*; leur longueur étoit au moins 0,25, et leur largeur devoit fort approcher de 0,2.

Le genre une fois convenu, il est évident qu'une omoplate de cette grandeur ne peut appartenir qu'à l'*Anoplotherium commune*.

Nous en avons une presque entière, et une autre incomplète en arrière, qui se rapportent à la même espèce, par leur contour élargi.

La première a 0,25 de long, sur 0,2 de large; son cou est large de 0,065.

La seconde ne donne que la largeur de son cou, qui est de 0,06.

2°. *Omoplate d'Anoplotherium secundarium.*

Nous possédons une omoplate mutilée en arrière, exactement semblable pour le contour, et pour la forme de sa tête, de sa tubérosité coracoïdienne et de son acromion, aux morceaux précédens, mais qui est d'un quart ou d'un tiers plus petite.

Son cou n'est large que de 0,042; sa face articulaire haute de 0,045, et large de 0,03. On ne peut évidemment la rapporter qu'à l'*Anoplotherium secundarium*.

3°. *Omoplate d'Anoplotherium gracile.*

Il s'en trouve l'empreinte d'une grande partie au demi-squelette de la pl. LII, et l'on y voit qu'elle s'élargissoit moins rapidement en arrière que dans les deux espèces précédentes.

La hauteur de sa tête est de.	0,025
La largeur du cou, de.	0,022

Le bord antérieur paroît être devenu assez convexe vers son milieu.

Ce qui en reste annonce une longueur totale d'au moins 0,12, sur une largeur de 0,075.

D'après la ressemblance des formes et de la grandeur, je rapporte à cette espèce l'omoplate représentée à demi-grandeur, pl. XXXII, fig. 13, d'après un morceau du cabinet de M. de Drée.

Elle est longue de 0,123, sur une largeur de 0,067; son cou a 0,016 de large, mais il manque quelque chose à ses bords.

Le fragment de la pl. XXXII, fig. 6, qui contient la tête et presque toute la fosse postépineuse, me paroît encore de cette espèce. Il est long de 0,125; la tête a 0,013 de large sur 0,02 de haut, mais il lui manque quelque chose.

4°. *Omoplate de l'Anoplotherium leporinum.*

On ne peut rapporter qu'à cette espèce la petite omoplate représentée à demi-grandeur, pl. XXXII, fig. 12, d'après un dessin de feu M. Camper. Il lui manque quelque chose au bord antérieur, mais j'en ai une où ce bord est resté en entier. Il est très-convexe dans toute sa partie dorsale.

La longueur de cet os est au moins de.	0,085
Sa largeur de.	0,06
Et celle de son cou doit être à peu près de.	0,02

ARTICLE VIII.

Les Bassins.

Les bassins sont plus difficiles encore que les omoplates à obtenir un peu entiers, à cause des différentes courbures suivant lesquelles les parties se replient, et qu'il est presque impossible de ne pas briser avec la pierre. Nous ne pouvons donc en donner que des notions encore bien incomplètes.

§ I. *Bassins de Palæotheriums.*1°. *Bassin de Palæotherium crassum ou medium.*

C'est à ce genre que nous rapportons le morceau représenté à moitié grandeur, *pl. XXXIII, fig. 4 et 5*, et celui du côté opposé, *fig. 6*; et nous avons pour cela deux sortes de motifs, qui ne sont pas pris à la vérité dans les analogies anatomiques, mais qui ne nous en paroissent pas moins suffisans, eu égard à l'ensemble des circonstances.

1°. Ce bassin est plus petit que celui de l'*Anoplotherium commune*, et cependant il n'est pas assez petit pour convenir à l'*Anoplotherium gracile*.

2°. Il offre des différences qui peuvent passer pour génériques. Le cou de l'os des îles est beaucoup moins large à proportion, plus prismatique. L'échancrure de la fosse cotyloïde est imprimée d'une manière moins profonde: l'ischion est moins large à sa naissance derrière la fosse cotyloïde. Tous ces caractères rapprochent un peu cet os de son analogue dans le Tapir.

3°. Enfin, nous avons trouvé une fois une portion jointe à une partie de la queue; et celle-ci étoit formée de vertèbres beaucoup plus petites, et garnies d'apophyses beaucoup plus saillantes que la partie correspondante de la queue de l'*Anoplotherium*; elle ap-

partenoit donc à une queue plus petite et plus courte, comme nous verrons, par plusieurs autres morceaux, qu'étoit la queue du *Palæotherium*.

L'ischion de ce bassin est remarquable par la manière dont il s'évase et s'élargit en arrière, surtout à son bord dorsal; ce qu'on voit du bord opposé montre que le trou ovalaire devoit être très-allongé.

On voit qu'il n'y a dans nos motifs rien qui puisse faire donner ce bassin au *Palæotherium medium* plutôt qu'au *crassum*.

Principales dimensions de ce bassin.

Diamètre de la fosse cotyloïde.	0,04
Nous avons vu que celui de la tête du fémur est de.	0,037
Largeur du cou de l'os des îles.	0,033
Longueur totale du bassin, au moins.	0,28
Diamètre depuis le bord postér. de la fosse, à l'extrémité post. de l'ischion.	0,075
Moindre largeur de l'ischion.	0,015
Largeur de son évasement en arrière, au moins.	0,055
Longueur du trou ovalaire, au moins.	0,065

2°. *Bassin de Palæotherium magnum.*

Le grand groupe d'os de *Palæotherium magnum*, pl. LX, fig. 1, trouvé récemment à Montmartre, nous a offert un bassin dont l'ischion et le pubis sont assez bien conservés; la fosse cotyloïde y est fort entière, mais une partie de l'os des îles a été enlevée. Ce qui en reste est assez semblable aux parties analogues conservées dans le bassin de *Palæotherium* de grandeur moyenne de l'article précédent, seulement la courbe rentrante du bord supérieur ou spinal de l'os des îles est plus concave. Les dimensions que l'on peut prendre dans ce morceau sont les suivantes :

Distance entre la tubérosité ischiale et le bord infér. de la cavité cotyloïde.	0,135
Diamètre de la cavité cotyloïde d'avant en arrière.	0,06
Longueur de la symphyse.	0,13
Distance entre le bord antérieur de la cavité cotyl. et ce qui paroît avoir été l'épine spinale de l'os des îles.	0,18
Largeur du cou de l'os des îles.	0,05

§ II. Bassins d'*Anoplotherium*.1^o. Bassin d'*Anoplotherium commune*.

L'Anoplotherium commune est celui de tous nos animaux sur le bassin duquel nous avons eu le plus de renseignemens : nous en avons trouvé plusieurs parties essentielles bien conservées , et le squelette presque entier trouvé à Montmartre en contenoit assez pour nous démontrer , d'une manière positive , l'identité d'espèce.

La portion la plus considérable est représentée à moitié grandeur , *pl. XXXIII* , *fig. 1* et *2*. Une autre portion , *fig. 3* , nous a servi à compléter ce qui manquoit à la première pour le pubis et la fosse cotyloïde ; mais nous n'avons encore pu y joindre la partie inférieure de l'ischion.

Ce bassin , comparé à ceux des autres animaux , ne montre d'analogie qu'avec ceux du Tapir et du Chameau. C'est au Chameau qu'il ressemble davantage par la grandeur et la figure de la partie évasée de l'os des îles , par la largeur du cou de ce même os ; mais il a plus de rapport avec le Tapir par la fosse cotyloïde , le pubis , le trou ovalaire et tout ce que l'on voit de l'ischion.

La partie évasée de l'os des îles est plus arrondie à proportion : son épine antérieure est moins pointue que dans le Chameau ; l'échancrure de la fosse cotyloïde est plus large , et son bord , derrière cette échancrure , moins saillant. Dans le Chameau , ce bord dépasse la partie adjacente du bord du trou ovalaire , et il y a entre deux un canal assez profond qui va gagner l'échancrure ; dans l'*Anoplotherium* , au contraire , le bord du trou ovalaire n'est point caché derrière celui de la fosse : il le dépasse de plusieurs millimètres. Le Tapir tient le milieu entre ces deux structures. La branche transversale de l'os pubis et beaucoup plus courte dans le Chameau , et s'élargit beaucoup plus promptement du côté de la ligne médiane , que dans l'*Anoplotherium* et le Tapir.

Principales dimensions de ce bassin.

Diamètre de la fosse cotyloïde. 0,06

Nous avons vu qu'il y a des têtes de fémur larges de 0,055.

Largeur du cou de l'os de îles à l'endroit le plus étroit. 0,06

Largeur de sa partie évasée. 0,2 et plus.

Nous ne pouvons pas donner la longueur totale du bassin, parce que nous n'avons pas ses deux extrémités entières; mais elle doit être au moins de 0,38 à 0,4.

Diamètre longitudinal du trou ovalaire. 0,085

Diamètre transversal. 0,06

Longueur de la branche transversale du pubis. 0,07

Largeur. 0,03

2°. *Bassin que nous conjecturons appartenir à l'Anoplotherium gracile.*

Sa grandeur proportionnelle est encore ici notre motif principal. Notablement plus petit que celui de *Palæotherium medium*, il est presque aussi large au cou de l'ischion: sa fosse cotyloïde a à peu près moitié de la largeur de celle du bassin d'*Anoplotherium commune*, ce qui doit très-bien convenir à l'*Anoplotherium gracile*, mais seroit un peu trop grand pour l'*Anoplotherium leporinum*.

Nous avons cependant que ce que nous en possédons n'est pas assez complet pour nous fournir des caractères convaincans: nous en avons un os des îles, mutilé vers le haut, et représenté, à demi-grandeur, *pl. XXXII, fig. 14 et 15*. La fosse cotyloïde s'y trouve encore presque entière. Nous complétons ce morceau au moyen d'un ischion de la même espèce, même planche, *fig. 16*, et *pl. XXXIII, fig. 7*. On voit que la partie postérieure de l'ischion s'évase d'une manière plus oblique que dans le bassin de *Palæotherium*.

Voici les dimensions que nous avons pu obtenir :

Largeur du cou de l'os des îles.	0,032
Diamètre de la fosse cotyloïde.	0,03
Distance du bord postérieur de la fosse à l'extrémité de l'ischion.	0,063
Moindre largeur de l'ischion.	0,012
Largeur de sa partie évasée.	0,045

ARTICLE IX.

Résumé de cette section et de la précédente, offrant pour plusieurs espèces la comparaison en hauteur de leurs deux extrémités.

§ I. PALÆOTHERIUMS.

1°. *Palæotherium medium.*

Omoplate.	0,22	} 0,84
Humérus.	0,19	
Radius.	0,22	
Pied de devant.	0,21	
Fémur.	0,24	} 0,67
Tibia.	0,23	
Pied de derrière, à compter de l'articulation.	0,20	

2°. *Palæotherium crassum.*

Omoplate.	0,23	} 0,65
Humérus.	0,	
Radius.	0,21	
Pied de devant.	0,195	
Tibia.	0,23	} 0,420
Pied de derrière.	0,190	

3°. *Palæotherium magnum.*

Omostrate.	0,33	}	1,325
Humérus.	0,38		
Radius.	0,35		
Pied de devant.	0,265		
Fémur.	0,39	}	1,01
Tibia.	0,33		
Pied de derrière.	0,29		

§ II. ANOPLOTHERIUMS.

1°. *Anoplotherium commune.*

Omostrate.	0,25	}	1,14
Humérus.	0,31		
Radius.	0,31		
Pied.	0,27		
Fémur.	0,37	}	0,93
Tibia.	0,32		
Pied.	0,24		

2°. *Anoplotherium gracile.*

Omostrate.	0,12	}	0,605
Humérus.	0,12		
Radius.	0,165		
Pied.	0,2		
Fémur.	0,15	}	0,555
Tibia.	0,205		
Pied.	0,2		

3°. *Anoplotherium leporinum.*

Omostrate.	0,085	}	0,310
Humérus.	0,075		
Radius.	0,070		
Pied.	0,080		
Fémur.	0,	}	0,205
Tibia.	0,095		
Pied.	0,11		

SIXIÈME SECTION.

RÉTABLISSEMENT DES TRONCS.

ARTICLE PREMIER.

Descriptions de squelettes trouvés entiers, ou à peu près.

J'avois déjà découvert le nombre et la forme des dents; j'étois parvenu à reconstituer des têtes; j'avois trouvé ou j'avois rétabli des pieds complets; j'avois rassemblé des omoplates, des humérus, des fémurs, que je désespérois encore de déterminer jamais ce qui est relatif à l'ostéologie du tronc. En effet, les os de nos carrières sont presque tous détachés, épars; souvent même ils étoient déjà brisés avant d'être incrustés; on pouvoit donc croire qu'on reconnoîtroit la forme de quelques vertèbres, la longueur de quelques côtes; mais comment se flatter de savoir jamais le nombre de ces parties, qui est si variable dans la nature, que même des espèces congénères diffèrent entre elles à cet égard. L'*Aï* et l'*Unau*, par exemple, ont, l'un 9, l'autre 7 vertèbres cervicales; l'un 14, l'autre 23 vertèbres dorsales; l'un 4, l'autre 2 vertèbres lombaires. Le premier a 13 vertèbres coccygiennes, l'autre n'en a que 7 ou 8, etc.

J'avois à la vérité déjà en mon pouvoir quelques morceaux où l'on voyoit soit un certain nombre de côtes, soit un certain nombre de vertèbres à la suite les unes des autres, et dans leur connexion naturelle; mais il s'en falloit bien qu'ils me donnassent dans son entier, même une seule des divisions du tronc, comme les lombes, ou le thorax, ou la queue.

Par exemple un morceau du cabinet de l'académie, aujourd'hui déposé au Muséum, et représenté par Guettard dans ses mé-

moires sur différentes parties des sciences et des arts, tome I, pl. IV, le plus complet de tous ceux de ce genre que j'eusse encore vus, ne m'offroit cependant que neuf côtes.

Il m'auroit fallu un squelette entier, ou au moins les os de l'épine et des côtes en connexion; mais comment l'espérer après tant de recherches infructueuses?

D'heureux hasards couronnèrent enfin ma persévérance, et me procurèrent, du moins pour une espèce de chacun de nos genres, une grande partie de ce qui me restoit à désirer.

§ I. *Squelette de Palæotherium.*

Le premier de ces morceaux précieux fut trouvé à Pantin; et M. de Saint-Genis, qui s'est occupé long-temps de la recherche des os fossiles de nos carrières, et dont la collection m'a été si utile pour mes travaux, s'empressa de me donner avis de cette importante découverte. Il se composoit de deux pierres, contre épreuves l'une de l'autre, et sur lesquelles les os de l'animal adhéraient inégalement. Les ouvriers s'imaginèrent que c'étoit le squelette d'un Belier, et l'on en parla sous ce titre dans les papiers publics; mais M. Frochot, préfet du département, ayant acquis ce morceau, et en ayant fait présent à notre Muséum au nom de la commune de Paris, il me fut aisé de voir que c'étoit un squelette presque entier de l'un de mes Palæotheriums.

Il est représenté fort exactement à demi-grandeur, *pl. XXXIV.*

Après la première inspection, on s'aperçoit qu'outre le grand squelette, dont les os sont à leur place, il y a entre A et B des os épars d'un autre individu beaucoup plus jeune, car ils sont tous épiphysés. Le graveur a eu soin de donner à cette partie de sa figure un ton plus clair qu'au reste, afin de rendre la distinction des deux individus plus facile. Le grand squelette appartenoit à un animal adulte; on n'y voit plus d'épiphyses; et il est probable que si la pierre eût été cassée plus heureusement, ou si les ouvriers eussent recherché les fragmens qui tenoient à ses bords, nous n'aurions plus rien à désirer pour la connoissance complète de cette espèce;

mais la tête est presque entièrement enlevée en C; l'avant-bras est cassé près du poignet en D; la jambe à son tiers inférieur en E; la tête du fémur est fortement entamée en F; la queue et presque tout le bassin sont emportés sur la ligne F A G.

Ainsi ce sont précisément les extrémités, c'est-à-dire les parties les plus caractéristiques pour les naturalistes, qui sont enlevées dans ce morceau.

Heureusement il nous en reste quelques-unes qui, d'après nos recherches précédentes, peuvent suffire pour déterminer l'espèce: ce sont la dent molaire supérieure entière *a*, et la moitié de molaire inférieure *b*; celle-ci surtout qui est en place, et qui a par conséquent bien certainement appartenu à cet individu, est décisive par sa forme cylindrique, et prouve que l'animal étoit du genre *Palæotherium*. Sa grandeur ne laisse ensuite aucun doute sur son espèce, qui ne peut être, parmi celles que nous connoissons, que le *Palæotherium minus*, et nous verrons plus bas que tout contribue à faire croire que ce l'est réellement.

Ce morceau nous montre d'abord toute la branche montante de la mâchoire inférieure *c, d, e*; et l'on voit qu'elle est dans cette espèce, comme dans les autres de *Palæotherium* et d'*Anoplotherium*, très-large à sa partie inférieure. La proportion entre l'apophyse coronéide *c* et le condyle *d* est aussi la même.

On voit ensuite des portions de six vertèbres cervicales, *f, g, h, i, k, l*; l'atlas est la seule qui manque. Elles forment ensemble une longueur de 0,125, et le cou tout entier pouvoit avoir 0,140.

L'omoplate *m, n, o* n'a laissé qu'une partie de son empreinte, mais l'épine est dans l'autre moitié de la pierre. La longueur de cet os est de 0,110; sa largeur vers *m n* paroît avoir été de 0,053, et celle vers *oo'* est de 0,025. Il n'y a point d'apophyse coracoïde, et l'on ne peut déterminer l'endroit où l'épine faisoit le plus de saillie. Nous ne faisons pas de doute que l'acromion n'ait manqué comme dans tous les *Pachydermes*.

L'humérus *p, q, r* est presque entier; sa tête inférieure *r* l'est tout-à-fait. Il a 0,105 de long, et 0,035 de large en *p q*.

L'avant-bras *s*, *t*, *u* se compose de deux os; le cubitus *s u*, et le radius *t*, lesquels restent distincts dans toute leur longueur, ce qui prouve bien que l'animal n'est point un Ruminant, car dans cet ordre le cubitus ne consiste plus que dans l'olécrane, qui n'est lui-même qu'un appendice du radius, auquel il se soude entièrement.

D'un autre côté, on peut juger par la position du radius, entièrement en avant du cubitus, et par la forme de la tête inférieure de l'humérus, que le radius n'avoit point de mouvement sur son axe longitudinal, et que la main ne tournoit pas, ce qui éloigne aussi notre animal des familles des Quadrupèdes et des Carnassiers; il n'y auroit que les Rongeurs et les Pachydermes qui pussent le réclamer sous ce rapport.

Ce qu'on voit du cubitus fait une longueur de 0,143; l'olécrane a 0,034 de long, 0,017 de haut.

Il y a dix côtes presque entières (de 2 à 11), et l'on voit en arrière d'elles des portions de cinq autres (de 12 à 16) dont tout le reste est demeuré dans la seconde moitié de pierre, celle que je n'ai pas fait dessiner; de plus la largeur de l'espace vide entre l'humérus et la première côte visible, ainsi que la longueur de celle-ci, fait présumer qu'il y avoit au moins une côte en avant, qui n'a pas subsisté dans ce morceau; c'est pour cela que j'ai mis le n°. 2 à la première côte visible. L'animal en auroit donc eu au moins seize, et peut-être dix-sept de chaque côté. Ce n'est guère que parmi les Édentés, les Solipèdes et les Pachydermes que ce nombre est surpassé; aucun Ruminant n'a plus de quatorze côtes, et parmi les Carnassiers il n'y a que l'Hyène et le Glouton qui en aient seize.

Il est impossible de dire combien de ces côtes s'attachoient au sternum, et combien étoient simplement de fausses côtes, car il ne reste aucun vestige du sternum.

Les douze premières vertèbres dorsales ont entièrement disparu dans les deux moitiés de la pierre; on ne voit que les quatre dernières (de XIII à XVI). La seizième côte est même disposée de manière qu'on voit qu'elle répond à la fois à la dernière vertèbre dorsale et à la première lombaire.

La XIII^{ème}. dorsale montre une apophyse assez forte, α , et son apophyse épineuse est encore assez obliquement dirigée en arrière; celle de la XIV^{ème}. l'est un peu moins; la XV^{ème}., la XVI^{ème}. et les trois premières lombaires, I, II, III l'ont dirigée en avant.

Les deuxième et troisième lombaires II et III montrent de fortes et larges apophyses transverses β et γ .

Je n'ose pas dire positivement jusqu'où vont les lombes, ni si les vertèbres marquées de IV à VII y appartiennent toutes: on seroit porté à le croire d'après la forme de leur corps.

La longueur de la partie dorsale de l'épine du dos a dû être de 0,25. Ce qu'on voit de la partie lombaire est de 0,128, c'est-à-dire plus de moitié.

Aucun pachyderme ni aucun édenté n'a tant de vertèbres lombaires; le Chameau seul, parmi les animaux à sabot, en a ce nombre de sept; mais il est très-commun parmi les rongeurs et les quadrumanes, et un peu moins parmi les carnassiers.

Nous ne pouvons rien dire sur les vertèbres sacrées et coccygiennes, puisqu'elles avoient absolument disparu de notre morceau; il n'y restoit non plus qu'un petit fragment du bassin situé vers A, à un pouce de profondeur, et qu'il est impossible d'apercevoir dans la figure. Il est fâcheux que nous soyons privés de ce moyen puissant de détermination.

Il l'est encore plus que le fémur ne soit pas resté entier. Ce qu'on en voit a 0,12 de long de F en f , mais il n'est pas possible de dire au juste combien il en manque, quoiqu'on voie bien que la partie manquante ne peut pas être considérable.

Ce fémur, ainsi que l'humérus, avoit eu ses parois écrasées et affaissées; il s'étoit élargi en s'aplatissant. Ce qu'il y a le plus à regretter, c'est qu'on ne puisse juger s'il avoit ou non le troisième trochanter, qui caractérise le Cheval, le Rhinocéros et le Tapir, et que nous avons retrouvé dans ceux des fémurs de nos carrières que nous attribuons au genre *Palæotherium*.

Ce qui reste du tibia γ est long de 0,075; ce qu'il offre de plus remarquable est sa forme triangulaire bien marquée; le péroné z

posé dessus est grêle et distinct dans toute la portion qu'on en voit; il est à peu près droit, et devoit très-peu s'écarter en dehors du tibia. La même disposition a lieu dans les autres pachydermes, mais non dans les ruminans qui n'ont point de péroné distinct; ainsi c'est une nouvelle preuve que notre animal ne vient point de cet ordre où les Chevrotains seuls font exception.

Il y a en *x* une rotule qui n'offre rien de particulier.

Voilà tout ce que ce squelette m'a présenté pour la connoissance ostéologique de l'espèce à laquelle il a appartenu; j'ai cherché, à la vérité, à examiner les os de jeune individu qui sont incrustés dans la même pierre, afin de voir s'ils ne me donneroient pas quelques-unes des parties qui manquent à l'individu adulte; mais, excepté trois dents, toutes les trois molaires supérieures, je n'ai rien trouvé d'entièrement reconnoissable, tant ces jeunes os sont confondus et mêlés, et tant leur fragilité les a fait s'altérer lorsque la pierre s'est brisée.

Ce n'est donc qu'en cherchant à adapter aux pièces que nous trouvons dans cette pierre quelques-unes de celles que nous avons décrites dans nos sections précédentes, que nous parviendrons à réintégrer ce squelette.

Or nous avons une portion de mâchoire inférieure qui s'arrangeroit très-bien pour la grandeur avec la portion restée dans cette pierre-ci; c'est celle du *Palæotherium minus* indiquée ci-dessus pag. 57, n°. 4, et représentée *pl. XI, fig. 1*, ainsi que les parties de la même espèce, *pl. IX, fig. 2*, *pl. XL, fig. 2 et 3*, *pl. XLIX, fig. 2 et 3*, et *pl. LV, fig. 7*.

Toutes ces portions devoient appartenir à une tête d'environ 0,15 de longueur, c'est-à-dire un peu plus grande que celle d'un Renard, qui n'en a que 0,145. Les proportions du cou et du corps sont de même un peu plus grandes que celles d'un Renard. Le cou est, comme nous l'avons vu, de 0,14 dans notre animal, de 0,125 dans le Renard. Le dos et les lombes pris ensemble de 0,37 dans notre animal, et de 0,32 dans le Renard; mais la proportion des lombes au

dos est plus grande dans le Renard, où elle est comme 15 à 17, que dans notre animal, où elle est, ainsi que nous l'avons vu plus haut, comme 1 à 2; c'est que le Renard est d'une forme beaucoup plus grêle.

Nous trouvons parmi les pieds de derrière que nous avons décrits dans notre deuxième section, celui de l'article IV, n^o. 6, et de la pl. XVIII, qui est long de 0,14, ce qui revient aussi, comme nous l'avons dit, à la longueur du pied du Renard.

Rien ne s'oppose à ce que ce pied ne s'adapte à la jambe de notre squelette, car le pied seroit au fémur comme 7 à 6 ou 6,5; et dans le Cochon ces deux parties sont comme 10 à 9.

Les animaux à sabots, à formes plus légères, ont le pied plus long; il est dans le Bœuf comme 5 à 3, et dans le Cerf la proportion est encore plus en faveur du pied; mais ceux dont les formes sont plus lourdes ont des proportions inverses. Dans le Rhinocéros le pied est plus court que la cuisse d'un huitième.

Il n'y a non plus rien que de naturel dans la proportion de la tête au pied; nous avons déjà vu que cette proportion est presque réalisée dans le Renard qui a la tête de 0,145, et le pied de 0,15. Notre animal, au contraire, a la tête un peu plus longue, comme 15 à 14; mais il y a bien d'autres espèces dans ce cas, et le Cochon entre autres l'a comme 9 à 8.

Si nous examinons maintenant les proportions du cou et des membres, nous verrons que l'humérus ayant 0,105, le cubitus sans l'olécrane 0,11; supposant à la main que nous n'avons pas, une proportion à peu près pareille à celle du Cochon, elle auroit aussi environ 0,11; retranchant quelque chose à cause des plis du coude et de l'épaule, on auroit à peu près 0,3 pour la hauteur du membre de devant: or nous avons vu plus haut que le cou a 0,14 de long, et nous avons jugé que la tête en devoit avoir 0,15, c'est 0,29 pour la longueur totale.

Il résulte de cette égalité que l'animal pouvoit paître et boire très-commodément, surtout si, comme sa qualité de *Palæotherium*

doit le faire croire, il avoit une petite trompe pour compléter ce qui manque à son cou et à sa tête pour égaler son train de devant.

Le fémur a dû avoir à peu près 0,12 ou 0,13; le pied avoit 0,14, et sans le calcanéum 0,12, nous pouvons aisément donner autant à la jambe; ce sera pour l'extrémité postérieure 0,36. Nous avons vu que l'extrémité antérieure a dû avoir 0,3, c'est-à-dire 0,06 de moins, proportion très-ordinaire et assez commode pour donner à l'animal de la facilité à la course.

Nous sommes donc à présent les maîtres de dessiner le squelette presque entier de notre animal; et le squelette une fois reconstitué, il n'y a rien de si aisé que d'y attacher des muscles, puisque les limites des muscles sont déterminées d'une manière absolue par les apophyses des os auxquelles ils prennent les attaches.

Le pied de devant ne nous a encore donné à la vérité que quelques os; mais, comme nous connoissons celui du *Palæotherium medium*, nous ne serons pas bien téméraires en supposant que le pied du *Palæotherium minus* n'en différeroit que par la grandeur, et non par le nombre des doigts.

§ II. Squelettes d'*Anoplotherium*.

1°. Squelettes d'*Anoplotherium commune*.

Le deuxième morceau fut d'autant mieux venu pour moi, qu'outre ce qu'il m'apprenoit sur les os du tronc, il confirmoit des rapprochemens jusqu'alors en grande partie déduits du seul raisonnement entre les os des pieds et la tête.

On découvrit en 1806, dans la grande carrière de Montmartre, dans le milieu de la couche dite des *hauts piliers*, le squelette presque entier d'un animal de la grandeur d'un petit cheval. Les ouvriers recueillirent avec assez de soin, et m'apportèrent cinq grosses pierres A, B, C, D, E, *pl. XXXV*, qui se rapprochoient encore par leurs

jointures naturelles, et qui comprenoient une grande partie de la queue, le bassin, les côtes, les deux tiers du fémur, et quelques os épars du pied de derrière. Ils m'apportèrent aussi deux autres pierres qui contenoient les deux mâchoires; mais la partie qui joignoit cette tête au tronc étant tombée en petits éclats, ils négligèrent de la recueillir. Ce squelette, comme tous ceux des grandes espèces de nos carrières, ne conservoit que les os d'un seul côté, celui sur lequel le cadavre étoit tombé, le côté opposé ayant été détaché et enlevé avant que la pierre à plâtre ait pu l'incruster. Il paroît aussi que, pendant cet intervalle, une cause quelconque, peut-être des animaux voraces avoient fait disparaître l'extrémité antérieure, et enlevé et rongé une partie de la postérieure; car il fut aisé de voir que le bas du fémur (*a*) avoit été emporté avant d'être incrusté. La même cause avoit sans doute détaché la jambe et séparé les os du pied: mais il n'en restoit pas moins constant pour quiconque jetoit un coup d'œil sur ce beau morceau, qu'il nous présentait une portion considérable du squelette d'un seul et même animal; que ces mâchoires, ces côtes, ce bassin, cette queue, ces os du pied se sont appartenus, et qu'ils sont les restes d'un cadavre tombé dans le liquide où se cristallisoit le gypse.

Or il fut bien plus facile encore de s'assurer qu'il présentait tous les caractères de l'*Anoplotherium commune*, tels que je les avois établis sur des morceaux isolés.

Nous avons conclu, dans notre première section, art. III, que l'*Anoplotherium* devoit avoir 44 dents, savoir 11 de chaque côté, à chaque mâchoire, sans canines saillantes. On voit ici en effet, en *b*, *c*, 22 dents du côté droit, 11 en haut et 11 en bas, toutes avec les figures que nous leur avions déterminées.

2°. La combinaison de ces têtes à quarante-quatre dents avec les grands pieds de derrière didactyles, que nous avons établie dans notre quatrième section, art. III, se trouve aussi pleinement confirmée. Le calcanéum, le scaphoïde, le cunéiforme, le métatarsien et les phalanges éparses dans l'une de nos pierres (*E*), sont précisément les os dont nous avons composé ce pied.

3°. Une circonstance particulière de la composition de ce pied, que nous avons exposée dans l'article premier de la même section, se trouve ici non-seulement confirmée, mais encore déterminée avec plus de précision. Nous y avons dit qu'outre les deux doigts parfaits, il doit y avoir un petit os surnuméraire, articulé à la petite facette du scaphoïde et à celle du métatarsien interne. Cet osselet est ici en place (en *d*), de forme ovale et ne dépassant que de très-peu le cunéiforme voisin.

4°. Dans notre cinquième section, art. III, § 2, nous avons attribué à l'*Anoplotherium* les grands fémurs à deux trochanters : c'est en effet un semblable fémur dont la partie supérieure se trouve ici en place (en *a*, *f*).

Nous insistons exprès sur ces détails pour démontrer de plus en plus la certitude des lois zoologiques, relatives à la coexistence des diverses formes.

Voici maintenant ce que nous avons appris pour la première fois par la vue de ce squelette :

1°. C'est lui qui nous a dirigés, ainsi que nous l'avons dit, dans la répartition des bassins entre les différentes espèces.

2°. Il nous a donné la proportion réelle de la tête et des autres parties du corps que nous n'aurions pu avoir autrement d'une manière certaine, puisque les os isolés varient entre eux, selon les individus auxquels ils ont appartenu.

3°. Le nombre des côtes, qui est de toutes les circonstances anatomiques celle qui échappe le plus complètement aux lois de l'analogie zoologique, nous est donné à très-peu près. Il y en a onze entières, et en avant, *g*, est un petit fragment d'une douzième. Ce nombre de douze étant précisément celui du Chameau est bien convenable pour un genre qui a déjà tant d'analogie avec celui-là.

Ce qui pouvoit être resté à ce squelette en vertèbres cervicales, dorsales ou lombaires, a été négligé par les ouvriers, et nous

aurions été frustrés par leur négligence du renseignement qui nous étoit peut-être le plus indispensable, si le second squelette que nous avons à décrire n'y avoit suppléé.

4°. Mais la chose qui nous a été la plus nouvelle dans ce squelette, celle à laquelle nous avons le moins lieu de nous attendre, ç'a été la grandeur énorme de la queue. Les dix vertèbres conservées intactes et articulées ensemble (*h, i*) ne sont pas à beaucoup près les seules dont elle se composoit. On voit, à leur grosseur, à la saillie de leurs apophyses, à la grandeur des petits osselets en chevrons attachés sous leurs jointures, qu'il devoit y en avoir encore beaucoup d'autres; et en effet nous en avons trouvé dans deux autres morceaux plusieurs dont nous ne doutons point qu'elles n'aient appartenu à la portion de queue qui manque ici; mais comme elles ne viennent pas du même endroit, et encore moins du même squelette, nous les avons fait représenter séparément. Il y en a d'abord (*fig. 2*) quatre trouvées ensemble; et l'on juge par la grandeur de la première qu'il devoit y en avoir au moins une entre elle et la dernière de celles qui sont restées au squelette. L'autre morceau (*fig. 3*) en offre cinq qui terminent la queue, comme on peut le juger par la forme de la dernière; mais leur grandeur ne permet pas d'en supposer moins de deux entre la première des cinq et la dernière des quatre précédentes: d'où je conclus que la queue de l'*Anoplotherium* avoit au moins vingt-deux vertèbres, et qu'elle égaloit le corps en longueur, si elle ne le surpassoit pas.

Aucun quadrupède connu n'a la queue de cette grosseur et de cette longueur, si l'on en excepte le Kangaroo: et c'est encore là un caractère à ajouter à tous ceux qui font de l'*Anoplotherium* l'un des êtres les plus extraordinaires de cet ancien monde dont nous recueillons si péniblement les débris.

Des os de queue si considérables ne pouvoient manquer d'avoir des muscles proportionnés: nous avons sur ceux de l'*Anoplotherium* plus que des conjectures. Leurs tendons, qui étoient apparemment en partie ossifiés, ont laissé sur la pierre des traces qui nous font juger que l'épaisseur de cette queue étoit aussi énorme que sa lon-

gueur. On ne doit pas être étonné de ces traces, puisque les cartilages des côtes en ont laissé aussi de fort évidentes.

Dimensions de ce squelette.

Longueur de la mâchoire inférieure, depuis la première incisive jusqu'à l'angle postérieur.	0,323
<i>Idem</i> , jusque derrière la dernière molaire.	0,212
Distance depuis le bord du petit fragment de première côte jusqu'au bord postérieur de la dernière.	0,57
Largeur de la partie évasée de l'os des îles.	0,204
Longueur probable du col.	0,06
Longueur que l'os innominé doit avoir, en calculant d'après les morceaux décrits dans le § 2 de l'article VII de la cinquième section.	0,4
Longueur du calcanéum.	0,114
Hauteur verticale de son corps.	0,058
Hauteur du scaphoïde en avant.	0,02
Hauteur du cunéiforme.	0,014
Longueur du métatarsien.	0,104
Longueur de la première phalange.	0,035
— de la seconde.	0,027
— de la troisième.	0,018
Diamètre du corps du fémur.	0,05
Longueur de ce qui reste de queue.	0,63
Longueur probable de ce qui en manque d'après les pièces citées ci-dessus.	0,45
Longueur totale de la queue.	1,08
Longueur probable du corps avec la tête et sans la queue.	1,5
<hr/>	
Longueur totale, à peu près.	2,58
ou un peu plus de sept pieds et demi, dont la queue prend trois pieds quatre pouces.	

Nous établirons dans notre résumé général les proportions qu'un tel individu devoit offrir dans toutes ses parties.

Ce squelette fut confirmé et complété par un autre qui avoit surtout cela d'heureux que ce qui s'y trouvoit le mieux conservé étoit précisément ce qui manquoit dans le premier. On l'avoit découvert à Antony, à deux lieues au midi de Paris, dans le commencement de mars 1807. Les carrières de cet endroit sont à près de cent pieds

sous terre, et descendent au moins à cinquante ou soixante pieds au-dessous de la rivière de Bièvre qui coule à peu de distance. La masse principale de gypse qui occupe le fond est épaisse de huit pieds, et recouverte d'un grand nombre de bancs de différentes sortes de marnes, entremêlés de quelques petits bancs de gypse. Le squelette s'est trouvé entre deux de ces bancs de marne : un inférieur plus blanc, et un supérieur plus brun et plus feuilleté. Cette partie est nommée par les plâtriers le *souchet*. On avoit déjà trouvé, quelques années auparavant, un grand squelette de cette espèce dans le même banc, et j'étois descendu moi-même dans la carrière pour le voir en place ; mais comme je ne possédois pas alors les moyens que j'ai imaginés depuis, de conserver et de dégager de leur gangue les os les plus fragiles, je ne pus tirer presque aucun parti de cette découverte. J'ai été plus heureux cette fois, comme on va le voir.

M. Cadet-de-Gassicourt, pharmacien et littérateur célèbre, et M. Ducler, professeur de cosmographie à l'Athénée de Paris, ayant été avertis de ce que l'on venoit de trouver, engagèrent les ouvriers à retirer les morceaux avec soin, et voulurent bien me donner tous ceux qu'on leur remit ; néanmoins ils n'eurent pas tout à beaucoup près : une partie des pièces fut portée chez M. DeFrance, habile naturaliste, qui demeure à Bourg, près d'Antony ; et la distribution du tout s'étoit faite si irrégulièrement, qu'aucun des morceaux donnés séparément à ces personnes ne pouvoit se rejoindre. Mais M. DeFrance s'empressa de son côté de m'apporter les siens ; et je reconnus alors, en consultant la correspondance des cassures, ainsi que celle des os restés de part et d'autre, que tous ces morceaux avoient été disposés dans la carrière, précisément dans l'ordre où notre pl. XXXVI les représente. Les recollant l'un à l'autre, soutenant avec du plâtre ceux qui étoient trop foibles, et enlevant avec les précautions convenables toutes les portions de marne qui recouvroient encore quelques parties des os, on a mis ce squelette dans l'état où la figure le montre.

Il a été facile alors de reconnoître que le corps de l'animal s'étoit trouvé enfoui, couché sur le ventre, dans une position horizontale ;

que sa tête seulement, *a, b, e*, avoit été dérangée et jetée sur le côté; que les côtes, *f, g, h, i*, avoient été brisées et écrasées, ainsi que tous les autres os, par la pesanteur des couches qui s'étoient formées dessus, mais qu'elles étoient à peu près restées à leur place; que toutes les vertèbres dorsales, *k, l*, lombaires, *m, n*, et sacrées, *o, p*, avoient conservé leurs connexions naturelles entre elles et avec le bassin, et étoient restées en ligne droite, mais que leurs apophyses épineuses avoient été affaissées par la même cause qui avoit déprimé tous les autres os, et que de cette manière elles avoient été fléchies en arrière, dans les vertèbres dorsales, et sur le côté gauche dans les lombaires et les sacrées.

On reconnoissoit aussi facilement des portions considérables des deux os des îles, surtout du gauche *q*, du fémur du même côté *s s'* de son tibia *tt'*, et de son péroné *u u'*, et sa rotule toute entière *v*, encore dans leurs rapports naturels. Presque tout l'avant-bras gauche *w w'* étoit placé obliquement sous les côtes du même côté; la main gauche toute entière *x x'*, très-peu déplacée, se trouvoit sous les apophyses transverses droites des vertèbres lombaires. Il restoit aussi quelques parties de l'omoplate *γ*, et de l'humérus droit *z*, et l'on voyoit en arrière quelques vertèbres de la queue éparses, *etc. etc.*, ainsi que la tubérosité de l'ischion droit *1*, qui devoit avoir été brisé et déplacé avant d'être incrusté.

Il manquoit entièrement à ce squelette les vertèbres du cou, l'avant-bras et la main du côté droit, l'omoplate et l'humérus du côté gauche et toute l'extrémité postérieure droite, soit que ces parties aient été enlevées avant l'incrustation complète du squelette; soit, comme il me paroît plus probable, que les ouvriers aient négligé les morceaux qui les contenaient, ou qu'ils les aient donnés à des personnes qui ne me les ont pas remis.

Quoi qu'il en soit, ce morceau, tel que je l'ai rétabli, nous donne une infinité de renseignemens précieux ou de confirmations heureuses sur la structure de cet animal antique, auquel j'ai donné le nom d'*Anoplotherium commune*.

1°. Sa tête est la plus complète que j'aie encore obtenue : elle

confirme tout ce que j'ai découvert sur les dents ; elle me donne le profil tout entier, l'arcade zygomatique , également entière, *cd*, la portion de l'orbite 2, celle de la suture intermaxillaire, 3, et par conséquent la détermination positive du nombre des incisives , qui est de six , enfin la forme du nez. Cette tête est représentée à part , *pl. XLV*.

2°. Je vois à peu près quelle étoit la forme des vertèbres du dos, *k, l*, et surtout la longueur de leurs apophyses épineuses. On se rappelle que d'après le squelette précédent nous en avons fixé le nombre à douze, par le moyen de celui des côtes, mais que nous n'en connoissions pas encore la forme.

3°. J'obtiens le nombre et la forme des vertèbres lombaires, *m, n*; il y en a six : leurs apophyses transverses, surtout celles des quatre dernières, sont extrêmement longues, larges, et se dirigent un peu en avant. C'est un rapport frappant de notre animal avec le Cochon et les Ruminans, dont nous avons vu qu'il se rapproche par tant d'autres points.

4°. Je compte trois vertèbres sacrées, *o, p*; toutes les trois extrêmement fortes, et pourvues de grosses apophyses, telles qu'elles devoient être pour porter l'énorme queue que nous avons vue dans le squelette précédent. Si nous n'avions pas connu cette queue, nous n'aurions pu deviner l'usage de vertèbres aussi considérables, placées à cet endroit.

5°. Mais ce qui m'a le plus intéressé dans ce squelette, c'est sans contredit la main, *xx'*. J'avois d'abord reformé le carpe de l'*Anoplotherium* avec une partie seulement de ses os trouvés chacun séparément, et jamais je n'avois eu aucun morceau propre à confirmer mes conjectures, en me montrant ces os dans leur connexion naturelle ; le nombre même des doigts étoit pour moi, comme on l'a vu, un résultat de conjectures. J'ai eu le bonheur de trouver ici une main presque entière et précisément telle que je l'avois devinée.

Elle a deux doigts parfaits seulement, et le vestige d'un troisième : le *semi-lunaire*, l'*unciforme* et le *grand os*, que j'avois eus d'abord

isolés, se trouvent entiers et en place. Ils y sont accompagnés de parcelles du scaphoïde, d'une portion considérable du cunéiforme, du trapézoïde et de l'unciforme. Les sésamoïdes y sont en place. On a représenté cette main à part et de grandeur naturelle, *pl. XLII, fig. 3.*

Cet individu étoit un des plus grands dont j'aie encore possédé des parties. Voici celles de ses dimensions qu'il a été possible de prendre.

Dimensions de ce squelette.

Longueur de la tête, depuis les incisives jusqu'à la crête occipitale.	0,435
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis les incisives jusqu'à son angle postérieur-inférieur.	0,33
Hauteur de la même, depuis son bord inférieur jusqu'au condyle articulaire	0,106
Hauteur de la même, derrière la dernière molaire.	0,06
Hauteur de la tête, à ce même endroit.	0,
Sa hauteur, à l'extrémité du nez.	0,12
Distance des incisives à l'apophyse post-orbitaire de l'os de la pommette. .	0,236
—— au trou sous-orbitaire.	0,15
Longueur des six vertèbres lombaires, prises ensemble.	0,415
Largeur de la quatrième.	0,26
Longueur des os du métacarpe.	0,13
Largeur.	0,58
Longueur des premières phalanges	0,042
Largeur.	0,03

2°. Squelette d'Anoplotherium gracile.

Nous n'en possédons qu'une bien foible partie dans le superbe morceau de la *pl. LII*. On y voit seulement trois vertèbres du cou, mais leur forme est déjà caractéristique, et leur prolongement s'accorde avec la hauteur des jambes, pour montrer que cet animal étoit beaucoup plus élancé que tous les autres de cette famille.

Ce morceau, que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de citer, offre la tête renversée, *a, b*; les trois vertèbres cervicales dont nous venons de parler, *c, d, e*; une grande partie de l'omoplate

du côté gauche, *f*; l'humérus, *g, h*; le cubitus, *i, k*; le radius, *l, m*; rompus l'un et l'autre en avant. Les mêmes os de l'autre côté, *g' k', i' k', l' m'*, sont conservés sur toute leur longueur. En *n, o*, sont le carpe et le commencement du métacarpe, et l'on voit autour du fragment d'omoplate quelques vestiges de côtes.

Dimensions.

Longueur de la tête, depuis les incisives jusqu'au bord postérieur de l'os basilaire.	0,17
— des trois vertèbres cervicales existantes.	0,12
— de l'humérus depuis sa tête articulaire supérieure jusqu'au condyle externe.	0,12
— du radius.	0,17
— du cubitus.	0,19

ARTICLE II.

Vertèbres et côtes isolées.

C'est ici de toutes les parties de mon travail, celle qui devoit me donner le plus de peines, et que je pouvois le moins espérer de rendre complète. Les vertèbres sont des os d'une forme si compliquée, elles se hérissent de tant de saillies, se creusent de tant d'enfoncements, qu'il est presque impossible qu'elles ne se brisent pas avec les pierres qui les contiennent, et que les plus grands soins ne peuvent souvent parvenir à en débarrasser assez complètement les débris pour qu'on soit en état de les replacer dans leur ordre primitif.

Elles forment d'ailleurs la branche de l'ostéologie comparée la plus obscure, la moins étudiée jusqu'à présent, et celle où l'on a reconnu encore le moins de lois zoologiques constantes. Il est donc plus facile de se tromper, quand il s'agit de déterminer et de restituer des vertèbres fossiles, que lorsqu'il n'est question que de pieds ou de mâchoires.

Heureusement les squelettes plus ou moins entiers décrits dans l'article précédent, m'ont mis sur la voie, et m'ont aidé à reconnoître plus de vertèbres isolées que je ne m'y attendois. Les deux squelettes d'*Anoplotherium* surtout, ne m'ont presque laissé ignorer que les vertèbres du cou, dont j'ai même retrouvé une partie ailleurs.

§ I. *Vertèbres de Palæotherium.*

1°. *Nombre.*

Nous n'avons pas été fort heureux pour ce genre, puisque nous n'en avons eu en connexion naturelle qu'un seul squelette mutilé, et d'une espèce inférieure (*le Palæotherium minus*); mais ce squelette nous apprend du moins qu'il y avoit dans cette espèce seize paires de côtes et seize vertèbres dorsales; et nous n'avons pas de raison de croire que ce nombre ne fût pas le même dans les autres espèces du genre. Il nous fait juger aussi qu'il y avoit sept vertèbres lombaires; n'ayant vu ni le sacrum ni la queue, nous ne pouvons fixer avec certitude le nombre de leurs vertèbres, mais une portion de queue, *pl. XXXVIII, fig. 9*, composée de cinq vertèbres, et que l'on ne peut guère rapporter qu'à l'un des Palæotheriums de moyenne taille, semble nous indiquer que la queue de ce genre n'étoit pas aussi longue, à beaucoup près, que celle de l'*Anoplotherium commune*.

2°. *Atlas.*

J'ai eu avec certitude celui du *Palæotherium magnum*, réuni aux groupes d'os de cette espèce gravés, *pl. LX*. Il est représenté séparément, *pl. LIII, fig. 3*; et l'on auroit pu déjà le reconnoître à sa forme, intermédiaire entre l'atlas du Tapir et celui du Cheval. Son contour général est plus voisin du Cheval, ayant plus d'étendue en longueur et moins en largeur que dans le Tapir, mais le canal pour l'artère vertébrale y perce en arrière l'épaisseur de l'apophyse

latérale vers sa base, comme dans le Tapir, et non sa face supérieure comme dans le Cheval. Les facettes articulaires postérieures sont plus semblables au cheval, mais les antérieures au Tapir. Au total, cet os s'éloigne encore plus sensiblement du Rhinocéros que des deux autres genres.

Sa largeur totale est de 0,205; la plus grande dimension antéro-postérieure, de 0,125; le diamètre transverse du canal médullaire, 0,055; la longueur du corps en dessous, de 0,042; la largeur transverse d'une de ses facettes articulaires antérieures, de 0,065; d'une des inférieures, de 0,049.

Nous devons rapporter à l'une des espèces moyennes de ce genre, un atlas trouvé isolément, très-semblable au précédent par la forme, mais de plus d'un grand tiers moindre. Sa largeur totale est de 0,13.

3°. *Axis*.

Nous en avons trouvé un, *pl. XXXVIII, fig. 5*, avec une mâchoire inférieure de *Palæotherium crassum*, ce qui semble indiquer son genre et son espèce. Sa grandeur convient aussi très-bien à ce *Palæotherium*.

Sa forme générale, allongée, rappelle celle du Cheval; ses deux facettes articulaires supérieures restent séparées l'une de l'autre et de celle de l'épine, en quoi cet axis est plus analogue à celui des Pachydermes qu'à celui des Ruminans, où les deux facettes s'unissent au devant de l'épine. Ses apophyses transverses se prolongeoient en pointe comme dans le Tapir, et surtout dans le Rhinocéros. Sa crête supérieure paroît avoir été longue, mais d'une élévation médiocre, comme dans le Cheval.

Longueur depuis l'extrémité de l'épine, jusqu'à celle de l'apophyse articulaire postérieure.	0,105
Distance entre la pointe de l'épine et l'extrémité externe de l'apophyse articulaire antérieure.	0,05
Distance entre cette extrémité de l'apophyse articulaire antérieure et celle de l'apophyse transverse.	0,065

Longueur de l'épine.	0,018
Largeur.	0,012
Largeur transverse de la facette articulaire antérieure.	0,03

Une portion inférieure antérieure d'un axis, de la taille à peu près du précédent, est représentée, *pl. XXXVII, fig. 6 et 7*; l'épine y est moins distincte des facettes articulaires antérieures et moins pointue. Cette vertèbre vient probablement de quelque autre *Palæotherium* de moyenne taille. Elle ressembleroit assez à sa correspondante dans le Cheval, mais son épine est plus longue, et ses facettes articulaires antérieures plus obliques.

J'ai un fragment d'un troisième axis, de très-peu plus grand que les deux précédens, et à facettes articulaires moins concaves dans le sens transversal, et moins convexes dans l'autre sens.

On sent que pour attribuer ces deux dernières vertèbres à l'un ou à l'autre des *Palæotheriums* de taille moyenne, il seroit nécessaire de les avoir trouvées en connexion, ou au moins très-rapprochées dans un groupe.

On voit par le squelette de la *pl. XXXIV*, que le *Palæotherium minus* avoit un axis à peu près de cette forme allongée.

4°. *Vertèbres cervicales.*

Ce squelette est ici notre principal guide. Il nous montre les cinq dernières cervicales en situation, bien que mutilées. Il nous fait voir que toutes ces vertèbres ont la face antérieure de leurs corps convexe comme dans les autres pachydermes, et qu'il naît de même de leur apophyse transverse une lame descendante, qui va en s'élargissant jusqu'à l'avant-dernière.

Nous avons trouvé séparément une dernière cervicale reconnoissable en ce qu'elle manque de cette lame descendante, ainsi que du trou cervical, et par sa petite facette pour la première côte.

D'après sa grandeur elle doit avoir appartenu à l'un des *Palæotheriums* de moyenne grandeur. Elle est moindre que sa correspon-

dante dans le Tapir, à laquelle elle ressemble d'ailleurs beaucoup, si ce n'est que ses facettes articulaires supérieures s'approchent moins de la verticale. Il y en a une pareille, *pl. XXXVII, fig. 20*. Ces dernières vertèbres ont le corps très-concave en arrière, et leur partie annulaire se porte singulièrement en avant.

Longueur de son corps.	0,042
Largeur transverse en arrière.	0,038
Hauteur verticale, <i>ibid.</i>	0,022
Distance de l'extrémité de l'apophyse articulaire antérieure à la postér.	0,05

Nous avons eu deux corps de vertèbres cervicales mitoyennes, remarquables par l'obliquité de leurs faces, l'une convexe, l'autre concave, et par la crête aiguë qui y règne en dessous comme dans le cheval, auquel elles ressemblent aussi par leur forme allongée.

Longueur du corps d'une face à l'autre.	0,045
Dimension verticale de la face antérieure.	0,03
Dimension transverse.	0,026
Dimension verticale de la face postérieure.	0,035
Dimension transverse.	0,037

Elles sont aussi d'un Palæotherium de moyenne grandeur, et montrent que ce genre avoit le cou plus long à proportion, que le Tapir, le Cochon et le Rhinocéros.

5°. *Vertèbres dorsales.*

Nous en donnons une, *pl. XXXVIII, fig. 6 et 7*, qui paroît avoir appartenu à la partie antérieure du dos d'un Palæotherium moyen. Elle n'a rien de très-différent de son analogue dans le Tapir, si ce n'est que son apophyse épineuse doit avoir été plus longue à proportion, comme il convenoit à un animal à cou plus allongé.

Longueur du corps, <i>a b.</i>	0,035
Hauteur verticale, <i>a c.</i>	0,03

Diamètre transverse, <i>d e</i>	0,032
Plus grande largeur entre les deux extrémités des deux apophyses trans- verses, <i>f g</i>	0,09
Hauteur de l'apophyse épineuse, <i>h i</i> , au moins.	0,12

Il y en a une autre un peu plus petite, mais de même forme.

Ces apophyses devoient diminuer promptement, car le squelette de la pl. XXXIV nous montre que la treizième avoit la sienne assez courte. C'étoit aussi la dernière qui se dirigeât en arrière; la quatorzième et la quinzième y sont presque droites; la seizième et toutes les lombaires s'y dirigent en avant, et toutes sont coupées carrément dans le haut.

6°. *Vertèbres lombaires.*

Nous n'en n'avons qu'une qui, d'après sa grosseur, doit être de *Palæotherium magnum*. C'est à celle du cheval qu'elle ressemble le plus, avec quelque différence cependant, qui tient surtout à plus d'écartement et d'horizontalité des apophyses antérieures.

Elle égale au moins celles des plus grands chevaux.

Longueur du corps.	0,06
Largeur de la face antérieure.	0,055
Sa hauteur.	0,038
Largeur de la postérieure.	0,068
Sa hauteur.	0,04
Diamètre transverse du canal médullaire.	0,03

7°. *Vertèbres caudales.*

On n'a que celles de la *fig. 9, pl. XXXVIII*, dont nous avons déjà parlé. La première est longue de 0,03, large de 0,02.

§ II. *Vertèbres d'Anoplotherium.*

Le squelette de Montmartre, *pl. XXXV*, me fournit celles de la queue ; celui d'Antoni, *pl. XXXVI*, celles du sacrum, des lombes et du dos ; j'ai eu séparément l'atlas et l'axis dans un groupe d'os de cette espèce ; enfin, je crois avoir reconnu une ou deux cervicales isolées.

1°. *Nombre.*

Il n'y a pas lieu de douter que l'*Anoplotherium commune* n'ait eu sept vertèbres au cou, comme tous les Mammifères, au *paresseux tridactyle* près. Nous savons, par ces squelettes, qu'il en avoit douze ou treize au dos, six aux lombes, trois au sacrum et vingt-deux à la queue. Les nombres du tronc sont assez semblables à ceux de la plupart des Ruminans ; mais celui de la queue est plus considérable qu'à l'ordinaire, et le Kangaroo lui-même n'en a que dix-neuf. Cependant la Loutre en a vingt-trois, et en général la queue de cet animal nageur paroît avoir beaucoup de rapport avec celle de l'*Anoplotherium*.

2°. *l'Atlas.*

Nous représentons l'atlas, *pl. XXXVII, fig. 1, 2, 3*, à demi-grandeur, d'après un échantillon qui n'avoit perdu qu'un peu de sa partie annulaire en arrière. Sa longueur comparée à sa largeur, le contour de ses parties latérales, la position de ses facettes pour les condyles de l'occiput le rapprochent de l'atlas des Chameaux, et spécialement du Lama, plus que d'aucun autre animal. Il est seulement un peu plus rétréci en avant, et ses facettes articulaires pour l'axis sont posées obliquement, tandis qu'elles sont parfaitement transversales dans tous les Ruminans ; mais le Cochon les a presque aussi obliques que notre animal. Elles le sont encore, quoique un peu moins, dans le Cheval.

Les trous artériels antérieurs sont aussi placés à peu près comme dans le Cheval; mais les postérieurs sont tout-à-fait dans le bord postérieur de l'apophyse transverse; le Lama seul les a très-près de ce bord.

Largeur transverse, <i>a b</i>	0,12
Plus grande longueur du bord externe, <i>c d</i>	0,11
Distance des bords externes des facettes articulaires, <i>f g</i>	0,065

3°. *L'Axis.*

L'axis dont nous n'avons qu'un fragment, *fig. 4* et *5*, a sa partie antérieure modifiée, conformément à la postérieure de l'atlas, c'est-à-dire que les facettes articulaires *b*, *b*, *y* sont très-obliques, leur bord externe descendant beaucoup en arrière; d'où il résulte que l'épine ou la partie qui pénètre dans l'atlas est plus saillante, plus détachée et plus pointue que dans les Ruminans. Celle du Cheval lui ressemble davantage; mais c'est surtout celle du Cochon qui s'en rapproche par l'obliquité de ses facettes; seulement il les a un peu convexes, et dans l'*Anoplotherium* elles sont concaves. Une différence correspondante, c'est-à-dire inverse, a lieu à l'égard des facettes postérieures de l'atlas.

Un dernier caractère qui fait différer beaucoup cet axis de celui des Ruminans, c'est que ces deux facettes articulaires antérieures ne se réunissent pas sous l'épine en une espèce de collet; le Cochon se rapproche un peu plus des Ruminans à cet égard.

Il n'est pas aisé de juger de la longueur absolue de cet axis; on voit cependant déjà qu'il étoit plus long à proportion que celui du Cochon; mais la naissance des arêtes *c*, *c*, qui devoient se terminer aux apophyses transverses, annonce, par son obliquité, qu'il n'approchoit pas de l'extrême longueur de celui du Chameau; aussi l'*Anoplotherium* étant beaucoup plus bas sur jambes, n'avoit pas besoin d'un cou aussi long.

Plus grande distance des bords externes des facettes articulaires, *d e* . . . 0,068

4°. *Vertèbres cervicales.*

Une vertèbre cervicale, qui me paroît avoir été la quatrième, est représentée, *fig.* 8. Elle n'a conservé que la face antérieure de son corps, *a* : le reste est emporté; mais la partie annulaire est incrustée dans la pierre. La convexité de cette face, la position en rectangle des apophyses articulaires, dont les antérieures, *b, b*, regardent en haut, et les postérieures, *c, c*, en bas par leurs facettes, la proportion de la longueur du rectangle à sa largeur, rendent cette vertèbre assez semblable à sa correspondante dans les Ruminans à cou médiocre, comme les Antilopes et les Cerfs.

Plus grande longueur prise par les extrémités des apophyses articulaires, <i>b c</i> .	0,095
Plus grande largeur aux apophyses articulaires antérieures.	0,08
<i>Id.</i> aux postérieures.	0,1

La figure 9 représente, à ce que je crois, la cinquième ou la sixième cervicale par sa face postérieure ou concave. Les faces des apophyses articulaires s'y relèvent un peu; on y voit encore le canal artériel qui manqueroit à la septième, etc.; mais les apophyses transverses en sont emportées, ce qui empêche d'en déterminer plus précisément la place et le caractère.

Largeur transverse du corps.	0,045
Hauteur, <i>id.</i>	0,037
Plus grande distance des bords externes des apophyses articulaires postér. .	0,087

5°. *Vertèbres dorsales.*

Le squelette trouvé à Antony, *pl.* XXXVI, nous fait voir huit ou neuf vertèbres dorsales en place, couchées les unes sur les autres, et montrant leur face supérieure. Il nous apprend que leurs apophyses épineuses étoient fort longues, mais que leurs corps étoient courts ainsi que leurs apophyses transverses. Ce sont là des choses

ordinaires; ce qui l'est moins, c'est que les faces de leurs corps continuoient d'être convexes en avant et concaves en arrière. Cette concavité surtout me paroît plus marquée que dans les autres mammifères: on en voit la preuve dans la vertèbre séparée des fig. 10 et 11, pl. XXXVII. On peut remarquer aussi dans son profil, *fig. 11*, que la facette costale antérieure *a*, est plus élevée du côté de l'épine, que la postérieure *b*; c'est le contraire qui a lieu ordinairement.

Largeur transverse du corps.	0,042
Hauteur.	0,04
Longueur des apophyses épineuses dans quelques-unes des vertèbres du squelette.	0,15

6°. Vertèbres lombaires.

Ce squelette d'Antony nous fait voir aussi les vertèbres lombaires, la grandeur de leurs apophyses transverses, et la forme courte et carrée des épineuses. Il paroît, par la vertèbre séparée, *fig. 14*, que leurs apophyses articulaires antérieures, *a, a*, sont en forme de crochets, pour embrasser en dessus les postérieures de la vertèbre précédente; structure qui a plus ou moins lieu aussi dans les Ruminans et dans le Cochon, mais qui manque déjà au Cheval et au Tapir. L'espèce de crête, *b*, placée sur ces apophyses en dehors, n'est pas si bien marquée que dans le Lama.

Largeur transverse du corps.	0,055
Hauteur.	0,04
Hauteur totale prise de la crête de l'apophyse articulaire.	0,085
Longueur de l'apophyse transverse.	0,1
Longueur de celle de la cinquième lombaire au squelette d'Antony.	0,13
Hauteur de quelques apophyses épineuses de ce squelette.	0,05

On voit une première lombaire d'*Anoplotherium commune*, à laquelle il ne manque que les apophyses transverses, pl. LIII, *fig. 5*.

Je rapporte aussi aux vertèbres lombaires d'*Anoplotherium*, celle de la figure 13, de la pl. XXXVII un peu plus petite, et à corps un

peu moins large que dans les précédentes ; elle appartenait probablement à l'*Anoplotherium secundarium*. Mais à quoi servoit l'apophyse épineuse inférieure *c* ? les muscles inférieures de la grande queue qui caractérise cet animal, venoient-ils s'insérer jusque-là ?

Largeur transverse du corps	0,038
Hauteur	0,035
Hauteur totale, prise de la crête de l'apophyse articulaire	0,075

Les fig. 15, 16, 17, 18 représentent par quatre faces, une de ces vertèbres lombaires à crochets, un peu mutilée, moitié moindre que les précédentes, d'un tissu plus ferme et d'une teinte plus foncée. Elle ressemble singulièrement à sa correspondante dans une gazelle. Je la crois, et à cause de sa grandeur, et à cause de sa forme, et à cause de son tissu, appartenir à l'*Anoplotherium gracile*.

Aucune de ces vertèbres lombaires n'a de convexité ni de concavité marquée aux faces de son corps.

7°. *Vertèbres sacrées.*

La fig. 19, pl. XXXVII, est évidemment la première vertèbre sacrée, et sa grandeur ne permet de la rapporter qu'à l'*Anoplotherium commune* ; elle s'accorde d'ailleurs assez bien par sa forme avec celle du squelette d'Antony.

Largeur du corps en avant	0,06
Longueur	0,055
Distance entre les extrémités des apophyses transverses	0,175

8°. *Vertèbres caudales.*

Celle de la pl. XXXVIII, fig. 1, paroît être une des premières de la queue, par ses apophyses transverses dirigées en arrière ; mais la partie annulaire lui manque entièrement. Elle n'a point en-

core, non plus que la précédente, de convexité bien marquée ni en avant ni en arrière.

Largeur du corps.	0,045
Longueur.	0,06
Distance entre les extrémités des apophyse transverses.	0,16

Le squelette de Montmartre, pl. XXXV, nous a fourni les deux vertèbres de la base de la queue, *fig. 2, pl. XXXVIII*. Leurs apophyses épineuses ont leur crête dirigée en avant; les articulaires postérieures regardent obliquement en dehors et en bas, et les antérieures en sens contraire. Les transverses sont encore longues et dirigées en arrière. Il paroît que le corps est un peu plus convexe en arrière qu'en avant. Les apophyses sont à peu près disposées de même dans tous les quadrupèdes à grande queue, et spécialement dans le Kangaroo et la Loutre.

Longueur du corps de la première, <i>a b</i>	0,05
Distance entre l'apophyse articulaire antérieure et la postérieure, <i>c d</i>	0,07
Hauteur de l'apophyse épineuse, <i>e f</i>	0,045
Longueur de l'apophyse transverse, <i>g h</i>	0,065

Un peu plus loin, vers le milieu de la queue, les apophyses articulaires postérieures diminuent insensiblement et disparaissent; les autres se raccourcissent aussi beaucoup, et deviennent toutes triangulaires; les articulaires antérieures sont alors dirigées en avant, les transverses en arrière et en bas, et l'épineuse au-dessus d'elles, comme des espèces d'ailes saillantes. Telles sont les vertèbres de la *fig. 3, pl. XXXVIII*, qui nous sont également fournies par le squelette de Montmartre.

Longueur de la première.	0,07
Diamètre du corps.	0,035

Enfin ces apophyses diminuant encore, la vertèbre se trouve ré-

duite à un prisme dont les arêtes représentent les bases des apophyses des vertèbres précédentes, *fig. 4, pl. XXXVIII.*

Longueur.	0,065
Diamètre.	0,03

Les osselets en chevron, *a, a, pl. id., fig. 3*, sont très-considérables, ayant jusqu'à 0,055 de longueur, ce qui prouve que les muscles de cette queue étoient très-puissans.

Outre cette queue attachée au squelette, j'ai encore une portion de huit vertèbres, de Villejuif, parfaitement semblable.

Il est probable que les autres espèces d'*Anoplotherium* ne différoient pas beaucoup de la première par les formes de leurs vertèbres cervicales, dorsales et lombaires; nous en avons même une espèce de preuve dans cette vertèbre lombaire, *pl. XXXVII, fig. 15 à 18*, qui ne peut guère venir que de l'*Anoplotherium gracile*; mais par rapport à la queue, l'analogie ne nous dit rien; et comme nous n'avons rien trouvé qui en ait fait partie, nous restons dans l'ignorance à cet égard.

§ III. Des côtes.

Les squelettes d'*Anoplotherium* nous indiquent douze ou treize pour le nombre des côtes de ce genre, et celui de *Palæotherium* en donne seize; deux nombres très-convenables, d'après les affinités zoologiques de ces deux genres, dont le premier se rapproche des Ruminans et des Cochons qui en ont treize ou quatorze, tandis que l'autre est plus voisin des Tapirs, des Rhinocéros, des Chevaux qui en ont dix-neuf et dix-huit.

Les côtes d'*Anoplotherium commune* sont plus larges à proportion, et les mitoyennes ont environ 0,3 de longueur, sur 0,025 de largeur. J'en ai deux séries que je ne puis rapporter qu'au *Palæotherium*: elles sont beaucoup plus étroites; mais on ne peut mesurer toute leur longueur. J'en ai aussi de déplacées d'un squelette de *Palæotherium majus*, qui sont longues de 0,4, et larges de 0,03. Du reste, ces côtes, dont on trouve une quantité innombrable d'isolées, ne donnent lieu à aucune observation particulière, et leurs têtes sont à peu près comme dans tous les animaux voisins de ceux-ci.

SEPTIÈME SECTION.

*RÉSUMÉ GÉNÉRAL ET RÉTABLISSEMENT DES SQUELETTES
DES DIVERSES ESPÈCES.*

Après avoir obtenu, par la longue et pénible analyse qui a rempli les six précédentes sections, toutes les pièces des squelettes de nos animaux; après avoir assigné à chacune isolément la place qui lui convenoit, il s'agissoit d'en faire la synthèse, de les rapprocher, d'en opérer l'assemblage, et de reproduire aux yeux, sinon les animaux entiers, du moins leur charpente osseuse.

Pour cet effet nous avons pris pour base de notre travail dans chaque genre, les squelettes fossiles les plus complets que nous en ayons eus; et, recherchant dans les sections précédentes les os qui manquent à ces squelettes, mais qui appartiennent à leur espèce, nous les y avons rattachés.

Nous avons d'abord employé le dessin seulement en rendant, à l'exemple des géographes, par des lignes ponctuées, les parties rétablies sur de simples conjectures, et, par des traits pleins, celles que nous avons copiées d'après les pièces effectives.

Nous avons imaginé ensuite un moyen encore plus convaincant, qui nous a réussi pour certaines parties.

Nous possédions, par exemple, un assez grand nombre d'os séparés des pieds de l'*Anoplotherium commune*, pour qu'en les assortissant d'après leur grandeur, nous ayons pu recomposer les quatre pieds, en suppléant seulement à ce qui pouvoit avoir été enlevé à quelques os d'un côté, par des réparations en cire imitées d'après les os du côté opposé; nous avons donc rapproché toutes ces pièces après les avoir détachées du plâtre, et nous en avons fait des parties de squelette comme si elles étoient provenues du même individu,

quoiqu'il nous ait fallu des morceaux fournis peut-être par vingt individus différens. De cette manière il a été plus aisé de dessiner correctement ces parties, et la réunion effective de tous ces os frappe davantage l'observateur que s'il étoit obligé de les rassembler seulement par la pensée, après avoir appris péniblement à les connoître chacun à part.

Il n'y a donc point à douter que les dessins que nous allons donner, et qui offrent le résultat général de nos recherches sur les animaux inconnus dont les os remplissent nos carrières à plâtre, ne représentent, à très-peu de chose près, les squelettes de ces animaux tels qu'ils auroient été si on les eût faits immédiatement après leur mort.

ARTICLE PREMIER.

Rétablissement des squelettes de Palæotheriums.

Comme c'est le *Palæotherium minus* que nous avons le plus complet, c'est par lui que nous commencerons; passant ensuite au *Palæotherium magnum*, dont le tronc nous manque en grande partie, mais dont nous possédons en entier la tête et les extrémités. Le *Palæotherium crassum* sera le troisième; le *medium* le quatrième, attendu qu'ils sont de moins en moins complets. Quant aux autres nous n'en avons que des fragmens.

§ I. *Rétablissement du squelette du Palæotherium minus, pl. LXIV.*

Il a été trouvé presque complet à Pantin, *pl. XXXIV*. Il faut y ajouter d'abord la mâchoire inférieure trouvée assez souvent, *pl. IX, fig. 2, pl. XI, fig. 1, pl. XL, fig. 2 et 3, pl. XLIV, fig. 2 et 3, et pl. LV, fig. 7*. Le dessus de la tête nous manquera, mais il ne sera pas difficile d'en présumer la forme d'après celle des autres espèces. Au bras et à l'avant-bras il y aura à joindre le pied de devant, tels que nous pouvons le calculer d'après ce qui en reste, *pl. XX, fig. 7*. Le bassin

demeurera incomplet ainsi que le sacrum et la queue; mais nous avons dans le squelette presque tout le fémur, et une grande partie du tibia. Ce dernier os est complété par ceux des *pl. XXVIII, fig. 2*, et *XXIX, fig. 2, 3 et 4*: et pour achever ce squelette il suffit d'y ajouter encore le pied de derrière si bien conservé dans les morceaux de la *pl. XVIII*.

Si nous pouvions ranimer cet animal aussi aisément que nous en avons rassemblé les os, nous croirions voir courir un Tapir plus petit qu'un Chevreuil, à jambes grêles et légères. Telle étoit à coup sûr sa figure.

Sa hauteur au garrot devoit être de seize à dix-huit pouces.

§ II. Rétablissement du squelette du *Palæotherium magnum*, *pl. LXV*.

Nous en avons la tête et les quatre extrémités; en suppléant le tronc d'après l'espèce précédente, il sera aussi très-facile d'en rétablir le squelette.

La tête est *pl. L*; la mâchoire inférieure, *pl. XLVIII, fig. 1*; les extrémités antérieure et postérieure, *pl. XLIX et LX*.

Cet animal avoit quatre pieds et demi et plus de hauteur au garrot; c'est la taille du Rhinocéros de Java. Moins élevé qu'un grand cheval, il étoit plus trapu, sa tête étoit plus massive, ses extrémités plus grosses et plus courtes, etc. Il n'est rien de plus aisé que de se le représenter dans l'état de vie.

§ III. Rétablissement du squelette du *Palæotherium crassum*.

Nous conjecturons que c'est sa tête qui est si bien conservée, *pl. LIII et LIV*.

Toutes ses autres parties ressemblent beaucoup à celles du *Palæotherium magnum* par les formes, et n'en diffèrent que par la grandeur, moindre de près de moitié. On a son extrémité de devant,

pl. XX, *fig. 1* et *2*, et *pl. LVIII*, *fig. 1*, et son extrémité de derrière, *pl. XVII*. C'étoit de tous nos animaux celui qui ressembloit le plus au Tapir d'Amérique pour la configuration générale; mais il lui étoit inférieur pour la taille, et ne devoit pas surpasser un Cochon de grandeur médiocre.

Les *omoplates*, les *humérus* et les *fémurs* que l'on possède de moyenne grandeur peuvent presque indifféremment être adaptés à cette espèce ou aux deux suivantes.

Le tronc de toutes les trois peut aussi être rétabli par conjecture d'après celui du *Palæotherium minus*, en ayant soin de proportionner la longueur totale du cou et de la tête à la hauteur des jambes de devant.

Il devoit avoir à peu près trente pouces de hauteur au garrot.

§ IV. Rétablissement du squelette du *Palæotherium medium*.

La tête, *pl. IV* et *V*, paroît avoir eu les os du nez plus courts; et il en résulte la conjecture probable que sa trompe étoit plus longue et plus mobile que celle du précédent.

Les jambes étoient plus grêles, plus hautes que celles du *Palæotherium crassum*; et bien qu'il l'égalât pour la taille, il se rapprochoit davantage du *Palæotherium minus* pour les formes.

On a son cubitus, *pl. XXXI*, *fig. 13*; son radius, *pl. LVIII*, *fig. 3*; son pied de devant, *pl. XIX*, *fig. 1*; son tibia, *pl. LIII*, *fig. 2*; son pied de derrière, *pl. XVI*, *fig. 1* et *2*, et ailleurs.

Il devoit représenter un Tapir à jambes grêles, et être dans ce genre à peu près ce qu'est le Babiroussa parmi les Cochons. Sa hauteur au garrot devoit être de trente-un à trente-deux pouces.

§ V. Rétablissement du squelette du *Palæotherium latum*.

Celui-ci, dont nous ne pouvons donner avec quelque certitude que l'avant-bras, *pl. LIX*, *fig. 1*, et les pieds, *pl. LXI*, *fig. 1*, et *pl. LIX*, *fig. 2*, *3* et *4*, devoit être l'opposé du médium pour les formes. D'après

la brièveté et la largeur de ses extrémités, on peut juger qu'il étoit l'extrême de la lourdeur, et peut-être de la paresse. Il étoit dans la famille ce qu'est le Phascolome dans celle des Marsupiaux.

Nous ne pouvons guère lui supposer plus de vingt-quatre à vingt-six pouces de hauteur au garrot, mais sa tête et son corps ne devoient pas être moins gros, ni ses membres moins épais que ceux des précédens.

§ VI. *Rétablissement du squelette du Palæotherium curtum.*

Nous en avons la tête, *pl. XLII, fig. 1*, et quelques portions des pieds, *ib., fig. 6*, et *pl. LI, fig. 14*, d'après lesquels on peut juger en toute sûreté qu'il ressembloit beaucoup au *Palæotherium latum*, mais qu'il étoit considérablement plus petit.

ARTICLE II.

Rétablissement des squelettes d'Anoplotheriums.

§ I. *Rétablissement du squelette de l'Anoplotherium commune, pl. LXII.*

Le fond de notre dessin est pris du squelette de Montmartre, *pl. XXXV*.

Nous rétablissons plus complètement la tête d'après celui d'Antony, *pl. XXXVI* et *XLV*, ainsi que d'après les morceaux des *pl. XLIV, fig. 1*, et *LVII*.

Les vertèbres atlas et axis nous sont fournies, *pl. XXXVII, fig. 1, 2, 3, 4* et 5.

Nous ne pouvons avoir recours qu'à la conjecture pour les cinq autres vertèbres du cou; mais leur longueur totale nous est donnée par celle des jambes de devant.

Le squelette d'Antony, *pl. XXXVI*, nous procure les vertèbres du dos et celles des lombes, et nous trouvons les côtes et la queue dans celui de Montmartre, *pl. XXXV*.

Nous avons l'omoplate, *pl. XXXII*, *fig. 11*; l'humérus de face, *pl. XXX*, *fig. 1*; son articulation inférieure, *ibid*, *fig. 2* et *3*; ce même os plus complet, *pl. LIX*, *fig. 5*, *6* et *7*; le radius, *pl. LI*, *fig. 16*; sa tête inférieure, *pl. XXX*, *fig. 8*; la tête supérieure du cubitus, *pl. XXXI*, *fig. 6*, et *pl. LXI*, *fig. 12* et *13*. La longueur de cet os est donnée par celle du radius.

Le carpe, *pl. LI*, *fig. 6*; presque toute la main, *pl. XL*, *fig. 3*; les phalanges, *pl. XXIV*.

Nous restaurons le bassin en combinant ce que nous offre le squelette de Montmartre, *pl. XXXV*, avec les débris de la *pl. XXXIII*; le fémur est *pl. XXV*, *fig. 7*; le tibia, *pl. XXVII*, *fig. 8* et *9*, avec ses têtes *pl. XXIX*, *fig. 6*, *pl. XXVII*, *fig. 13*, etc.

Il ne reste rien à ajouter à ce que nous avons dit et représenté touchant la composition du pied de derrière, *pl. XIII*, et *pl. XLVII*, *fig. 2* et *3*, etc.

Ainsi voilà l'ostéologie de notre animal complètement reconstruite; toutes les attaches des muscles sont donc données, et les muscles eux-mêmes peuvent être aisément replacés.

Sa hauteur au garrot étoit encore assez considérable; elle pouvoit aller à plus de trois pieds et quelques pouces. Mais ce qui le distinguoit le plus, c'étoit son énorme queue. Elle lui donnoit quelque chose de la stature de la Loutre, et il est très-probable qu'il se portoit souvent comme ce carnassier sur et dans les eaux, surtout dans les lieux marécageux; mais ce n'étoit sans doute point pour y pêcher. Comme le Rat d'eau, comme l'Hippopotame, comme tout le genre des Sangliers et des Rhinocéros, notre *Anoplotherium* étoit herbivore; il alloit donc chercher les racines et les tiges succulentes des plantes aquatiques. D'après ses habitudes de nageur et de plongeur, il devoit avoir le poil lisse comme la Loutre, peut-être même sa peau étoit-elle demi-nue comme celle des Pachydermes dont nous venons de parler. Il n'est pas vraisemblable non plus qu'il ait eu

de longues oreilles qui l'auroient gêné dans son genre de vie aquatique, et je penserois volontiers qu'il ressembloit, à cet égard, à l'*Hippopotame* et aux autres quadrupèdes qui fréquentent beaucoup les eaux.

Sa longueur totale, la queue comprise, étoit au moins de huit pieds, et sans la queue, de cinq et quelques pouces. La longueur de son corps étoit donc à peu près la même que dans un Ane de taille moyenne, mais sa hauteur n'étoit pas tout-à-fait aussi considérable.

§ II. Rétablissement du squelette d'*Anoplotherium gracile*,
pl. LXIII.

Il nous manquera pour celui-ci le tronc et la queue; mais sa tête, une partie de son cou et toute son extrémité antérieure nous sont fournis ensemble, pl. LII; son tibia et son tarse se voient, pl. XXVII, fig. 1; son pied de derrière tout entier jusqu'aux phalanges onguéales, pl. XV, fig. 1; la tête inférieure de son fémur, pl. XXVIII, fig. 10; et l'os tout entier, pl. LIII, fig. 4: enfin son pied de devant dans son intégrité, pl. LXI, fig. 11 et 14. Il devoit avoir un peu plus de deux pieds de hauteur au garrot, et égaler le Chamois en hauteur, bien que sa tête et ses os ne soient pas si gros; mais cela tient à l'excessive élongation de ses membres; sa tête égale à peine celle de la Corinne. On voit qu'autant les allures de l'*Anoplotherium commune* étoient lourdes et traînantes quand il marchoit sur la terre, autant le *gracile* devoit avoir d'agilité et de grâce; léger comme la Gazelle ou le Chevreuil, il devoit courir rapidement autour des marais et des étangs où nageoit la première espèce; il devoit y paître les herbes aromatiques des terrains secs, ou brouter les pousses des arbrisseaux; sa course n'étoit point sans doute embarrassée par une longue queue; mais, comme tous les Herbivores agiles, il étoit probablement un animal craintif, et de grandes oreilles très-mobiles, comme celles des Cerfs, l'avertissoient du moindre danger; nul doute, enfin, que son corps ne fût couvert d'un poil ras, et par conséquent il ne nous manque que sa couleur pour le peindre tel qu'il animoit jadis cette contrée où il a fallu en déterrer, après tant de

siècles, de si foibles vestiges. Remarquons en passant qu'ainsi revêtu de sa peau, s'il eût été rencontré par quelques-uns de ces naturalistes qui veulent tout classer d'après des caractères extérieurs, on n'eût pas manqué de le ranger avec les Ruminans, et cependant il en est à une assez grande distance par ses caractères intérieurs, et très-probablement il ne ruminoit pas.

§ III. *Rétablissement d'une partie du squelette de l'Anoplotherium leporinum.*

Nous n'avons ni son cou, ni son tronc, ni sa queue; mais sa mâchoire inférieure nous est fournie plusieurs fois, *pl. VIII, fig. 3 et 4; pl. IX, fig. 1; pl. XII, fig. 4*. Nous pouvons aisément refaire une tête dessus, d'après l'analogie des deux espèces précédentes.

Nous avons sa jambe et son pied de derrière, *pl. XXIII, fig. 11*; son avant-bras et son pied de devant, *ibid., fig. 9 et 10*; son humérus, *pl. XXX, fig. 13 à 16*, et son fémur, *pl. XLV, fig. 7*.

Si l'*Anoplotherium gracile* étoit, dans le monde antédiluvien, le Chevreuil de notre région, l'*Anoplotherium leporinum* en étoit le Lièvre; même grandeur, même proportion de membres devoit lui donner même degré de force et de vitesse, même genre de mouvemens.

ARTICLE III.

Résumé général, et caractères zoologiques des deux genres et de leurs espèces.

En dernière analyse, il résulte des longues combinaisons et recherches dont ce chapitre se compose jusqu'ici, que nos environs fournissent au catalogue systématique des animaux, deux genres entièrement nouveaux, que l'on peut caractériser ainsi:

Class. *MAMMALIA*.

Ordo. *PACHYDERMATA*.

Genus I. *PALÆOTHERIUM*. (*Pone Tapirum et ante Rhinocerotem et Equum ponendum.*)

Dentes 44. Primores utrinque 6.

Laniarii 4, acuminati paulò longiores, tecti.

Molares 28, utrinque 7. Superiores quadrati, inferiores bilunati.

Nasus productior, flexilis.

Palmæ et plantæ tridactylæ.

Genus II. *ANOPLOTHERIUM*. (*Inter Rhinocerotem aut Equum, ab unâ et Hippopotamum, Suem et Camelum, ab alterâ parte ponendum.*)

Dentes 44. Serie continuâ.

Primores utrinque 6.

Laniarii primoribus similes, cæteris non longiores.

Molares 28, utrinque 7. Anteriores compressi. Posteriores superiores quadrati, inferiores bilunati.

Palmæ et plantæ didactylæ, ossibus metacarpi et metatarsi discretis; digitis accessoriis in quibusdam.

Les *Palæotheriums* enfouis dans nos environs ne varient presque point, ni pour les dents, ni pour le nombre des doigts; il est presque impossible de les caractériser autrement que par la taille; mais parmi ceux que l'on a trouvés ailleurs, il en est qui fournissent des caractères suffisans de forme, comme nous le verrons dans les sections suivantes :

1. *P. MAGNUM. Statura Equi.*
 2. *P. MEDIUM. Statura Suis minoris; pedibus strictis, subelongatis.*
 3. *P. CRASSUM. Statura Suis minoris; pedibus latis, brevioribus.*
 4. *P. LATUM. Statura Suis minoris, pedibus brevibus patulis.*
 5. *P. CURTUM. Statura Ovis, pedibus ecurtatis patulis.*
 6. *P. MINUS. Statura Ovis minoris, pedibus strictis, digitis lateralibus minoribus.*
 7. *P. MINIMUM. Statura Leporis, pedibus strictis.*
- Omnes e gypsi-fodinis parisiensibus eruuntur.*

On peut compter dans le genre *Anoplotherium* les espèces suivantes, très-faciles à caractériser :

I. Anoplotheria propriè sic dicta.

1. A. COMMUNE. *Statura Asini minoris, caudâ corporis longitudine, crassissima, habitu elongato Lutræ. Verisimiliter natatorius.*
2. A. SECUNDARIUM. *Similis præcedenti, sed staturâ Suis.*

II. Xiphodontes.

3. A. GRACILE. *Pedibus elongatis. Magnitudo et habitus elegans Gazellæ.*

III. Dichobunes.

4. A. LEPORINUM. *Digito accessorio utrinque in palmis et plantis, intermedios ferè æquante. Magnitudo et habitus Leporis.*
5. A. MURINUM. *Statura Caviæ Cobayæ; è maxillâ tantum cognitum.*
6. A. OBLIQUUM. *Statura Caviæ Cobayæ; è maxillâ magis obliquâ tantum cognitum. Habitatio omnium, olim, in regione ubi nunc Lutetia Parisiorum.*

Pour compléter l'idée que l'on peut se faire de cette ancienne population animale, nous en avons fait représenter quelques espèces, *pl. LXXVI*, avec leurs grandeurs proportionnelles, et les formes extérieures que nous leur attribuons.

HUITIÈME SECTION.

*SUR DES OSSEMENS DE PALÆOTHERIUMS TROUVÉS HORS
DU BASSIN DE PARIS.*

Il eût été assez extraordinaire que les genres dont les ossemens remplissent nos plâtrières n'eussent point laissé de leurs débris en d'autres contrées; aussi n'en est-il pas ainsi: bien que nous n'ayons rencontré nulle part les mêmes espèces, nous avons obtenu de quelques endroits de France et de l'étranger, des pièces dont les caractères génériques sont évidemment semblables à ceux de nos animaux; et, ce qui est bien remarquable, c'est presque toujours aussi dans des terrains d'eau douce qu'on les a découverts, et le plus souvent dans des terrains d'eau douce anciens, où ils sont accompagnés comme dans nos gypses, d'ossemens de Crocodiles et de Tortues. Le genre *Lophiodon*, que nous avons décrit dans le volume précédent, et qui ressemble si fort à nos *Palæotheriums*, paroît les avoir accompagnés presque partout, si ce n'est aux environs de Paris, où nous n'en avons trouvé aucune trace.

ARTICLE PREMIER.

§ I. *Des Palæotheriums des environs du Puy en Velay.*

C'étoit dans des couches gypseuses à peu près de même date que celles de Paris, qu'il étoit naturel de chercher des ossemens de ce genre; mais soit que les plâtres qui ressemblent le plus aux nôtres, tels que ceux d'Aix en Provence, soient en effet d'une autre époque, ou aient été formés dans d'autres circonstances, soit que les recher-

ches n'aient pas été suivies, on n'a encore découvert que dans une seule couche gypseuse éloignée des nôtres des os de Palæotheriums.

C'est auprès du Puy en Velay, et ce qui est bien remarquable, dans une carrière de calcaire d'eau douce mêlée de gypse, que cette découverte a été faite. Elle est due à M. Bertrand Roux, habitant du Puy, dans le cabinet de qui M. Adolphe Brongniart a pris les dessins gravés, *pl. LXVII, fig. 1, a et b.*

On peut juger au premier coup d'œil que c'est une portion antérieure de mâchoire inférieure, semblable, pour la forme de ses dents, à celles de nos *pl. I, XXXIX, XL et LIII* des environs de Paris.

Les trois molaires subsistantes ont les formes parfaitement cylindriques, et les bourrelets de la base, comme dans tous les vrais Palæotheriums; la première, ou petite molaire manque, ainsi qu'une petite incisive du côté gauche; mais la forme des incisives restantes, celle des canines, les collets saillans de ces dernières sont tout-à-fait comme dans les Palæotheriums.

Je n'oserais cependant assurer l'identité d'espèce de ce Palæotherium avec un des nôtres. Il me semble que ses incisives sont plus grandes à proportion, et sa partie antérieure moins haute. Je trouve aussi l'intervalle entre les canines et les molaires un peu plus court, et les trous mentonniers autrement disposés; mais ce ne sont là que de légères différences d'espèces.

Je n'ai aucun autre os de ce lieu; mais ce fragment paroîtra sans doute assez intéressant pour faire renouveler les recherches, et peut-être trouvera-t-on là un nouveau dépôt de ce genre, dont les restes si nombreux dans nos environs offrent déjà tant de sujets de réflexions.

Je n'en ai d'autres mesures que la figure même, qui a été faite de grandeur naturelle.

ARTICLE II.

Des Palæotheriums des environs d'Orléans.

Nous avons parlé dans le volume précédent, pag. 212 et suivantes, des carrières de calcaire d'eau douce de Montabusard, près d'Orléans, où M. Defay a découvert une si grande quantité d'ossemens fossiles, et entre autres les os de Lophiodon, que nous avons décrits à l'endroit cité (1). Ces carrières renferment aussi des os de *Palæotherium*, mais d'une ou même de deux espèces différentes de celles de nos plâtrières.

On peut voir, *pl. LXVII, fig. 2 à 12*, les figures de plusieurs morceaux qui me furent communiqués dans le temps par M. Defay.

Il ne fut pas difficile de reconnoître dans les pièces des *fig. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10*, les doubles croissans des mâchoières inférieures des *Palæotheriums*, leurs formes cylindriques, et même le bourrelet saillant de leur base; la *fig. 3* montrait de plus la petite molaire tranchante placée en avant de toutes les autres; la *fig. 5*, à en juger par son troisième lobe, devoit être celle d'une dernière molaire; dans les *fig. 8 et 9*, on retrouva la forme carrée des mâchoières supérieures du même genre, la ligne en double W de leur bord externe, les collines qui viennent se terminer au côté interne, enfin le bourrelet saillant de la base de ce même côté.

Ces caractères si particuliers me permirent de conclure l'identité du genre, bien que les canines et les incisives me manquassent.

Je les trouvai confirmés par la suite, dans une portion de mâchoire, qui me fut communiquée par M. Bigot de Morogue, savant minéralogiste d'Orléans, et dont on voit la figure *pl. LVII, fig. 13*. Sa partie montante, son angle postérieur ont cette largeur

(1) M. Defay a parlé de ces os dans son ouvrage intitulé : *La Nature considérée dans plusieurs de ses opérations*, Paris, 1783, p. 56.

et cette forme arrondie caractéristiques des Palæotheriums. On y voit d'un côté, par leur face interne, les cinq dernières molaires en place, dont la dernière a son troisième petit lobe comme dans les Palæotheriums ; les deux dernières de ces dents sont vues par leur couronne, *fig. 14* ; un seul fragment resté du côté opposé, *fig. 13* ; *a, b*, montre par leur face externe la première et la seconde molaire, et la première est sensiblement identique avec celle de la figure 3.

Toutes ces mâchoières sont donc de la même espèce, et tout semble prouver que cette espèce est du genre Palæotherium.

Néanmoins c'est un Palæotherium qui a ses caractères propres, qui le distinguent de tous ceux que nous avons dans nos plâtrières.

Celui des mâchoières inférieures consiste en ce que la rencontre des deux arcs ou des deux croissants de la couronne forme une double pointe au milieu de la face interne, tandis que cette pointe est toujours simple dans les Palæotheriums des environs de Paris.

On peut remarquer aussi, soit dans la *fig. 13*, soit dans la *fig. 5*, que la dernière molaire a son troisième lobe en forme de cône simple plutôt qu'en croissant.

Pour les molaires supérieures, le caractère distinctif consiste en ce que les collines qui partent du bord externe, à leur arrivée vers le bord interne ne se recourbent pas, et en ce qu'il y a au bord postérieur une petite colline isolée en forme de chevron. Il est aisé de prendre une idée nette de cette structure, par la *fig. 11*, où l'on a représenté une de ces couronnes non encore entamée. Celle de la *fig. 12*, qui est à moitié usée, montre que ces caractères se conservent long-temps encore très-visibles.

Je pense que c'est une de ces molaires supérieures qu'a représentée Guettard, (*Mémoires sur les arts et les sciences, tome V; mém. X, pl. VII, fig. 1*).

Cet animal devoit être un peu plus petit que notre *Palæotherium crassum*, et à plus forte raison que le *medium* ; les cinq mâchoières de la *fig. 11* occupent une longueur de 0,1 : dans le *Palæo-*

therium crassum, la longueur occupée par les même dents, est de 0,11; dans le *medium*, de 0,135.

Parmi les os de Montabuzard, je n'en ai trouvé que deux qui, avec des caractères de *Palæotherium*, fussent d'une taille à peu près correspondante à ces dents.

L'un est une tête de fémur mutilée, *pl. LXVII, fig. 15*, mais parfaitement semblable, dans ce qui en reste, à celle du *Palæotherium crassum*. On y voit surtout un commencement de troisième trochanter qui est décisif sur la famille.

L'autre est un os moyen du métatarse, *pl. LXVII, fig. 16*, *a* par devant; *b* du côté externe; *c* du côté interne; *d* en dessus, ayant sa tête supérieure assez entière. Il ressemble beaucoup à celui de *Palæotherium latum*.

Je n'oserais cependant affirmer que ces os ne pussent provenir du *Lophiodon* qui est enterré au même endroit, et ne fussent par conséquent de l'espèce des humérus que nous avons déjà fait représenter dans notre deuxième volume, (*anim. vois. des Tapirs, pl. XI, fig. 3 à 6*): des genres si voisins entre eux peuvent bien faire pardonner quelque incertitude.

ARTICLE III.

Du Palæotherium des environs de Montpellier.

Cette espèce ne me paraît différer en rien de ce que j'en connois de celle d'Orléans. On en a trouvé, en 1780, près de Saint-Geniez, à trois lieues de Montpellier, un morceau que feu M. Faujas publia en 1809, dans le tome XIV des Annales du Muséum, page 382, *pl. XXIV*, et qu'avec sa légèreté ordinaire il prit pour être de *Palæotherium medium*.

C'est un fragment de mâchoire inférieure du côté gauche, contenant les quatre dernières molaires, et un peu de la racine de celle qui les précédoit; mais où malheureusement le troisième lobe de la

dernière est enlevé : il paraît avoir été entouré d'une ocre ferrugineuse jaunâtre, dont il reste quelques traces dans ces vides. M. Faujas dit qu'il étoit dans une pierre coquillière compacte, à grain fin, et dans un banc à plus de trente pieds de profondeur. Si cette assertion est vraie, c'étoit probablement du calcaire d'eau douce ancien ; ce qui est d'autant plus aisé à vérifier, que c'est de cette carrière que l'on tire une bonne partie des pierres avec lesquelles on construit à Montpellier. Quoi qu'il en soit, les dents sont les mêmes qu'à Orléans par leurs croissans, par leurs collets, par la bifurcation de l'angle intermédiaire. Je regrette d'autant plus la perte du troisième lobule de la dernière, qu'il auroit été à souhaiter qu'on pût voir s'il étoit en croissant ou simplement conique, ce qui auroit complété l'identité dont je me crois déjà sûr. Les quatre dents, non compris le dernier lobule, occupent une espace de 0,07, et les mêmes dans le morceau d'Orléans, ont, sans ce lobule, 0,073.

Nous donnons ce fragment, *pl. LXVII, fig. 17.*

ARTICLE IV.

Du Palæotherium des environs d'Issel.

Les pentes de la Montagne Noire, si fécondes en ossemens fossiles, et d'où nous avons déjà tiré les Lophiodons décrits dans notre deuxième volume, recèlent aussi les os d'un vrai *Palæotherium* extrêmement semblable à celui d'Orléans. On en voit, *pl. LXVII, fig. 18, a et b*, un fragment de mâchoire inférieure qui contient les trois dernières molaires.

Les dents ont, comme celles d'Orléans, l'angle de réunion de leurs deux croissans bifurqué; les lobes parfaitement cylindriques en dehors, et un collet saillant à leur base; mais le troisième lobe de la dernière est en croissant comme dans les *Palæotheriums* de Paris, et non en cône comme dans ceux d'Orléans. De plus ces dents d'Issel sont plus petites. Elles n'occupent à elles trois que 0,05 de longueur, tandis que leurs correspondantes d'Orléans en occupent 0,06.

Il est donc certain que le *Palæotherium* d'Issel est d'une espèce particulière qui ne surpassoit probablement pas de beaucoup notre *Palæotherium curtum*.

Ce morceau est teint en noirâtre comme les autres os des mêmes environs.

Voilà tout ce que j'ai pu obtenir jusqu'à ce jour de *Palæotheriums* enterrés ailleurs que dans nos plâtrières, bien que depuis quinze ans je n'aie rien négligé pour connoître les os de ce genre qui auroient pu être découverts dans des carrières ou conservés dans des cabinets de quelque ville de l'Europe que ce soit.

CHAPITRE TROISIÈME.

SUR LES AUTRES ANIMAUX DONT LES OSSEMENS ACCOMPAGNENT, DANS NOS CARRIÈRES A PLÂTRE, CEUX DE PALÆOTHERIUMS ET D'ANOPLOTHERIUMS.

DANS cette prodigieuse quantité d'ossemens ensevelis dans nos carrières à plâtre, parmi ces milliers d'individus dont on y recueille chaque jour les débris, il ne se trouve qu'assez rarement des animaux étrangers aux deux genres dont nous venons de restituer si péniblement douze ou quinze espèces.

Les plus abondans de tous sont des os de Tortues; il y a aussi fort souvent des os d'oiseaux et de poissons, et même de temps en temps des poissons entiers; quant aux os de quadrupèdes, ils se réduisent jusqu'à présent à quelques débris de deux genres inconnus de Pachydermes différens de ceux dont nous avons parlé, à des fragmens de cinq ou six espèces de carnassiers, à des portions et même des squelettes entiers d'une petite espèce de Sarigue; enfin à un ou deux petits rongeurs de la taille et du genre de la Souris.

Nous aurions eu peut-être quelque avantage à remettre la description et la détermination de ces morceaux aux chapitres où nous aurons à traiter des espèces ou des genres analogues; mais le désir de compléter dans cette partie de notre ouvrage l'histoire si intéressante des fossiles de nos environs, nous engage à nous attacher ici à l'ordre géologique, et à parler de suite de ce petit nombre d'animaux.

SECTION PREMIÈRE.

DES OSSEMENS DE MAMMIFÈRES.

ARTICLE PREMIER.

Ossemens de Pachydermes.

J'AI dit depuis long-temps que la famille des Pachydermes moins riche en genres, et dont les genres sont moins liés entre eux que dans aucune autre, semble avoir fait des pertes, auxquelles seroient dus ces sortes de hiatus ou de vides qui interrompent sa série. C'est en effet à la famille des Pachydermes que l'étude des os fossiles a fourni le plus de formes nouvelles et singulières : les divers Mastodontes, le Rhinocéros à cloison osseuse, les Palæotheriums et les Anoplotheriums, les Lophiodons, offrent déjà un nombre d'espèces perdues plus considérable que celui des espèces vivantes connues des naturalistes, et cependant ils n'épuisent pas, à beaucoup près, celles que nos couches recèlent encore. On en verra d'un genre très-remarquable à la fin de ce volume; et dès à présent nous allons en présenter deux, trouvées dans nos gypses, et qui ne ressemblent assurément à rien de ce qui a été vu jusqu'à ce jour.

§ I. *D'un nouveau genre de Pachydermes connu seulement par quelques dents et quelques parties de la tête, et que j'appellerai provisoirement Chæropotame (1).*

Je n'en ai eu d'abord que le seul morceau représenté, *pl. LI, fig. 3, A, B et C*, et qui me fut donné dans le temps par M. Vaysse

(1) Nom d'un Pachyderme imaginaire, employé par Prosper Alpin. Voyez notre 1^{er}. volume, pag. 275.

de Villiers, auteur d'un itinéraire de France, qui l'avoit eu dans les patrières de Villejuif. Il m'a suffi pour me démontrer l'existence d'un genre de Pachydermes différent des *Palæotheriums* et des *Anoplotheriums*.

Les incisives, s'il y en avoit, sont perdues. La canine inférieure *a* est pointue et de grandeur médiocre; entre elle et la première molaire *b* est un espace vide. Cette première molaire est conique, pointue, légèrement comprimée, mais nullement tranchante, et portée sur deux grosses racines qui s'enfoncent en s'écartant.

La seconde, *c*, est un peu plus comprimée, portée aussi sur deux racines; et en arrière de sa pointe, qui est mousse, se trouvent d'autres pointes beaucoup plus basses et à peine saillantes, formant comme un second lobe.

A la suite de cette seconde molaire venoient deux dents, dont la place est constatée par l'empreinte qu'elles ont laissée sur la pierre; ce sont les dents tuberculeuses, représentées *fig. 3, B et C*. Sur leur couronne à peu près rectangulaire, et que je crois avoir été moins larges que longues, sont quatre tubercules principaux, au milieu desquels en sont deux plus petits; et l'on remarque encore quelques inégalités autour de leurs bases. Elles ressemblent assez aux troisième et quatrième molaires du Babiroussa; et en général tout cet appareil annonce un animal de la famille des Cochons; mais aucun Cochon connu n'a la première molaire de cette forme conique, et il n'y a que le Pécari où la canine soit si petite; or le Pécari est en outre d'une taille moindre que l'individu auquel cette mâchoire a appartenu.

Dimensions de ce morceau.

Longueur de l'espace occupé par la canine et les deux premières molaires	0,074
Espace compris entre la canine et la première molaire.	0,027
Longueur de la canine.	0,016
Sa largeur.	0,009
Hauteur de la première molaire.	0,011
Sa largeur à sa base.	0,016
Hauteur de la seconde molaire.	0,007
Sa largeur à sa base.	0,014

sement de son bord inférieur, ainsi que par la position de l'orbite sur sa base antérieure.

L'échancrure postérieure du palais, *d*, avance jusque vis-à-vis le bord postérieur de la pénultième molaire, en sorte qu'elle est bien plus profonde que dans les deux sous-genres que nous venons de nommer.

D'après ces détails il n'est pas douteux que nos plâtrières ne renferment les restes d'un Pachyderme plus voisin encore du grand genre des Cochons, que les Anoplotheriums, et à plus forte raison que les Palæotheriums, et qui cependant n'étoit point semblable aux autres Cochons. Il est fort à regretter que l'on n'ait eu aucun os d'extrémité à lui rapporter.

Je soupçonne le sous-genre des Dichobunes, dont les pieds ressemblent si fort à celui des Cochons, d'avoir été fort voisin de ce nouveau genre, et de faire même le passage entre les Anoplotheriums et lui; mais, pour en fixer entièrement les analogies, il faudroit, à défaut de ses pieds, connoître au moins ses dents antérieures.

Dimensions de cette base de tête,

Largeur entre les deux arcades zygomatiques.	0,15
Largeur transverse de chaque fosse zygomatique.	0,055
Longueur.	0,04
Profondeur de l'échancrure palatine postérieure, à prendre de la pointe des apophyses postérieures.	0,04
Largeur.	0,018
Largeur transverse de la facette glénoïde.	0,04
Largeur antéro-postérieure, y compris le rebord postérieur.	0,028
Longueur depuis la dernière molaire jusqu'à la première de celles que l'on voit.	0,13
Largeur à l'endroit des deux premières molaires.	0,055
Largeur à la naissance antérieure des deux arcades.	0,11
Distance entre les deux dernières molaires.	0,045
Largeur de la pénultième molaire.	0,021
Longueur.	0,018

§ II. *D'un autre genre de Pachydermes connu seulement par sa tête, et que je nommerai provisoirement Adapis (1).*

C'est une chose bien remarquable que cette abondance des Pachydermes parmi les fossiles, comparativement à leur proportion dans le nombre des animaux vivans. Aussi les nuances qui lient les genres entre eux, ces formes intermédiaires, ces passages d'un genre à l'autre si communs dans les autres familles, sembloient-ils manquer dans celle-là. Il étoit réservé à l'histoire des os fossiles de les retrouver dans les entrailles de la terre, parmi les races qui complétoient l'ensemble du grand système des êtres naturels, et dont la destruction y a produit ces lacunes si frappantes.

Aux grands et petits animaux de cet ordre dont j'ai parlé, vient s'en joindre un non moins remarquable, non moins distinct que tous les autres, mais dont je n'ai qu'un ou deux débris.

Le premier est une tête, *pl. LI, fig. 4, A et B*, assez entière du côté sur lequel elle est couchée, et où l'on voit assez bien une grande partie des dents de ce côté, *fig. 4, B*, quand on enlève un reste de mâchoire du côté opposé, *a, fig. 4, A*.

La forme générale paroît avoir été à peu près celle du Hérisson, mais elle étoit d'un tiers plus grande. Je ne découvre ni en haut, ni en bas, plus de quatre incisives (deux de chaque côté dans chaque mâchoire), *f, f*, à la supérieure, *g* à l'inférieure; elles sont tranchantes et un peu obliques, comme celles de l'*Anoplotherium*. Après elles vient tant en haut qu'en bas, une canine conique plus grosse et un peu plus saillante que les autres dents. La supérieure *b* est un cône droit; l'inférieure est un cône oblique et couché en avant. On voit à la mâchoire supérieure l'alvéole de celle d'un côté qui est fort profond.

Les molaires doivent avoir été au nombre de sept.

A la mâchoire supérieure on en voit six, et il paroît qu'il y en a une septième plus en arrière.

(1) *Adapis*, nom employé quelquefois pour le Daman. Voyez Gesner, p. 395

La première *p*, est tranchante. La seconde *q*, est entourée d'une arête, comme les antérieures de l'*Anoplotherium*. La troisième *r*, paroît lui avoir ressemblé, bien qu'elle soit un peu fracturée. La quatrième *s*, paroît au contraire avoir beaucoup ressemblé aux deux suivantes, *t* et *u*, qui elles-mêmes sont très-semblables en petit aux arrière-molaires de l'*Anoplotherium*.

A la mâchoire inférieure les deux premières molaires, *h*, *i*, sont pointues et tranchantes. La troisième, *k*, *k*, est de même forme, mais plus haute et plus large. Les trois suivantes, *l*, *m*, *n*, sont perdues; mais la dernière, *o*, est oblongue, et paroît avoir eu ses tubercules disposés de manière à former des collines transverses inégales plutôt que des croissans.

Dimensions de ce morceau.

Longueur depuis la première incisive, jusques et compris la sixième molaire supérieure.	0,04
Longueur depuis la canine, jusques et compris la dernière molaire infér.	0,036
Espace occupé par les deux incisives, la canine et les trois premières molaires inférieures.	0,02
Espace occupé par les huit molaires inférieures du deuxième morceau.	0,038
Largeur de l'apophyse coronoïde, <i>ibid.</i>	0,012
Largeur du troisième morceau, depuis le milieu de l'échancrure des narines postérieures, jusqu'à la partie correspondante de l'arcade.	0,02
Largeur de la demi-échancrure.	0,008

J'ai trouvé une portion de mâchoire inférieure qui me paroît se rapporter à cette espèce, et où l'on voit l'empreinte des deux dernières molaires, et en avant d'elle six autres dents; savoir, deux à collines transverses inégales et obliques, qui sont l'antépénultième et celle qui la précède; les quatre plus antérieures sont obliques, tranchantes, un peu pointues, avec un petit crochet en arrière. La première de ces quatre, plus petite que les autres, est un peu hors de place, et peut-être est-ce une dent prête à tomber, sans quoi il faudroit reconnoître que cet individu avoit eu huit molaires.

On voit en arrière une portion de l'apophyse coronoïde qui étoit courte et large, et un petit fragment du condyle.

Un troisième morceau, que je crois aussi devoir rapporter à cette espèce, offre une partie de l'arrière-mâchoire supérieure avec la portion antérieure de l'arcade, et une partie de l'échancrure des arrière-narines : celle-ci est demi-circulaire. La dernière molaire qui tient à ce morceau est carrée, plus petite que celles qui la précèdent dans le morceau de la pl. LI, mais d'ailleurs assez semblable.

ARTICLE II.

De quelques espèces de Carnivores.

Les uns appartiennent au genre des Chiens, et les autres à ceux des Genettes ou des Mangoustes, des Martes et des Loutres.

§ I. *Mâchoire du genre du Chien.*

Fatigué en quelque sorte par cette longue suite d'animaux dont je ne connoissois pas un, je me sentis l'imagination soulagée lorsque je vis arriver des carrières une mâchoire que je crus reconnoître pour celle d'un Chien ou d'un Renard; elle est représentée, pl. LXIX, fig. 1.

L'apophyse condyloïde *a* très-élevée, le bord postérieur *b* échancré en arc de cercle sous le condyle *c*, l'angle postérieur *d* en forme de crochet, la molaire tranchante, triangulaire et dentelée, ne me laissoient aucun doute sur la classe; c'étoit bien sûrement un Carnassier. Entre cette molaire et la canine *i*, étoient les alvéoles des racines de deux autres molaires *f* et *g*; et la place d'une troisième *h*: derrière elle, en *k*, étoit le fragment d'une autre plus grande, et assez de place vers *l* pour en loger deux. Je conclusois de là que cette mâchoire étoit du genre *Canis*; le genre *Felis* n'a que trois ou quatre molaires au plus; dans les Ours proprement dits, il n'y en a aussi que quatre grandes dont aucune n'est tranchante.

Il y a d'autres différences qu'il est inutile que j'explique ici, pour les Ratons, les Coatis, les Civettes, etc.; en un mot, de tous les Carnassiers, il n'y a que le genre *Canis* auquel on puisse rapporter cette mâchoire. Mais quelle fut ma surprise, lorsque la com-

parant avec les différentes espèces de *Canis*, je n'en trouvai pas une qui lui convînt entièrement.

Le Loup, le Renard, toutes les variétés de nos Chiens domestiques, le Renard de Virginie, le Chacal, examinés avec la plus scrupuleuse attention, se ressemblent parfaitement entre eux par des points dans lesquels ils diffèrent tous également de notre Carnassier actuel.

Mais on est très-embarrassé de faire saisir des différences qui, faciles à voir pour l'œil habitué, sont très-difficiles à rendre à l'esprit par des paroles. Essayons cependant de nous faire entendre.

La dent *e* est évidemment la quatrième molaire de ce côté; comparée pour la grandeur avec la pareille des autres espèces, on trouve que c'est du Renard qu'elle approche le plus. La distance des deux trous sous-mentonniers, et celle entre la dent *e*, et la base *j* de la portion extérieure de la canine *i*, donnent à peu près le même résultat. Maintenant si l'on prend la hauteur *eo*, de la branche à cet endroit, on trouve que le Renard a un sixième de moins. Si l'on suit le bord inférieur en arrière, on trouve qu'il est presque droit dans notre animal, et que dans le Renard il remonte de manière que l'angle *d* se porte en δ .

L'apophyse coronoïde est bien plus différente encore; elle est beaucoup plus courte et plus étroite dans le Renard que dans notre animal. La ligne $\delta\pi$, par exemple, dans le Renard ne fait pas tout-à-fait les trois quarts de la ligne *dp* qui lui correspond dans notre animal. La ligne $\delta\alpha$, est encore un peu plus petite par rapport à la ligne *da*.

Ainsi non-seulement la mâchoire du Renard, à longueur à peu près égale, a certaines de ses dimensions moins grandes que la mâchoire fossile; mais ces dimensions ne diminuent pas uniformément, puisque vers *eo*, c'est d'un sixième, et vers *da* et *dp*, c'est de plus d'un quart que les lignes du Renard sont au-dessous de leurs correspondantes dans notre animal.

Ceci répond d'avance à l'objection qu'on pourroit nous faire, que nous ne pouvons avoir bien juste la longueur *dq* de notre mâchoire fossile, à cause de la cassure *rs* de la pierre. On voit que nous nous sommes abstenus d'employer cette longueur dans nos comparaisons.

Quelque mâchoire du genre *Canis* que nous examinions, nous y trouvons les mêmes différences dans le contour et les proportions de la partie postérieure : les variétés des Chiens domestiques, le Mâtin, par exemple, et le Doguin ne diffèrent pas autant l'une de l'autre à cet égard, que cet animal ne diffère des *Canis* que nous lui avons comparés. Il est donc très-probable que ce Carnassier étoit comme les Herbivores, d'une espèce inconnue aujourd'hui.

Nous croirions même pouvoir dire que cela est certain, si nous avions le squelette de quelques espèces telles que l'Isatis; mais, quoique nous soyons bien persuadés d'avance que les mâchoires de ces espèces ressemblent à celles des autres, nous ne prononcerons point ici, afin de ne rien laisser de douteux dans notre travail.

Hauteur de la mâchoire, depuis l'angle postérieure <i>d</i> , jusqu'à l'apophyse coronôide <i>a</i>	0,05
Hauteur depuis ce même angle, jusqu'au condyle.	0,021
Largeur de l'apophyse coronôide immédiatement, au-dessus du condyle.	0,025
Hauteur de la branche de la mâchoire vis-à-vis et y compris la dent <i>e</i>	0,022
Distance comprise entre les deux trous sous-mentonniers.	0,008

§ II. *Portions de tête et de mâchoire d'une grande espèce appartenant à un genre de la famille des Coatis, des Ratons, etc.*

Il suffit d'un coup d'œil, au naturaliste exercé, pour juger que la tête de la pl. LXIX, fig. 2, et la mâchoire inférieure, fig. 3, proviennent d'un Carnivore, et d'un Carnivore différent de tous ceux que l'on connoît.

La première proposition est suffisamment prouvée par la forme pointue et tranchante des premières molaires ou fausses molaires, et par l'énorme saillie de l'arcade zygomatique.

La seconde résulte de la comparaison du petit nombre de dents que nous offrent ces morceaux, avec leurs analogues dans les genres connus.

On voit derrière la canine supérieure *a*, trois fausses molaires *b, c, d*, puis en *e* les racines de la carnassière. La troisième fausse

molaires *d* seulement a un lobe ou dentelure sur sa base en arrière, et n'en a point en avant. La quatrième dent a un petit lobe en avant de sa grande pointe, et un autre en arrière plus considérable que le premier. Elle a de plus à sa base interne un talon saillant qui pourroit faire croire que c'est la carnassière, mais ce seroit alors de toutes ses analogues celle qui auroit le moins d'étendue d'avant en arrière; derrière elle étoit une dent à trois racines qui n'occupoit pas un plus grand espace, et derrière celle-là encore une autre. Ces deux dents, dont les couronnes sont emportées, étoient probablement des tuberculeuses. Dans un autre morceau qui contient la partie antérieure du palais, *pl. LXVIII, fig. 3*, on voit la seconde et la quatrième molaires en place, un fragment de la cinquième fort usé, et en avant l'alvéole d'une canine et celles de six incisives, avec l'empreinte des trous incisifs, le tout conformé comme dans les Carnassiers en général.

A la mâchoire inférieure, derrière la canine *f*, *pl. LXIX, fig. 3*, se trouvent aussi trois fausses molaires; mais la seconde a déjà un lobe pointu en arrière et un obtus, et presque effacé en avant. La troisième n'en a qu'en arrière; mais il y a probablement eu encore une de ces fausses molaires immédiatement derrière la canine, ce qui en porte le nombre à quatre.

A ces formes de dents, à ces arcades zygomatiques saillantes, se joint encore, pour caractériser notre animal, le prolongement extrême des os palatins *h, h* en arrière. L'ouverture postérieure des narines, encore que ses bords ne soient pas entiers, se montre en *g*; et l'on voit que les palatins ne devoient finir que presque vis-à-vis la facette glénoïde. Cette partie du palais montre aussi de chaque côté une sorte de crête qui devient assez forte en avant.

Or nous ne trouvons ces diverses circonstances, à peu près réunies, que dans un très-petit nombre de Carnivores, savoir : dans les Coatis, les Ratons, et quelques sous-genres voisins.

En effet, les Chats, les Hyènes, les Chiens, les Civettes, les Kinkajous, sont exclus par la brièveté relative de leur arrière-palais osseux. Cette partie se prolonge un peu plus dans les Martes,

les Loutres, les Gloutons et les Grisons, mais pas encore à beaucoup près autant que dans ce fossile. D'ailleurs les Martes, les Gloutons, les Grisons, sont exclus par l'étendue en longueur de la carnassière et la petitesse de l'unique tuberculeuse. Les Loutres le sont au moins par plus d'étendue dans la carnassière. Les Blaireaux, où la carnassière est assez semblable, bien que moins pointue, et où le palais se prolonge aussi beaucoup, ont une tuberculeuse unique et énorme, dont je ne trouve pas ici de trace. Dans le Raton, qui partage aussi avec le Blaireau le caractère du prolongement du palais, la carnassière est carrée, et a deux talons en dedans aussi hauts que sa pointe, en sorte qu'elle ressemble à la première tuberculeuse. Le Coati même a la carnassière moins pointue, et le talon en est plus saillant que dans notre animal.

La Mangouste a le palais tout aussi prolongé que les trois sous-genres précédens, mais sa carnassière est plus longue et autrement lobée ; si l'on vouloit supposer que la dernière de nos dents en place est celle qui précédoit la carnassière, elle ressembleroit beaucoup à son analogue dans la Mangouste, mais il y auroit alors une fausse molaire de plus, et la carnassière seroit encore plus petite.

Au total, cependant, c'est de ces familles des Plantigrades et des Mangoustes, qu'on doit rapprocher ce fossile, bien que certainement il n'appartienne à aucune des espèces connues, et les surpasse beaucoup en grandeur.

Cet animal devoit être d'autant plus redoutable, qu'outre sa grandeur et la forme tranchante de ses dents, ses mâchoires étoient très-vigoureuses. On peut déjà en juger par l'écartement des arcades zygomatiques ; et l'on en a une autre preuve dans ses crêtes occipitale et sagittale.

Un occiput, avec les bases postérieures des arcades, que je représente, *pl. LXIX, fig. 4*, et qui me paroît devoir être rapporté à cette espèce, parce qu'il correspond sensiblement en grandeur avec le morceau précédent, donne ces crêtes, et fait voir qu'elles saillent en arrière et en haut, et sont tellement aiguës, que l'on ne peut

pas même leur comparer celles de l'Hyène et du Glouton. Il n'est égalé en ce point que par le Tigre royal. Nous ne devons donc pas douter que ce ne fût un être fort cruel, et qui faisoit de grands ravages parmi les Anoplothériums, les Palæothériums, et les autres Herbivores au milieu desquels il habitoit.

Tête et mâchoire supérieure dans le morceau de la fig. 2.

Espace occupé par la canine et les quatre premières molaires.	0,065
Distance entre la canine et l'endroit le plus rétréci des arrières-narines. . .	0,117
Largeur de ce rétrécissement.	0,02
Distance de cet endroit au point le plus saillant de l'arcade zygomatique. . .	0,055
Longueur de la fosse temporale.	0,06

Dans le morceau de la fig. 4, venant d'un individu un peu plus petit.

Largeur y compris les condyles occipitaux.	0,04
Largeur derrière les arcades zygomatiques.	0,065
Largeur en avant des bases postérieures des arcades.	0,05
Largeur totale à l'endroit le plus saillant des arcades.	0,115

Mâchoire inférieure, morceau de la fig. 3.

Espace occupé par la canine et les trois premières molaires.	0,065
Hauteur vis-à-vis la deuxième molaire.	0,03
La longueur totale depuis l'épine occipitale, jusqu'aux incisives, doit être à peu près de.	0,22

C'est un peu moindre qu'un Loup et qu'une Hyène, mais pas de beaucoup.

§ III. *Portions de tête et de mâchoire inférieure d'un animal du genre des Genettes.*

Le premier morceau qui nous paraisse appartenir à cette espèce fut recueilli par nous-même, il y a plusieurs années dans la grande carrière de Montmartre ; c'est une portion de mâchoire inférieure, dont nous donnons le dessin, *pl. LXX, fig. 12.*

Elle ne contient qu'une dent entière , qui est la grande carnassière d'en bas, et un fragment d'une autre qui était la dernière fausse molaire.

Cette grande carnassière a trois pointes fort aiguës , dont l'externe surpasse de près du double l'antérieure et l'interne , et est du double plus haute que large ; le talon postérieur lui-même, divisé en deux pointes , ne fait pas le tiers de la longueur totale de la dent : derrière cette dent sont trois trous ou alvéoles ; les deux premiers contiennent encore des racines.

Il n'est possible de trouver de grande carnassière un peu semblable à celle-là que dans les Mangoustes et dans les Genettes.

En effet, on peut exclure d'abord les Ours, les Kinkajous comme n'ayant que des mâchelières tuberculeuses ; les Blaireaux, les Coatis, les Ratons, comme ayant les pointes internes, externes et postérieures de leur carnassière presque égales, ce qui les rapproche encore beaucoup des tuberculeuses ; les Gloutons, les Putois, comme manquant de pointe interne ; les Chats, comme manquant à la fois de pointe interne et de talon ; les Didelphes, Dasyures, etc. , comme ayant à la suite l'une de l'autre trois ou quatre carnassières à plusieurs pointes, et semblables entre elles.

Ces exclusions une fois prononcées, il reste les Hyènes, les Chiens, les Loutres, les Grisons, les Fouines, les Moufettes, les Zorilles, les Civettes, les Genettes et les Ichneumons, qui ont tous à leur carnassière d'en bas une pointe antérieure, une externe, une interne, et un talon tuberculeux en arrière ; mais dans les Hyènes la pointe antérieure est tranchante, autant et plus grande que l'externe, l'interne est très-petite ; dans les Chiens la pointe externe est plus large que haute et tranchante, le talon fort grand ; il en est à peu près de même dans les Fouines et les Loutres, où de plus le talon est concave ; les Moufettes et les Civettes se distinguent encore par la grandeur de leur talon ; enfin, les Mangoustes et les Genettes elles-mêmes ont encore les pointes moins aiguës, et le talon un peu plus grand à proportion que notre carnassière fossile. Il y a de plus cette différence que je ne trouve qu'une seule racine et un seul alvéole pour la petite dent tuberculeuse qui suit la carnassière, tandis qu'ici il y a deux

racines, et même un troisième trou. La *fossane* de toutes les Genettes, celle où cette dent est la plus longue, n'a cependant qu'une racine et un alvéole.

Dans le *Paradoxurus* (1), ou prétendue Civette de Java, dont la carnassière se rapproche de celle des Rats plus que celle des Civettes, il n'y a en arrière, comme dans les Civettes, qu'une petite tuberculeuse à une seule racine; mais on y voit plus en arrière encore un petit trou qui pourroit être l'analogue du troisième de notre mâchoire fossile.

Un autre caractère particulier à cette mâchoire fossile, c'est que le trou d'entrée du nerf maxillaire inférieur y est plus avancé que dans tous les animaux que je viens de nommer.

J'ai fait dessiner sur ma planche toutes les pièces propres à faire entendre au lecteur ces différentes structures de la même partie. On ne me blâmera point sans doute d'entrer dans de si grands détails. Puisqu'ils sont constans dans la nature, il faut que le naturaliste les remarque, et j'espère même que cette multitude de faits accessoires dont j'enrichis et j'éclaircis mon histoire des fossiles, lui donnera un mérite particulier, relatif à l'ostéologie comparée.

Notre fragment fossile est donc représenté fig. 12.

Fig. 13 est une Genette adulte, offrant les trois dernières molaires; savoir, la dernière fausse molaire, la carnassière, et la petite tuberculeuse. On voit que la carnassière est moins aiguë que dans notre mâchoire fossile.

Fig. 14 est une Genette jeune. On y voit les deux dernières mo-

(1) Cet animal, envoyé de Java par M. Lecheaud, sous le nom de *Civette de Java*; de Sumatra, par MM. Diard et Duvaucel, sous le nom de *Zibet à queue noire*; et apporté vivant de Pondichéry, sous celui de *Marte des palmiers*, avoit déjà été décrit et représenté par Buffon, suppl. III, pl. XLVII; mais on a écrit par inadvertence sous la figure, *Genette de France*. C'est de cette prétendue Genette de France que Pennant a fait son *Pilosello weesel*, n°. 279. Ce qui est plus important, c'est que cet animal, dont la queue se roule en spirale, n'a point d'organe sécrétoire comme les Civettes et les Genettes, mais que ses glandes de Cooper, plus grosses que ses testicules, lui donnent un énorme scrotum. Voyez sa description dans l'*Hist. de la Ménagerie*, par M. Frédéric CUVIER.

lares de lait en place. La dernière est semblable à la carnassière, mais elle sera remplacée par une dent plus simple, et la carnassière définitive viendra derrière elle. On la voit dans la mâchoire, ainsi que la petite tuberculeuse qui doit la suivre. Cependant il ne faut pas croire que la dent de la mâchoire fossile soit une dernière de lait; car, d'après les alvéoles, la dent qui étoit derrière elle, qui auroit été la carnassière définitive, étoit beaucoup plus petite, ce qui est impossible.

La fig. 15 est la mâchoire d'un jeune Chien avec sa dernière molaire de lait en place, et sa grosse arrière-molaire encore dans l'alvéole. Il faut remarquer encore ici que la dernière de lait sera remplacée par une dent beaucoup plus simple, avec un seul tranchant divisé en cinq pointes, et sans talon ni pointe interne. Voyez, fig. 17, le Chien adulte. La raison de ce changement, qui est général dans tous les animaux; c'est que la complication de cette dernière de lait se trouve reportée sur la grosse arrière-molaire.

La fig. 20 est le Renard. On voit qu'il ressemble en tout au Chien.

Fig. 16, la Mangouste d'Égypte.

Fig. 19, la Mangouste du Cap.

Il est facile de voir que c'est dans les Genettes et Mangoustes que la grosse molaire ressemble davantage à la dent fossile.

Fig. 22, le Putois rayé du Cap, nommé mal à propos Zorille par Buffon, et *Viverra Zorilla* par Gmelin. C'est une vraie Marte. Le vrai Zorille des Espagnols d'Amérique, qui est le Chinche de Buffon (*Viverra Mephitis*, Gmel.), est fig. 26: c'est aussi une Marte, aux ongles près. Seulement la dent de ces deux espèces est un peu plus aiguë. La Marte commune (*Mustela Martes*) se voit en fig. 21.

En 18 est le Furet, qui, comme le Putois d'Europe, l'Hermine et la Belette, se distingue des autres Martes, parce qu'il n'a pas de petite pointe intérieure à sa grosse dent. Il n'y en a pas non plus dans le Grison (*Viverra Vittata*, Gmel.), que l'on voit en fig. 25. La dent du Grison est un peu usée.

La Loutre, fig. 27, ressemble beaucoup aux Martes. Le Blaireau, fig. 23, ne diffère que parce que le talon de sa grosse dent s'allonge sensiblement et que ses pointes s'émeussent; ce qui le rend un peu

plus omnivore que tous les autres. Enfin les Civettes et Zibets, *fig. 24 et 28*, ont un grand talon très-tuberculeux.

Long-temps après que j'eus trouvé cette mâchoire, M. Ritchie, sénateur de Boston, et l'un des citoyens les plus recommandables des États-Unis, m'a donné un morceau qui lui avoit été remis à Montmartre, et qui s'est trouvé contenir une tête entière dans un état de conservation admirable. M. Laurillard ayant réussi à la débarrasser du plâtre, on l'a eue par ses trois faces, comme on la voit *pl. LXIX, fig. 5, 6 et 7*.

Il y a en place une incisive, une canine, et les deux premières fausses molaires. La troisième est au moment de poindre, et avoit déjà fait tomber la carnassière de lait qu'elle devoit remplacer. Derrière elle sont les racines de la carnassière définitive qui est cassée, mais dont on peut juger parfaitement la forme; enfin, plus en arrière sont les traces des alvéoles des deux dernières tuberculeuses, qui suivoient la carnassière, et dont la première étoit plus large que longue, et la dernière petite et à peu près carrée.

Ces caractères de dents sont rigoureusement ceux que l'on observe dans toutes les Genettes, ainsi que dans les Mangoustes; car pour les dents, ces deux sous-genres se ressemblent à peu près.

Mais la forme plus allongée du palais, les côtés en courbe un peu concaves, annoncent déjà plus de rapports avec les Genettes, et une comparaison détaillée confirme ces premiers indices.

Le palais osseux ne se prolonge pas en arrière comme dans les Mangoustes; il n'y a point de si longues apophyses postorbitaires (on sait que dans les Mangoustes elles se touchent presque comme dans les Makis), etc.

Quand on rapproche encore plus particulièrement cette tête des diverses Genettes, on trouve que c'est à la Fossane qu'elle ressemble le plus. Elle a de même un sillon très-marqué le long du milieu du frontal, et des apophyses orbitaires moins saillantes qu'aucune autre espèce.

Toutefois, ce n'est pas la tête de la Fossane à beaucoup près.

La tête fossile a les os du nez pointus dans le haut comme les Genettes ordinaires. La Fossane les a arrondis.

Le frontal est moins étranglé derrière les apophyses postorbitaires que dans la Fossane et dans aucune Genette.

La grande carnassière est aussi plus longue à proportion que dans aucune Genette, et l'espace triangulaire entre elle et la tuberculeuse qui la suit est plus grand.

Les palatins sont échancrés chacun de manière à former une pointe obtuse au milieu du bord postérieur du palais osseux, etc.

La grandeur de cette tête étoit de très-peu supérieure à celle d'une Genette vulgaire adulte.

	TÊTE FOSSILE.	GENETTE (1).
Longueur totale depuis la crête occipitale, jusqu'aux incisives.	0,1.	0,095
Distance des incisives à la racine des os propres du nez.	0,035.	0,035
----- à l'intervalle des apophyses postorbit.	0,048.	0,046
Longueur du palais.	0,05.	0,045
La plus grande largeur, à l'endroit de l'angle postérieur des carnassières, les alvéoles compris.	0,033.	0,028
Plus grande largeur de la tête entre les parties postér. des arcades zygomatiques.	0,05.	0,046
Plus grande longueur de la fosse zygomatique en dessous.	0,025.	0,025

§ IV. Os des extrémités.

Après avoir ainsi reconnu les portions de têtes, nous pouvons passer à l'examen des os des membres, et voir s'il est possible de les rapporter aux têtes d'après leurs grandeurs et leurs autres analogies.

(1) J'ai pris pour terme de comparaison une tête osseuse de la Genette du Cap, que je ne puis distinguer en rien de constant de la Genette d'Europe, dont j'ai vu et comparé un très-grand nombre de peaux. Toutes ont le museau noirâtre, avec une tache blanche de chaque côté du bout du nez; une sous chaque œil, et une moins marquée à chaque sourcil. Toutes ont les jambes et la moitié des cuisses brunes, et une ligne noire ou brune le long du dos; mais les lignes de la nuque, celles des épaules et de la croupe, le nombre et la grandeur des

1°. *Cubitus de la tête du § II.*

Le plus grand de ces os est un cubitus de jeune individu, dont les épiphyses sont perdues. Il est représenté *pl. LXX, fig. 6 et 7.*

Il a tous les caractères d'un cubitus de Carnassier dans son articulation humérale; mais il n'a pu appartenir qu'à une espèce à jambes courtes, telles que les Civettes, les Mangoustes, les Loutres.

On trouve aussi, quand on examine de près le détail de ses formes, que c'est à la Mangouste qu'il ressemble le plus; particulièrement par la concavité dont est creusée sur sa longueur toute la face interne, par la disposition presque à angle droit du bord postérieur et supérieur de la facette sygmoïde, etc.; seulement il est encore plus court, et plus gros à proportion que le cubitus de la Mangouste; et s'il avoit ses épiphyses, il seroit deux fois et demie aussi long que celui de la Mangouste d'Égypte.

taches, varient sans que l'on puisse établir de limites propres à chaque pays. Je trouve de neuf à onze anneaux noirs à la queue.

La meilleure figure de Genette (peut-être la seule bonne) est donnée sous le faux nom de *Fossane* par Pennant, *Syn. of quadr.*, n°. 172, et *Histor. of quadrup.*, n°. 280.

C'est aussi le Chat du Cap de Forster, *Trans. phil.* vol. 71, pl. 1; figure assez bonne, mais d'un animal jeune et malade, dont la queue étoit tronquée.

La *Fossane* de Daubenton, envoyée par Poivre, est représentée *Histoire nat. de Buffon*, pl. IX.

La description de Daubenton est exacte, excepté qu'il dit les taches noires et qu'elles sont rousses. La tête osseuse de la *Fossane* est un peu différente de celle de la Genette, surtout par un sillon longitudinal sur le milieu du museau, que nous retrouvons dans notre animal fossile.

Il y a dans l'Inde une autre espèce plus brune, à taches plus petites, plus nombreuses, seulement brunâtres, à queue plus courte que le corps, marquée de sept anneaux noirs. C'est peut-être l'animal du Musc de la Peyronie (*Acad. des Sc.*, année 1728), que l'on a confondu mal à propos avec le Zibet, lequel est beaucoup plus grand. Sa tête ressemble plus à la Genette commune qu'à la *Fossane*.

Il surpasse d'un grand tiers le cubitus du Blaireau et celui de la plus grande Loutre d'Amérique, et de près d'un quart celui de la Civette.

Longueur (sans les épiphyses)	0,16
Longueur de l'olécrâne.	0,035
Corde de la facette sygmoïde.	0,025
Corde de la facette radiale supérieure.	0,02
Diamètre du corps de l'os en avant de cette facette.	0,023

En supposant qu'il appartînt au même animal que la tête du § II, ce que les analogies n'interdisent pas, ce cubitus auroit les trois quarts à peu près de la longueur de sa tête. C'est la même proportion que dans la Mangouste.

2°. *Humérus d'une espèce particulière.*

Une tête inférieure d'humérus, *pl. LXX, fig. 1, 2 et 3*, outre les caractères généraux de la classe, en offre de très-particuliers, dans l'absence du trou au-dessus de la poulie articulaire *a*, dans la grande saillie du condyle interne *b*, et dans le trou *c*, dont il a dû être percé, et dont on voit encore une partie dans ce fragment.

Parmi les Carnivores, les Ratons, les Coatis, les Blaireaux, les Gloutons, tous les grands genres des Martes et des Civettes, enfin, les Chats ont au condyle interne de l'humérus ce trou que nous remarquons ici; trou dont les Chiens, les Hyènes et les Ours sont privés, mais qu'on retrouve dans les Phoques, dans les Didelphes en général, dans les Sapajous, et dans beaucoup de Rongeurs. Mais les Phoques sont exclus par la brièveté de leur humérus; les Didelphes, les Rongeurs, les Sapajous, par des formes différentes de leur poulie articulaire; les Mangoustes, parce qu'outre ce trou du condyle, elles en ont un autre au-dessus de la poulie qui se trouve aussi dans les Chiens.

Il restoit, comme on voit, encore à choisir entre un assez grand

nombre d'animaux; mais déjà les formes de cette tête nous indiquoient de préférence les Rats ou les Civettes.

Largeur totale de cette tête inférieure.	0,02
Largeur de la poulie.	0,013
Diamètre de son bord interne.	0,01
Diamètre de sa gorge.	0,007
Diamètre de sa partie externe.	0,008

J'ai obtenu depuis peu un humérus du même genre, mais un peu plus grand que celui dont venoit ce fragment, qui a achevé, par sa forme, de me déterminer en faveur des Civettes.

Sa tête inférieure est large de.	0,026
La poulie de.	0,018
Le diamètre du bord interne de.	0,012
———— de la gorge de.	0,008
———— de la partie extérieure.	0,01
L'os entier est long de.	0,116
Le diamètre antéro-postérieur de sa tête supérieure est de.	0,025

Ces dimensions sont presque doubles de celles d'une Marte ou d'une Fouine ordinaires, et surpassent d'un tiers celles de la Mangouste d'Égypte; elles surpassent même encore d'un dixième celles de la grande Civette d'Afrique (*Viverra Civetta*, Gmel.), le plus grand des animaux dans lesquels on pourroit chercher cet os; par conséquent, bien que du même genre que la tête décrite § III, ci-dessus, il s'en faut de beaucoup qu'il puisse être de même espèce; d'un autre côté, il est beaucoup trop petit pour la tête du § II, n'étant pas même tout-à-fait aussi grand que l'humérus du Renard, et demeurant d'un grand tiers plus petit que celui d'un Loup: il annonce donc nécessairement un troisième Carnivore dans nos carrières.

3°. *Pied de devant qui paroit appartenir à la tête du § II.*

J'ai obtenu une portion de pied de devant qui appartient probablement au grand cubitus dont nous venons de parler, *page 278*. Je l'ai fait graver, *pl. XLVIII, fig. 9*.

On y voit un os du métacarpe en entier *a*, qui est celui du petit doigt; un autre un peu mutilé vers le haut *b*, qui est celui de l'annulaire, et une petite partie de celui du médus *c*; l'os unciforme du carpe, *d*, y est bien entier, et l'on y voit en *e* et *f* des empreintes de deux autres, mais non reconnoissables.

J'ai représenté l'unciforme séparément, même *pl.*; par devant, *fig. 10*; par dessous, *fig. 11*, et par dessus, *fig. 12*: mais ces dessins n'ont pas très-bien réussi; en sorte que je ne puis en faire sentir toutes les courbures. Il seroit impossible d'y suppléer par des paroles. Qu'il suffise de savoir qu'une comparaison exacte a fait trouver que ces os ont des rapports avec leurs analogues dans le Blaireau, la Civette et la Loutre, sans ressembler parfaitement à ceux d'aucune des trois espèces. Cette analogie s'accorde avec toutes celles que nous avons saisies pour le cubitus dont nous venons de parler.

Largeur de l'unciforme.	0,018
Sa plus grande hauteur, au bord interne.	0,01
Longueur du métacarpien du petit doigt.	0,038
—— de sa tête en avant.	0,01
Largeur de cette tête au milieu de son épaisseur.	0,013
Largeur du milieu de l'os.	0,006
Longueur du métacarpien de l'annulaire.	0,05
Largeur du milieu de l'os.	0,006
Largeur de la tête inférieure.	0,012

Le médus paraît avoir été plus court, ou au plus égal à l'annulaire.

Ces os gros et courts ressemblent assez à ceux de la Loutre, mais ils les surpassent de plus du tiers dans toutes les dimensions. Ils ont le double de ceux du Blaireau, auxquels ils ressemblent peut-

être encore plus qu'à l'autre. L'unciforme est plus large à proportion que dans l'un et l'autre de ces animaux.

4°. *Métacarpien d'une espèce particulière.*

J'ai un autre os de métacarpe, *fig. 4, 5, 10 et 11, pl. LXX.* aussi gros, mais plus long que les précédents. C'est le médius d'un Carnassier, qui ne seroit pas sans rapport avec celui de la Civette, mais qui le surpasse d'un tiers.

La longueur de cet os ne permet pas qu'il ait fait partie de la même main que ceux qui viennent d'être décrits : mais comme les uns et les autres peuvent avoir appartenu à des animaux à peu près de même grosseur, il est bien difficile de dire lesquels se rapportent à la tête du § II, et au cubitus du n°. 1 ci-dessus, qui conviennent à peu près entre eux et avec les métacarpiens. Cependant je serois plutôt porté à croire que ce sont les métacarpiens les plus courts qui viennent de l'espèce du cubitus, précisément parce que ce cubitus est aussi dans des proportions grosses et courtes.

Quoi qu'il en soit, ces os sont trop grands pour l'humérus du n°. 2. Ainsi nous voilà au moins en possession du fragment d'un cinquième Carnivore.

Il y en a un sixième.

5°. *Métacarpien d'une espèce de Canis particulier.*

Feu M. Adrien Camper m'avoit envoyé dans le temps le dessin d'un os du métacarpe avec une première phalange (*fig. 8 et 9*) qu'il avoit recueillis à Montmartre ; ses proportions sont celles d'un métacarpien de Chien de grande taille, mais la phalange est trop courte. Dans aucun cas il ne peut avoir appartenu à la mâchoire du § I ; il est beaucoup trop grand.

6°. *Cubitus qui paroît appartenir à la tête du § III.*

Je ne ferai pas une espèce particulière avec la portion de cubitus, *pl. LXVIII, fig. 4*, contenant les deux tiers supérieurs de l'os. Elle est tellement semblable à son analogue dans la Genette commune et dans la Marte, que je n'hésite point à la rapporter à la tête du § III.

Il est seulement un peu plus étroit à l'endroit de l'articulation radiale supérieure, que ceux que je viens de citer.

7°. *Astragale qui pourroit aussi venir de cette espèce.*

Je n'ai pas la même assurance pour l'astragale de la *pl. XV, fig. 5 et 6*. Bien certainement de Carnivore, semblable pour les formes aux astragales de la Civette et de la Genette, il est plus grand que celle-ci ne l'exigeroit, et plus petit qu'il ne faudroit pour celle-là; sa taille est exactement celle de l'astragale de la Mangouste; et je ne vois point d'autre os parmi ceux dont je viens de parler, qui lui corresponde. Peut-être vient-il d'une septième espèce.

8°. *Péroné et calcanéum qui paroissent venir de la tête du § II.*

Le péroné et le calcanéum, trouvés ensemble, *pl. LXIX, fig. 8*, sont fort remarquables.

Le calcanéum a la plupart des caractères des calcanéums de Carnassiers; il a même des rapports sensibles avec celui de la Civette et avec celui de la Loutre.

La facette astragalienne externe est accompagnée à son bord externe d'une facette pour le péroné, dont l'analogue est dans la Loutre, mais s'y rejette davantage en dehors. Entre cette facette et l'extrémité tarsienne, est un bord externe, un tubercule distinct et saillant. Il se retrouve plus ou moins dans plusieurs Carnassiers, mais ce n'est que dans la Civette qu'il approche de cette saillie.

L'Oryctérope, à la vérité, l'a encore plus distinct que la Civette; mais son calcanéum ne ressemble pas d'ailleurs à celui-ci. La facette cuboïdienne de l'os fossile est en forme de rein, à peu près comme dans le Chien, auquel cet os ressemble d'ailleurs par la coupe générale. Il est de la taille du calcanéum d'un grand Chien.

Longueur au bord supérieur, sans l'épiphyse qui manque.	0,06
Hauteur de la protubérance postérieure, dans son milieu.	0,02
Épaisseur, <i>ibid.</i>	0,01
Hauteur de l'os à l'endroit de la facette astragaliennne et péroniennne ext.	0,03
Hauteur de la facette cuboïdienne.	0,02
Longueur de la facette astragaliennne.	0,02
Sa distance à la cuboïdienne.	0,02

La forme du péroné répond à celle du calcanéum; sa tête inférieure est très-grosse, et le bord inférieur en est tronqué pour s'articuler à la facette correspondante du calcanéum. La Loure seule offre quelque légère ressemblance.

Diamètre de la tête inférieure	0,018
Diamètre du corps de l'os.	0,008

D'après ces formes et cette grandeur, je n'hésite point à regarder ces deux os comme de la même espèce que la tête du § II.

ARTICLE III.

D'une petite espèce de Sarigue (1).

C'est sans doute une chose bien admirable que cette riche collection d'ossements et de squelettes d'animaux d'un ancien monde, rassemblée par la nature dans les carrières qui entourent notre ville,

(1) Je laisse cet article tel qu'il a paru d'abord dans les *Annales du Muséum*, comme un monument, selon moi assez curieux, de la force des lois zoologiques, et du parti que l'on peut en tirer.

et comme réservée par elle pour les recherches et l'instruction de l'âge présent ; chaque jour en découvre quelque nouveau débris ; chaque jour vient ajouter à notre étonnement en nous démontrant de plus en plus que rien de ce qui peuploit alors le sol de cette partie du globe n'a été conservé sur notre sol actuel, et ces preuves se multiplieront sans doute à mesure qu'on y mettra plus d'intérêt et qu'on y donnera plus d'attention. Il n'est presque pas un bloc de gypse dans certaines couches qui ne recèle des os : combien de millions de ces os n'ont-ils pas déjà été détruits, depuis qu'on exploite les carrières et que l'on emploie le gypse pour les bâtimens ! Combien n'en détruit-on pas même à présent par simple négligence, et combien n'échappent pas encore par leur petitesse à l'œil des ouvriers même les plus attentifs à les recueillir ! On peut en juger par le morceau que je vais décrire. Les linéamens qui s'y trouvent imprimés sont si légers, qu'il faut y regarder de bien près pour les saisir ; et cependant, que ces linéamens sont précieux ! Ils sont l'empreinte d'un animal dont nous ne retrouvons pas d'autre trace, d'un animal qui, enseveli peut-être depuis des centaines de siècles, reparoît aujourd'hui pour la première fois sous les yeux des naturalistes.

Ce morceau consiste en deux pierres qui se recouvrent, *fig. 1 et 4, pl. LXXI*, et entre lesquelles ce squelette s'est pour ainsi dire partagé. La première est plus grande et plus entière que l'autre. La tête, le cou, l'épine du dos, le bassin, les côtes, l'omoplate, le bras, l'avant-bras, la cuisse et la jambe, y sont très-reconnoissables : on y voit des traces de queue et de pied de derrière ; une partie des os est conservée en entier ; une autre est comme fendue : et les moitiés d'os qui manquent sont restées attachées à la seconde pierre ; quelques-uns n'ont laissé sur la première qu'une empreinte seulement, et sont restés en entier sur la seconde. Celle-ci, *fig. 4*, a été cassée de manière qu'une partie de l'empreinte qu'elle portoit s'est perdue : la tête y manque entièrement, et elle ne montre pas autant du pied et de la queue que la première pierre.

L'animal a été saisi à peu près dans sa position naturelle : seulement son cou paroît avoir été fortement tordu, de manière que

sur la première pierre la tête se présente par le côté gauche, mais que les côtes et le pied de devant sont ceux du côté droit. Le train de derrière est posé sur sa partie dorsale, de manière à montrer également ses deux côtés, et sa partie antérieure est dans la seconde pierre, qui paroît avoir été par conséquent située sous la première. L'extrémité de derrière droite, a le pied étendu sur la jambe; celle du côté gauche manque toute entière dans la première pierre; mais on trouve les deux cuisses et les deux jambes sur la seconde. Il ne reste rien du pied de devant à compter du poignet. L'extrémité de devant gauche manque entièrement dans les deux pierres. Le côté gauche de la mâchoire inférieure avoit laissé une empreinte fort distincte et quelques fragmens de sa partie antérieure. On ne distinguoit presque rien de la mâchoire supérieure; mais en creusant dans la pierre, je retrouvai la partie postérieure de la mâchoire inférieure du côté droit, presque entière, *fig. 2*; une dent canine de la mâchoire d'en haut du même côté, et ses quatre molaires postérieures, *fig. 3*. Examinant ensuite plus particulièrement le bout antérieur de mâchoire resté au côté gauche, j'y vis aussi des restes d'une canine, et j'eus une grande partie des caractères que les dents peuvent fournir.

L'empreinte de mâchoire inférieure, *fig. 1*, *a*, *b*, *c*, m'indiquoit déjà à elle seule que cet animal devoit avoir appartenu à l'ordre des Carnassiers. C'est ce que prouvent,

- 1°. L'élévation de l'apophyse coronoïde *a*, au-dessus du condyle *b*;
- 2°. La saillie aiguë *c*, que forme l'angle postérieur de la mâchoire.

Ce dernier caractère est surtout exclusif; on ne le trouve que très-imparfaitement rappelé dans quelques Rongeurs et dans le Paresseux.

Je reconnus aussi dès lors que cet animal étoit précisément l'espèce à laquelle a appartenu la mâchoire inférieure fossile, décrite et représentée par M. Delamétherie dans le *Journal de Physique* pour brumaire an XI. M. Delamétherie a pensé qu'elle provenoit d'une Chauve-Souris, et elle a en effet quelques rapports avec celles de ce genre; mais le reste du corps trouvé ici avec la mâchoire

suffit déjà pour prouver que cette supposition n'est pas juste, et qu'il s'agit d'un Quadrupède ordinaire et non d'un Cheïroptère.

Mais encore y a-t-il de l'embarras pour choisir le genre précis auquel il faut le rapporter : n'ayant point les pieds complets dans ce squelette, nous n'avions pour nous décider que les formes des dents et des mâchoires, ainsi que la grandeur et les proportions du corps.

La forme de la branche montante de la mâchoire inférieure est ce que nous avons de plus entier, et ce qui peut le mieux nous guider.

Le morceau de M. Delamétherie nous en donnant quelques traits qui manquent à notre squelette, j'en ai copié le dessin, *fig. 8*.

Les caractères particuliers de cette branche montante sont : 1°. L'élévation du condyle *b*, fort au-dessus de la ligne horizontale sur laquelle sont les dents;

2°. La hauteur et la largeur de l'apophyse coronoïde *a*;

3°. L'apophyse aiguë de l'angle postérieur *c*.

Le premier de ces caractères exclut d'abord tous les vrais Carnassiers à dents tranchantes; Chiens, Chats, Blaireaux, Mangoustes, Martes, etc., qui ont tous le condyle peu élevé, et à peu près à la hauteur de la ligne des dents. Notre animal est sur-le-champ reporté aux petits Plantigrades, Cheïroptères ou Pédimanes, en général aux Insectivores; et nous allons voir que ses dents confirment ce résultat. Les Hérissons, les Musaraignes, les Taupes, les Sarigues, et une partie des Chauve-Souris ont le condyle ainsi placé.

Le second caractère, la largeur de l'apophyse coronoïde, appartient plus spécialement aux Didelphes. Les Taupes l'ont plus large encore, mais elle y est autrement dirigée, et toute la branche montante y est beaucoup plus basse. Le Sarigue Marmose a presque les mêmes proportions que notre animal pour la largeur, mais la hauteur y est un peu moindre. A ce dernier égard, c'est au Hérisson qu'il ressemble le plus.

C'est aussi de lui qu'il me paroissoit se rapprocher par le troisième caractère, celui de l'angle postérieur, tant que je n'avois pour en

juger que l'empreinte représentée, *fig. 1*. Celui des Sarigues a quelque chose de tout particulier. Il se ploie en dedans avec tout le bord inférieur de cette partie de la mâchoire, de manière qu'il faut regarder en dessous pour le bien voir. Ici, l'empreinte n'offroit aucune trace de ce repli, soit parce que cette partie de l'os avoit été écrasée ou aplatie par la pierre qui s'étoit formée dessus, soit pour toute autre cause; mais lorsque j'eus creusé jusqu'au côté droit de la mâchoire qui étoit enfoncé dans le plâtre, et que je représente, *fig. 2*, en *c*, j'y trouvai précisément ce pli qui caractérise la famille des Pédimanes, et je l'ai conservé avec soin, même en creusant pour chercher les molaires supérieures; je l'ai conservé, dis-je, tel que je l'ai dessiné, *fig. 3, c*.

L'examen particulier des dents confirma ce que la forme des mâchoires m'apprenoit : je leur trouvai avec les caractères généraux de dents d'Insectivores, des caractères absolument propres aux Pédimanes et surtout aux Sarigues.

Elles sont dents d'Insectivores, parce qu'elles sont hérissées de tubercules aigus, et non tranchantes, ni à couronne plate.

Mais voici leurs caractères propres : celles d'en haut que l'on voit en position, *fig. 3*, et dont une est représentée grossie à la loupe, *fig. 7*, ont une couronne triangulaire : la base du triangle est le bord externe, la pointe est au bord interne. Il y a trois petites pointes en forme de crochets ou de pyramides triangulaires : l'une est à la pointe interne du triangle, les deux autres vers le milieu de la dent, l'une derrière l'autre; en dehors de celle-ci est un bord lisse, un peu en forme de croissant, qui constitue le bord extérieur de la couronne.

Si nous les comparons maintenant à celles des espèces voisines, nous trouvons que les molaires supérieures du Hérisson sont carrées, et à quatre pointes placées aux quatre angles; que celles du Tanrec sont triangulaires et aiguës, avec trois pointes dont deux au bord externe; que celles de la Taupe sont triangulaires, mais très-obliques, et ont sept pointes; celles des Chauve-Souris se rapprochent un peu plus : elles sont triangulaires et peu obliques;

mais elles ont sept pointes comme celles de la Taupe. C'est absolument à celles des Sarigues qu'il faut en venir pour trouver une ressemblance réelle; elles sont triangulaires: elles ont les mêmes trois pointes placées semblablement; et le bord extérieur est divisé en trois dentelures qui, en s'usant, peuvent produire une ligne lisse, pareille à celle de nos dents fossiles.

La dernière molaire supérieure des Sarigues est aussi parfaitement semblable et coupée obliquement à son bord externe, comme celle que nous offre notre fossile, en *d*, *fig.* 3.

Le nombre de ces dents triangulaires dans les Sarigues est de quatre, et notre fossile nous en offre aussi quatre; mais il y en a en avant dans les Sarigues trois tranchantes, et nous ne pouvons savoir si elles existoient dans notre animal, puisqu'il n'est rien resté entre la première molaire triangulaire *e* et la canine *f*.

C'est aux Sarigues seulement que se restreint cette analogie des dents mâchelières supérieures. Les autres Pédimanes les ont déjà différemment faites; dans les Péramèles elles sont très-obtuses à leur côté interne; les Phalangers et les Pétauristes les ont carrées avec quatre ou cinq pointes principales; et dans les Kanguroos et les Phascolomes elles ont des collines transverses qui s'usent par la mastication, et forment des couronnes plates.

Les seuls Dasyures ou Sarigues à queue velue et non prenante de la Nouvelle-Hollande ont, pour les dents, avec notre animal, une analogie égale à celle des Sarigues ordinaires d'Amérique.

Les mâchelières inférieures ressemblent encore à celles des Sarigues. Leur ressemblance est telle qu'il n'y a pas moyen d'y indiquer d'autre différence que celle de la grandeur; j'ai montré la *fig.* 6 que j'avois faite à la loupe, avant d'avoir reconnu ces rapports de mon animal avec les Sarigues; je l'ai montrée, dis-je, à plusieurs personnes, à côté de la correspondante du grand Sarigue de Virginie. Ces personnes ont cru que c'étoit cette dernière que j'avois voulu dessiner. C'est la pénultième du côté droit *g*, *fig.* 2; elle se distingue de l'antépénultième, parce que la petite pointe de derrière *a*, *fig.* 6, y est plus sensible; mais l'une et l'autre a six pointes,

une impaire en avant *b*, et quatre disposées par paires, *c, d, e, f*, dont la première paire est plus élevée que la seconde, et la pointe externe de cette paire *e* plus que l'interne *d*; et c'est absolument la même chose dans les Sarigues.

La dernière molaire *h*, *fig. 2*, et représentée à part, *fig. 9*, n'a que quatre pointes, dont la dernière est plus large et plus basse que les autres; et le Sarigue lui ressemble parfaitement en cela.

Mais, sous tous ces rapports, il y a si peu de différence entre les Sarigues et les Dasyures, qu'un naturaliste réservé se voit hors d'état de prononcer entre ces deux genres.

J'ai un peu plus de renseignemens sur les molaires antérieures d'en bas que sur celles d'en haut. La première de toutes étoit restée du côté gauche, *fig. 5, a*; elle étoit tranchante, obliquement tricuspidée. Sous ces deux rapports, elle ressembloit à l'analogue des Sarigues en général; mais elle étoit très-près de la canine dont la racine étoit restée dans ce fragment de mâchoire: et à cet égard il n'y avoit que le Sarigue-Marmose à qui notre animal ressemblât. Dans les autres espèces, l'intervalle de ces dents est plus grand. Les Dasyures les ont à peu près autant rapprochées à proportion que la Marmose et que notre animal.

Ce fragment de canine inférieure *b*, *fig. 5*, avec l'empreinte de sa partie enlevée, et la canine supérieure entière *f*, *fig. 2* et *3*, nous apprennent en même temps une nouvelle analogie qui lui est commune avec la partie des animaux à bourse qui est absolument insectivore, les Sarigues, Dasyures et Péramèles, et qui le sépare des genres de cette famille plus généralement herbivores, les Phalangers, Pétauristes, Kanguroos et Phascolomes.

Pour se décider entièrement entre les Sarigues et les Dasyures, d'après la seule considération des dents, il faudroit connoître le nombre des incisives, seule partie des mâchoires par laquelle ces deux genres diffèrent, les premiers en ayant dix en haut et huit en bas, et les autres deux de moins à chaque mâchoire. Ce morceau fossile est incomplet à cet égard, et nous laisseroit dans l'indécision si quelque autre partie du corps ne venoit suppléer aux dents. Quant

à tous les autres genres, ils présentent déjà dans leurs dents des différences suffisantes pour ne point admettre notre animal.

J'avois terminé ce travail sur les dents de mon fossile, et reconnu leur parfaite analogie avec celles des Sarigues et des Dasyures, avant de m'être aucunement occupé du reste du squelette; mais j'aurois pu tout prévoir d'après ce seul indice. Nombre des parties, formes, proportions, tout ce que la superficie de la pierre nous offroit, se trouve entièrement répondre, au premier aspect, à ce que l'on observe dans la plupart des Pédimanes.

Ainsi il se trouva treize côtes de chaque côté, et treize vertèbres dorsales; six vertèbres lombaires fort longues et tenant plus de place à elles six que les treize dorsales; les vertèbres sacrées et celles du commencement de la queue montrèrent des apophyses transverses très-larges; les coupes des os innominés se trouvèrent parallèles à l'épine; le radius et le cubitus furent bien distincts, et pouvant se mouvoir aisément l'un sur l'autre; le péroné parut écarté du tibia, ayant une tête mince et élargie; le triangle de l'omoplate fut à peu près le même; en un mot, rien de ce que nos deux pierres purent nous montrer de ce squelette n'offrit de différence importante avec celui d'un Sarigue, et particulièrement avec celui de la Marmose qui, étant à peu près de la grandeur du fossile, lui fut scrupuleusement comparé.

Les animaux à bourse se distinguent, comme on sait, de tous les autres quadrupèdes, par deux os longs et plats qui s'articulent au bord antérieur du pubis, et servent à soutenir le fond de la bourse où ces animaux portent si long-temps leurs petits, et qui remplit l'emploi si extraordinaire d'une seconde matrice.

Il falloit trouver ces os dans ce squelette fossile, sous peine de laisser ma démonstration incomplète pour les personnes peu habituées aux lois et aux rapports zoologiques.

Je remarquai que, lors de la séparation de la pierre en deux parties, portant chacune l'empreinte presque complète de l'animal, l'épine du dos s'étoit fendue longitudinalement; que sa face dorsale étoit

restée sur la pierre où l'on voyoit la tête, et que la face antérieure ou ventrale étoit sur la pierre opposée.

Je jugeai aussitôt que la partie antérieure du bassin devoit être enfoncée dans la substance de cette seconde pierre, sous cette pellicule qui étoit restée à sa surface, et qui avoit fait partie des vertèbres sacrées. Je sacrifiai donc ces restes de vertèbres, contenus entre *a* et *b*, *fig. 4*, et entre les deux coupes d'os innominés, *c d*, *ef*. Je creusai avec précaution, au moyen d'une fine pointe d'acier, et j'eus la satisfaction de mettre à découvert toute cette portion antérieure du bassin, avec ces deux os surnuméraires ou marsupiaux que je cherchois dans leur position naturelle, et tout semblables à leurs analogues dans les Sarigues.

Cette opération se fit en présence de quelques personnes à qui j'en avois annoncé d'avance le résultat, dans l'intention de leur prouver par le fait la justesse de nos théories zoologiques, puisque le vrai cachet d'une théorie est sans contredit la faculté qu'elle donne de prévoir les phénomènes.

Je représente ce précieux morceau de grandeur naturelle, et avec la plus scrupuleuse exactitude, *fig. 10*. Les os marsupiaux sont en *a, a*.

Il ne resta donc dès lors rien à désirer pour la démonstration complète de cette proposition déjà bien singulière et bien importante, qu'il y a dans les carrières à plâtre qui environnent Paris, à une grande profondeur et sous diverses couches remplies de coquillages marins, des débris d'animaux qui ne peuvent être que d'un genre aujourd'hui entièrement particulier à l'Amérique, ou d'un autre entièrement particulier à la Nouvelle-Hollande.

Le Tapir est jusqu'ici le seul genre américain que nous ayons trouvé fossile en Europe (1) : le Sarigue seroit le second. Quant aux genres propres à l'Australasie, on n'en avoit jamais découvert parmi les fossiles d'Europe.

(1) Lorsque j'écrivais cette ligne, je ne connaissais pas encore le Tapir des Indes, découvert par MM. Diard et Duvaucel, et dont j'ai donné le squelette dans mon deuxième vol.

Il est bien entendu qu'en parlant d'un genre d'animaux à bourse américains, je le restreins aux Sarigues proprement dits, qui ont la queue écailleuse et prenante; dix incisives en haut, huit en bas; de grandes canines; les pouces de derrière écartés et sans ongle.

C'est le seul genre d'animaux à bourse ou Pédimanes que l'Amérique produise : tous les autres viennent de l'Australasie; mais aussi l'Amérique seule produit ce genre ainsi réduit. Buffon a déjà annoncé ce fait depuis long-temps, et ceux qui l'ont contredit ne l'ont fait que parce qu'ils confondoient d'autres Pédimanes, et particulièrement les Phalangers, avec les Sarigues, ou bien parce qu'ils ajoutaient foi à l'autorité de Séba, qui donne un grand Sarigue de sa collection comme venant d'Orient : mais cette erreur est bien réfutée aujourd'hui. Ce Philandre oriental de Séba n'est autre chose que le Crabier, animal purement américain. Pallas l'avoit déjà fait connoître. D'autres Sarigues indiqués par ce dernier comme pouvant venir des Moluques, ne sont que des variétés de couleur du Sarigue le plus commun, du Sarigue-Quatre-Œil, qui bien certainement est aussi d'Amérique; et si Gmelin a adopté ces erreurs touchant le climat de ces animaux, il faut les ranger parmi des milliers d'autres fautes qu'il a accumulées dans le *Systema naturæ*, en travaillant sans critique à un sujet qui lui étoit étranger.

Pour revenir à mon fossile, il n'étoit guère moins curieux ni moins embarrassant pour les géologistes qu'il fût du Nouveau-Monde ou de l'Australasie, cet autre monde plus nouveau encore pour les Européens, et surtout pour les naturalistes; mais l'objet de mes travaux est de procurer à la géologie des lumières et non des embarras; je ne pus donc croire avoir rempli ma tâche qu'à demi, si je ne parvenois à détruire ce doute qui me restoit encore, à me déterminer entre ces deux continens, à prononcer enfin entre le genre des Sarigues et celui des Dasyures.

A force de réfléchir sur ce problème, d'examiner et de creuser ma pierre, j'eus le bonheur de trouver un moyen de le résoudre.

Les Dasyures et les Sarigues n'ont pas tout-à-fait le pied de derrière semblable; dans les Dasyures, les quatre doigts sont à peu

près égaux , et le ponce est si court que la peau le cache presque entièrement , et ne le laisse paroître que comme un petit tubercule ; dans les Sarigues , le ponce est long et bien marqué ; les doigts sont inégaux ; le petit doigt , et surtout son os du métatarse est plus court que les autres.

La première de mes pierres ne m'offroit d'abord à sa surface qu'une empreinte d'os du métatarse du pied droit ; mais je pensai qu'il pourroit y avoir , dessous , d'autres de ces os entiers et enterrés dans le plâtre. En sacrifiant cette première empreinte , je trouvai en effet deux os qui étoient le quatrième métatarsien et le cinquième , ou celui du petit doigt. Ce dernier surtout étoit très-reconnoissable à l'apophyse de sa tête tarsienne. J'ai représenté, *fig. 11* , ces deux os tels que la pierre les montre aujourd'hui.

Or ce métatarsien du petit doigt est d'un tiers plus court que celui du doigt précédent , précisément comme dans les Sarigues ; et si notre animal étoit un *Dasyure* , les deux os seroient de même longueur.

Ainsi la question est décidée autant qu'elle peut l'être , et notre proposition précédente est plus rigoureusement déterminée , et se réduit à celle-ci :

Il y a dans nos carrières des ossemens d'un animal dont le genre est aujourd'hui exclusivement propre à l'Amérique.

Ce résultat est très-précis et très-démonstré : il ne resteroit , pour remplir tout ce qu'il est possible , même aux plus exigeans , de désirer , il ne resteroit qu'à déterminer si c'est une des espèces de ce genre aujourd'hui vivantes , et laquelle : ou si , comme tant d'autres animaux de nos carrières , c'est une espèce détruite , ou du moins non encore retrouvée.

L'état actuel de la science ne nous permet pas de répondre à cette question avec une entière certitude. Quand même nous pourrions trouver des différences suffisantes entre ce squelette et ceux des espèces connues , nous ne serions pas fort avancés , parce qu'on est bien éloigné de connoître encore toutes les espèces. L'histoire de ce genre est extrêmement embrouillée dans tous les auteurs. Mon savant

collègue Geoffroy, qui a commencé à y porter le flambeau de la critique, est parvenu à déterminer huit espèces; savoir :

1°. Le Crabier, qui paroît deux fois dans Gmelin sous les noms de *Marsupialis* et de *Cancrivora*;

2°. Le Manicou, qui n'est point dans Gmelin, mais dont Buffon a parlé comme de deux animaux différens, sous les noms de Sarigue des Illinois et de Sarigue à longs poils : c'est le *Virginian Opossum* de Pennant;

3°. Le Quatre-Œil ou Sarigue proprement dit de Buffon (*Opossum* et *Molucca* de Gmelin);

4°. Le Cayopollin (*Did. Cayopollin*), 5°. la Marmose (*Did. Murina*, Gmelin), qui portent tous deux leurs petits sur le dos, et qui ont servi en commun de base à une espèce imaginaire, celle du *Dorsigera*;

6°. Le Yapock ou Didelphe cerclé de la Guyane (*Lutra Memina*, Boddaert); 7°. le Touan ou petit Didelphe tricolor de la Guyane : Buffon a décrit l'un et l'autre sous les noms absolument erronés de Loutre et de Belette, mais Gmelin n'en a point parlé;

Enfin, 8°. le Didelphe à courte queue (*Did. Brachyura*), décrit par Pallas.

A ces huit espèces il faudra ajouter le Micouré nain de don Félix d'Azzara, qui ne paroît être aucun des Sarigues que nous connoissons, et une ou deux espèces récemment envoyées du Brésil, mais peu différentes du Quatre-Œil.

Mais, outre que, sur ces dix ou douze espèces, nous n'avons les squelettes que de quatre, qui pourroit répondre qu'il n'y en a pas encore plusieurs autres dans cet immense continent de l'Amérique, dans ces vastes forêts de la Guyane et de l'Amazone, où l'homme n'a jamais pénétré, et même dans les pays plus fréquentés?

Il n'en est pas de ces petites espèces comme des grandes : la plupart des voyageurs font peu de cas des premières; elles échappent long-temps par leur petitesse même aux recherches les plus attentives, et chaque jour peut nous en découvrir de nouvelles : ainsi nous nous garderons bien de soutenir, pour ce petit squelette fossile, comme nous l'avons avancé pour les grands, que l'espèce n'en existe

plus dans les pays connus. Nous nous bornerons à dire que rien jusqu'à présent ne prouve qu'elle existe.

Cependant, parmi les espèces existantes, la Marmose (*Didelphis Murina*) est la seule dont ce fossile se rapproche par la taille, ainsi qu'on peut le juger par le tableau comparatif ci-dessous (1) des dimensions de leurs divers os.

Mais ce tableau prouve en même temps que ce squelette n'est pas celui de la Marmose, puisqu'il y a des différences essentielles dans les proportions, et que certaines parties sont plus petites et d'autres beaucoup plus grandes dans l'un que dans l'autre.

Pour ce qui concerne l'espèce, nous sommes donc en état d'assurer que notre fossile n'est d'aucune de celles sur lesquelles nous possédons des données suffisantes pour établir une comparaison.

(1) *Tableau comparatif des longueurs de quelques os du squelette fossile et de celui de la Marmose.*

NOMS DES OS.	SQUELETTE Fossile.	SQUELETTE de Marm.	OBSERVATIONS.
Longueur de la tête.	0,036	0,035	} Dans ces parties, la Marmose est plus petite que le fossile, et la différence est surtout très-forte à la seconde ligne.
Distance entre la canine et la dernière molaire.	0,017	0,013	
Longueur de l'omoplate.	0,018	0,017	
Longueur de l'humérus.	0,021	0,020	
Longueur du cubitus.	0,025	0,026	} Dans ces parties, la Marmose est plus grande que le fossile.
Longueur du radius.	0,021	0,022	
Longueur du fémur.	0,026	0,027	
Longueur du péroné.	0,027	0,029	
Longueur du métatarsien du quatrième doigt.	0,010	0,006	} Ici elle redevient subitement beaucoup plus petite.
Longueur du métatarsien du petit doigt.	0,008	0,005	
Longueur de l'os innominé.	0,025	0,025	Ici il y a égalité.
Longueur de l'os marsupial	0,007	0,012	Ici la Marmose est beaucoup plus grande.

Je ne m'étendrai point sur les conséquences géologiques de ce Mémoire : il est évident pour tous ceux qui sont un peu au fait des systèmes relatifs à la théorie de la terre , qu'il les renverse presque tous dans ce qui concerne les animaux fossiles. Jusqu'ici on ne vouloit voir dans nos fossiles du Nord que des animaux d'Asie : on accordoit bien aussi que les animaux d'Asie eussent passé en Amérique, et y eussent été enfouis au moins dans le Nord ; mais il sembloit que les genres américains fussent sortis de leur propre sol, et qu'ils ne se fussent jamais étendus aux pays qui forment aujourd'hui l'ancien continent. C'est ici la seconde preuve que je découvre du contraire. Dans la persuasion où je suis de la futilité de tous ces systèmes, je me trouve heureux chaque fois qu'un fait bien constaté vient en détruire quelqu'un ; le plus grand service qu'on puisse rendre à la science est d'y faire place nette avant d'y rien construire , de commencer par renverser tous ces édifices fantastiques qui en hérissent les avenues , et qui empêchent de s'y engager les hommes à qui les sciences exactes ont donné l'heureuse habitude de ne se rendre qu'à l'évidence , ou du moins de classer les propositions d'après le degré de leur probabilité. Avec cette dernière précaution , il n'est aucune science qui ne puisse devenir presque géométrique : les chimistes l'ont prouvé dans ces derniers temps pour la leur ; et j'espère que l'époque n'est pas éloignée où l'on en dira autant des anatomistes.

ARTICLE V.

Des ossemens de Rongeurs.§. I. *D'un petit Rongeur du sous-genre des Loirs.*

Le règne animal à ces époques reculées étoit composé d'après les mêmes lois ; il comprenait les mêmes classes, les mêmes familles que de nos jours ; et en effet, parmi les divers systèmes sur l'origine des êtres organisés, il n'en est pas de moins vraisemblable que celui

qui en fait naître successivement les différens genres par des développemens ou des métamorphoses graduelles. Qui ne voit que chaque genre, chaque espèce en particulier, est nécessaire à l'harmonie, à l'équilibre de l'ensemble? Ne faut-il pas des mouches aux hirondelles, des animaux herbivores aux animaux carnassiers, des herbes aux animaux herbivores? et réciproquement chaque espèce n'a-t-elle pas besoin d'être restreinte dans sa propagation par des causes destructives proportionnées; et sous ce rapport ne faut-il pas des Hirondelles aux Mouches, et des Quadrupèdes voraces aux Quadrupèdes paisibles? On ne peut concevoir l'existence d'une forme de vie, sans une multitude d'autres formes qui la soutiennent ou la répriment, qui l'excitent en divers sens, qui entretiennent en un mot à son égard ce mouvement mutuel et universel qui fait la vie du monde, comme la circulation et les fonctions qui l'entretiennent, font la vie des individus.

C'est ainsi qu'avec nos Palæotheriums et nos autres Pachydermes des plâtrières, nous avons déjà vu qu'il vivait des Carnassiers de plusieurs genres, de plusieurs grandeurs, et même des Marsupiaux; l'ordre des Rongeurs avait aussi fourni à cette population; et si les débris en sont si rares, on doit l'attribuer moins à la rareté absolue des animaux de cette famille, qu'à leur petitesse et à la facilité avec laquelle leurs os ont pu être détruits avant de s'incruster, et à la facilité plus grande encore avec laquelle leurs restes échappent à l'œil grossier des ouvriers qui ont seuls l'occasion de les voir et de les recueillir.

Le squelette que je donne aujourd'hui, *pl. LXVIII, fig. 5 et 6*, n'a probablement été remarqué que par sa belle conservation, qui devait frapper la vue la moins exercée.

Il a été divisé de manière qu'il en est resté une partie sur chaque pierre; mais il paraît que les côtes et les membres d'un côté avaient été enlevés avant que l'incrustation fût complète.

Sur la pierre où il est resté le plus d'os, *fig. 6*, on voit le moule de la tête *a*, l'empreinte de l'omoplate *b*, l'humerus *c*, et l'avant-bras droit *d*; ainsi que le bassin *e*, le femur *f*, la jambe *g* et tout

le pied de derrière du même côté *h.* Il manque la main. Sur la pierre opposée, *fig. 5*, on voit les incisives et une partie des molaires gauches ; quelques portions du crâne et l'empreinte des membres conservés sur la première pierre. Les vertèbres du cou sont peu distinctes, mais on voit assez bien celles du dos et de la queue, ainsi que les côtes.

Il n'y a que huit vertèbres de la queue, mais elle n'est pas complète à beaucoup près, et l'on juge par la force de la huitième vertèbre qu'il devait y en avoir encore après elle un assez grand nombre, et que cette queue devait être longue.

La taille est celle de la Souris commune, ou du Muscardin (*mus avellanarius*), et si exactement, que deux individus d'une même espèce pourraient différer davantage.

Les incisives ne laissent aucun doute sur la classe ni sur le grand genre de l'animal ; incisives de Rongeurs, elles sont coupées absolument comme celles des rats. Il ne s'agissait que de déterminer le sous-genre, ce que les dents molaires devoient faire aisément.

Elles montrèrent en effet bien vite que l'animal était du sous-genre des *Loirs*, et même que dans ce sous-genre, c'est à l'espèce du *Loir proprement dit* (*mus glis*, L.), qu'elles ressemblent le plus.

Le caractère générique des molaires dans les Loirs est d'être au nombre de quatre peu différentes pour la grandeur et dont les couronnes présentent des arêtes transverses, qui ne pénètrent pas dans la profondeur comme celle des Campagnols ; mais chaque espèce a ces lignes autrement disposées. Dans le Muscardin (*M. avellanarius*), elles sont à peu près égales (comme en *fig. 8*) ; dans le Lérot (*M. nitela*), il y en a quatre alternativement longues et courtes (comme en *fig. 9*), et dans le Loir (*M. Glis*), il y en a six alternativement longues et courtes (comme en *fig. 10*). C'est cette dernière structure qu'offre notre animal dans ses diverses dents, représentées *fig. 11*, à la loupe, et sous ce rapport il serait un véritable Loir ; mais sa taille n'étant que celle du Muscardin, il est évident qu'il vient d'une espèce parti-

culière. J'ai pris ses dimensions comparativement à celles d'un Muscardin, et il est aisé de voir qu'elles ne se correspondent pas entièrement. Du reste, tout ce qu'on peut distinguer de ce petit squelette est fort semblable aux parties analogues soit du Muscardin, soit de la Souris.

Dimensions.

NOMS DES PARTIES.	FOSSILE.	MUSCARDIN.	SOURIS.
Longueur de la tête.	0,025	0,026	0,022
Longueur de l'humérus.	0,01	0,013	0,014
Longueur de l'avant-bras.	0,013	0,016	0,013
Longueur du bassin.	0,014	0,016	0,018
Longueur du fémur.	0,013	0,016	0,015
Longueur de la jambe.	0,018	0,02	0,018
Longueur du pied.	0,015	0,015	0,017

On voit que les membres étaient un peu plus courts à proportion de la tête dans notre animal fossile que dans les espèces que nous lui comparons. Quant aux formes des os, il semble seulement que le tibia et le péroné aient été moins écartés dans le haut; la queue devait être aussi longue que dans la souris, si l'on en juge par la force des huit premières vertèbres, seules restées dans cette pierre.

§ II. *D'une mâchoire inférieure d'une autre espèce.*

On la voit *pl. LXVIII, fig. 7*. Elle est un peu plus grande que celle du squelette précédent, et cependant elle vient d'un animal plus jeune, car sa dernière molaire n'est pas encore sortie de la gencive.

Ces molaires sont au nombre de quatre, comme dans les Loirs, mais leur structure est encore particulière. Je les ai représentées,

fig. 12. Les collines y partent irrégulièrement, à droite et à gauche, d'une ligne médiane et longitudinale. Les dents des Souris domestiques ont quelque ressemblance mais éloignée. On en trouve aussi dans un Rat d'Amérique, dont la dent est vue à la loupe, *fig. 13*. Mais la différence est encore assez grande.

La fig. 7 est exactement de grandeur naturelle.

DEUXIÈME SECTION.

DES OSSEMENS D'OISEAUX.

LES naturalistes conviennent que de tous les animaux, les oiseaux sont ceux dont les ossemens ou les autres débris se rencontrent le plus rarement dans l'état fossile; quelques-uns même nient absolument qu'on les y ait jamais trouvés : et en effet, par une de ces nombreuses singularités réservées aux couches de gypse de nos environs, il n'y a presque d'autres os fossiles d'oiseaux bien constatés que ceux qu'elles recèlent; encore n'est-ce que depuis bien peu de temps que la véritable nature de ces fossiles a été mise en évidence.

Pour nous convaincre de cette assertion, examinons rapidement les divers témoignages sur les ornitholithes vrais ou prétendus tels. *Walch* (1) en a déjà recueilli plusieurs; *Hermann* (2) y en a ajouté d'autres : leurs indications nous serviront de guides, sans nous dispenser néanmoins de remonter aux originaux; car le premier s'est trompé lui-même plusieurs fois faute de cette précaution. D'ailleurs nous avons quelques passages à discuter qu'ils ont omis l'un et l'autre.

Déjà *Conrad Gesner* (3) déclare que les pierres nommées d'après des oiseaux, comme le *hiéracites* et le *perdicites*, n'ont d'autres rapports avec eux que des ressemblances de couleur.

Des figures grossières d'oiseaux, tracées par le hasard sur des pierres colorées, n'appartiennent pas davantage aux ornitholithes; et l'on ne doit pas y rapporter non plus les pierres ou cailleux figurés

(1) Commentaire sur les monumens de *KNORR*, tome II, seconde partie, édit. all. p. 177 et suivantes.

(2) Lettre à *FORTIS*, Journal de physique, floréal an 8, L, p. 340.

(3) De fig. lapid. c. XII, fol. 161.

qui ont une ressemblance quelconque avec des parties d'oiseaux : le *coq d'Agriola* et la *poule de Mylius*, empreinte sur un schiste d'Ilmenau, n'ont pas d'autre origine.

Les auteurs ont aussi quelquefois regardé fort gratuitement comme *ornitholithes* des os fossiles, seulement parce qu'ils étoient légers et grêles; mais un examen un peu attentif les fait bientôt reconnoître pour des parties de poissons, de petits quadrupèdes, ou quelquefois même de coquilles et de crustacés. Ainsi le *sulcatula littoralis rostrata* de *Luid* (1) ne me paroît que l'extrémité de l'épine dentelée de la nageoire de quelque poisson. Les *becs* des environs de *Weimar* et d'*Jéna*, dont parlent *Wallerius* et *Linnæus* (2) n'ont, selon *Walch* (3), qui étoit de ce pays-là, qu'une ressemblance extérieure.

Romé Delille, dans le catalogue du cabinet de *Davila*, cite un bec des environs de *Reutlingen* (4), qui a été adopté par *Linnæus* (5) et un os de *Canstadt*, qui lui a paru de poulet; mais son bec ne paroît qu'une coquille bivalve qui se montre obliquement à la surface de la pierre. Si c'étoit un vrai bec, il différeroit prodigieusement de tout ce que nous connoissons dans les oiseaux d'aujourd'hui; quant à l'os, il n'y en a dans l'ouvrage ni description ni figure.

Scheuchzer parle d'une tête d'oiseau dans un schiste noir d'*Eisleben*; mais il ajoute de suite que l'on pourroit aussi la prendre pour une fleur d'œillet (6) : c'en est assez pour la juger.

Plusieurs (7) citent la description des environs de *Massel* par *Hermann*, comme s'il y étoit parlé d'os d'oiseaux; mais l'auteur

(1) Lithophyl. britan. p. 79, n°. 1561, tab. 17.

(2) System. nat. ed. GMEL. III. 388.

(3) Comm. sur KNORR, tome II, part. II.

(4) Catal. III, 225.

(5) LIN. ub. sup.

(6) Mus. diluv., p. 106.

(7) LESSER, Lithothéol. WALLERIUS.

n'annonce réellement que de petits os, sans dire qu'ils soient d'oiseaux (1).

L'erreur des compilateurs, par rapport au *coucou pétrifié* de *Zannichelli* (2), est encore plus forte et vraiment plaisante. Il s'agissoit du poisson *coucou*, qui est une espèce de *trigla* (*Trigla cuculus*. Linn., en italien *pesce-capone*), et non pas de l'oiseau.

D'autres témoignages ne donnent aucuns détails, ni descriptions, ni figures, propres à les justifier. Tel est celui de *Wolkman*, dans sa *Silesia subterranea* (3), et ceux qu'allèguent les minéralogistes systématiques; il est impossible de rien établir sur de pareilles indications.

Il est bien clair que les incrustations n'appartiennent point à notre sujet; il ne s'agit pas de savoir si des oiseaux exposés dans quelque endroit particulier à des eaux chargées de substances minérales peuvent être enveloppés de ces substances, mais bien s'il y a eu des oiseaux saisis et renfermés dans les grandes couches qui occupent la surface extérieure du globe.

Ainsi les exemples d'oiseaux, d'œufs et de nids, incrustés de gypse, de tuf, de sel ou d'autres minéraux, et rapportés par *Volkman* (4), *Lesser* (5), *Gesner* (6), *Bruckmann* (7), *Baccius* (8), *Bütner* (9), *Dargenville*, *Bock* (10), etc., fussent-ils tous vrais, ne prouveroient rien pour l'existence des ornitholithes.

Après toutes ces exclusions, il ne reste donc que des parties contenues dans quelques schistes, comme ceux d'*OEningen*, de *Pap-*

(1) *Maslographia*, p. 224, et *HERMAN*. de *Strasb.* ap. *FORTIS*. *Journ. de phys.* floréal an 8, tome I, p. 340.

(2) *DARGENVILLE*, *Orn.* p. 333, et *WALCH*. *Com. sur KNORR*. II, p. 11.

(3) *Page* 144.

(4) *Siles. subterr.* p. 144.

(5) *Lithothéol.* p. 601.

(6) *De petrif.* p. 67.

(7) *Epist. it. cent. II.*, p. 25, t. V et VIII et *Cent. II*, ep. V.

(8) *De Thermis. lib. V*, c. 4, p. 154.

(9) *Ruder. dil. test.* p. 64.

(10) *Hist. nat. de Prusse*, II, 403.

penheim et du mont *Bolca*, qui puissent prétendre à un examen sérieux, et qui aient en effet été prises pour des *ornitholithes* par de véritables naturalistes.

Or presque tout ce qu'on en cite est encore plus ou moins équivoque, ou du moins n'est pas appuyé de figures et de descriptions suffisantes. Ces schistes fourmillent tous de poissons et d'autres produits de la mer; les os y sont comprimés. Qui oseroit se flatter de distinguer toujours dans cet état un os de poisson d'un os d'oiseau? Les plumes même sont-elles toujours aisées à distinguer des *sertulaires*? Comment donc juger quand on n'a pas quelque partie un peu considérable, comme tout un membre?

La meilleure autorité pour une recherche de cette nature, seroit sans contredit celle de M. *Blumenbach*; mais il se borne à dire que l'on trouve à *OEningen* des os d'oiseaux de rivage (1). Pour ceux de *Pappenheim*, il renvoie aux Mémoires de l'Académie de *Manheim* (2); mais il n'y est sûrement question, à l'endroit qu'il cite, que d'un reptile fort singulier dont nous parlerons ailleurs (notre *Ptérodactyle*), et non pas, comme le dit M. *Blumenbach*, d'un oiseau palmipède.

Zannichelli avoit, à ce qu'il dit, un bec d'*OEningen*; mais étoit-il plus vrai que celui de *Davila*?

Scheuchzer cite une plume du même endroit (3); mais il n'a pas persuadé *Fortis*, qui croit que c'est une *sertulaire* (4), ni *Hermann*, qui, dit-il, s'est toujours moqué de cette prétendue plume (5). Il faudroit l'avoir sous les yeux pour en juger.

Fortis n'avoit pas même été convaincu par les échantillons de plumes du *Mont-Bolca*, qu'il avoit vus à *Vérone* (6), dont deux

(1) Manuel d'hist. nat. trad. fr. II, 408.

(2) Act. ac. Theod. pal. V, p. phys. 63.

(3) Mus. diluv. p. 106; Pisc. querel. p. 14; Phys. sac. I, tab. LIII, f. 22.

(4) Journ. de phys. flor. an 8, p. 334.

(5) *Ibid.* p. 340.

(6) *Ibid.* p. 334.

viennent d'être publiés par M. *Faujas* (1). J'avoue cependant que s'il est quelques pièces faites pour porter la conviction, ce sont celles-là, que j'ai examinées avec soin plusieurs fois, et où je n'ai pu découvrir aucun caractère qui les distinguât des plumes.

Mais en supposant qu'elles en soient en effet, elles ne prouveroient rien contre ma première assertion, qu'il n'y a encore que dans nos gypses des os bien constatés (2).

Ils ne le sont pas depuis bien long-temps.

Lamanon avoit, il est vrai, décrit dès 1782, une empreinte d'Oiseau entier, trouvée à Montmartre par feu M. *Darcet*; et si l'on s'en étoit rapporté à sa figure, il ne seroit pas resté de doute, car elle représente parfaitement un Oiseau; il y a même placé des plumes à l'aile et à la queue: malheureusement son imagination l'avoit un peu aidé, et il s'en falloit de beaucoup que l'image ressemblât à l'original.

Fortis, qui avoit conçu de fortes préventions contre l'existence des *ornitholithes*, examina de nouveau celui qu'avoit décrit *Lamanon*; il en donna une figure faite d'après ses idées; et c'est un exemple notable du degré auquel un seul et même objet peut paroître différent selon les yeux qui le regardent. On ne distingue plus rien du tout dans cette figure donnée par *Fortis*: la tête y est en bas; toutes les inégalités de la pierre sont renforcées, les empreintes osseuses affoiblies; en un mot, l'auteur déclare qu'il ne voit dans ce morceau qu'une Grenouille ou un Crapaud.

Le fait est cependant que c'est un véritable *ornitholithe*; mais à peine auroit-on osé le soutenir, si l'on n'avoit découvert depuis,

(1) *Annales du Muséum d'hist. nat.* VI, p. 21 et pl. I.

(2) Depuis ma première édition, j'ai reçu d'Auvergne, par l'entremise de M. le comte de Chabrol de Volvic, préfet de Paris, et de M. Coq, des os d'oiseaux bien caractérisés, enroulés dans un terrain d'eau douce ancien; j'en parlerai dans la suite de cet ouvrage.

Il y a aussi, dans les schistes d'eau douce d'Oeningen, des débris qui paroissent véritablement venir d'oiseaux. Tel est celui que M. Karg, médecin et professeur à Constance, a fait connoître en 1805, dans les écrits des naturalistes de Souabe, tome I, pl. II, fig. 1, et qu'il juge venir d'une bécasse.

OSSEMENS D'OISEAUX.

dans nos plâtrières, des pièces plus caractérisées et propres à confirmer celle-là.

Pierre Camper en annonça une, mais sans la décrire, dans un article sur les os fossiles de Maëstricht, inséré dans les *Transactions philosophiques* de 1786. C'est un pied trouvé à *Montmartre*, dont *M. Camper* fils m'a envoyé un dessin que j'ai fait graver dans le *Bulletin de la Société philomatique* de fructidor an VIII.

J'en eus moi-même une seconde, consistant également dans un pied. Elle étoit de *Clignancourt* sous *Montmartre*. Je la décrivis dans une note lue à l'Institut le 1^{er}. thermidor an VIII, et insérée dans le *Journal de Physique* du même mois, p. 128 et suivantes, avec une gravure, *pl. I*, qui fut reproduite dans le *Bulletin de la Société philomatique* de fructidor an VIII, et ensuite dans divers journaux étrangers.

A cette occasion, j'appris qu'il en existoit deux autres dans les mains d'un particulier d'Abbeville, *M. Elluin*, graveur, qui les avoit aussi reçues de *Montmartre*; et *M. de Lamétherie* fit représenter, dans le même n^o. de son *Journal*, *pl. II*, un dessin un peu grossier, qui lui en avoit été envoyé par *M. Traullé*. C'étoit le corps d'un Oiseau et la jambe d'un autre. Il étoit aisé de voir que la jambe n'avoit pas appartenu au même individu, et même que la pierre qui l'incrustoit venoit d'un autre banc.

C'est le jugement qu'en ont porté *MM. Baillet* et *Traullé* (1) : *M. de Burtin* le confirme dans une note jointe à une description de ce fossile, publiée par *M. Goret* d'Abbeville (2). Ayant eu nous-mêmes le morceau quelque temps sous les yeux, nous nous sommes assuré de ce fait.

Il y avoit donc, dès 1800, quatre morceaux différens bien déterminés; celui de *M. d'Arcet* faisoit le cinquième.

(1) Journ. de phys. thermid. an 8, tome LI, p. 132.

(2) Notice sur un oiseau fossile incrusté dans du gypse, lue par *M. Goret* à la Société d'émulation, et imprimée à part, p. 6 et 7.

Depuis lors j'ai continué mes recherches; et j'en ai recueilli un si grand nombre, qu'il ne peut rester aucun doute que nos plâtres ne contiennent beaucoup de débris d'Oiseaux.

Je vais décrire successivement les morceaux que j'ai obtenus, en commençant par les pieds, qui sont la partie la plus frappante, même pour les yeux les moins habitués.

En effet, le pied d'un Oiseau quelconque est composé d'une manière absolument particulière, et ne ressemble à celui d'aucun autre animal.

C'est d'abord la seule classe où il n'y ait qu'un os unique pour tenir lieu de *tarse* et de *métatarse*.

Dans les Chevaux et les Ruminans, le métatarse ou canon est bien d'une seule pièce, mais le tarse en contient plusieurs.

Dans les Gerboises proprement dites, *jerboa* et *alactaga*, il y a bien aussi un os unique du métatarse, qui porte les trois doigts principaux; mais les os du tarse restent distincts.

Dans les Tarsiers et les Galagos, les os *scaphoïde* et *calcaneum* sont prolongés de manière à donner à leur tarse autant de longueur qu'à celui de certains Oiseaux; mais les autres os du tarse et du métatarse ne subsistent pas moins.

Les Grenouilles, Rainettes et Crapauds ont aussi le tarse allongé; mais il est toujours formé de deux os longs et de plusieurs petits.

Secondement, on trouve dans le nombre des doigts et dans celui des articulations de chaque doigt, des caractères presque aussi marqués que ceux que fournit le tarse.

Les Oiseaux sont la seule classe où l'on observe des doigts tous différens par le nombre des articulations, et où ce nombre et l'ordre des doigts qu'ils ont soient cependant fixes.

Le pouce en a deux; le premier doigt du côté interne, trois; le doigt du milieu, quatre; et l'extérieur, cinq.

Cette règle ne souffre au dedans de la classe qu'une exception,

celle des Oiseaux qui n'ont pas de pouce , mais les autres doigts y conservent leurs nombres ordinaires (1).

Au dehors de la classe , cette règle ne se retrouve jamais complètement observée.

Les Quadrupèdes ont deux articles aux pouces et trois aux autres doigts , quel que soit leur nombre. Les Paresseux tridactyles seulement n'en ont que deux , parce que leurs premières phalanges se soudent avec leurs os du métatarse.

Quelques doigts cachés sous la peau manquent seuls du nombre ordinaire.

Dans les Reptiles , le nombre des articulations est moins égal ; cependant il ne se rencontre presque jamais exactement le même que dans les oiseaux.

Ainsi , en commençant par le pouce et finissant par le doigt extérieur , on trouve les nombres d'articulations exprimés dans la table ci-jointe.

Tortue de terre.	2. 2. 2. 2.
Tortue marine	2. 3. 3. 3. 2.
Crocodile.	2. 3. 4. 5.
Lézards de toutes les espèces , iguanes , agames , stellions , cordyles , geckos , anolis , scinques.	2. 3. 4. 5. 3.
Caméléons.	1. 2. 3. 3. 2.
Seps tétradactyle.	2. 4. 5. 2.
Seps tridactyle.	2. 3. 4.
Grenouilles , crapauds et rainettes	2. 2. 3. 4. 3.
Salamandres.	2. 3. 3. 2.

On voit donc que les seuls Crocodiles ont les mêmes nombres de phalanges que les Oiseaux ; mais comme chacun de leurs doigts est

(1) C'est pour m'en être rapporté à des squelettes mal faits que j'avais , dans ma première édition , attribué trois phalanges à chaque doigt aux Autruches et Casoars ; depuis que j'ai disséqué moi-même plusieurs Autruches d'Afrique et d'Amérique , et plusieurs Casoars soit à Casque , soit de la Nouvelle Hollande , je suis certain que la règle subsiste ; les Casoars , l'Autruche d'Amérique en ont trois , quatre et cinq , et l'Autruche d'Afrique quatre et cinq.

porté en outre sur un os du métatarse particulier , et ceux-ci sur plusieurs os de tarse ; il ne peut y avoir d'équivoque.

Si nous cherchons maintenant ces caractères dans les différens pieds représentés dans notre première planche , nous verrons qu'ils s'y rencontrent tous.

Pour épargner la place , je me suis borné à faire graver les os et leurs empreintes , et j'ai supprimé les contours des pierres qui les portent.

On trouve donc déjà très-clairement les caractères dont nous parlons , dans le pied que j'ai décrit en 1800 , et dont je reproduis la figure , *pl. LXXII, fig. 10*. Le pouce y manque ; mais on y voit en *a* le petit osselet surnuméraire qui le porte dans beaucoup d'oiseaux.

Ces caractères sont encore plus complets dans le pied de la fig. 8. Le fémur y manque , mais le tibia y est plus entier, et le pouce et les trois autres doigts y sont bien complets et munis de toutes les articulations qu'ils doivent avoir.

Ce pied de la figure 8 , ayant le tibia et le tarse un peu plus longs que le précédent , pourroit bien être d'une autre espèce , qui est fort commune dans nos gypses , car il s'y est trouvé un assez grand nombre de pieds des mêmes dimensions.

Tel me paroît celui de la figure 2. Il manque de fémur et d'une partie de son tibia ; mais les doigts y sont bien parfaits.

Tel est encore le pied de la figure 1 , plus complet que tous les autres, et qui manque seulement de l'articulation du genou, emportée par la manière dont la pierre s'est cassée.

La figure 3 représente un pied , du cabinet de M. *Delamétherie* : quoique à peu près de même grandeur que les précédens , les os me paroissent un peu plus épais , et son tarse un peu plus arqué dans sa longueur. Il a d'ailleurs tous les caractères d'un vrai pied d'Oiseau ; seulement le doigt extérieur n'ayant laissé qu'une empreinte de sa partie supérieure , on ne distingue pas très-bien les trois articulations dont il devoit être composé. Il me paroît former une troisième espèce.

La figure 6 *a* et *b* est une copie exacte et faite par moi-même du pied qui appartient à M. *Elluin*, et qu'on avoit gravé fort incorrectement dans le *Journal de physique* de thermidor an 8.

En comparant ce pied avec le corps, *pl. LXXIII*, *fig. 2 a* et *b*, auquel on l'avoit joint, on verra aisément qu'il ne peut lui appartenir, puisque ce corps a déjà ses fémurs, et que néanmoins il se trouve un autre fémur avec ce pied, qui d'ailleurs est beaucoup trop grand à proportion.

Il est aussi trop grand et ses os trop épais, pour qu'on puisse le confondre avec les premiers que nous avons décrits; par conséquent, il indique l'existence d'une quatrième espèce dans l'état fossile. Du reste il a tous les caractères d'un pied d'Oiseau. Le doigt externe est complet avec ses cinq articulations du côté *a*; l'interne du côté *b* paroît avoir perdu une partie de sa première phalange.

Ce qui reste du pied de la figure 4 offre à peu près les mêmes dimensions et pourroit bien venir de la même espèce; il n'y a que les premières phalanges du pouce, du doigt externe et de celui du milieu: les autres manquent entièrement.

Le pied de la figure 11 me paroît un peu plus petit, et pourroit bien annoncer une cinquième espèce. Son fémur, son tibia, son tarse, ou au moins leurs empreintes, y sont bien complets; le doigt interne y est aussi en entier: mais les deux autres n'y sont qu'indiqués, et le pouce a perdu sa deuxième phalange: j'y rapporte aussi le pied de la figure 9, et le tarse de la figure 7.

Une sixième espèce est annoncée par le pied de la figure 1, *pl. LXXV*, dont le tarse est presque double de tous les précédens.

Les quatre doigts y sont avec toutes leurs parties, seulement le médius s'y trouve disloqué et en partie caché sous l'interne de devant; sa troisième phalange est en *a*, sous l'onguéal de l'externe; et son propre onguéal en *b*, au bout de celui de l'externe.

Longueur du tibia.	0,1
— du tarse.	0,078
— de l'osselet qui porte le pouce.	0,006
— de la première phalange du pouce.	0,012

—————	de l'onguéal du ponce.	0,007
—————	de la première phalange du doigt interne.	0,016
—————	de la deuxième.	0,013
—————	de l'onguéal.	0,009
—————	de la première phalange du médius.	0,02
—————	de la deuxième phalange de l'externe.	0,01
—————	de la troisième.	0,006
—————	de la quatrième.	0,008
—————	de l'onguéal.	0,007

Je rapporte à la même espèce, les os détachés, représentés *pl. LXXIV, fig. 7*; le premier *a*, est un tibia mutilé par le bas : les trois suivants, *b, c, d*, sont les trois phalanges qui composent le doigt interne de devant ; les trois autres, *e, f, g*, les trois dernières du médius, dont l'onguéal est incomplet dans le haut. Chacun de ces os correspond pour la grandeur à ceux du morceau précédent.

Quant aux quatre phalanges de la figure 2, *même pl.*, elles forment incontestablement un médius d'Oiseau de proie, et ressemblent même beaucoup à leurs analogues dans le Buzard : c'est une septième espèce.

La phalange de la *pl. LXXIII, fig. 3*, doit appartenir à une huitième espèce plus grande encore que toutes les autres ; en revanche le pied de la *pl. LXXV, fig. 2*, est beaucoup plus petit que tous les autres, et doit venir d'une neuvième espèce.

Ce ne sont pas là, à beaucoup près, les seuls pieds d'oiseaux de nos gypses que j'aie recueillis. Depuis ma première édition, il m'en a encore été apporté plus de vingt, et divers autres naturalistes en ont aussi obtenu ; en sorte qu'il y en a maintenant dans beaucoup de cabinets de France et de l'étranger.

Mais tous ceux que j'ai vus peuvent se rapporter plus ou moins sensiblement à l'une des grandeurs et des formes que je viens de faire connoître, ainsi il m'a paru inutile d'en multiplier les figures.

Nous en avons représenté seulement un nouveau, *fig. pl. LXXV*, à cause de sa belle conservation. Il paroît être de la même espèce que celui de la figure 11, *pl. LXXII*.

On sent qu'après un si grand nombre de morceaux qui attestoient par leur ensemble l'existence des ornitholithes dans les couches pierreuses régulières, il n'étoit plus possible qu'il me restât de doute à cet égard, et que tous les argumens négatifs de *Fortis* et de quelques autres naturalistes tombèrent d'eux-mêmes devant les faits.

Je me mis alors à rechercher et à examiner les petits os isolés, jugeant bien qu'il y en auroit aussi quelques-uns qui ne pourroient se rapporter qu'à des oiseaux.

Tel fut d'abord pour moi le fragment de la fig. 7, pl. LXXII, c'est une portion de tarse divisée par le bas en trois apophyses, terminées chacune par une demi-poulie pour l'articulation des premières phalanges des trois doigts de devant.

Il n'y a parmi les Quadrupèdes que le *Jerboa* et l'*Alactaga* (*mus sagitta* et *jaculus*. Lin.) qui offrent quelque chose de semblable; mais comme il n'y a dans toutes nos plâtrières aucun autre indice d'animaux de cette famille, nous ne pouvons leur attribuer ce fragment.

Les fémurs des oiseaux ont aussi un caractère distinctif qui a sa source dans la nature particulière de leur genou.

M. *Duméril* a fait connoître (1) que cette articulation est munie chez les oiseaux d'une espèce de ressort analogue à celui de la charnière d'un couteau. On sait en effet que la lame d'un couteau n'a que deux points où elle puisse rester en repos, celui d'ouverture et celui de fermeture complètes, parce qu'il n'y a que ces deux points où le ressort ne soit pas écarté de sa position naturelle.

Les oiseaux ne portant que sur deux pieds et ayant besoin d'y trouver une assiette solide, ont reçu une articulation de ce genre qui a aussi deux points fixes, celui de la plus grande flexion et celui de l'extension la plus parfaite. Ce sont là les seuls où les ligamens ne soient pas tirillés et où les os restent dans leur situation respec-

(1) Bulletin des sciences par la Soc. philomat., germinal an 7

tive par l'action simple de ces ligamens, à moins d'un effort de la part de l'oiseau pour les déplacer.

La tête du péroné produit cet effet par sa figure et sa manière de s'engrener dans une fosse particulière du fémur.

Cette tête s'élargit beaucoup d'avant en arrière, et son bord supérieur est une ligne à peu près droite, qui monte obliquement en arrière, ce qui rend son extrémité postérieure plus élevée que l'autre.

Le fémur appuie sur cette ligne droite par une ligne saillante sculptée sur son condyle externe, dont le milieu fait une convexité presque demi-circulaire, et dont les deux bouts au contraire sont un peu concaves; et les deux os sont attachés en cet endroit par un ligament élastique qui va de l'un à l'autre en croisant presque perpendiculairement la ligne par laquelle ils se touchent.

Il est donc sensible que ce ligament sera plus tirillé tant que le fémur touchera le péroné par la convexité de la ligne saillante que nous venons de décrire, c'est-à-dire tant que la jambe ne sera ni complètement étendue ni complètement fléchie; mais dans ces deux états extrêmes, le péroné rentrera dans l'une des concavités placées aux deux bouts, et il y sera retenu par la contraction élastique du ligament.

Le fémur des oiseaux se distingue donc de celui des Quadrupèdes en ce que son condyle externe, au lieu d'offrir en arrière une convexité simple, pour la fossette externe de la tête du tibia, y présente deux lignes saillantes : l'une plus forte, qui est le vrai condyle et qui répond à la facette supérieure externe du tibia et à la facette interne du péroné; et une autre qui est plus extérieure, qui descend moins et qui repose sur le bord supérieur du péroné.

Le condyle externe des oiseaux est donc fourchu ou creusé d'un canal plus ou moins profond en arrière.

Les seuls Quadrupèdes où l'on ait pu soupçonner quelque chose d'analogue étoient ceux qui, comme les oiseaux, se tiennent et sautent sur leurs pieds de derrière avec le corps oblique, je veux dire les Kanguroos et les Gerboises.

On trouve en effet dans les divers Kanguroos un léger enfoncement en arrière du condyle, auquel répond le péroné, mais seulement par un tubercule.

Les Gerboises n'ont pas cette conformation ; dans celle du Cap (c'est-à-dire dans l'*Hélamys*), il y a cependant un osselet particulier qui établit une liaison entre le péroné et le fémur, mais non pas de la même manière.

Il y a d'ailleurs beaucoup de traits qui empêcheroient de confondre un fémur d'oiseau avec celui d'un Kanguroo, comme de tout autre Quadrupède ; telle est surtout la largeur du grand trochanter d'avant en arrière, etc.

Au moyen de ces caractères, nous n'avons point hésité à reconnoître pour des os d'oiseaux les deux *fémurs* représentés *pl. LXXIII, fig. 13 et 14* : leur cavité s'étant remplie de matière gypseuse, ils n'ont point été écrasés par le poids des couches qui se sont déposées sur eux, et leur forme s'est conservée dans son intégrité.

On peut voir en *x*, dans les deux figures, l'échancrure péronienne du condyle externe. Tout le reste des os n'est pas moins fidèle aux règles observées dans toute la classe.

Le tibia des oiseaux est doublement caractérisé, et par une tête supérieure correspondante à la forme du fémur que nous venons de signaler, et par une tête inférieure en forme de poulie convexe, à gorge concave, sur laquelle s'articule l'os du tarse.

Nous avons eu plusieurs de ces os. On en voit un, *pl. LXXV, fig. 1*, dont la tête supérieure est assez bien conservée.

Les humérus des oiseaux ne sont pas moins reconnoissables que leurs fémurs et que leurs tibia.

Leurs caractères se prennent de leurs deux extrémités.

Dans le haut, leur tête est toujours oblongue de droite à gauche, pour jouer en charnière dans l'articulation à laquelle concourent l'omoplate et la clavicule.

Deux crêtes latérales élargissent extraordinairement cette partie de l'os. La supérieure, ou plutôt l'externe, qui est anguleuse, et dont le bord est tranchant et un peu recourbé en avant, sert à donner des

attaches suffisantes au muscle grand pectoral, dont l'action puissante est le principal mobile du vol. La crête opposée est moins longue, et a son bord arrondi et un peu recourbé en arrière, où il forme, vers la tête de l'os, un petit crochet. C'est sous ce crochet qu'est le trou par où l'air pénètre dans la cavité de l'os.

Dans les Quadrupèdes, la tête est toujours ronde, les crêtes petites; leur partie voisine de la tête forme des tubérosités.

Les Chauve-Souris même ne ressemblent point aux oiseaux par leur humérus. Il n'y a que la Taupe qui ait avec eux quelque rapport à cet égard, parce que la manière dont cet animal repousse la terre en arrière quand il creuse, exige également une grande force dans les muscles pectoraux; mais il est inutile de s'arrêter à cette exception, le reste de l'humérus de la Taupe ayant des formes si extraordinaires qu'il est impossible de le confondre, non-seulement avec celui des oiseaux, mais même avec celui d'aucun animal connu.

Les caractères de la tête inférieure de l'humérus des oiseaux ne sont pas moins frappans que ceux de sa tête supérieure.

La poulie articulaire se divise en deux parties : une interne ou inférieure, presque ronde, pour le cubitus; et une externe ou supérieure, pour le radius, qui est oblongue, dans le sens de la longueur de l'os, et remonte ainsi un peu obliquement sur sa face antérieure. De cette manière, le radius a un plus grand arc à parcourir que le cubitus, et le mouvement de l'avant-bras ne se fait pas dans un plan perpendiculaire à la face antérieure de l'humérus.

La partie inférieure de cette facette radiale s'élargit en arrière, et repose encore sur une facette articulaire externe du cubitus.

Il n'y a rien de semblable dans les Quadrupèdes. La poulie cubitale y est toujours concave, et la radiale est aussi creusée d'un sillon dans ceux dont l'avant-bras n'a point de supination.

Tous ces caractères distinctifs de l'humérus des oiseaux se rencontrent dans les trois os représentés, par leurs deux faces, dans nos figures 9, 10 et 11, *pl. LXXIII*. Celui de la fig. 11 est un peu plus mutilé dans le haut; il paroît néanmoins de la même espèce que celui de la fig. 10.

Mais celui de la fig. 9, *pl. LXXIII*, et celui de la fig. 7, *pl. LXXV*, viennent chacun, d'après leur grandeur, d'une espèce particulière.

Nous trouvons aussi les caractères du radius des oiseaux dans les deux os représentés *pl. LXXIII*, *fig. 7* et *8*, ainsi que dans celle de la fig. 8, *pl. LXXV*.

Tous ont la tête supérieure ronde, un peu concave; le plus petit, fig. 8, a son extrémité inférieure plus élargie, précisément comme dans les oiseaux.

La fig 3, *pl. LXXV*, représente le métacarpe d'un oiseau de forte taille et à longues ailes. Il est même à peu près semblable pour la forme et pour la grandeur de 0,086, à celui du Balbuzard. Il est probable qu'il vient de la même espèce que le Femur *pl. LXXIII*, *fig. 13*, dont la longueur de 0,083 est également, ainsi que sa forme. à peu près pareille à celle du Balbuzard.

Un autre métacarpe, d'une espèce plus petite, et dont les ailes étaient plus courtes, est représenté *pl. LXXV*, *fig. 4*, long de 0,042. Il n'est pas sans grands rapports de grandeur et de forme avec celui de la Chouette.

Le morceau dessiné *pl. LXXIII*, *fig. 12*, *a* et *b*, est la tête d'une omoplate d'oiseau très-bien caractérisée; elle ressemble même en petit à celle d'un Cormoran, plus qu'à aucun autre genre.

Mais de tous les os des membres, ceux qui caractérisent le plus nettement les oiseaux, sont l'os appelé *fourchette* par les anatomistes, et celui qu'ils ont nommé *clavicule*, dont le premier, selon moi, résulte de la réunion des deux clavicules, et dont l'autre n'est que l'analogue de l'apophyse coracoïde de l'omoplate détachée et développée. La fourchette d'un oiseau ne peut surtout être confondue avec aucun autre os, et nous en avons une bien reconnaissable, *pl. LXXIV*, *fig. 4*.

J'ai eu deux os coracoïdiens séparés; *pl. LXXIV*, *fig. 5*, en est un large et court.

Celui de la fig. 6, même *pl.*, est plus grêle à proportion.

Après avoir reçu tant d'os séparés qui appartenoient à l'aile, il était naturel que j'espérasse en obtenir quelques-uns de réunis.

Je vois en effet que les os représentés *fig. 4 et 5, pl. LXXIII*, sont des portions d'aile. *Fig. 4* offre le bas d'un humérus (*a*); un cubitus (*b*); les deux osselets du carpe (*c*); ceux des deux branches de l'os du métacarpe (*d*); avec l'empreinte de son apophyse destinée à porter le pouce (*e*); et celle d'une partie de son autre branche (*f*). Ainsi il n'est pas possible de méconnaître cette aile pour ce qu'elle est.

L'autre, *fig. 5*, est un peu moins évidente, parce que les os n'ont pas conservé leurs facettes articulaires, et que l'avant-bras est déplacé, de manière que le radius y est inférieur. Cependant le tissu des os et la forme générale de la coupe de l'humérus ne laissent guère de doute. Ce morceau est du cabinet de M. *Delamétherie*.

Il n'y a guère dans les oiseaux de partie osseuse mieux caractérisée que le bec. J'ai aussi eu le bonheur d'en recevoir trois pour compléter mes preuves. Je donne la figure de l'un, *pl. LXXII, fig. 5*; et il est inutile que j'y ajoute aucun commentaire : tout le monde voit que c'est une mandibule inférieure, posée horizontalement, et dont le condyle gauche seul est un peu mutilé.

Il en est de même du second, *pl. LXXIV, fig. 3*, qui est d'une espèce plus grande, mais qui n'est pas moins reconnaissable.

Le dernier, même *pl., fig. 8*, tout aussi caractérisé que les autres, est d'une 3^{me}. espèce par sa grandeur.

Nos carrières ayant fourni un si grand nombre d'os séparés appartenant évidemment à la classe des oiseaux, je n'eus plus aucun sujet de doute qu'il ne s'y trouvât des corps plus ou moins entiers de petites espèces de cette classe.

Celui de M. *Elluin* dont je donne, *pl. LXXIII, fig. 2, a, b*, les deux côtés, exactement dessinés par moi-même, n'était déjà susceptible d'aucune objection sérieuse, bien que l'un des plus mal conservés.

Quoique aucun os n'y soit tout entier et n'y ait gardé les formes de ses articulations, la position et les proportions de tous les os y sont encore assez visibles pour que l'on reconnaisse le bec, la tête, le cou,

le corps, les deux ailes, les deux cuisses, et une partie des deux jambes d'un oiseau.

Ce corps paraît avoir été écrasé par les couches supérieures, et entièrement aplati. Il n'a laissé qu'une lame brune, et dont l'épaisseur est à peine appréciable. On ne peut y distinguer, ni les os de la tête, ni les vertèbres, ni les côtes, ni le sternum. On voit seulement d'un côté, vers *x*, quelques vestiges de bassin.

Pour des plumes, il n'y en a pas la plus légère apparence.

L'oiseau de M. *d'Arcet* est encore plus maltraité, et il n'est point étonnant que celui-là ait occasioné des discussions et des doutes. Cependant il a une aile presque entièrement caractérisée, et dont on voit fort distinctement l'avant-bras, le métacarpe et le commencement du grand doigt. L'autre aile et le bec peuvent à la rigueur aussi se reconnaître; mais ce qui reste des pieds et des os du corps a perdu toute espèce de caractère.

On peut en juger par la figure 1 de notre planche LXXIII, que nous avons faite sans aucun préjugé et sans vouloir favoriser aucune opinion, puisque l'existence des ornitholithes dans nos carrières est maintenant fort indépendante de la vérité de celle-ci.

En effet, j'en ai obtenu moi-même trois qui surpassent de beaucoup ces deux-là par leur conservation.

Le premier, qui a déjà été décrit dans ma première édition, est représenté *pl. LXXIV, fig. 1.*

C'est le squelette presque entier d'un oiseau, aplati comme tous ceux des petits animaux de nos carrières, et qui, lorsque l'on a fendu la pierre qui le contenait, s'est partagé en deux moitiés, dont chacune est restée adhérente au morceau de pierre de son côté.

L'oiseau était tombé sur le ventre, sur la couche de gypse qui était déjà formée; et avant qu'il se fût déposé assez de gypse pour l'envelopper tout-à-fait, il avait perdu, soit par le mouvement de l'eau, soit par l'action des animaux voraces, la plus grande partie de sa tête et toute sa jambe gauche, car on n'en trouve point de restes dans la pierre en y creusant.

Une partie des os est restée à sa place quand la pierre s'est fendue, une autre est tombée en éclats, et n'y a laissé que son empreinte. J'ai fait distinguer ces deux sortes de marques par des hachures longues et plus fortes pour les os, et par des hachures plus faibles et obliques pour les empreintes.

Du reste, la planche représente le côté de la pierre où il était resté le plus d'os ou d'empreintes, et qui paraît être le côté du ventre. Je vais en expliquer successivement toutes les parties.

a est l'empreinte du bec inférieur; sa branche gauche *b* est presque restée entière.

En *c* et *c'* sont des restes des deux côtés de la base du crâne, qui était cellulaire comme dans tous les oiseaux.

Les vertèbres du cou sont fort reconnaissables aux nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

La clavicule, d'un côté, est fort bien conservée en *d*, et l'on voit des restes de celle de l'autre en *d'*: un petit reste de l'omoplate se voit en *e*; mais la plus grande partie de cet os a disparu. Cette forme de clavicule est si particulière aux oiseaux, que cet os seul suffirait pour prouver que ce fossile est de cette classe.

Le sternum fort écrasé et déformé occupe la plus grande partie de l'espace *ff*, et l'on voit par-ci par-là des restes ou des empreintes de côtes, dont les unes sont en partie recouvertes ou plutôt interrompues par les débris du sternum, les autres par les clavicules.

Le bassin a également laissé une empreinte assez embrouillée, parce qu'elle se mêle avec celle du croupion; mais on reconnoît distinctement les empreintes des deux pointes formées par les ischions et par les pubis, en *g* et *g*.

Toutes les parties des deux ailes sont bien conservées dans cet ornitholithe, et y présentent les caractères ostéologiques éminemment distinctifs de la classe des oiseaux.

L'humérus d'un côté, *h*, est presque entier.

Le cubitus *i* et le radius *k* ont aussi très-peu souffert dans les deux ailes.

On voit même un des petits osselets du carpe en *l*.

Le métacarpe, qui a dans les oiseaux une forme très-particulière, s'y composant de deux branches soudées ensemble à leurs deux extrémités, est très-reconnoissable en *m* et *m'*; on distingue également en *n* et *n'* le petit osselet qui tient lieu de pouce.

L'os de la première phalange du grand doigt est aussi formé de deux branches dans cet ornitholithe, en *o*, *o'*, comme dans les oiseaux en général; à côté de lui, s'est conservé d'un côté en *p'* l'osselet qui représente le petit doigt, et à son extrémité celui de la dernière phalange *q*.

Les extrémités postérieures ne sont pas si bien conservées, à beaucoup près, que les antérieures; il ne reste même que des parties d'une seule, et cependant on ne peut y méconnoître des parties de la jambe d'un oiseau.

r est une moitié inférieure de fémur, et *s* un tibia presque entier, avec un petit reste de péroné enté sur sa partie supérieure, comme dans tous les oiseaux.

Table des dimensions de cet ornitholithe.

Longueur d'une des branches du bec inférieur.	0,033
— de la clavicule.	0,026
— de l'humérus.	0,040
— du cubitus et du radius.	0,035
— du métacarpe.	0,020
— de la première phalange du grand doigt.	0,007
— de la dernière phalange du même doigt.	0,008
— du tibia.	0,049

Le deuxième de nos squelettes fossiles d'oiseaux est sur la pierre presque comme un nuage, et j'avoue que des yeux exercés pouvaient seuls le reconnoître; mais une fois l'idée conçue que c'est un squelette d'oiseau, toutes les parties se montrent sensiblement.

On le voit *pl. LXXV, fig. 5*, tel qu'il est sur la pierre, couché sur le ventre, le sternum jeté de côté, et une aile étendue.

a, e, est cette aile, qui est la gauche.

a, b, est l'humérus; *b, c*, l'avant-bras, où l'on ne voit presque

plus de traces du radius; *c, d*, la main; *d, e*, la dernière phalange ou le petit bout de l'aile.

En *a, f*, il reste quelques vestiges de l'omoplate.

Il y en a d'un peu plus marqués de l'omoplate droite en *g, h*, et l'humérus de ce côté est presque entier en *i, k*.

Le triangle *l, m, n*, est le sternum écrasé.

Il ne reste du cou que les trois dernières vertèbres, *o, p, q*.

Le corps n'a laissé qu'une empreinte nuageuse entre les deux omoplates, mais on distingue assez bien les dernières côtes des deux côtés, *r, s*. Le bassin est également assez nuageux, ainsi que le coccyx, *t*.

Mais toute l'extrémité postérieure droite est parfaitement reconnaissable, ainsi que la partie inférieure de la gauche. *u, v*, est le fémur; *v, w*, le tibia; *w, x*, le tarse; *x, y, z*, le pied. Les mêmes parties de la jambe droite sont marquées *w', x', y', z'*.

A en juger par la grandeur et les proportions, le pied de la fig. 2, pl. LXXV, doit être précisément de l'espèce de cet ornitholithe.

Dimensions que l'on a pu prendre exactement.

Longueur de l'humérus.	0,027
— du fémur.	0,02
— du tibia.	0,03
— du tarse.	0,015
Plus grande longueur du sternum.	0,045

Le troisième de mes squelettes est probablement le plus complet et le mieux caractérisé de tous les ornitholithes qui aient jamais été découverts.

Je l'ai reçu depuis peu de Montmartre, et l'on en voit une représentation minutieusement exacte, pl. LXXX, fig. 6.

Il présente la tête, le cou, le tronc, le bassin, les deux extrémités du côté droit, et une partie de l'aile du côté gauche. La tête, *a, b*, montre sa forme et son bec, qui est assez long et assez fort. En

c, est un reste de fourchette; *d*, est une partie de l'os coracoïde droit; *e*, une partie de l'omoplate du même côté; *d'* et *e'*, sont le coracoïdien et l'omoplate gauche : cette dernière est presque complète; *f*, *g*, *h*, l'humérus, le cubitus et le radius droits; *f'*, *g'*, *h'*, les mêmes os du côté gauche; *i*, est le pouce ou l'os de l'aile bâtarde; *k*, l'os du métacarpe; *l*, la première phalange du doigt ou du bout de l'aile. Les côtes qui se voient entre *e* et *f*, sont si bien conservées qu'on y distingue la partie vertébrale et la partie sternale de la côte, ainsi que l'apophyse récurrente qui caractérise si bien les côtes des oiseaux, qu'à elle seule elle prouverait que c'est ici un ornitholithe. Le bassin, *m*, *n*, *o*, n'est pas moins caractéristique par sa forme générale, par la direction du pubis, que par les trous et les échancrures qui s'y remarquent. Le fémur, *t*, le tibia, *u*, le tarse, *v*, trois doigts entiers, et deux phalanges d'un quatrième forment un pied d'oiseau aussi nettement caractérisé qu'aucun de ceux de notre première planche. Le coccyx, *r*, ainsi que le cou, *s*, ont laissé des empreintes plus confuses, à cause de la forme plus compliquée des os qui les composaient; mais le tout n'en est pas moins clairement reconnoissable pour quiconque a jamais jeté les yeux sur un squelette d'oiseau.

Dimensions.

Longueur de la tête, depuis l'occiput jusqu'au bout du bec.	0,043
— de l'humérus.	0,028
— de l'avant-bras.	0,028
— du métacarpe.	0,014
— de la première phalange.	0,007
— du fémur.	0,02
— du tibia.	0,03
— du tarse.	0,015

D'après l'identité absolue de grandeur des os des membres, je ne doute pas que cet ornitholithe ne soit précisément de la même espèce que le précédent, et que le pied de la fig. 2. Mais le premier de mes squelettes, celui de la pl. LXXIV, était d'une espèce plus grande.

Il ne s'agiroit plus désormais que de déterminer jusqu'à un certain point, les genres auxquels appartiennent ces diverses Ornitholithes ; mais j'avoue que c'est un problème très-difficile, pour ne pas dire impossible, à résoudre.

Les oiseaux se ressemblent entre eux beaucoup plus que les Quadrupèdes ; les limites extrêmes de la classe sont plus rapprochées, et le nombre des espèces renfermées entre ces limites, beaucoup plus considérable ; les différences entre deux espèces seront donc quelquefois entièrement inappréciables dans le squelette. Les genres mêmes n'ont pas toujours des caractères ostéologiques suffisans ; presque tous ont été distingués d'après la forme du bec qui ne se conserve pas entier dans le squelette, encore moins dans les fossiles comprimés et en partie fracturés, comme ceux de nos carrières à plâtre.

Ce qui me reste à dire se réduit donc à bien peu de chose, et n'est guère au-dessus des simples conjectures.

Une chose néanmoins est certaine, c'est que les pieds entiers nous fournissent des preuves de l'existence d'au moins neuf espèces que l'on peut ranger comme il suit, d'après leur grandeur :

- 1°. Celle indiquée par la phalange de la *pl. LXXIII, fig. 3.*
- 2°. L'oiseau de proie dont on a le médius, *pl. LXXIV, fig. 2.*
- 3°. L'oiseau auquel appartiennent l'extrémité, *pl. LXXV, fig. 1,* et le tibia et les phalanges, *pl. LXXIII, fig. 7.*
- 4°. Celui dont proviennent les pieds des fig. 4 et 6, *pl. LXXII.*
- 5°. Celui des pieds des fig. 9 et 11, *même pl.*
- 6°. Celui du pied à tarse arqué, *pl. id. fig. 3.*
- 7°. Celui des pieds des fig. 1, 2 et 8, *pl. id.,* qui est le plus abondant.
- 8°. Celui de la fig. 10, *même pl.,* très-voisin du précédent, et paroissant appartenir comme lui à l'ordre des échâssiers.
- Enfin, 9°. le petit pied de la fig. 2, *pl. LXXV,* qui est la plus petite des espèces recueillies jusqu'à présent.

Nous sommes à peu près certains aussi que cette neuvième espèce de pied est précisément celle qui se rapporte aux deux beaux squelettes des fig. 5 et 6, pl. LXXV, et il ne s'agit que de déterminer ces squelettes d'après l'ensemble de leurs proportions ; mais il convient auparavant de rechercher parmi les os isolés ceux qui leur appartiennent par la grandeur, et qui montrent mieux leurs formes.

Tels sont les humérus isolés, pl. LXXIII, fig. 10 et 11. Leur correspondance de grandeur avec ceux de nos deux squelettes, et celle de leurs formes avec tout ce que ces squelettes en conservent, sont telles que l'identité d'espèce est à peu près démontrée.

On peut y rapporter aussi sans difficulté la portion du tronc et des deux ailes avec un fémur, même pl., fig. 15 ; les longueurs des parties correspondantes sont encore absolument les mêmes.

L'oiseau de M. Darcet, pl. LXXIII, fig. 1, n'a pas ses pieds ni aucune de leurs parties ; mais comme ses ailes et son bec sont plus courts que dans nos deux squelettes de la pl. LXXV, et que le pied de ces deux squelettes est le plus petit de tous ceux que nous possédons, il est bien clair que cet oiseau était encore d'une espèce différente de toutes les autres, et qu'il forme la dixième ; c'est probablement à elle que se rapporte le radius de la fig. 8 (même pl.), qui est exactement de même longueur que celui de la fig. 1, et je crois que le petit humérus, pl. LXXIV, fig. 11, lui appartient également.

Quant au squelette de la planche LXXIV, fig. 1, d'après son tibia, seule partie de son extrémité postérieure qu'il ait entière, il doit prendre le pied de la cinquième sorte, celui de la fig. 11, pl. LXXII, dont le tibia est exactement de même longueur.

C'est aussi à lui que je rapporte le bec isolé pl. LXXIV, fig. 8, qui est de même grandeur et fait le même angle que le sien.

Peut-être conviendra-t-il de lui rapporter encore les humérus des fig. 9 et 10 même pl., qui sont de même grandeur que les siens.

Nous voyons que c'était un oiseau à ailes courtes, puisque son humérus ne fait pas la moitié de la longueur de son corps, et que son avant-bras est plus court que son humérus.

Cette dernière circonstance détermine sa classe d'une manière assez positive, car il n'y a que les oiseaux à vol pesant de la famille des gallinacés et de celle des palmipèdes, où l'on observe cette proportion; or le bec empêche que l'on ait à le chercher parmi les palmipèdes, et la Caille est celui de nos gallinacés indigènes qui en approche le plus par la grandeur, encore est-elle un peu plus petite dans toutes ses dimensions.

Il reste maintenant divers pieds et divers os qui ne se rapportent point aux squelettes.

Il s'agit de voir si les os peuvent se rapporter chacun à l'un des pieds, ou s'ils indiqueront encore des espèces de plus.

J'ai déjà dit que l'omoplate de la fig. 12, *pl. LXXIII*, ressemble à celle du genre pélicanus.

L'humérus de la fig. 9, *pl. LXXIII*, long de 0,046, est un peu plus long que celui du squelette de la *pl. LXXIV*; mais rien n'empêcherait qu'il n'eût appartenu aux pieds de la quatrième sorte, *pl. LXXII*, fig. 4 et 6.

D'après sa forme il est de l'ordre des oiseaux de rivage, et paraît tenir de très-près à celui de la Bécasse.

Il y en a un long de 0,074, *pl. LXXV*, fig. 7, mais dont les extrémités sont trop mutilées pour en fixer le genre. Il est extrêmement semblable à celui d'une Chouette.

Il y en a encore un intermédiaire entre les précédens.

Dès 1800, j'avais annoncé que le pied de la *pl. LXXII*, fig. 10, est très-voisin de celui de l'Alouette de mer. Je trouve la même ressemblance entre l'aile de cet oiseau et celle de la fig. 5, *pl. LXXIII*.

Le métacarpe de la fig. 3, *pl. LXXV*, est celui d'un oiseau de proie de la grandeur du Balbuzard; il est bien plus fort que celui du Buzard, espèce à laquelle ressemble le plus le medius de la fig. 2, *pl. LXXIV*; par conséquent il indique une autre espèce qui est la onzième.

L'autre métacarpe, *pl. LXXV*, fig. 4, est encore d'oiseau de proie, et à peu près de la longueur de la Chouette. Il n'y a rien d'im-

possible à ce qu'il ait appartenu à la même espèce que le grand humérus (même pl. fig. 7).

L'omoplate de la fig. 12, pl. LXXIII, m'ayant mis sur la voie, j'ai trouvé que le fémur de la fig. 13, ressemble aussi à celui d'un *pélécanus* plus que de tout autre oiseau; mais il vient d'une espèce bien plus grande que cette omoplate, plus grande même que le Cormoran (*pelecanus carbo*, L.), mais inférieure au Pélican proprement dit (*pelecanus onocrotalus*, L.). C'est surtout à la forme de l'articulation inférieure que les rapports se font sentir.

La même articulation, examinée dans le fémur de la fig. 14, me le fait rapporter à l'ordre des échassiers (*grallæ*); il me paraît même qu'il doit venir de quelque grand *Courlis*, surtout de l'un de ceux à col nu, si mal à propos réunis par Gmelin, au genre *tantalus*, et que j'en ai détachés sous le nom d'*Ibis*. On a vu dans notre premier volume que l'*Ibis* des Égyptiens appartient à ce genre. Ce fémur a en effet beaucoup de rapport avec celui d'un squelette de momie d'*Ibis*, mais il ne vient pas de la même espèce.

Mais, je le répète, et les naturalistes le sentiront assez sans que je le dise, ce ne sont là que des conjectures qui sont bien éloignées d'être aussi certaines que mes propositions relatives aux os de quadrupèdes.

C'est bien assez d'avoir montré l'existence de la classe des oiseaux parmi les fossiles, et d'avoir prouvé par-là qu'à cette époque reculée où les espèces étaient si différentes de celles que nous voyons maintenant, les lois générales de co-existence, de structure, enfin tout ce qui s'élève au-dessus des simples rapports spécifiques, tout ce qui tient à la nature même des organes et à leurs fonctions essentielles, étaient les mêmes que de nos jours.

On voit en effet que dès lors les proportions des parties, la longueur des ailes, celle des pieds, les articulations des doigts, les formes et le nombre des vertèbres, dans les oiseaux comme dans les quadrupèdes, et chez ceux-ci le nombre, la forme, la position respective des dents, étaient soumis aux grandes règles tellement

établies par la nature des choses, que nous les déduisons presque autant du raisonnement que de l'observation.

Que l'on ne vienne donc plus nous parler de ces variations produites par les habitudes.

Rien n'a été allongé, raccourci, modifié, ni par les causes extérieures ni par la volonté intérieure; ce qui a changé a changé subitement, et n'a laissé que ses débris pour traces de son ancien état.

N. B. Au moment où l'on achève l'impression de cette feuille, je reçois encore de Montmartre, un *Ornitholithe*, où la tête, le cou, l'aile, le croupion, la cuisse, et ce qui est plus extraordinaire, la trachée-artère, sont en place et bien conservés; on y distingue jusqu'aux osselets qui renforcent la sclérotique, et jusqu'à l'empreinte du cerveau. L'oiseau doit avoir eu près d'un pied de long depuis la pointe du bec jusqu'au bout du croupion; son humérus en long de 0,07, son avant-bras de 0,08, etc. J'en donnerai une figure et une description plus détaillée dans un des volumes suivants.

TROISIÈME SECTION.

DES OS DE REPTILES.

ARTICLE PREMIER.

Des os de Tortues.

Nous donnerons dans la suite un chapitre sur les os de Tortues en général, dans lequel nous exposerons les caractères ostéologiques des divisions de ce genre; savoir, des Tortues de mer ou Chélonées; des Tortues de terre; des Émydes, ou tortues d'eau douce ordinaires, des Trionyx, et des Matamates ou Chelydes qui sont aussi d'eau douce, les unes et les autres. Mais pour compléter ici ce que nous avons à dire sur les fossiles de nos environs, nous sommes obligés, comme par anticipation, de supposer que ces caractères sont déjà connus des lecteurs.

C'est aux Trionyx que se rapportent les débris les mieux caractérisés des Tortues de nos carrières à plâtre.

On reconnaît principalement ce sous-genre, à ce que ses côtes n'ont pas leurs intervalles ossifiés dans toute leur longueur, qu'elles ne s'articulent point par leur bout externe avec un rebord osseux, et que leur surface est toujours chagrinée ou plutôt creusée d'une infinité de petites fossettes irrégulières, qui servent à rendre plus adhérente la peau molle, seul tégument dont la carapace des trionyx soit recouverte (1).

Tous ces caractères s'observent dans les deux morceaux représentés aux fig. 1 et 2; celui de la fig. 2 se reconnoît pour une des côtes qui

(1) Voyez le Mémoire de M. Geoffroy dans les *Annales du Muséum*, tome 14.

forment la partie moyenne de la carapace, à sa forme symétrique et à sa largeur qui n'augmente vers le bout externe que d'une manière peu sensible; enfin à sa troncature qui se fait carrément au-dessus du prolongement costal, *a*. Sa partie dilatée est longue de 0,14, large au bout extérieur de 0,050; au bout voisin de l'épine de 0,034.

L'autre morceau, fig. 1, est une des deux premières côtes qui contribuent à former la partie antérieure de la carapace. On reconnoît cette position à la manière oblique dont son bord externe est coupé. La longueur de son bord postérieur est de 0,1, mais il lui manque peut-être quelque chose du côté de l'épine. Sa largeur est de 0,05 à peu près partout.

Non-seulement la forme, la courbure, et la surface de ces deux portions de carapace, s'accordent avec celles des portions analogues des *Trionyx*, mais elles se rapportent encore exclusivement à ce sous-genre, parce que l'on n'y voit point ces traits enfoncés, qui existent dans tous les autres, le *luth* (*Testudo coriacea*) excepté, et qui sont les empreintes des bords de chaque plaque écailleuse; ainsi, comme dans les *Trionyx*, ces côtes fossiles n'étoient pas recouvertes d'écailles.

Après avoir observé ces fragmens de carapace, je reçus un os que je jugeai bientôt devoir être l'os de l'épaule d'une Tortue; mais comme il ne ressembloit pas à ceux des Tortues que je connoissois, j'eus lieu de soupçonner qu'il devoit aussi venir d'un *Trionyx*; je n'avois point alors de squelette entier de ce sous-genre, mais je m'occupai aussitôt de me procurer les parties qui me manquoient, et quoiqu'elles vinsent d'un jeune individu, elles vérifièrent suffisamment ma conjecture, qui s'est trouvée ensuite complètement confirmée par un beau squelette adulte de *Trionyx* d'Égypte, obtenu par voie d'échange du cabinet d'Histoire Naturelle de Turin, où il avoit été apporté autrefois par Donati.

On voit l'épaule fossile à moitié grandeur, fig. 9.

a est l'os qui se rend au plastron; *b*, l'empreinte laissée sur le plâtre par celui qui va s'attacher à la carapace; *c*, celui qui reste libre se dirigeant en arrière et vers le bas, ayant la forme aplatie d'un scapulum. Les deux os qui vont de la carapace au plastron forment,

dans la plupart des Tortues , un angle très-ouvert , et sont même presque en ligne droite dans les Tortues marines ; le troisième est d'ordinaire allongé , en triangle presque isocèle , avec ses deux bords un peu rentrants et relevés vers chaque face d'une arête saillante , comme nous l'avons représenté dans notre Mémoire sur les Tortues fossiles en général. Ici je trouvois les deux premiers os , formant ensemble un angle fort aigu ; l'empreinte du second montrant qu'il était élargi , et concave à sa face supérieure ; le troisième entièrement plat , et son bord externe coupé convexement et fort oblique d'abord par rapport au bord interne qui est presque rectiligne.

Or, aussitôt que je pus voir les os de l'épaule d'un *Trionyx* , j'y trouvai précisément les caractères qui me frappoient dans les os d'épaules fossiles ; et le lecteur peut en faire comme moi la comparaison sur mes figures.

Je donne ces os d'un *Trionyx* vivant , mais de petite taille (*le Trionyx carinatus*, Geoff.), fig. 10 ; les lettres y désignent les mêmes parties que dans ceux du fossile , et la ressemblance en saute aux yeux.

J'ai obtenu récemment une portion de bassin du côté gauche , offrant la fosse cotyloïde qui n'est pas moins semblable.

Ainsi il y a incontestablement dans nos plâtrières des restes de cette sorte de Tortue dont on a fait récemment un sous-genre , sous le nom de *Trionyx*.

Or, tous les *Trionyx* dont l'habitation est connue vivent dans l'eau douce.

Forskahl en a décrit une espèce du Nil (le *Thirsé* des Arabes , *testudo triunguis*), que M. Geoffroy regarde comme le *Dilychnis* des Anciens ; *Pennant* en a fait connaître une seconde (le *testudo ferox*) des rivières de Géorgie et de Caroline ; M. *Olivier* en a découvert une troisième dans l'Euphrate et dans le Tigre ; enfin M. *Leschenault* en a trouvée une quatrième dans les rivières de *Java*, où elle se nomme *Boulousse*. Les espèces que M. Geoffroy , dans son Mémoire sur ce sous-genre , ajoute aux quatre que nous venons de citer , ne sont connues que par leurs dépouilles , et l'on n'a point

de renseignemens sur leurs habitudes; mais il y a bien de l'apparence qu'elles ne différeront point par-là de celles dont on a des notions plus complètes.

Les Trionyx sont de toutes les Tortues de nos carrières les plus faciles à reconnoître, mais ce ne sont pas à beaucoup près les plus abondantes. On y trouve aussi en grand nombre des portions de carapaces lisses avec des empreintes d'écailles, lesquelles annoncent quelque autre sous-genre. Nous en offrons un exemple dans le morceau représenté fig. 4.

Après une comparaison exacte de cet os avec ceux qui composent l'armure des diverses Tortues, je reconnus que c'étoit un de ces os du pourtour qui joignent le plastron à la carapace, ou le sternum aux côtes. Le pli léger *a, b*, qui le coupe en travers, le contour, les dentelures obliques de la suture d'une extrémité *c, c*, et jusqu'aux lignes *d, e, f, g*, qui marquent la séparation des écailles s'y accordent. Or, un tel os donne à lui seul l'exclusion aux Tortues de mer, et aux Trionyx; en effet, dans ces dernières, son analogue n'existe pas. Les Tortues de mer ont bien des os au pourtour, mais ils ne se recourbent pas en dessous et ne s'engrènent pas avec le plastron.

Une pièce qui donne également l'exclusion à ces deux sous-genres, c'est celle de la fig. 15. Elle ne peut avoir d'analogue que celui des os du plastron qui se joint à la carapace non-seulement par son bord, mais encore par une saillie transverse *a*, sous laquelle est l'échancrure qui donne passage à la cuisse. Il est clair que le plastron ne peut avoir un os pareil, dans les Trionyx et dans les Tortues de mer, où il est simplement suspendu dans les tégumens.

J'ai trouvé jusqu'à un os particulier, qui dans certaines Tortues complète la barre transverse qui renforce la jonction du plastron et de la carapace au-dessus de l'échancrure en question. On le voit fig. 19; on diroit qu'il a été tiré du *Testudo radiata*, tant sa ressemblance est frappante.

Les Tortues marines et les Trionyx étant exclues, il restoit donc à savoir si ces parties de carapace et de plastron venoient de Tor-

tues de terre, d'Émides ou Tortues d'eau douce, ou enfin de Chélydes ou Matamata.

Comme la carapace de ces dernières est inégale, ou hérissée de grosses saillies pyramidales, je ne pus long-temps penser à elles; mais n'ayant pas de doigts, ni même de portions un peu considérables qui pussent me faire bien juger la convexité de la carapace, je trouvai plus de difficulté à me décider entre les Tortues de terre et les Émides.

Cependant, comme dans la plupart des Tortues de terre, et peut-être dans toutes, les côtes vont alternativement en se rétrécissant et en s'élargissant vers leur bout extérieur, de façon que la première y est plus large qu'au bout qui tient à l'épine, la seconde plus étroite, et ainsi de suite, tandis que dans les Émides ou Tortues d'eau douce leur largeur reste à peu près égale, et que j'ai observé la même chose dans toutes les côtes de nos carrières que j'ai pu examiner, et notamment dans celles des fig. 5 et 6, j'ai tout lieu de croire que nos Tortues fossiles sont plutôt des Tortues d'eau douce que des Tortues terrestres. On sait d'ailleurs que ce nom de *terrestres* n'est donné aux Tortues à doigts raccourcis et à carapace très-bombée, que dans un sens comparatif, et qu'elles aiment aussi pour la plupart les lieux humides.

Il est difficile que les côtes des fig. 5 et 6 appartiennent à la même espèce que les morceaux des fig. 4 et 15; elles sont beaucoup plus petites à proportion et paroissent venir cependant d'individus adultes. Nous aurions donc les restes de deux Émides dans nos plâtrières.

Outre les morceaux que je viens de citer, j'ai encore les suivants qui doivent appartenir au même sous-genre, selon toutes les analogies.

1°. La pièce impaire du plastron, placée au milieu en avant, entre la première et la seconde paire des huit autres pièces. Ce morceau, représenté fig. 3, qui existe dans toutes les Tortues, n'a cette configuration d'un écusson d'armoiries que dans quelques Tortues de terre et d'eau douce; dans les marines il se prolonge en arrière

en une longue pointe et dans les Trionyx il prend la figure d'un chevron.

2°. Une partie renflée du rebord postérieur, derrière l'échancrure pour le passage de la cuisse. Quelques Tortues terrestres ont un renflement à peu près pareil ; il est très-sensible dans la *grecque*.

3°. Une partie plane du même rebord, plus en arrière, fig. 18.

4°. Plusieurs portions de côtes.

5°. Un fémur, fig. 20, qui ayant été comparé à ceux des Tortues de terre, des Trionyx et des Émides, ne s'est trouvé ressembler complètement qu'à ces dernières.

6°. Un autre fémur, mutilé vers le bas, *pl. LXXVII, fig. 6*. Sa tête articulaire et sa tubérosité externe ont été usés, mais ce qui en subsiste présente les caractères des Tortues d'eau douce, et sa grandeur annonce qu'il devait appartenir à une carapace de 0,23 de longueur.

7°. Une portion de bassin, contenant la fosse cotyloïde et des parties des trois os qui concourent à la former, *pl. LXXVII, fig. 2*. Tout ce qui reste de ce morceau correspond parfaitement aux Trionyx, et sa grandeur est exactement celle de notre squelette de Trionyx du Nil, dont la carapace est longue de 0,240; et qui a du bout du museau à l'extrémité de la queue, 0,550.

Enfin 8°. une tête avec trois vertèbres cervicales; bien qu'un peu brisée et dérangée dans ses parties, elle est encore parfaitement reconnoissable. Il suffiroit, pour se convaincre de sa nature, de comparer ma figure avec les planches VIII, fig. 18. A. et IK, fig. 25, 30 et 31 du magnifique ouvrage que M. *Boianus* vient de publier sur l'anatomie de la Tortue d'eau douce.

La tête est vue en dessous.

a, est l'*os basilare*.

b, le *corps du sphénoïde*.

c, c, c, des fragmens de ceux que j'appelle *plerygoïdiens internes*.

d, le *palatin droit*.

e, e, les *os de la caisse*, ou *tympanaux*, portant la facette articulaire pour la mâchoire inférieure.

f, f, f, des fragmens des parties latérales de la *mâchoire inférieure*.

g, partie moyenne de la mâchoire inférieure.

h, le *vomer*.

i, portion de l'os que je nomme *frontal antérieur*.

k, k, k, fragmens des autres parties du *frontal* ou du *maxillaire supérieur*.

l, le rocher du côté gauche.

m, m, extrémités des *grandes cornes de l'os hyoïde*.

n, o, p, les trois *premières vertèbres du cou*.

Toutes ces pièces dans ce qui leur reste de caractéristique ont exactement les formes des Tortues d'eau douce ou Émides.

Ils doivent provenir d'un individu dont la carapace pouvoit être longue de 0,3.

Dans aucun de ces morceaux, je n'ai jamais rien trouvé qui annonçât une Tortue marine. Ce que M. *Faujas* (1) a regardé comme la carapace entière d'une petite Tortue de mer, ne consiste, autant qu'on peut en juger par la figure, que dans l'assemblage de deux os du pourtour d'une de ces grandes Tortues d'eau douce.

ARTICLE II.

Des os de Crocodiles.

POUR les caractères distinctifs des os de Crocodiles, je suis obligé de faire comme pour ceux de Tortues et de renvoyer au chapitre étendu que je donnerai dans la suite sur ce genre et où je ferai connoître en détail toutes les parties de son squelette.

Ici je me borne à décrire les fragmens que j'en ai recueillis dans nos carrières à plâtre.

Je n'en ai eu long-temps qu'un seul, mais ce seul os démontroit déjà, qu'il venoit d'un Saurien du genre des Crocodiles, et d'une espèce inconnue.

(1) Annales du Muséum, tome II, p. 109.

C'est un os frontal, d'une petite dimension. Je le représente en dessus, fig. 7, et en dessous, fig. 8, pl. LXXVI.

J'ai parcouru toute la série des squelettes de reptiles (et j'en possède maintenant plusieurs espèces de chacun des sous-genres établis par ceux qui les ont le plus multipliés); je n'en ai trouvé aucun qui ressemblât à l'os fossile, si ce n'est, comme je viens de le dire, le frontal des crocodiles. La comparaison avec celui-ci est au contraire rigoureusement exacte, quant à tous les caractères qui peuvent passer pour génériques.

Il est d'abord simple et sans suture mitoyenne; il est échancré de deux arcs de cercles à bords verticaux et relevés, pour les orbites; en dessous il est creusé d'un demi-canal qui sert à conduire les nerfs olfactifs vers le nez; en arrière on voit des restes des sutures qui l'articuloient avec le pariétal unique, et avec les deux os qui représentent dans le Crocodile, les apophyses postorbitaires du frontal; en avant, son apophyse aiguë qui devoit s'avancer entre les lacrymaux est rompue, mais on voit encore des traces des sutures qui l'unissoient à ces deux os; enfin sa surface est creusée de petites fossettes irrégulières, comme il y en a plus ou moins dans tous les Crocodiles, et comme on n'en retrouve *sur la tête* dans aucun autre reptile, pas même dans les Trionyx dont la carapace seule en a de semblables. Tels sont les caractères communs à ce frontal et à ceux des autres Crocodiles.

Ses caractères particuliers sont, que les rebords des orbites sont moins saillans, plus rapprochés en avant, et que la courbure longitudinale de sa face supérieure est plus convexe que dans les dix ou douze espèces de ce genre que j'ai déterminées par l'ostéologie de leur tête.

Depuis lors il ne m'est arrivé qu'un autre os de ce genre. C'est la partie supérieure de l'humérus gauche d'un individu beaucoup plus grand, que nous représentons pl. LXXVII, fig. 3, 4 et 5.

Cet humérus est précisément de la grandeur de celui d'un squelette de Caïman, à museau de brochet, de grandeur médiocre que

nous possédons, et dont la longueur totale depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue est de 0,7.

N'en doutons donc point, il y avoit à Montmartre des Crocodiles, dans le même temps où il y avoit des Sarigues, des Trionyx, et tant d'autres animaux et végétaux dont les congénères ne se retrouvent plus que si loin de nous. Mais les Crocodiles devoient y être rares, puisque ce frontal et cet humérus sont les seuls vestiges qui m'en soient parvenus.

Je n'ai pas besoin de rappeler que les Crocodiles sont tous des animaux d'eau douce.

QUATRIÈME SECTION.

DES OSSEMENS ET SQUELETTES DE POISSONS.

CE n'est pas ici le moment de donner les caractères ostéologiques applicables à la détermination des poissons fossiles. Nous nous occuperons un jour de ce beau sujet pour lequel nous avons rassemblé beaucoup de matériaux ; mais dans cette section nous serons obligés de nous borner à quelques indications.

J'ai examiné sept espèces de poissons, venues de nos carrières à plâtre.

La première a été décrite par M. de Lacépède, *Annales du Muséum*, tome X, p. 234, et reconnue par ce grand naturaliste comme un Abdominal d'un nouveau genre, assez voisin des Muges.

La seconde a été représentée par M. de Lamétherie, *Journ. de Phys.*, tome LVII, p. 320, et annoncée comme appartenant au genre du Brochet.

La troisième a été indiquée comme un *Spare*, par le même savant, d'après un examen fait par M. Bosc.

Enfin la quatrième et la cinquième n'ont pas encore été mentionnées.

Nous parlerons d'abord du *Spare*, comme le plus nettement déterminé. J'étais présent quand M. de Lamétherie le reçut à Montmartre, et c'est dans la première masse qu'il a été trouvé. Le possesseur ayant eu la complaisance de me le confier, je donne la figure des deux empreintes, *pl. LXXVI, fig. 16 et 17*. La partie dorsale est enlevée dans toutes les deux, mais la mâchoire inférieure *a* est bien conservée dans l'une, la nageoire ventrale *b* dans l'autre ; et chacune montre assez bien la nageoire anale *c*, et une partie de celle de la queue *d* ; on y voit aussi des empreintes des écailles, des côtes, et des apophyses épineuses inférieures de la queue.

La nageoire ventrale est thorachique par sa position; un gros aiguillon forme son premier rayon; il est suivi au moins de quatre rayons articulés.

La nageoire anale a d'abord trois aiguillons, dont le premier est le plus court et le deuxième le plus long et le plus gros. Cinq rayons articulés, au moins, suivent ces trois premiers.

On compte neuf rayons, tous articulés, dans ce qui reste de la nageoire de la queue.

Jusque-là il n'y auroit rien qui distinguât ce poisson d'une foule d'autres thorachiques acanthoptérygiens; mais ce qui achève de déterminer son genre, ce sont ses dents.

On voit distinctement sur le fond de sa mâchoire inférieure deux dents hémisphériques, comme en ont tous mes Spires proprement dits; et en avant une dent conique forte et pointue, à laquelle en répond une autre de la mâchoire supérieure; il est aisé d'apercevoir encore quelques restes de dents plus petites et qui ne sont point conservées.

Je ne trouve parmi les Spires dont j'ai fait l'ostéologie, que le *Sparus spinifer* qui offre à peu près la même combinaison de dents et d'épines aux nageoires. On trouve bien des dents postérieures rondes, dans le *Sp. aurata*, le *Sp. sargus*, le *Sp. pagrus*, le *Sp. perroquet*, le *Sp. mylio*, et quelques autres; mais les dents antérieures du *sargus* sont incisives et tranchantes; celles du *pagrus* sont petites, et le premier rang excepté, elles ressemblent à du velours; celles du *perroquet* sont aussi aplaties; les molaires du *mylio* sont beaucoup plus petites; les antérieures de *l'aurata* ressembleroient davantage; mais il y en a parmi les molaires une très-grande dont nous ne trouvons pas de trace ici, et ses épines sont plus petites à proportion. Dans le *Sp. spinifer* les dents sont fort semblables, mais les épines sont bien aussi un peu trop petites, et sous ce rapport le *mylio* ressembleroit un peu davantage. Au total le Spare fossile ne ressemble tout-à-fait à aucune des espèces que j'ai pu examiner, et si nous l'avions tout entier, sa forme générale et sa nageoire dorsale nous auroient probablement encore montré quelque autre différence.

On pourra s'étonner de trouver dans nos carrières à plâtre, parmi tant de productions d'eau douce, un poisson d'un genre dont presque toutes les espèces sont marines; mais cela ne prouve point que cette espèce-ci n'ait pu être d'eau douce; le genre des Labres qui est presque tout marin, produit le *Labrus niloticus* qui remonte très-haut dans le Nil; notre *Perche d'eau douce* est un *Acanthoptérygien thorachique* appartenant à un genre presque tout marin; et parmi les *Sparus* eux-mêmes, *Hasselquist* en cite deux d'eau douce: le *Galilæus* (1) et le *Niloticus* (2). A la vérité *Forskahl* (3) prétend que le *Niloticus* n'est qu'un *Labrus julis*, porté par hasard au Caire, et *Bloch* (4), dans son *Systema*, place le *Galilæus* parmi les *Coryphènes*; mais en supposant que *Bloch* eût raison, ce dernier poisson n'en seroit pas moins une espèce d'un genre presque tout marin qui habiteroit l'eau douce. Il est très-commun dans le lac de Tibériade ou de Genezareth, et *Hasselquist* prétend que c'est lui qui a fourni à la pêche miraculeuse de saint Pierre, rapportée au chapitre V^e. de l'Évangile selon saint Luc. Or, le lac de Tibériade, traversé par le Jourdain, a des eaux très-bonnes à boire.

Je ne crois donc pas que cette empreinte de *Spare* puisse fournir un argument contre l'origine attribuée à nos terrains gypseux, et confirmée par toutes les autres espèces dont ils renferment les débris.

Après le *Sparus*, vient le poisson regardé comme voisin des *Muges*. On a une empreinte assez entière, que nous avons fait graver à demi-grandeur, pl. LXXVI, fig. 13, et nous en possédons un deuxième individu un peu plus petit.

On voit aisément que c'est un Abdominal dont les nageoires ventrales ne sont pas fort en arrière; il a 0,235 de long et 0,065 de haut au milieu. Ses vertèbres sont au moins au nombre de cinquante; et par conséquent ses arêtes fort nombreuses; il a deux nageoires dor-

(1) *Hasselq. it. pal.*, p. 343.

(2) *Hasselq. it. pal.*, p. 341.

(3) *Descr. anim. it.*, p. 31.

(4) *Syst. ichtyol.*, p. 298.

sales peu élevées, dont la seconde, placée vis-à-vis de l'anale, a 17 à 18 rayons. Il est difficile de compter ceux de la première, qui répond à peu près aux nageoires ventrales. Sa nageoire de la queue a 18 rayons et paroît ronde; à la vérité l'on pourroit croire qu'elle a été arrondie par les frottemens que le corps de l'animal a dû éprouver dans les flots après sa mort; nous en avons vu plusieurs exemples dans des poissons apportés des pays lointains dans l'eau-de-vie; mais alors les rayons latéraux paroissent tronqués et n'ont pas l'air de finir naturellement en se divisant, comme cela a lieu ici. Les nageoires ventrales montrent six rayons, mais il ne reste point assez de vestiges des pectorales pour compter les leurs; l'anale en a sept d'apparens; on distingue très-bien sept rayons à la membrane des branchies, qui sont tous plats et assez larges. La loupe montre que la mâchoire inférieure au moins étoit armée de dents petites, mais pointues. Les écailles ne doivent pas avoir été fortes, car elles n'ont laissé que des empreintes à peine perceptibles.

Cette description faite sur l'une des deux empreintes que ce poisson a laissées s'accorde avec celle de M. de Lacépède, faite d'après l'empreinte opposée; elle conduit facilement à prouver, comme ce savant naturaliste l'annonce, que c'est un poisson inconnu.

En effet, les Abdominaux à deux nageoires dorsales pourvues l'une et l'autre de plusieurs rayons, ne sont pas très-nombreux. Ils se réduisent aux *Atherines*, au plus grand nombre des *Muges*, aux *Polynèmes*; à quelques *Ésoques*, dont M. de Lacépède a fait son genre *Sphyrène*; à une *Loricaire* (l'*Hypostome* de M. de Lacépède); à quelques poissons de la famille des *Silures* que M. de Lacépède a décrits le premier ou qu'il a séparés des autres *Silures* sous les noms de *Pogonates*, *Plotoses*, *Macroramphoses* (1), *Centranodons*, *Corydoras* et *Tachisures*; enfin à deux poissons singuliers dont M. de Lacépède a fait ses genres *Serpe* et *Solénostome*.

(1) On sait aujourd'hui que le *Macroramphose* n'est que la Bécasse de mer (*centricus scolopax*. L.), et qu'il faut aussi éloigner du genre *Silurus* les *Centranodons* et les *Pogonates*. Voyez mon règne animal, t. II, p. 208, note.

La forme bizarre de ces deux derniers; les longs rayons libres des Polynèmes; l'armure des Hypostomes, des Corydoras, des Pogonates, la réunion de la deuxième nageoire dorsale avec celle de la queue dans les Plotoses; la longueur extrême du museau du Macroramphose, excluent tous ces genres au premier coup d'œil. Notre poisson fossile ayant des dents, ne peut être ni un Muge ni un Centranodon; ce n'est point un Tachisure, parce qu'il n'a de gros rayon épineux en avant d'aucune de ses nageoires. Il ne resteroit donc à choisir qu'entre les Sphyrènes et les Atherines; et le museau pointu des premières, et la queue fourche des unes et des autres, ne permettent pas de compléter la comparaison.

Encore la première nageoire ne paroissant point avoir été épineuse, ce ne seroit pas plus dans ces deux genres que parmi les Muges qu'on pourroit chercher notre espèce.

J'ai soupçonné quelques instans que les nageoires dorsales ne paroissent au nombre de deux que parce qu'il s'étoit perdu une portion qui les réunissoit; une dorsale unique et longue auroit alors fait beaucoup ressembler notre poisson à l'*Amia calva* de Linnæus (1), qui habite les rivières de la Caroline, et dont il a d'ailleurs la forme générale, la queue ronde et plusieurs autres caractères; mais quelque heureuse que cette conjecture m'ait paru au premier coup d'œil, je n'ai point trouvé sur la pierre de traces de rayons intermédiaires qui aient pu l'appuyer, il n'y a pas même dans l'intervalle des deux nageoires les osselets qui auroient pu porter ces rayons; d'où je conclus qu'en effet les nageoires dorsales étoient séparées comme elles le paroissent.

Ainsi notre poisson sera un genre nouveau que l'on pourra considérer comme une *Amia* à deux nageoires, à peu près comme les *Dipterodons* et les *Cheilodiptères* de M. de Lacépède seroient des *Spires* et des *Labres* à deux nageoires.

(1) Il faut bien se garder de confondre ce poisson, comme on l'a fait dans l'Encyclopédie méthodique, avec l'*Amia* des Anciens qui est du genre des Sombres.

Ses rapports avec l'*Amia* sont confirmés par la structure du squelette ; notre poisson a au moins cinquante vertèbres , dont trente dorsales environ, et je me suis assuré que les vertèbres dorsales de l'*Amia* sont aussi au moins au nombre de trente , tandis que les *Muges* n'en ont que dix dorsales et vingt-deux ou vingt-trois en tout.

J'ai trouvé enfin , en examinant l'*Amia* , que ses rayons branchios-tèges ressemblent à des lames plates comme des branches d'éventail , et telles que paroissent celles du poisson fossile.

On ne peut dire quelle devoit être l'habitation d'un genre inconnu dans la nature vivante , mais comme l'*Amia calva* se tient dans les rivières , sur les fonds vaseux , et que les *Muges* les remontent fort haut , il n'est pas improbable que notre poisson ait aussi habité l'eau douce.

Nous pouvons à présent passer à l'examen du poisson que l'on a rapporté au genre des *Brochets*. On n'en possède que la partie postérieure , *pl. LXXVI , fig. 12* , qui est dans le cabinet de M. de Lamétherie. Elle offre des arêtes nombreuses , une nageoire de la queue fourchue *a* , une dorsale *b* et une anale *c* placées vis-à-vis l'une de l'autre ; les os du bassin fort étroits *d* , avec un vestige de nageoire ventrale *e* ; enfin un vestige de nageoire pectorale *f* , qui semble annoncer qu'il ne manquoit guère à ce poisson que la tête, et par conséquent que sa forme n'étoit pas fort allongée. La disposition de ses côtes semble annoncer la même chose. Quoique le bassin soit détaché , il ne paroît pas être sorti de sa place , et ce poisson doit avoir été un Abdominal, dans lequel on ne voit point de traces de rayons épineux.

Il reste six rayons aux pectorales ; ceux des ventrales ne peuvent se compter , mais on en voit au moins dix à la dorsale et environ quatorze à l'anale. Il y en avoit vingt-deux ou vingt-quatre à la caudale.

On sent bien qu'il n'est pas possible d'affirmer le genre d'un poisson dont on n'a pas la tête ; cependant il est certain que parmi les Abdominaux , une seule nageoire dorsale se trouve ainsi placée parfaitement vis-à-vis l'anale, seulement dans quelques *Brochets* et *Lepisostées* , et dans quelques *Mormyres* ; car on ne peut penser au *Saurus* ou *Sombrosoce* à cause de ses fausses nageoires ; ni à l'*Exocet* à cause

de ses grandes pectorales. En supposant donc qu'il n'y ait pas eu d'autre dorsale, comme il est vraisemblable d'après cette empreinte, c'est entre les deux genres *Brochet* et *Mormyre* qu'il faut choisir. Si l'on avoit la tête, le choix seroit bien aisé; mais même sans elle, on peut remarquer que les Brochets ont tous le corps allongé, et que les Mormyres l'ont raccourci; les Brochets ont les os du bassin larges, et souvent augmentés d'un appendice latéral; les Mormyres les ont grêles comme on les voit ici. Du reste les deux genres ont la queue fourchue. S'il falloit donc se prononcer, je trouverois plus de vraisemblance en faveur du genre des *Mormyres*. Or, le genre des Brochets a bien quelques espèces d'eau douce, mais celui des Mormyres habite tout entier dans le fleuve du Nil, où il se trouve pêle-mêle avec des Tortues trionyx, des Crocodiles, et des poissons acanthoptérygiens thorachiques, le long de rivages ombragés de palmiers, et il seroit sans doute assez piquant de le retrouver à Montmartre dans une réunion tout-à-fait analogue (1).

On pourroit cependant opposer, quant au caractère tiré des nageoires anale et dorsale, le nouveau genre des *pæcilies*, séparé par *Bloch* des *Cobites*; c'est un genre d'eau douce de la Caroline, à forme allongée, dont le corps se termine par une nageoire entière, et qui n'auroit pas beaucoup de rapports avec notre fossile, si *Bloch* n'y avoit placé un autre poisson aussi d'eau douce, de Surinam, à corps comprimé et à nageoire caudale fourchue; c'est son *Pæcilia vivipara*, représenté dans son *Système*, pl. 86, fig. 2, et qui ressembleroit assez à notre fossile si ses nageoires anales et dorsales avoient plus de

(1) J'ai dû la possibilité de connoître l'ostéologie des Mormyres aux belles collections faites en Égypte par mon savant confrère M. Geoffroy; le *Mormyrus cyprinoïdes*, et une espèce nouvelle que M. Geoffroi appelle *Labiatus*, ont les nageoires ainsi placées vis-à-vis l'une de l'autre. Dans le M. canume, et le M. herse, la dorsale s'étend sur presque toute la longueur du dos; du reste l'on se tromperoit beaucoup en refusant avec Linnaeus un opercule des branchies à ces poissons, et en ne leur accordant qu'un rayon branchial; ils ont tous un opercule et plusieurs rayons. Voyez *mon règne animal*, t. II, p. 189, et la grande description de l'Égypte.

rayons et si son corps étoit un peu plus allongé. C'est d'ailleurs un très-petit poisson (1).

Il reste donc du doute entre des poissons du Nil, et d'autres dont le congénère n'a encore été trouvé qu'à Surinam; mais dans tous les cas, notre fossile seroit d'un genre d'eau douce dont les espèces habitent aujourd'hui des pays chauds, et des pays où il se trouve aussi des Crocodiles et des Palmiers, et où les Trionyx ne manquent probablement pas; car le Trionyx de Caroline et de Géorgie habite aussi la Floride. M. de Lacépède rapporte que le chevalier de Widderspach a cru l'avoir trouvé sur les bords de l'Oyapock (2), dans la Guyane, et c'est aussi de la Guyane qu'est venu le jeune individu décrit par M. Blumenbach (3), et gravé dans l'ouvrage de M. Schneider (4), sous le nom de *Testudo membranacea*.

Notre quatrième poisson, qui est plus mutilé que tous les précédens, me paroît cependant pouvoir être reconnu pour une Truite; mais je l'ai jugé par d'autres moyens que les précédens, car il n'y reste ni nageoires ni aucun autre caractère extérieur. C'est dans le cabinet de M. de Drée que je l'ai observé.

Il s'est moulé et en partie attaché sur un morceau de glaise adhérent au plâtre, fig. 11. Ses yeux y ont laissé leur empreinte en *a*, et une pellicule qui paroît avoir été une de leurs membranes; sa physionomie m'ayant frappé comme rappelant celle de la Truite, j'en fis la comparaison et je reconnus 1°. l'empreinte *b* de la plus grande partie de la mâchoire inférieure, avec une dent encore en place; 2°. l'os analogue à l'os carré, auquel cette mâchoire s'articule *c*; 3°. l'os palatin du même côté *d*, qui vient rejoindre l'os carré; 4°. des

(1) On peut consulter utilement sur les Pœcilies, les Lebias, les Cyprinodons et les autres petits poissons de cette famille, le mémoire de M. Valenciennes, sur les poissons fluviatiles de l'Amérique équinoxiale, inséré dans le deuxième volume des observations zoologiques de M. de Humboldt.

(2) Lacép., *Hist. des Quadr. ovip.*, art. de la Tortue molle.

(3) *Man. d'Hist. Nat.*, VIII^e. édit., p. 238.

(4) *Hist. des Tortues*, en allemand, pl. I.

portions des os des tempes *e* ; 5°. l'empreinte presque entière de l'opercule *f* ; 6°. l'empreinte de trois des rayons branchiostèges *g* ; 7°. une partie de l'os de la langue *h* ; 8°. des parties de l'os de l'épaule du côté droit *i* ; 9°. des parties écrasées et éparses des autres os de la tête, *k*, *l* ; enfin, 10°. des empreintes des écailles rangées sur plusieurs lignes parallèles *m m*.

La mâchoire inférieure et l'os analogue au carré ressemblent presque entièrement à ces mêmes parties dans la Truite ; l'œil et la dent sont de la grandeur et dans la position convenables ; les os des opercules et de la partie supérieure de la tête paroissent seulement occuper un espace proportionnellement trop long pour être de nos Truites communes ; mais comme je n'ai pas le squelette de toutes les espèces de ce nombreux genre, il se peut qu'il y en ait quelque une où ces proportions se retrouvent. Toujours est-il certain qu'aucun des poissons que j'ai examinés ne m'a paru ressembler à notre fossile autant que la Truite.

Le cinquième poisson de nos plâtrières paroît encore un abdominal, mais très-petit, fig. 14. Son dos et le bout de sa queue sont emportés. On voit à sa bouche des dents très-grêles et aiguës ; il lui reste des traces de sept ou huit rayons branchiostèges, et quelques vestiges de nageoires pectorales. Ses ventrales ne sont pas fort en arrière. On y compte des restes de six rayons. Les deux premiers rayons de l'anale sont très-gros quoique articulés, comme les ont plusieurs Cyprins ; ils sont suivis de sept autres. Les vertèbres de ce poisson étant grandes, il a peu d'arêtes ; je ne lui compte que neuf vertèbres dorsales ; il reste des traces de sept caudales, mais il en manque quelques-unes en arrière.

On pourroit trouver à ce fragment de poisson quelques rapports avec les *Cyprinodons* de M. de Lacépède ; mais ces rapports sont trop peu importants pour avoir quelque certitude, et d'ailleurs on y trouveroit presque autant de motifs d'éloignement.

Le sixième de nos poissons, pl. LXXVII, fig. 15, est un abdominal de forme allongée. Il a au moins cinquante vertèbres, dont quatorze seulement appartiennent à la queue, ce qui fait que son anale est

placée fort en arrière ; quatorze ou quinze des vertèbres sont encore placées entre l'anale et la ventrale qui se trouvent attachées sous la vingt-deuxième. L'anale ne paroît pas avoir été longue, je n'y compte que huit à neuf rayons ; la dorsale doit en avoir eu dix ou à peu près ; elle est placée un peu plus en arrière que les ventrales, et plus en avant que l'anale. La caudale est mutilée ; mais doit avoir eu de vingt-deux à vingt-quatre rayons. Il ne reste plus de traces de pectorales ; les arêtes, surtout dans la partie du ventre et dans celle du dos qui est voisine de la tête, doivent avoir été fines et nombreuses, ce qui rappelleroit la famille des harengs ; mais tout le reste du poisson se rapporte davantage à celle des Cyprins. La disposition relative des nageoires telles que nous venons de la décrire est à peu près celle de l'Ablette, ou mieux encore celle du *Gonorhynque* (*Cyprinus Gonorhynchus*. Gron.) ; et les parties de la tête que l'on peut observer ne peuvent indiquer qu'un *Cyprin* à nez saillant, comme le Gonorhynque, le *Cyprinus nasus*, ou tel autre.

En effet, l'on voit en *a* les intermaxillaires proéminens ; en *b*, le maxillaire supérieur tel qu'il est dans beaucoup de Cyprins, notamment dans le *Nasus* ; en *c* la mâchoire inférieure reculée en arrière et répondant aussi pour la forme à celle de ces espèces ; comme dans tous les Cyprins il n'y a point de traces de dents aux mâchoires.

Cependant, je n'oserais pas répondre qu'il n'y eût que trois rayons branchiostège en *d* ; il me semble même en voir quatre, à moins que je ne prenne le subopercule pour un quatrième.

On ne peut distinguer la forme de l'opercule, et les pièces placées un peu en arrière, en *e*, pourroient bien être des débris des os de l'épaule autant que des apophyses transverses des premières vertèbres.

Le genre de ce poisson n'est donc pas absolument certain, et toutefois il y a plus d'apparence que c'est un Cyprin, c'est-à-dire un poisson d'eau douce, qu'aucun autre.

Sa longueur totale doit avoir été à peu près de 0,2 ; celle de sa tête est de 0,045. La hauteur verticale du tronc au milieu de sa longueur de 0,023.

Quant au septième, pl. LXXVII, fig. 14, il appartient bien sûrement aux Cyprins, par tout ce que l'on en voit, et même quoique la partie antérieure de sa dorsale soit enlevée, on peut juger par ce qui reste de sa partie postérieure que cette dorsale étoit longue, et que ce poisson appartenoit au sous-genre des carpes proprement dites, ou à celui des labéons. Dans tous les cas ce seroit un poisson d'eau douce.

Il est long de 0,06, je lui compte quarante-trois vertèbres, dont dix-huit ou dix-neuf pour la cavité abdominale; le reste pour la queue.

Outre ces squelettes et portions de squelettes, il se trouve encore dans nos gypses un grand nombre de vertèbres et d'os séparés de poissons, dont il est impossible de déterminer les espèces, mais qui n'annoncent ni de grandes tailles, ni rien de décidément marin. On n'y trouve par exemple jamais de ces dents de raies, qui ne sont pas très-rares, dans les sables et les marnes marines du sommet, au milieu des Huîtres et des autres coquillages.

Nous avons fait dessiner les mieux caractérisés de ces os.

Pl. LXXVII, fig. 10, est un préopercule. C'est parmi les Acanthoptérygiens qu'il trouve le plus d'analogues, notamment parmi les Spires et les Chétodons; mais aucun n'offre d'analogie entière.

Fig. 11 est un sphénoïde allongé, qui n'est pas sans ressemblance avec celui d'un Brochet, et qui n'égale pas celui d'un de nos brochets de grande taille.

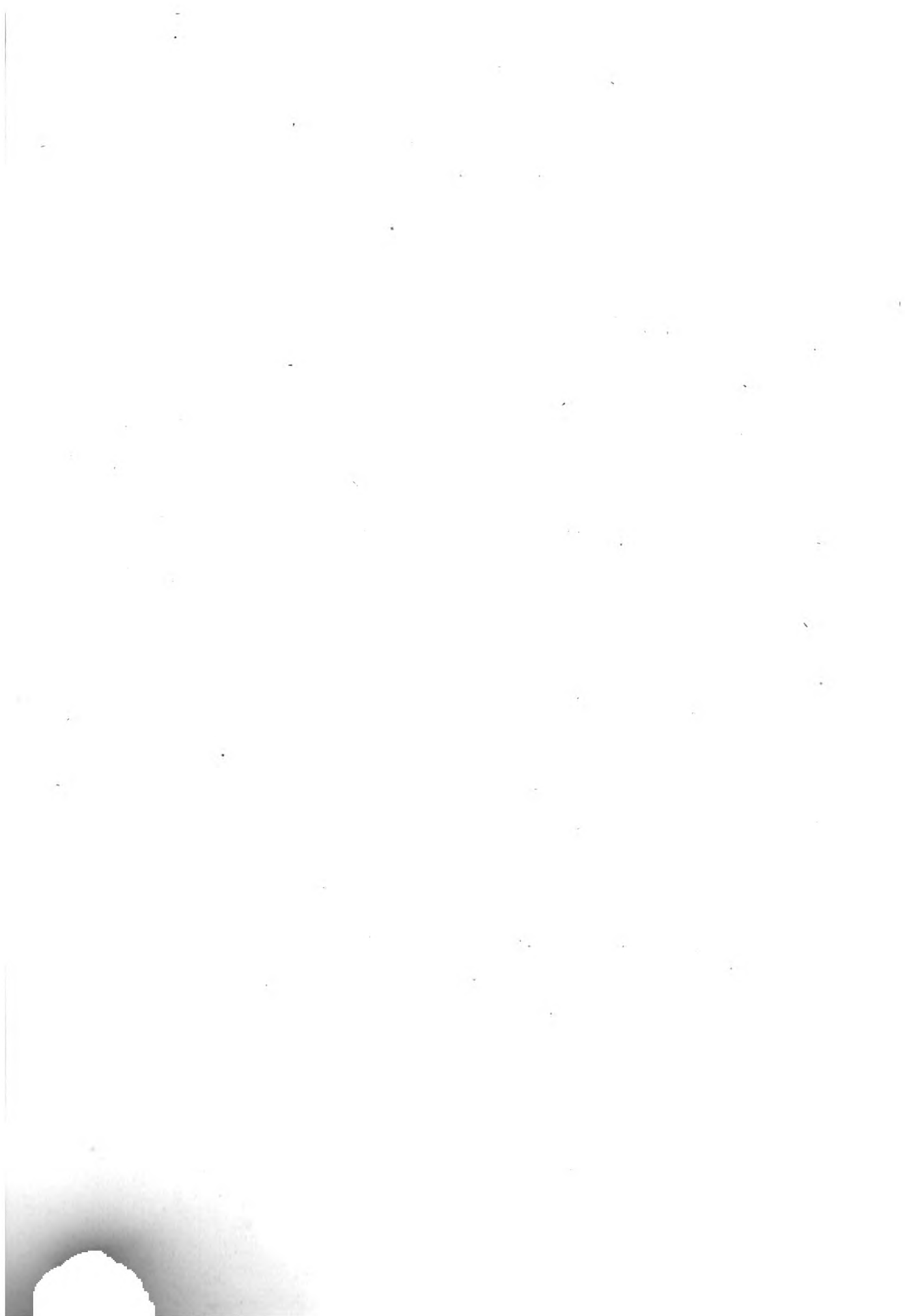
C'est encore avec le *Brochet*, ou plutôt avec l'*Orphie*, que l'os temporal (1) de la fig. 12 a le plus de ressemblance; mais il n'est tout-à-fait pareil ni à l'un ni à l'autre, non plus qu'à aucun poisson que je connaisse.

Fig. 13 et fig. 8 sont des opercules, et fig. 9 une vertèbre.

(1) Je donne ce nom, dans mon système général sur l'ostéologie de la tête, à l'os qui, d'une part s'articule avec le frontal postérieur et le mastoïdien, et de l'autre fournit un tubercule articulaire à la pièce principale de l'opercule. C'est l'os carré de M. Rosenthal, la caisse de M. Bojanus, etc.

Ainsi tous ceux de nos reptiles et de nos poissons de gypses, desquels on a pu obtenir des fragmens suffisans, annoncent, comme nos coquilles, que les couches remplies d'os de Palæotherium et d'autres quadrupèdes inconnus, n'ont pas été formées dans l'eau de la mer, et s'accordent avec tous les autres phénomènes développés dans notre travail général sur les environs de Paris, pour prouver que la mer est venue envahir une région qui n'avoit été long-temps arrosée que par les eaux douces.

Ce résultat est d'autant plus frappant, que les poissons du calcaire grossier sont marins : tel est celui qu'a représenté feu M. Faujas, *Ann. du Mus.*, tome I, *pl. XXIV*, qui, au reste n'est rien moins qu'une Coryphène, comme l'imaginait cet auteur ; mais qui appartient plutôt à la famille des Labres.



DESCRIPTION

DES VÉGÉTAUX FOSSILES DU TERRAIN DE SÉDIMENT SUPÉRIEUR,

Cités dans la description géologique du bassin de Paris.

Par M. ADOLPHE BRONGNIART.

ON s'est contenté dans la description géologique du bassin de Paris, de citer, par leurs noms de genres et d'espèces, les Coquilles et Zoophytes qui se trouvent dans les terrains des environs de cette ville, parce que ces corps ont été décrits par MM. Lamarck, Lamouroux, Férussac, etc.; mais il n'en est pas de même des Végétaux ou parties de Végétaux; on peut dire qu'ils n'ont jamais été qu'indiqués soit d'une manière vague, soit avec des dissertations sur leurs analogies dont il ne résultoit aucune conséquence. On n'a jusqu'à présent aucun moyen de les citer ou d'en dresser des listes convenables pour la géologie. Cette considération nous a obligé de décrire et de figurer ces végétaux fossiles et de leur appliquer ces dénominations binomes généralement admises dans l'histoire naturelle et si commodes pour les citations, que leur défaut a souvent empêché de désigner d'une manière précise les différentes espèces de corps organisés propres à chaque formation. Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître les règles que nous avons cru devoir adopter dans cette classification, et les dénominations que nous avons employées, nous renvoyons pour les caractères des genres et l'exposé de la classification générale des végétaux fossiles, au travail que nous venons de publier dans les mémoires du muséum, vol. VIII, p. 203.

§ I. *Végétaux qu'on ne peut pas rapporter à des genres connus.*

EXOGENITES.

Nous avons désigné sous ce nom tous les bois fossiles que leur structure par couches concentriques range parmi les végétaux dicotylédons.

Ces fossiles se sont présentés dans les terrains de lignites, dans le calcaire grossier, dans le gypse et dans les terrains d'eau douce supérieurs, ils sont surtout abondans dans le premier de ces terrains, mais les caractères sur lesquels on pourroit fonder les différences spécifiques ont été trop peu étudiés pour que nous cherchions ici à distinguer et à décrire les espèces qui se présentent dans les terrains des environs de Paris.

On peut établir seulement avec certitude que tous les fossiles de ce genre appartiennent à des arbres dicotylédons et l'on peut avancer avec une très-grande probabilité que les rapprochemens qu'on a indiqués entre quelques-uns de ces végétaux et les bois des arbres actuellement existans sont en général très-hasardés, l'examen comparatif de ces bois n'ayant jamais été fait avec un soin suffisant, et les bois étrangers n'ayant été jusqu'à présent que peu étudiés, il n'est donc pas encore possible d'établir de différence entre les végétaux de ce genre qui se présentent dans des terrains très-différens, tels que l'argile plastique et le terrain d'eau douce supérieur.

ENDOGENITES.

Nous avons donné ce nom à tous les bois fossiles qui appartiennent à des végétaux monocotylédons, ce qu'on peut reconnoître à l'absence de toutes couches concentriques, et à la disposition des vaisseaux par faisceaux isolés, distribués irrégulièrement dans l'intérieur du bois.

Il nous a paru très-difficile de reconnoître des espèces parmi ces fossiles, à cause du peu de caractères sur lesquels on pourroit fonder leur distinction. Il est pourtant probable qu'ils appartiennent à plusieurs plantes différentes.

On a généralement regardé ces bois comme provenant de plantes de la famille des Palmiers, mais nous ne connoissons pas encore assez la structure du bois des autres arbres monocotylédons, tels que les *Dracœna*, les *Yucca*, les *Pandanus*, etc., pour pouvoir décider s'ils n'ont point appartenu à des végétaux de ces genres.

Nous pouvons seulement avancer avec certitude qu'ils proviennent de végétaux monocotylédons; on doit même, peut-être, exclure de ces végétaux les fougères arborescentes dont les tiges ont une structure très-particulière que je n'ai jamais observée dans aucun bois fossile.

Les Endogénites ont été trouvés dans le terrain de lignite de Cologne, mais dans un tel état de décomposition qu'il seroit difficile d'en donner une description.

On a trouvé également dans ce lignite et dans celui de Horgen (1) des fibres cylindriques, ondulées, rapprochées parallèlement les unes des autres en masses assez considérables et que je crois appartenir à des tiges de végétaux monocotylédons; elles paroissent surtout avoir une grande analogie avec les faisceaux de vaisseaux également ondulés et presque libres au milieu d'un tissu cellulaire lâche, qui remplissent le centre de la tige de quelques Palmiers. Nous les désignerons par la dénomination d'*Endogenites bacillaris*.

Les masses fossiles d'Horgen ne diffèrent de celles de Cologne que par le rapprochement plus considérable des fibres, et par leur grosseur un peu moindre. Au premier aspect ces fibres ne paroissent former qu'un enduit à la surface du lignite compacte; mais un examen plus attentif fait reconnoître que la partie compacte est elle-même composée de fibres semblables à celles de la surface, mais qui sont moins distinctes parce que leur intervalle est rempli par du lignite de la même couleur et de la même densité.

(1) Voyez tom. II, deuxième partie, pag. 349.

A Cologne, au contraire, l'intervalle de ces fibres est rempli par du lignite terreux, brun, qui rend leur structure beaucoup plus facile à distinguer.

La présence d'Endogénites bien caractérisée dans ce même endroit, ne me paroît pas laisser de doute sur le rapprochement que nous indiquons entre ce lignite fibreux et la partie centrale du tronc des végétaux endogènes.

Les Endogénites ont été trouvés aussi dans le calcaire grossier et dans le terrain gypseux.

Un échantillon très-remarquable surtout a été découvert dans les couches inférieures du calcaire grossier, à Vailly près Soissons (1). Nous lui avons donné le nom d'ENDOGENITES ECHINATUS.

C'est une portion de tronc entièrement recouvert par la base persistante des pétioles des feuilles formant des sortes d'écailles très-dilatées et un peu triangulaires à leur base, mais qui à peu de distance de leurs insertions se rétrécissent en un pétiole comprimé sans épine, large d'environ 4 centimètres.

Ces bases de pétioles sont redressées dans la partie supérieure du tronc, ouvertes et presque réfléchies dans la partie inférieure; les premières paroissent avoir été brisées depuis que le tronc est fossile, les dernières au contraire semblent s'être détruites sur l'arbre même : ces diverses circonstances me font regarder cet échantillon comme appartenant à la partie supérieure d'un tronc d'arbre monocotylédon, immédiatement au-dessous de la naissance des feuilles. La direction presque verticale des pétioles supérieurs me feroit même présumer qu'ils appartenoient à des feuilles encore existantes lorsque l'arbre a été enseveli.

La forme de la base des pétioles, et celle de ces pétioles eux-mêmes, leur tissu évidemment ligneux dans lequel on distingue facilement des faisceaux de vaisseaux comme dans la tige même me

(1) Voyez tome II, deuxième partie, pages 263 et 271, pl. X, fig. I; la figure est réduite au tiers: cet échantillon est conservé dans la collection géologique du Muséum d'Histoire naturelle.

paroissent prouver que ce tronc a appartenu à un arbre à feuilles portées sur un pétiole distinct comme les Palmiers, ou les Cycas, et non à un arbre à feuilles simples comme les Yucca, les Dracœna, etc.

Quoique les feuilles forment environ douze séries longitudinales sur le tronc, nous ferons remarquer que la base amplexicaule très-dilatée de chaque pétiole embrasse environ le quart ou le tiers du tronc, et que ces douze séries proviennent de ce que les feuilles supérieures ne sont pas placées directement au-dessus de celles qui sont au-dessous, mais alternent avec elles : la même disposition s'observe sur le tronc de la plupart des Palmiers.

Les Endogénites de formation gypseuse paroissent se rapporter à plusieurs espèces dont deux surtout sont bien distinctes.

L'une, trouvée aux environs de Paris, à Montmartre (1), présente des tubes droits parallèles, assez régulièrement espacés, à peu près cylindriques, et formés par la réunion de 2, 3, 4 ou 5 vaisseaux. Lorsque cette tige est coupée transversalement, on remarque sur l'un des côtés de chacun de ces tubes une tache brune semi-lunaire qui l'embrasse en partie, et qui paroît être formée par du tissu cellulaire plus serré que celui qui remplit l'intervalle des vaisseaux, ou par un faisceau de vaisseaux plus fins que ceux qui composent le tube principal. Le tissu cellulaire qui sépare ces vaisseaux est à mailles très-régulières et très-fines.

Cette même espèce a été retrouvée à Hautevigne près Gontaud, département de Lot-et-Garonne, dans la formation gypseuse, de même avec des ossemens de Palæotherium.

L'autre espèce, observée par M. Ménard de la Groye, dans les plâtrières d'Aix, est très-remarquable par ses tubes très-gros et irréguliers.

(1) Voyez tome II, deuxième partie, pag. 464.

CULMITES.

CULMITES NODOSUS. (Tome II, deuxième partie, pl. VIII, fig. 1. F.)

Tige flexueuse, rameuse, d'égal diamètre dans presque toute son étendue; légèrement renflée aux articulations, dont l'intervalle est un peu plus grand que le diamètre de la tige. Impression unique à chaque articulation, de grandeur variable.

Ce fossile a été trouvé dans le calcaire grossier à Mont-Rouge. (*Voy.* tome II, deuxième partie, page 271.)

Cette plante par la forme flexueuse de sa tige, l'égalité presque parfaite de son diamètre à ses deux extrémités, par la forme de ses articulations, et par la manière dont elle se bifurque près de son sommet, paroîtroit appartenir à quelque plante grimpante analogue au *Calamus* ou *Rotang*.

CULMITES AMBIGUUS. (Tome II, deuxième partie, pl. VIII, fig. 6.)

Tige droite, rameuse, à rameaux redressés, naissant latéralement un peu au-dessous des articulations, diminuant insensiblement vers leur extrémité. Impressions circulaires placées un peu au-dessous des articulations.

Les échantillons que j'ai vus de ce fossile sont tous très-impairfaits, et ses rapports avec les plantes vivantes sont très-difficiles à déterminer. Il diffère en effet de la plupart des plantes à tiges articulées, par ses rameaux qui naissent au-dessous de l'articulation et non pas de l'articulation elle-même. Il a été trouvé à Grignon, dans le calcaire grossier. (*Voy.* tome II, deuxième partie, pag. 271.)

CULMITES ANOMALUS (1). (Tome II, deuxième partie, Pl. XI, fig. 2.)

Tiges larges de 2 à 3 centimètres, articulations très-rapprochées, paroissant s'engâner les unes dans les autres; à bords irrégulièrement crénelés et striés longitudinalement; impressions au nombre de deux ou trois à chaque articulation, formant un quinconce irrégulier. Chaque impression est creuse avec un mamelon saillant au milieu. Une des séries verticales que forment ces impressions est toujours composée de mamelons beaucoup plus gros que les autres.

Les analogues de ce fossile sont très-difficiles à déterminer; il paroîtroit pourtant appartenir à la tige rampante de quelques plantes monocotylédones ou peut-être d'un *Equisetum*. Le peu de connaissance qu'on a sur ces parties des végétaux vivans laisse encore beaucoup de doute à cet égard.

Ce fossile est commun dans les meulière de Longjumeau. (Voy. tome II, deuxième partie, pag. 297.)

LYCOPODITES.

LYCOPODITES SQUAMATUS. (Tome II, deuxième partie, pl. XI, fig. 3.)

Feuilles rhomboïdales, obtuses, exactement imbriquées, traversées par une nervure moyenne peu distincte (2).

Cette espèce, quoique différant beaucoup des espèces des terrains anciens que nous avons regardées comme type de ce genre (3), nous paroît pourtant présenter les caractères le plus essentiels de ce genre.

(1) La description et le dessin sont faits d'après un moule pris sur la cavité laissée par ce fossile, tous les échantillons ne présentant que l'empreinte produite par la plante dans la meulière; elle a déjà été figurée par mon père, Ann. du Mus., tome XV, pl. XXIII, fig. 15, mais telle qu'elle se présente sur les meulière.

(2) Al. Brongniart. Mémoire sur les terrains d'eau douce. Ann. du Mus., tome XV, pl. XXIII, fig. 9.

(3) Mémoires du Muséum, tome VIII, pag. 230.

Ses feuilles courtes, obtuses et épaisses, sont exactement appliquées contre la tige qu'elles environnent de toute part. Elles sont disposées en quinconce, et sur 4 rangs autour de la tige, dont le diamètre varie de 4 à 6 millimètres.

Ce fossile avoit été regardé dans le mémoire cité ci-dessus, comme ayant beaucoup d'analogie avec les épis de quelques *Paspalum*; j'avoue que les échantillons nombreux que j'ai observés depuis ne me permettent pas d'adopter cette opinion : 1°. on ne voit jamais ces épis s'insérer sur un chaume, ou se réunir pour former une panicule plus ou moins composée, comme on l'observe dans les *Paspalum*. 2°. Ces plantes fossiles ont une grande longueur, sont flexibles, de grosseur assez variable, ce qui n'a pas lieu en général dans les épis de ces graminées. 3°. Dans les *Paspalum*, les fleurs sont disposées sur deux rangs, et non pas en spirales comme les feuilles de ce *Lycopodites*.

Ces diverses raisons me paroissent s'opposer à ce qu'on regarde ce fossile comme des épis de *Paspalum* ou de tout autre graminée; il me semble avoir plus d'analogie avec quelques Mousses ou Lycopodes par la disposition et la forme de ses feuilles; il est en effet assez semblable à quelques mousses aquatiques et surtout à quelques Lycopodes de la section des *Selago* et des *Phlegmaria*, sans pourtant qu'on puisse établir entre ces plantes de rapprochement spécifique. Cette plante a été trouvée dans la meulière à Longjumeau. (*Voy.* tome II, deuxième partie, pag. 297.)

PHYLLITES,

Nervures confluentes.

PHYLLITES MULTINERVIS. (Tome II, deuxième partie, Pl. X, fig. 2.)

Feuille ovale ou presque ronde à nervures nombreuses, rapprochées, presque parallèles, confluentes au sommet et à la base; nervures secondaires, simples, transversales.

Cette feuille, dont je n'ai vu que des échantillons incomplets

trouvés par M. Prevost dans l'argile plastique de la plaine de Mont-Rouge (*V.* tome II, deuxième part., pag. 263), est très-remarquable par ses nervures confluentes très-nombreuses. J'en ai compté quarante-cinq sur un échantillon qui ne présentait pas la feuille entière. On doit supposer qu'il y en a de cinquante à soixante : toutes sont d'égale grosseur, ce qui distingue cette feuille de la plupart des feuilles dicotylédones à plusieurs nervures parallèles dans lesquelles, en général, la nervure moyenne est plus considérable que les autres ; cette disposition des nervures se présente au contraire dans plusieurs familles de plantes monocotylédones, telles que les Aroïdes, les Pipéracées, les Alismacées. Mais cette feuille a surtout une analogie remarquable par sa forme et la distribution des nervures avec quelques espèces de *Potamogeton*, tels que les *Potamogeton natans*, *fluitans*, etc.

PHYLLITES CINNAMOMIFOLIA.

Feuille elliptique à bord entier et à trois nervures confluentes. Nervures secondaires, irrégulièrement divisées, presque transversales, peu distinctes.

Dans l'argile plastique de l'Habitchwald près Cassel (1). (*Voy.* tome II, deuxième partie, page 356.)

Cette feuille ressemble aux feuilles de plusieurs espèces de Lauriers, et particulièrement à celle du Cannellier, *Laurus cinnamomum*. L ; elle s'en distingue cependant par sa forme moins allongée, et par ses nervures plus confluentes vers le sommet.

Les feuilles des Mélastomes diffèrent de cette espèce par leurs nervures qui se continuent jusqu'au sommet de la feuille, tandis que dans la plante fossile, comme dans le Cannellier, les nervures latérales diminuent insensiblement jusqu'au sommet, et disparaissent avant de l'atteindre. Enfin les nervures secondaires des

(1) C'est à M. Blumenbach que nous devons presque tous les échantillons des Phyllites de l'Habitchwald.

Mélastomes sont presque simples et beaucoup plus marquées. Mais quelle que soit la plante à laquelle on rapporte cette espèce, toujours est-il certain qu'il n'existe plus maintenant aucune plante analogue à ce fossile en Europe.

** *Nervures pinnées.*

* *Feuilles à bord entier.*

PHYLLITES ABIETINA. (Tome II, deuxième partie, pl. XI, fig. 13.)

Feuilles linéaires, obtuses, longues de 12 à 15 millimètres, traversées par une nervure moyenne très-marquée.

Dans l'argile plastique de l'Habitchwald près Cassel. (V. tome II, deuxième partie, page 356.)

Ces feuilles sont encore insérées sur les rameaux sur lesquels la nervure moyenne qui les traverse se continue en formant une côte saillante, comme on le remarque sur les jeunes branches des Sapins avec lesquels ce fossile a une grande analogie.

PHYLLITES LINEARIS. (Tome II, deuxième partie, pl. X, fig. 7.)

Feuille linéaire, très-longue, pointue, rétrécie à la base en un court pétiole; nervure moyenne, étroite, peu marquée; nervures secondaires, simples, obliques, rapprochées, saillantes.

Dans le calcaire grossier à Mont-Rouge. (V. tome II, deuxième partie, page 271.)

PHYLLITES NERIOIDES. (Tome II, deuxième partie, pl. VIII, fig. 1, B-C.)

Feuille oblongue-lancéolée ou lancéolée soutenue par un pétiole court; nervure moyenne étroite; nervures secondaires, simples, obliques, rapprochées, très-saillantes.

Dans le calcaire grossier de la plaine de Mont-Rouge. (V. tom. II, deuxième partie, page 271.)

Elle varie à feuilles plus ou moins allongées à extrémité obtuse ou aiguë.

Cette feuille a quelque analogie, par la disposition de ses nervures, avec les feuilles du laurier rose, *Nerium oleander*. L. Ce dernier en diffère pourtant par ses feuilles plus larges et plus pointues.

Sa forme la rapproche de plusieurs espèces de Saules, mais elle en diffère par ses nervures presque transversales.

PHYLLITES MUCRONATA. (Tome II, deuxième partie, pl. VIII, fig. I. A.)

Feuille oblongue, obtuse, pétiolée. Nervure moyenne, large et plate, formant à l'extrémité de la feuille une petite pointe saillante. Nervures secondaires, simples, presque transversales.

Dans le calcaire grossier de la plaine de Mont-Rouge. (V. tome II, deuxième partie, page 271.)

PHYLLITES REMIFORMIS. (Tome II, deuxième partie, pl. X, fig. 4.)

Feuille oblongue, obtuse, un peu spatulée, presque sessile, à base tronquée terminée par deux pointes aiguës; nervure moyenne étroite, dilatée à la base; les nervures secondaires ne sont pas distinctes.

Dans le calcaire grossier de Mont-Rouge. (V. tome II, deuxième partie, page 271.)

PHYLLITES RETUSA. (Tome II, deuxième partie, pl. X, fig. 5.)

Feuille obovale, obtuse; nervure moyenne saillante. Nervures secondaires invisibles.

Dans le calcaire grossier de Mont-Rouge. (V. tome II, deuxième partie, page 271.)

La forme de cette feuille a quelque analogie avec celle du *Salix retusa*, mais cette plante diffère de l'espèce fossile par de petites dents vers la base des feuilles.

PHYLLITES SPATULATA. (Tome II, deuxième partie, pl. X, fig. 6.)

Feuille obovale, spatulée, aiguë, se rétrécissant à la base en un pétiole assez long. Nervure moyenne dilatée à la base; nervures secondaires, éloignées, obliques.

Dans le calcaire grossier du parc de Versailles à Saint-Nom. (*Voy.* tome II, deuxième partie, page 271.)

**** Feuilles à bord denté.**

PHYLLITES LANCEA. (Tome II, deuxième partie, pl. VIII, fig. 1. D.)

Feuille lancéolée portée sur un court pétiole, dentée, dents simples; nervures secondaires, éloignées, rameuses.

Dans le calcaire grossier de Mont-Rouge. (*V.* tome II, deuxième partie, page 271.)

Observ. Nous ne prétendons donner aucune importance aux analogies que nous avons indiquées entre ces divers fossiles et les feuilles de quelques plantes vivantes. Toutes, excepté celle que nous avons annoncée pour la première espèce, nous paroissent très-douteuses, aussi avons-nous toujours fait voir les différences qui existent entre les fossiles et les plantes auxquelles nous les avons comparés.

PALMACITES.

PALMACITES PARISIENSIS. (Tome II, deuxième partie, pl. VIII, fig. 1. F.)

Pétiole sans épine, étroit (large de 1 cent.), légèrement dilaté à son extrémité. Feuille flabelliforme à 25 ou 30 divisions peu divergentes, linéaires, filiformes.

Cette plante, que nous croyons pouvoir rapporter sans aucun doute à la famille des Palmiers, paroît différer beaucoup de toutes les espèces connues par les divisions filiformes de ses feuilles; mais elle offre un des caractères particuliers aux plantes de cette famille,

c'est que les lobes très-fins qui la composent se réunissent souvent plusieurs ensemble vers leur base avant de s'insérer au pétiole.

La largeur de son pétiole prouve qu'elle ne peut pas avoir appartenu à la même plante que l'*Endogenites echinatus*, que nous avons déjà décrit et dont les bases des pétioles ont plus de quatre fois la largeur de ceux du *Palmacites Parisiensis*.

Nous ne connoissons qu'un échantillon de cette feuille; il a été trouvé dans le calcaire grossier à Saint-Nom dans le parc de Versailles. (*Voy.* tome II, deuxième partie, page 271.)

PALMACITES LAMANONIS (1).

Pétiole lisse sans épine, large de 2 centimètres environ, long de plus de 3 décimètres, arrondi à son extrémité supérieure; feuille flabelliforme à lobes très-divergens, réunis et plissés vers la base, libres et se bifurquant à leur extrémité. Ces divisions ont alors environ un centimètre de large et ne présentent aucune nervure saillante.

Leur longueur totale depuis leur insertion au pétiole jusqu'à leur extrémité libre est de plus de six décimètres.

Cette espèce a été trouvée dans les plâtrières d'Aix en Provence.

Elle diffère beaucoup du *Chamærop humilis*, auquel on l'a souvent comparée par la grosseur du pétiole, l'absence des épines, le nombre et la longueur des divisions de la feuille, elle ne paroît même pas pouvoir se rapporter à aucune des espèces de Palmiers bien connues.

CARPOLITHES.

CARPOLITHES THALICTROIDES.

Var. *A. PARISIENSIS*. (Tome II, deuxième partie, Pl. XI, fig. 4.)

Carpelle presque cylindrique, légèrement recourbé en *S*; strié longitudinalement, à base renflée et arrondie, à sommet pointu.

(1) Nous avons figuré cette espèce dans les Mémoires du Muséum, tome VIII, pl. XIV. fig. 1.

Var. *B. WEBSTERI*. (Tome II , deuxième partie , pl. XI, fig. 5.)

Carpelle un peu comprimé, base à peine renflée, sommet obtus.

La première de ces variétés a été trouvée dans la meulière à Longjumeau et à Villiers près Pontchartrain (*Voy.* tome II , deuxième partie , page 277); la seconde vient de l'île de Wight sur la côte méridionale d'Angleterre, où elle a été découverte par M. Webster.

Ce fossile nous paroît présenter une grande analogie avec les Carpelles qui composent le fruit des *Thalictrum* dont plusieurs sont striés longitudinalement, et ont une forme presque semblable à celle de ces graines fossiles, ce qu'on peut observer surtout sur les fruits du *Thalictrum majus* (1).

CARPOLITHES OVULUM. (Tome II , deuxième partie , pl. XI, fig. 6.)

Graine lisse, ovoïde, creusée d'une fossette assez profonde à sa base.

Commune dans la meulière de Longjumeau. (*Voy.* tome II , deuxième partie , page 297.)

Nous ne saurions assurer si ce fossile est une graine ou un fruit monosperme; on ne trouve jamais dans la meulière que sa cavité renfermant dans son centre un noyau ovale. Il est par conséquent difficile d'établir si la partie détruite entre ce noyau et la cavité extérieure étoit le péricarpe ou le tégument de la graine, et si le noyau lui-même est la graine entière, ou simplement l'embryon et le périsperme qui l'entourent.

Cependant, en adoptant la dernière de ces opinions, on trouve une assez grande analogie entre ces graines et celles des *Nymphaea* dont le tégument est également très-épais, qui ont une forme ovale et sont creusées d'un petit trou à leur base.

(1) Nous renverrons pour plus de détail, tant sur ce fossile remarquable, que sur la plupart des autres espèces importantes, au mémoire que nous avons déjà cité. (*Mém. du Muséum*, Tome VIII , pl. XI, fig. 6.)

La forme de ce fossile ne présentant que peu de caractères propres à le faire reconnoître, nous n'avancons cette analogie qu'avec doute, quoique la ressemblance qui existe entre un autre fossile de ce même terrain et les tiges de *Nymphaea* lui donne quelque probabilité.

§ II. *Végétaux qu'on peut rapporter à des genres connus.*

EQUISETUM.

EQUISETUM BRACHYODON. (Tome II, deuxième partie, pl. X, fig. 3.)

Gaïnes peu dilatées au sommet à 4 ou 5 dents, courtes, triangulaires.

Trouvé dans le calcaire grossier de la plaine de Mont-Rouge. (*Voy.* tome II, page 271.)

Je n'ai vu que deux petits échantillons de ce fossile, mais ils sont si bien caractérisés, qu'il n'y a pas de doute, à ce que je pense, sur le rapprochement que j'ai établi entre eux et les *Equisetum*.

Le genre *Casuarina* est le seul qui présente aussi quelque analogie avec cette plante; mais il en diffère par ses gaïnes, qui ne sont pas du tout dilatées et dont les dents sont exactement appliquées contre la tige.

En admettant que le fossile que nous décrivons appartienne en effet au genre *Equisetum*, il est facile de s'assurer qu'il ne peut se rapporter à aucune des espèces vivantes qu'on connoît; toutes en effet ont les gaïnes terminées par des dents beaucoup plus longues et plus aiguës. Quelques-unes, telles que l'*Equisetum hiemale*, qui paroîtroit les avoir courtes et arrondies, ne doivent cette apparence qu'à ce que l'extrémité des dents se rompt très-facilement, et qu'il ne reste plus que leur partie inférieure; tandis qu'il est certain que la brièveté des dents de l'espèce fossile n'est pas due à cette cause, mais qu'elles sont dans un état parfait d'intégrité.

CHARA.

Capsule uniloculaire à 5 valves tournées en spirales et formant un plus ou moins grand nombre de tours de spire.

Les Gyrogonites, d'abord décrites sous ce nom par M. de Lamarck, reconnues ensuite par M. Leman pour des capsules de Chara, ont été peu examinées depuis; après nous être assuré, sur des échantillons plus parfaits que ceux qu'on avoit étudiés jusqu'alors, de l'exactitude du rapprochement établi par M. Leman, nous avons remarqué que les fossiles de ce genre trouvés aux environs de Paris formoient trois espèces bien distinctes, dont nous allons rapporter les caractères.

CHARA HELICTERES. (Tome II, deuxième partie, pl. XI, fig. 8.)

Capsule ovoïde présentant 8 tours de spire de la base au sommet.

A Pleurs, département de l'Aisne, dans le terrain d'eau douce supérieur. (*Voy.* tome II, deuxième partie, page 297.)

Cette espèce est la plus grosse et en même temps la mieux conservée des trois; c'est sur elle qu'on peut le mieux s'assurer de la parfaite ressemblance de ces capsules avec celles des Chara.

Chaque capsule est composée de cinq valves étroites, linéaires, contournées en spirales, rétrécies, et ensuite dilatées à leur partie supérieure, de manière à paroître formées de deux portions distinctes; à la base elles se réunissent sans changer de grosseur, et laissent un petit trou au milieu.

Chacune de ces valves peut se séparer entièrement des autres, comme nous l'avons représenté fig. C. On voit alors qu'elles sont presque aussi épaisses que larges, et un peu concaves à leur face interne.

L'intérieur même de la capsule ne présente ni cloison ni aucune espèce de diaphragme ou de columelle; elle est entièrement vide.

Cette structure est absolument celle des capsules des *Chara*, si ce n'est que dans les espèces vivantes que nous connoissons les capsules sont en général plus petites, plus allongées, et présentent par conséquent un nombre de spires plus considérable d'une extrémité à l'autre, quoique toujours composées du même nombre de valves.

CHARA LEMANI. (Tome II, deuxième partie, pl. XI, fig. 9.)

Capsule oblongue cylindrique à 6 tours de spire, chaque spire convexe lisse.

A Saint-Ouen, dans le terrain d'eau douce inférieur.

Cette espèce est la plus petite des trois; elle diffère beaucoup de la précédente par sa capsule à 6 tours de spire seulement, et de la suivante par sa forme cylindrique et par ses valves spirales sans rebord saillant.

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce dans le terrain d'eau douce supérieur, ni les deux autres dans le terrain d'eau douce inférieur.

CHARA MEDICAGINULA. (Tome II, deuxième partie, Pl. XI, fig. 7.)

Capsule globuleuse à 6 tours de spire, chaque spire bordée des deux côtés d'une petite crête saillante (1).

Commune dans les meulières du terrain d'eau douce supérieur à Montmorency, à Sanois, à Trappes, etc. (*Voy.* tome II, deuxième partie, page 297.)

Le dernier caractère que nous venons d'indiquer, et qui distingue parfaitement cette espèce de la précédente, se voit également sur les échantillons entiers du plateau de Trappes, fig. 7. *A, B, C*; et sur les moules intérieurs des meulières de Montmorency, de

(1) Cette espèce est la plus anciennement connue; elle est décrite et figurée par M. de Lamarck. *Ann. du Mus.*, tome 5, page 356; tome 9, pl. XVII, fig. 7. M. Desmarest en a donné une bonne figure, *journal des Mines*, vol. 32, pl. VIII, et *Ann. du Mus.*, tome 15, pl. XXIII.

Sanois, etc., fig. 7. *D.* Mais il faut une forte loupe pour l'observer; ses deux petites crêtes forment dans l'intervalle de chaque tour de spire une ligne saillante creusée dans son milieu d'un sillon peu profond.

PINUS.

PINUS DEFRANCI. (Tome II, deuxième partie, pl. XI, fig. 1.) (1)

Cône très-allongé, très-étroit, presque cylindrique; recourbé à sa partie moyenne; écailles étroites, terminées par des disques larges environ de 12 millimètres, et dont 5 à 6 font le tour du cône.

Chacun de ces disques est terminé supérieurement par un bord libre en forme de demi-cercle, et est limité inférieurement par les extrémités libres des deux écailles placées au-dessous. Ils sont fortement recourbés en dehors à leur extrémité, et devoient donner au cône un aspect hérissé.

Ce fossile a été trouvé par M. DeFrance à Arcueil, dans le calcaire grossier. (*Voy.* tome II, deuxième partie, page 271.)

La forme très-allongée de son cône et surtout celle de ses écailles, nous paroît distinguer ce fruit de toutes les espèces de Pins connus. Il ne peut du moins se rapporter à aucune des espèces dont nous avons vu des fruits en bon état ou de bonnes figures.

Elle est également bien distincte par la forme de ses écailles d'une espèce fossile que nous avons trouvée en Italie, et que nous avons désignée sous le nom de *Pinus Cortesii*.

(1) Le seul échantillon que nous avons vu de ce fossile ne présentait que la cavité qu'il avoit dû occuper dans la pierre; mais le dessin et la description sont faits d'après un moule pris sur cette cavité, et qui représente le cône tel qu'il devoit être.

NYMPHÆA.

NYMPHÆA ARETUSÆ. (Tome II, deuxième partie, pl. XI, fig. 10.)

Tige offrant des impressions arrondies produites par la base des pétioles, disposées assez régulièrement en quinconce, et creusées de six dépressions vers leur centre. Au-dessous de chacune des bases des pétioles on voit 5 à 7 impressions arrondies de grandeurs variables, produites par l'insertion des radicules.

Trouvé dans la meulière à Longjumeau. (V. tome II, deuxième partie, page 297.)

Ce fossile a une telle analogie avec la tige rampante et submergée du *Nymphæa alba*, figuré pl. X, fig. 11, que nous avons cru pouvoir le rapporter au même genre en le distinguant seulement comme espèce; il ne diffère en effet du *Nymphæa alba* que par sa taille plus considérable, et peut-être par des caractères tirés des organes que nous ne connaissons pas; les légères différences qu'on peut apercevoir dans la forme de la tige doivent être attribuées à la compression considérable qu'elle paroît avoir éprouvée.

Si la graine que nous avons décrite sous le nom de *Carpolithes ovulum* appartenait à la même plante, elle différencierait encore du *Nymphæa alba* par la grosseur beaucoup plus considérable de ses graines et par leur forme plus arrondie, caractère qui les rapproche davantage des graines du *Nymphæa lutea*, dont la tige est très-différente de celle de l'espèce fossile.

Handwritten text, possibly a signature or a short note, located in the center of the page. The text is very faint and difficult to decipher.

ADDITIONS

AUX TROIS PREMIERS VOLUMES.

CHAQUE mois est aujourd'hui fécond en découvertes d'os fossiles que je me fais un devoir de consigner dans mon livre, à mesure qu'elles me parviennent. J'y consigne également, comme je le dois, toutes les observations que les naturalistes veulent bien me communiquer, et qui peuvent donner des idées plus justes, soit des espèces que j'ai déjà décrites, soit de leur gisement.

PREMIER VOLUME.

Sur les os fossiles d'Éléphant.

(Addition à l'article premier de la deuxième section du premier chapitre.)

Il faudrait des volumes pour rapporter seulement tous les lieux où il se déterre journallement des os et des dents d'éléphants.

Nos journaux s'expriment par exemple en ces termes :

Pétersbourg , 13 décembre 1821.

« On mande de Woronesch que l'on vient de faire une découverte fort singulière dans un village de ce gouvernement, nommé Krinta. La fonte des neiges ayant causé une profonde ravine, on y aperçut une grande quantité d'os d'éléphants; quelques-uns sont du poids de 12 à 13 livres, quoiqu'ils soient déjà en partie rongés par le temps.

» En creusant, on a trouvé deux squelettes entiers de ces énormes animaux. Les défenses, quoiqu'ayant perdu leur longueur, ont encore plusieurs pieds.

» On présume que ces éléphants auront pu être amenés dans le pays à l'époque de l'invasion des Tartares, sous la conduite de Mamay. »

(Journal de l'*Étoile*, du 4 janvier 1822.)

Ce qui certainement est plus singulier que la découverte, c'est qu'en décembre 1821, on n'ait pas su, ou que l'on ne se soit pas souvenu à Pétersbourg, que l'empire de la Russie est plein de ces os; que les environs de Woronesch sont particulièrement connus pour les receler en grande abondance; que l'on y en avait déjà trouvé beaucoup du temps de Pierre-le-Grand, et qu'aucune expédition ni des Mongoles, ni des autres peuples, ne peut expliquer ce phénomène.

Le *Journal philosophique d'Édimbourg*, d'avril 1821, page 426, rapporte qu'une défense d'éléphant a été déterrée en creusant le canal de l'*Union* près de *Linlithgow*, à environ 18 milles d'*Edimbourg*, et que M. *Bald*, qui l'a recueillie, a lu un mémoire à ce sujet à la société Wernerienne.

Tout nouvellement, on a trouvé des os d'éléphant dans une caverne du comté d'*Yorck*, près de *Kirkdale*, dans la vallée de la *Grove*, petite rivière qui se jette dans la *Rye*. Ils y étaient pêle-mêle avec des os d'*Hyènes*, de *Tigres*, de *Rhinocéros*, d'*Hippopotames*, d'une grande espèce de Cerf, et de quelques autres ruminans. Il y avait aussi des os de Renard et de Rat d'eau.

Toutes ces dépouilles étaient enveloppées d'une sorte de marne en partie recouverte par de la stalactite, et la caverne creusée dans une roche de calcaire oolitique avait une ouverture fort étroite; en sorte que ce dépôt ressembloit de tous points à ceux qu'on a découverts en si grand nombre en Allemagne, et dont nous parlerons au long dans notre quatrième volume.

M. le professeur *Buckland* a lu à la société royale, sur ce sujet

intéressant, un mémoire qu'il a bien voulu me communiquer, et dont j'extrais cette notice en attendant le moment où je pourrai en faire un plus grand usage; M. *Clift* y a joint de très-beaux dessins des pièces principales; et tout nouvellement M. *Salmouth* m'a adressé une belle collection d'échantillons choisis des différentes espèces, en sorte qu'il ne me manquera rien pour bien faire connoître ce dépôt remarquable (1).

J'avois parlé dans mon premier volume, page 134, d'après la carte géologique de l'Angleterre, des os d'éléphants trouvés sur la côte de *Kent*, près de *Hamton*, dans un lieu que recouvrent les hautes marées. On vient d'y en découvrir encore, selon la gazette de *Kent*, et avec un crâne du genre du bœuf.

On vient encore de déterrer, en novembre 1821, dans le faubourg d'Abbeville, dit de *Menchecourt*, une belle défense d'éléphant, toujours jointe à des os de rhinocéros, de cerf, de cheval et de bœuf.

On continue d'en trouver dans le *Wurtemberg*. M. *Jœger*, inspecteur du cabinet royal de *Stuttgard* m'annonce qu'on en a encore découvert près de la source d'eau minérale de *Canstadt*, dans la carrière de tuf calcaire qui en a tant fourni. Ils y sont avec des os de rhinocéros, d'hyène, et avec une immense quantité d'os de chevaux et d'os de bœufs semblables à ceux que l'on trouve dans les tourbières de *Sindelfingen*, à trois lieues de là; il y a aussi des os très-grands de l'espèce du cerf.

(1) Cette caverne où des os de grands *Pachydermes* étaient renfermés avec des os de *Carnassiers*, montre une analogie sensible avec celle de *Fouvent*, département de la Haute-Saône, dont j'ai parlé à la page 107 de mon premier volume, et à la page 51 du second.

Celle d'*Oreston*, près de *Plymouth*, que j'ai mentionnée page 55 du second volume, a offert un mélange de même nature. Outre les os de *Rhinocéros* que l'on y avoit découverts en 1817, on vient d'y trouver, ou du moins dans une caverne attenante, des os d'*Ours* et de *Cerfs* que M. *Whitbey* a envoyés au collège des chirurgiens de *Londres*, et dont sir *Everard Home* a donné le catalogue dans les *Transactions philosophiques* de 1821, première partie, page 133.

Ces réunions, et celles qu'on a observées à *Breugue* et à *Pœlitz* (voyez mon deuxième volume première partie, pages 48 et 50) forment un phénomène d'un genre particulier et qui méritera l'attention des géologistes. Nous y reviendrons dans notre quatrième volume.

Sur les causes qui ont enfoui les os d'Éléphants.

(Addition au résumé du premier chapitre , page 204.)

M. Jean André DELUC, fils et neveu de deux des hommes qui ont rendu le plus de services à la Géologie, a fait insérer dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, février 1822, pag. 118, des considérations intéressantes *sur le gisement des os fossiles d'éléphants, et sur les catastrophes qui les ont enfouis.*

Bien que la dissémination de ces os soit générale dans toute l'Europe et dans tout le nord de l'Asie, M. Deluc ne pense pas que les éléphants occupassent en même temps tous ces pays, ni que l'irruption de la mer qui les fit périr fût générale, unique, et momentanée, car autrement, dit-il, on ne sauroit s'expliquer les coquilles et les autres corps marins qui se sont fixés sur eux, ni les couches de sable, de marne, etc., dans lesquelles ils ont été enterrés; phénomènes qui indiquent un long séjour de la mer. Il suppose donc que ces pays étoient partagés en îles d'étendues variées, sujettes à des révolutions qui les fesoient passer alternativement sous les eaux de la mer pour un temps plus ou moins long. Les os que l'on trouve épars sont ceux des animaux qui étoient morts naturellement sur ces îles. Lorsqu'ils sont en grands amas, c'est que les eaux en s'élevant avoient obligé ces animaux à ce concentrer dans les lieux élevés, où ils périrent, ou bien qu'arrivant avec impétuosité elles avoient entraîné les os épars vers les lieux bas. Ils ont été alors diversement transportés, roulés, recouverts de couches variées ou mêlés avec des animaux marins. Un affaissement plus général ayant fourni aux eaux de la mer un lit nouveau et plus profond, elle abandonna une grande partie de l'ancien, et les îles qui étoient restées se trouvèrent réunies en un seul continent, qui est celui où nous trouvons maintenant les ossemens fossiles.

Ainsi, selon l'auteur, les os n'ont pas tous été enfouis en même temps. Ceux sur lesquels il s'est fixé des corps marins, ou qui en sont accompagnés, seront au nombre des plus anciennement recouverts;

au contraire, ceux qui ont conservé tout ou partie de leurs chairs auront été les victimes de la dernière de ces révolutions. Peut-être même l'Éléphant de M. Adams n'a-t-il jamais été submergé, et n'a-t-il péri que par le changement subit du climat, résultat de ces révolutions.

Ces hypothèses qui, de l'aveu de l'auteur, sont un développement des vues de son oncle, ne me paraissent avoir rien de contraire aux idées générales que j'ai exprimées, soit dans mon chapitre des Éléphants, page 201 et suivantes de mon premier volume, soit dans le résumé de ma première partie, page 223 et suiv. de mon second volume, soit surtout aux pages LXIII et LXIV de mon Discours préliminaire.

Néanmoins je ne pense pas qu'il y ait de preuves d'un changement de climat. Les Éléphants et les Rhinocéros de Sibérie étoient couverts de poils épais et pouvoient supporter le froid aussi bien que les Ours et les Argalis; et les forêts dont ce pays est couvert à des latitudes fort élevées leur fournissoient une nourriture plus que suffisante.

Sur le grand Mastodonte et son existence dans l'ancien continent.

(Addition à la page 211 du premier volume.)

Malgré le témoignage de Pallas, et la dent remise à Buffon par M. de Vergennes, comme venue de la petite Tartarie, je doutais encore que le grand Mastodonte, si abondant en Amérique, eût laissé de ses dépouilles en Europe.

Je ne puis guère conserver cette incertitude depuis que M. l'abbé *Borson*, professeur de minéralogie à Turin, m'a adressé le modèle en plâtre d'une dent trouvée dans le territoire d'*Asti*, au même lieu où l'on a découvert plusieurs dents de Mastodontes à dents étroites. Sa couronne est longue de 0,18, et large de 0,09.

On y voit quatre crêtes transversales divisées chacune en deux collines, dont la seconde, un peu usée, présente déjà des commencemens de lozange. Cependant ces crêtes m'ont paru un peu plus obliques que dans les dents ordinaires d'Amérique. Serait-ce encore une nouvelle espèce ?

Sur le Mastodonte à dents étroites.

(Addition à la page 252 du premier volume.)

Les environs d'*Avaray*, département de Loir-et-Cher, paroissent abonder en ossemens de Rhinocéros, de Tapirs gigantesques, et de Mastodontes.

M. Lockhart, membre de la Société royale des Sciences d'Orléans a lu à cette compagnie, le 5 janvier 1821, un mémoire sur le dépôt qui a été découvert par *M. Chouteau*, et dont j'ai déjà parlé à l'endroit cité, ainsi qu'aux pages 49 et 175 du second volume.

« Ces ossemens (dit *M. Lockhart*) sont hors de la vallée de » la Loire, entre la grande route et le village d'Avaray, dans un » lit de sable immédiatement porté par le banc calcaire d'eau douce » qui constitue la plaine de Beauce. Ce sable est très-varié, com- » posé de petits fragmens calcaires, et de quartz roulé de grosseur et » de couleur différentes; il contient des morceaux d'argile bruns à » odeur fétide, des fragmens noircis de chaux carbonatée et de silex. » Sa masse entière est dure, grisâtre, quelquefois colorée en jaune » par l'oxide de fer. On y remarque de grandes taches brunes dues » à la décomposition lente, et au carbone des substances organisées. » Son épaisseur est d'un mètre, et il paroît former un bassin par- » ticulier qui s'étend au midi de la carrière (de calcaire d'eau douce) » où l'on peut observer sa coupe. Sa position est assez élevée sur la » pente d'une colline, à peu près à 20 mètres au-dessus du sol de la » vallée de la Loire. »

Cet observateur ayant eu la complaisance de me communiquer les os qu'il a recueillis, j'y ai reconnu divers morceaux de Mastodonte, savoir :

1°. Plusieurs fragmens de mâchoières parfaitement caractérisées, pour appartenir à cette espèce.

2°. Un calcaneum gauche assez mutilé, mais où l'on reconnoît cependant les caractères généraux de la famille des Proboscidiens, en même temps que des caractères spécifiques très-distincts.

L'apophyse inférieure interne est cassée et a disparu entièrement avec sa facette astragaliennne. Le bord interne de la face cuboïdienne est également fracturé, mais il en reste la plus grande partie. La tubérosité postérieure a été passablement conservée, ainsi que la facette articulaire péronnienne et une partie de la facette astragaliennne interne.

Comparé aux calcaneums de l'Éléphant et du grand Mastodonte, il a sa tubérosité postérieure beaucoup plus longue, et moins renflée au bout; sa facette péronnienne remonte comme dans le grand Mastodonte aussi haut que l'astragaliennne externe, le long de laquelle elle est placée; la facette cuboïdienne est plus haute et plus étroite que dans l'Éléphant; la tubérosité placée sous le bord inférieur de cette facette est moins large, en sorte que ce calcaneum tout mutilé qu'il est, aurait indiqué à lui seul une espèce particulière de Proboscidiens.

Sa plus grande longueur depuis l'extrémité de sa tubérosité postérieure jusqu'au bord supérieur de sa facette cuboïdienne est de 0,19.

Sa plus grande hauteur, depuis le sommet de sa facette péronnienne, jusqu'à sa tubérosité inférieure, est de 0,11.

Cette grandeur correspond à peu près à celle d'un Éléphant de 8 pieds de haut.

3°. Un grand os du carpe du côté gauche, mutilé, mais reconnaissable. Ce qui en reste est semblable aux parties analogues de celui de l'Éléphant, mais il est plus étroit à proportion. Sa facette inférieure latérale pour l'os de l'index est aussi un peu plus large en avant: il est haut de 0,06; large de 0,07; et a de diamètre antéro-postérieur 0,08.

Il y avait dans la même couche des fragmens considérables d'ivoire, ce qui concourt à prouver que le Mastodonte à dents étroites portait des défenses.

Mais ce qui le prouve encore mieux, c'est la découverte que l'on vient de faire dans le département des *Hautes-Pyrénées*; à *Sariac*; canton de *Castelnau*, dans la vallée du *Gers*, et dans une marnière d'environ 24 pieds de profondeur, située à près d'un demi-quart de

lieue de la rivière. M. *Lourtau*, jeune docteur en médecine, de ce pays, m'a communiqué les objets intéressans trouvés en ce lieu, et qui consistent en trois molaires entières, en deux fragmens de molaires, et en plusieurs tronçons de défenses grosses et petites.

Les deux premières mâchelières ont quatre paires de pointes lobées, comme à l'ordinaire, et un petit talon. Les deux pointes de la paire antérieure sont déjà usées, et offrent des trèfles irréguliers. L'une de celles de la deuxième paire l'est aussi un peu; les autres sont entières. Ces dents ont la couronne longue de 0,14; et large en avant de 0,075. L'émail est absolument comme dans les dents de Simore, d'un blanc bleuâtre, nuancé en divers endroits de roussâtre.

La troisième est attachée à un tronçon d'un ivoire altéré et incrusté d'une sorte de croûte stalactitique, long de 0,27. Il est pointu et comprimé; sa coupe a 0,7 de grand diamètre et 0,5 de petit; mais il se joint à d'autres tronçons avec lesquels il forme une défense longue au moins de 0,86, et dont le diamètre vers la base est de 0,13. D'autres fragmens se laissent aussi rejoindre ensemble, et forment alors une seconde défense de plus d'un mètre de longueur sur 0,13 à sa base. Deux derniers morceaux se réunissent en un tronçon de 0,52 de long et de même grosseur que les autres. Ces 3 portions de défenses paraissent avoir été à peu près droites. L'ivoire en est fort altéré: l'enveloppe qui s'est formée dessus, et qui a même pénétré dans les interstices de ses lames est d'un gris-verdâtre et entremêlée de plusieurs lames dures et tranchantes.

\ Mais le fragment le plus important est un tronçon un peu arqué, long d'environ 0,14, et cassé aux deux bouts, sans diminuer notablement de grosseur. Il doit avoir fait partie d'une longue défense qui ne pouvoit manquer de sortir de la bouche, et cependant il est enveloppé d'un véritable émail très-dur, et non pas tendre, comme la croûte des défenses d'Éléphant; son épaisseur est d'environ un millimètre et demi; il est un peu cannelé et légèrement grenu à sa face externe.

La coupe de ce fragment de défense est un ovale très-régulier, dont le grand diamètre est de 0,065, et le petit de 0,05.

La décomposition en a divisé sensiblement les couches par des anneaux concentriques, comme on les observe dans l'ivoire fossile, mais les fissures ont été remplies après coup par une cristallisation ferrugineuse ou spathique. Je n'ai pu apercevoir ces lignes disposées en losange qui caractérisent si distinctement l'ivoire de l'Éléphant.

Malgré le rapport que l'émail donne à cette défense avec celles de l'Hippopotame, sa coupe n'est pas la même; néanmoins on voit que le Mastodonte à dents étroites se rapprochoit de cet animal par cette circonstance, comme par la division en trèfles des collines de ses mâchelières.

On vient de trouver encore en Toscane de nouveaux débris de cet animal.

M. le chevalier *Fossombroni*, ministre de S. A. I. le grand-duc, et savant aussi profond qu'administrateur éclairé et vertueux, a bien voulu m'envoyer un dessin représentant une portion considérable de mâchoire, avec une dent à huit pointes, très-reconnaissable. Ce morceau a été découvert par des paysans à *Bettolli*, près du sommet d'un petit coteau qui s'élève au milieu du val de Chiana, de cette contrée où le nom de M. Fossombroni sera immortel. Il étoit à deux pieds de profondeur dans une couche d'un tuf que l'on a jugé marin, et qui étoit parsemé de coquilles fort adhérentes. L'émail de la dent est gris et très-dur.

On remarquera que *Bettolli* est fort près de *Monte-Follonico*, où *Baldassari* avoit trouvé la mâchoire qu'il décrit en 1767, dans les mémoires de l'académie de Sienne.

Entre ces deux endroits est *Asina-Lunga*, où, en 1815, le docteur *Giuli* trouva deux mâchoires de la même espèce, dont il a fait aussi hommage à l'académie de Sienne.

Ainsi nous ne pouvons douter que cet animal n'ait été fort nombreux dans le val de Chiana, à l'époque où les terres qui forment aujourd'hui la Toscane étoient peuplées des hippopotames, des Rhinocéros et des Éléphants de l'ancien monde.

Il seroit bien à désirer que des fouilles faites avec intelligence pussent faire sortir du sol les autres os d'une espèce si remarquable,

qui ne peuvent manquer de s'y rencontrer à peu de distance de ces mâchoires. On pourroit alors la reproduire dans son entier, comme on est parvenu à le faire pour l'Hippopotame du val d'Arno, et pour le Rhinocéros du pays de Parme. Ce seroit un nouveau service que la Toscane auroit rendu aux sciences qui lui doivent déjà tant.

Sur le grand Hippopotame fossile.

(Addition à la page 299 du premier volume.)

Depuis que ce chapitre est imprimé, j'ai reçu le XVIII^e volume des *Mémoires de la société italienne des Sciences*, où se trouve, page 415, un très-bon travail de M. le professeur *Nesti* sur les os fossiles du val d'Arno. Ce savant naturaliste, qui n'avait point encore vu mon premier volume, était arrivé de son côté au même résultat que moi, savoir que l'espèce fossile est différente de l'Hippopotame d'aujourd'hui.

M. Nesti prouve entre autres cette proposition par un tableau comparatif des dimensions d'une tête vivante et d'une tête fossile, que je crois devoir traduire ici.

DIMENSIONS DU CRANE DE L'HIPPOTAME VIVANT ET DE L'HIPPOTAME FOSSILE.	CRANES de l'espèce viv.		CRANES FOSSILES.	
	du Musée de Paris.	du Musée de Florence	n ^o . 1.	n ^o . 2.
	Depuis le sommet de la crête occipitale jusqu'au bord supérieur de l'ouverture externe des narines.	0,530	0,500	
Depuis le même point jusqu'au bord alvéolaire des incisives moyennes.	0,640	0,570	0,760	
Du bord supérieur d'un orbite à l'autre.	0,240	2,245	0,300	0,300
De la partie la plus saillante d'une arcade zygomatique à l'autre.	0,400	0,385	0,450	0,470
Largeur de la crête occipitale.	0,190	0,180	0,250	0,200
Largeur de la tête, supérieurement et en face des trous sous-orbitaires	0,120	0,115	0,145	0, 50
Largeur du museau, supérieurement depuis l'alvéole d'une canine à l'autre.	0,300	0,300	0,400	0,310
— inférieurement depuis la partie la plus externe de				

DIMENSIONS DU CRANE DE L'HIPPOTAME VIVANT, ET DE L'HIPPOTAME FOSSILE.	CRANES de l'espèce viv.		CRANES FOSSILES	
	du Musée de Paris.	du Musée de Florence.	n° 1.	n° 2.
	la tubérosité qui correspond aux deux canines d'un côté à l'autre.	0,230	0,230	0,350
Hauteur de la tête prise vis-à-vis le trou sous-orbitaire depuis le bord alvéolaire.	0,130	0,150	0,160	
Distance de l'extrémité de l'apophyse zygomatique jusqu'au bord du trou sous-orbitaire.	0,270	0,256	0,340	0,310
De cette même extrémité à la partie moyenne de la crête occipitale.	0,260	0,250	0,320	0,320
Diamètre de l'orbite.	0,070	0,070	0,090	0,075
Profondeur de la fosse zygomatique prise de la face interne de la partie de l'arcade la plus éloignée du crane jusqu'à celui-ci.	0,130	0,100	0,130	0,120
Hauteur de la tête prise du bord supérieur du trou occipital jusqu'au milieu de la crête du même nom.	0,140		0,190	0,195
Largeur de la tête prise d'un angle inférieur de la crête occipitale à l'autre.	0,280		0,325	0,320
Hauteur du trou occipital.	0,040		0,040	0,045
Sa largeur.	0,050		0,066	0,060
Longueur du bord alvéolaire des molaires.	0,260	0,250	0,300	0,335
Distance de l'extrémité antérieure du bord alvéolaire des molaires à l'alvéole de la canine.	0,110	0,110	0,170	0,150
Du même endroit à l'alvéole de l'incisive moyenne.	0,170	0,160	0,210	
Du trou occipital à l'épine postérieure de la voûte palatine.	0,150		0,185	
Hauteur de l'ouverture des narines postérieures.	0,050	0,045	0,050	
Largeur.	0,070	0,055	0,065	

MACHOIRE INFÉRIEURE.	ESPÈCE VIVANTE.		ESPÈCE fossile.
	du Musée de Paris.	du Musée de Florence.	n° 1.
Largeur de la mâchoire prise du bord alvéolaire d'une canine à l'autre.	0,320	0,310	0,373
Largeur du bord alvéolaire des incisives.	0,170	0,160	0,180
Distance d'un condyle à l'autre, prise de la partie la plus extérieure de chaque condyle.	0,350		0,380
D'une apophyse coronoïde à l'autre.	0,220		0,250
Intervalle entre une apophyse coronoïde et le condyle du même côté.	0,090	0,090	0,100
Longueur de la mâchoire depuis le bord supérieur de l'alvéole d'une canine jusqu'à la partie la plus reculée de la branche du même côté.	0,510	0,460	0,560
Hauteur des branches de la mâchoire prise depuis l'angle jusqu'au sommet du condyle.	0,300	0,295	
Longueur du bord alvéolaire des molaires.	0,290	0,260	0,310
Distance des angles inférieurs.	0,350		

La tête et la mâchoire inférieure qu'il représente, sont, à ce que je crois, les mêmes dont j'ai donné les figures dans ma pl. IV. des Hippopotames fossiles; mais il y ajoute un bassin, une omoplate, un humérus, plus complets que ceux que j'ai pu dessiner, et de plus un atlas, un axis, et d'autres petits os qui me manquaient entièrement.

Ainsi son omoplate est complète, sauf quelque chose au tubercule coracoïde. Elle n'offre pas de différence sensible avec mon omoplate vivante, si ce n'est un peu plus de largeur, vers le milieu de l'épine. Sa face articulaire humérale est même tout aussi ronde que dans le vivant, tandis que la mienne l'a plus oblongue. Cela proviendrait-il de quelque mutilation dans l'une ou dans l'autre? On voit très-bien à son humérus, que cet os est plus gros dans le fossile que dans le vivant, ce qu'au reste mes deux fragmens annonçaient déjà. Le surcroît de hauteur et de grosseur de l'avant bras s'y remarque aussi très-bien.

Quant aux vertèbres, je n'oserais en établir la comparaison sur de simples figures, attendu que les fossiles peuvent avoir été déformées pas des mutilations.

Tout récemment il s'est aussi trouvé des dents d'Hippopotame dans la caverne de Kirkdale, dans le comté d'Yorck.

Sur le petit Hippopotame fossile.

(Addition à la page 323 du premier volume.)

Quand cet article a été réimprimé, j'ignorais encore l'origine des blocs qui renfermaient les débris de cette espèce remarquable. M. *Graves*, qui a été pendant quelque temps conservateur adjoint du cabinet d'histoire naturelle de la ville de Bordeaux, vient de m'adresser à cet égard des renseignemens précis qu'il a découverts dans les anciens catalogues du cabinet de M. *Journu-Aubert*.

Celui des deux blocs en question, qui se trouvait dans cette collection, et un second que l'on y voit encore, ont été recueillis entre Dax et Tartas, département des Landes, et envoyés par feu M. le prési-

dent de *Borda*, au grand-père de M. Graves, après la mort duquel ils passèrent à son oncle, M. *Journu-Aubert*.

On ne peut pas douter que l'autre bloc, celui qui se trouvait depuis long-temps au cabinet du roi, ne soit provenu du même lieu. L'identité de la gangue, les rapports que M. de *Borda* entretenait avec *Buffon* et *Daubenton*, à qui il avoit envoyé plusieurs autres fossiles curieux, rendent la chose à peu près certaine. C'est donc dans ce canton que l'on pourroit espérer de retrouver d'autres restes de cet animal si intéressant.

Je viens de recevoir encore deux os bien caractérisés de ce petit Hippopotame, savoir un astragale pareil à celui que j'ai décrit et représenté dans mon premier volume, et un os du métatarse qui est le troisième du côté gauche. Ce dernier est aussi semblable que possible à celui du grand Hippopotame vivant, mais il n'a que moitié de sa longueur. L'astragale est long de 0,039 et sa poulie tarsienne a 0,033 de largeur. L'os de Métatarse est long de 0,058 et large au milieu de 0,019.

Je dois la connoissance de ces deux morceaux intéressans, à MM. Lajonkaire et Basterot qui les ont reconnus dans le cabinet de M. Decken à Bruxelles, et ont obtenu de ce savant qu'il voulût bien me les confier.

DEUXIÈME VOLUME.

Sur les caractères extérieurs des Rhinocéros vivans.

(Addition à la page 28 du deuxième volume.)

D'après les envois de MM. Diard et Duvaucel, et la capture faite au Cap par M. Delalande, le cabinet du roi a l'avantage de posséder aujourd'hui, et d'offrir aux naturalistes, en regard les unes des autres, les quatre espèces de Rhinocéros des Indes, de Java, de Sumatra et du Cap, parfaitement préparées. Elles offrent des caractères exté-

rieurs indépendans de ceux que nous avons indiqués d'après leur squelette , et dont on sera flatté de trouver ici le résumé.

Le Rhinocéros unicolore de Java, a la peau toute garnie de petites écailles anguleuses et dures , qui rappellent celles des boucliers qui recouvrent les épaules et la croupe des tatous. Il a un pli transverse derrière les épaules , un autre devant les cuisses , un pli longitudinal sur le haut de chaque cuisse , la peau de son cou est fort plissée , et il en part un pli qui en s'unissant à son correspondant , intercepte sur la nuque une sorte de plaque demi-elliptique.

Le Rhinocéros unicolore du continent de l'Asie , a la peau inégale mais non chargée de petites écailles anguleuses. Ses plis sont les mêmes qu'au précédent , excepté que celui qui part de la peau du col traverse obliquement le haut de l'épaule , et s'y termine en arrière sans s'unir à son correspondant , ni former sur la nuque cette plaque demi-elliptique qui distingue le Rhinocéros de Java.

Le Rhinocéros bicorne de Sumatra a la peau en quelques endroits comme galeuse, mais partout garnie de poils clair-semés, noirs, roides, longs de près d'un pouce. Ils sont assez serrés sur les jambes. Les plis du col sont moins épais; ceux de derrière l'épaule et de devant les cuisses moins profonds , et il n'y en a aucun de transverse ni sur l'épaule ni sur la croupe.

Il y a grande apparence, selon M. Diard , que c'est ce dernier animal qui a été donné pour un Hippopotame.

Notre grand Rhinocéros du continent, a 10 pieds de long sur $4\frac{1}{2}$ de haut. Celui de Sumatra est long de 6 pieds 8 pouces et haut de 4 pieds. Nous n'avons encore de Java qu'un jeune individu de 5 pieds 6 pouces de long et 3 pieds de haut , mais nous voyons par les squelettes que l'espèce devient plus grande que celle de Sumatra.

Sur l'ostéologie des Rhinocéros bicornes de Sumatra.

(Addition à la page 36 du deuxième volume.)

Lorsque j'ai rédigé ma description de l'ostéologie des Rhinocéros, je n'en possédois en squelette que trois espèces ; *l'unicorne du continent de l'Inde* ; *l'unicorne de Java*, et *le bicornes du Cap*. Je ne connoissois le *bicornes de Sumatra* que par la description de M. Bell ; mais pendant que l'on achevoit d'imprimer mon second volume, j'ai reçu de MM. Diard et Duvaucel, trois peaux et cinq squelettes de cette espèce remarquable, ainsi que l'annonce qu'il en existe deux races différentes par la taille, races à l'une desquelles deux et à l'autre trois de ces squelettes appartiennent. Je me vois donc en état de parler du Rhinocéros bicornes de Sumatra avec plus d'étendue encore que de tous les autres, et je puis d'autant mieux le comparer à celui de Java, que je viens encore de recevoir de M. Diard un jeune squelette de cette dernière espèce.

La grande race de Sumatra égale presque pour la taille, le Rhinocéros unicorne de Java, et cependant sa charpente au premier coup d'œil paroît plus grêle ; ses côtes sont plus étroites ; les os des membres plus minces. La petite race, d'ailleurs entièrement semblable à la grande, est plus petite qu'un bœuf de moyenne taille et ne surpasse pas beaucoup le Tapir des Indes.

L'une et l'autre ont un caractère de tête qui les distingue aisément de l'unicorne de Java, c'est la plus grande verticalité de leur occipital, déjà fort sensible dans la figure de Bell, copiée dans notre II. vol., *pl. IV, fig. 8.*

Elles ont aussi moins de largeur entre les yeux, et l'espace entre l'œil et l'occiput moins prolongé.

L'omoplate de Sumatra est un peu plus élargie au milieu, plus échancrée au bord antérieur du col, moins arrondie, plus anguleuse dans le haut que celle de Java : le tubercule coracoïdien y est moins saillant, surtout dans la petite race.

Toutes les parties élargies de l'humérus, dans le haut et dans le bas, le sont beaucoup moins dans l'espèce de Sumatra.

Le cubitus, le radius, les os du pied de devant, sont tous plus étroits à proportion, différence à peu près de même genre que celle de mes *palæotherium crassum* et *latum*, par exemple. Il en est de même pour l'extrémité postérieure. Tous les os y sont plus étroits et les parties élargies du fémur beaucoup moins larges. Le col de l'os des iles y est plus étroit; la partie externe du bord antérieur, celle qui est entre l'angle du milieu et l'épine externe, est plus petite que l'autre; et c'est tout le contraire dans l'espèce de Java. Le tronc ovalaire du bassin est plus large dans l'espèce de Java, ainsi que toutes les parties du pubis et de l'ischion.

Les os des membres de cette espèce de Sumatra sont ceux de tous qui approchent le plus des os de l'espèce fossile que j'ai appelée d'Italie.

J'ai fait graver un squelette de la petite race de ce Rhinocéros de Sumatra, et pour achever de rendre sensibles les caractères de têtes de nos espèces, je donne, *pl. LXXIX*, les têtes des Indes, *fig. 1*, de Java, *fig. 2*, de Sumatra, *fig. 3*, d'Afrique, *fig. 4*, et l'espèce à narines cloisonnées, *fig. 5*, toutes dessinées sur la même échelle.

D'après tous ces détails on ne peut douter que le Rhinocéros de Sumatra ne forme une espèce vivante tout aussi distincte que les trois autres.

Voici ses dimensions prises d'individus des deux races.

DIMENSIONS DES RHINOCÉROS DE SUMATRA.	GRANDE RACE.	PETITE RACE.
1°. TÊTE.		
Longueur de la tête depuis le bord du trou occipital jusqu'aux bords des trous incisifs.	0,530	0,480
Longueur de la tête depuis le sommet de la crête occipitale jusqu'à la pointe des os du nez.	0,530	0,487
Distance entre les parties les plus saillantes des apophyses zygomatiques.	0,285	0,268
Hauteur de l'occiput à compter du bord inférieur du trou occipital jusqu'au sommet de la crête.	0,171	0,152
Largeur de l'occiput entre les extrémités inférieures de la crête, derrière les trous des oreilles.	0,218	0,192
Moindre largeur du crâne entre les tempes.	0,083	0,102
Largeur entre les apophyses post-orbitaires du frontal.	0,153	0,156
Profondeur de l'échancrure nasale à compter de la pointe des os du nez.	0,150	0,146
Profondeur de l'échancrure nasale à compter de l'extrémité des os incisifs.	0,140	0,134
Sa hauteur.	0,088	0,088
Distance entre l'angle antérieur de l'orbite et le trou de l'oreille.	0,132	0,113
Longueur du palais depuis l'extrémité des os incisifs jusqu'à l'extrémité de l'apophyse ptérygoïde.	0,368	0,340
Longueur du palais jusqu'à l'échancrure des narines postérieures.	0,192	0,136
Distance entre les extrémités de l'os incisif et le commencement de la série des molaires.	0,130	0,110
Longueur de l'espace occupé par les sept molaires (1).	0,218	0,190
Distance des deux premières molaires entre elles.	0,056	0,044
Distance des deux dernières.	0,105	0,094
Longueur de l'échancrure des narines postérieures.	0,130	0,112
Distance entre le fond de cette échancrure et le bord inférieur du trou occipital.	0,287	0,248
Largeur de l'espace occupé par le trou occipital et les deux condyles.	0,110	0,100
Largeur du trou occipital.	0,039	0,038
Sa hauteur.	0,050	0,048
Distance entre les extrémités internes des facettes glénoïdes du temporal.	0,114	0,090
Longueur de la mâchoire inférieure depuis le bord postérieur du condyle jusqu'au bord incisif.	0,468	0,422
Longueur depuis la partie la plus reculée du bord postérieur de la branche montante.	0,448	0,418
Distance des deux angles postérieurs en dehors.	0,265	0,235
Largeur transversale du condyle.	0,091	0,083
Largeur de la symphyse.	0,110	0,101

(1) Il n'y en a plus que six.

DIMENSIONS DES RHINOCÉROS DE SUMATRA.	GRANDE RACE.	PETITE RACE.
2°. AUTRES PARTIES DU SQUELETTE.		
Longueur de la partie cervicale de l'épine, sans compter les cartilages intervertébraux.	0,318	0,283
Largeur de la partie dorsale.	0,950	0,845
— de la partie lombaire (1).	0,190	0,132
— sacrée.	0,115	0,132
— coxygienne.		
Largeur de l'atlas.	0,746	0,228
Longueur de l'omoplate.	0,404	0,360
Largeur à son bord supérieur.	0,224	0,203
Largeur à son tiers supérieur.	0,234	0,203
— à l'endroit le plus étroit du col.	0,094	0,081
Hauteur de la tubérosité de l'épine.	0,037	0,031
Hauteur de la facette génoïde.	0,079	0,072
Longueur de l'humérus entre la tubérosité et le condyle externe.	0,396	0,370
— interne.	0,390	0,354
Plus grand diamètre antéro-postérieur en haut.	0,122	0,111
Distance entre les deux condyles.	0,125	0,117
Largeur de la poulie articulaire.	0,081	0,072
Distance entre le bas du condyle externe et la pointe de la crête deltoïdienne.	0,240	0,203
Moindre diamètre du corps de l'humérus.	0,050	0,048
Longueur du radius.	0,317	0,277
Largeur en haut.	0,085	0,075
— en bas.	0,068	0,066
Longueur totale du cubitus.	0,425	0,377
Corps de la facette sygmoïde.	0,050	0,040
Longueur de l'olécrane.	0,135	0,120
Hauteur de l'olécrane.	0,097	0,092
Moindre diamètre du corps du cubitus vers le milieu.	0,032	0,029
Diamètre antéro-postérieur de sa tête inférieure.	0,040	0,035
Longueur du corps.	0,080	0,079
Longueur du métacarpien du milieu.	0,178	0,157
Longueur du doigt du milieu.	0,089	0,087
Distance entre les épines des deux os des îles.	0,637	0,590
Distance entre leurs angles supérieurs.	0,300	0,210
Distance entre l'épine et l'angle spinal des os des îles.		
Distance entre la partie la plus antérieure du bord de l'os des îles et l'échancrure de la cavité cotyloïde.	0,325	0,280
Distance entre l'épine de l'os des îles et le bord antérieur de la cavité cotyloïde.	0,242	0,196
Moindre largeur du col de l'os des îles.	0,060	0,051
Diamètre transverse du détroit.	0,248	0,215
Distance d'une échancrure de la cavité cotyloïde à l'autre.	0,218	0,178
Longueur de la symphyse.	0,166	0,145

(1) Il y a dans ce squelette quatre vertèb. lombair., et trois sacrées, tandis que c'est l'inverse dans l'autre.

DIMENSIONS DES RHINOCÉROS DE SUMATRA.	GRANDE RACE.	PETITE RACE.
Distance de la tubérosité de l'ischion au bord postérieur de la cavité cotyloïde.	0,096	0,086
Distance du bord supérieur d'une cavité cotyloïde à celui de l'autre.	0,353	0,305
Distance de la partie la plus saillante d'une tubérosité ischiatique à l'autre.	0,265	0,252
Diamètre de la cavité cotyloïde.	0,093	0,072
Diamètre antéro-postérieur du trou ovalaire.	0,098	0,088
Diamètre transverse	0,088	0,079
Longueur du fémur depuis le haut de la tête jusqu'au bas du condyle interne.	0,452	0,395
Sa largeur entre la tête et la partie la plus saillante du grand trochanter	0,168	0,150
Sa largeur en bas entre les deux condyles	0,106	0,098
Diamètre antéro-postérieur du condyle interne.	0,154	0,140
----- externe.	0,122	0,110
Distance entre le bas du troisième trochanter et le haut du premier.	0,248	0,208
----- du petit trochanter et le haut de la tête du fémur	0,213	0,169
Diamètre de la tête supérieure articulaire du fémur.	0,087	0,068
Longueur du tibia entre la tubérosité antérieure et le bord antérieur de la face articulaire inférieure.	0,312	0,265
Son plus grand diamètre transverse en haut.	0,123	0,117
Son diamètre antéro-postérieur entre la tubérosité antérieure et l'extrémité postérieure du condyle interne.	0,088	0,086
Diamètre transverse en bas	0,085	0,086
Diamètre antéro-postérieur du côté interne	0,067	0,061
Longueur du péroné.	0,285	0,245
Largeur en bas.	0,037	0,036
Longueur du calcanéum à son bord externe.	0,115	0,104
----- de sa tubérosité.	0,095	0,067
Largeur de sa partie articulaire astragalienne.	0,069	0,065
----- de la poulie tibiale de l'astragale.	0,070	0,062
Longueur de l'astragale au bord externe.	0,072	0,064
----- de l'os moyen du métatarse.	0,150	0,132
Largeur dans le milieu	0,041	0,042

Sur les os fossiles de Rhinocéros (1).

(Addition à la page 89 du deuxième volume.)

La grande espèce de Rhinocéros fossile à dents incisives s'est trouvée bien nettement caractérisée dans le dépôt d'Avaray, découvert par MM. *Lockard* et *Chouteau*.

Il y avoit une incisive supérieure parfaitement reconnoissable, dont la face triturante était déjà un peu usée par sa partie antérieure. Cette dent, y compris sa racine, est longue de 0,095; la longueur de la face triturante de 0,045; sa largeur de 0,02; la hauteur de son émail de 0,025.

Elle est usée exactement comme dans les jeunes Rhinocéros vivans, et toutes ses formes sont les mêmes.

Quand à ses dimensions, elles sont intermédiaires entre celles du Rhinocéros unicolore de Java et celles du bicorne de Sumatra.

Avec cette incisive se sont trouvées plusieurs mâchelières tant supérieures qu'inférieures. Les plus entières étoient une troisième ou quatrième droite fort usée, large en travers de 0,045, et d'avant en arrière de 0,04, comparable pour la grandeur à celles de la grande espèce bicorne de Sumatra, et une troisième ou quatrième gauche très-usée qui paroît avoir été un peu moindre que la précédente. Ces deux molaires ont à la base de leur face interne un gros bourrelet saillant qui ne s'aperçoit dans aucun de nos Rhinocéros vivans à dents incisives, et dont on ne voit de traces que dans les deuxième, troisième et quatrième molaires supérieures du bicorne d'Afrique.

On ne l'observe pas non plus dans la grande espèce fossile à narines non cloisonnées.

(1) Faute d'impression à corriger à la page 80 de la première partie du deuxième volume, ligne 5.

La longueur du radius du rhinocéros fossile, au lieu de	0,073
doit être marquée.	0,373

Il se retrouve dans des morceaux moins complets dont je ne donne point les dimensions.

Il y a de plus une septième supérieure gauche à demi usée ; sa ressemblance avec celle du même âge, dans le Rhinocéros de Sumatra et de Java est à peu près complète, et il en est de même d'un germe de septième molaire ; seulement les fossiles ont un bourrelet à leur face interne qui manque aux vivans ; à la vérité il est moins saillant que dans les dents antérieures.

La hauteur du germe est de 0,045 , sa largeur à sa base de 0,04. Les dimensions de la dent sont à peu près les mêmes, sauf ce que la détritition a enlevé.

Un germe de cinquième ou sixième inférieure gauche ne me paroit pas différer de son analogue dans le grand bicorné de Sumatra ; sa longueur est de 0,042 , sa grande largeur transverse de 0,027.

Enfin une dent inférieure plus usée, est peut être la cinquième ou la sixième ; j'y vois au deuxième croissant, du côté interne, un crochet que je ne retrouve pas dans les autres espèces.

Je crois pouvoir rapporter aussi à cette grande espèce à dents incisives, une cinquième ou sixième du côté gauche encore très-semblable à sa correspondante dans le Rhinocéros de Sumatra, mais également pourvue d'un bourrelet saillant qui manque à l'espèce vivante à la face interne.

Elle a été trouvée à *Georgen-Gmünd*, près de *Nuremberg*, dans un petit coteau de tuf calcaire qui s'élève sur des bancs composés de gros grains de sable. J'en dois la communication à M. de *Nau*, conseiller privé du roi de Bavière, et membre de l'académie de Munich.

Elle étoit accompagnée d'un fragment de mâchoire inférieure contenant les deux dernières molaires, de deux autres molaires inférieures séparées, dont l'une est la première du côté droit, et surtout d'une dent longue qui pourroit bien être une incisive inférieure, mais qui est trop altérée pour que j'ose porter ce jugement avec certitude d'autant qu'il y avoit aussi une canine qui ne pouvoit provenir de Rhinocéros.

Dans la même carrière se sont trouvées aussi une coquille de *Limnée* et une autre de *Colimaçon*, tant ces animaux fossiles sont des hôtes fidèles des terrains d'eau douce.

La première de ces dents a à son bord antérieur 0,05; à l'externe 0,046; au postérieur 0,04; à l'interne 0,035.

Le fragment de mâchoire inférieure, épais de 0,04, a de hauteur derrière les molaires 0,08. La dernière molaire y est longue de 0,042; l'avant dernière de 0,041.

Cet infatigable observateur, qui m'a déjà fourni tant de matériaux pour mon ouvrage, M. *Traullé*, correspondant de l'Institut à Abbeville, vient de me communiquer une nouvelle découverte d'os de *Rhinocéros* faite dans les environs de cette ville.

Les premiers os, que l'on trouva, au mois de janvier 1822, consistent en un atlas un peu mutilé, un cubitus tronqué dans le bas et au bord de la facette sygmoïde, et trois os d'un métatarse parfaitement conservés.

L'atlas ressemble davantage à ceux de Java et de Sumatra, parce que l'échancrure de son bord antérieur n'est pas fermée en avant et changée ainsi en un trou cerné de toutes parts comme dans les deux autres espèces, mais il est plus grand que dans aucun de nos individus.

Le cubitus est aussi un peu plus grand que ceux des squelettes que nous possédons, mais il est trop altéré pour que l'on puisse en tirer des caractères.

Quant aux trois os du métatarse, c'est au bicorné d'Afrique qu'ils ressemblent le plus par la proportion de la longueur et de la largeur. Seulement ils sont plus épais. Leur grandeur égale celle de la même partie de notre squelette des Indes.

On a déterré ces os au faubourg de Menchecourt d'Abbeville; ils reposaient sur un lit de silex en fragmens anguleux mêlé de sable argileux, et étaient recouverts de sables pareils à ceux de la mer.

Il y avait tout auprès un fragment de bois de cerf, une phalange de cheval et un astragale de buffle.

Depuis lors, au mois de février suivant, l'on a trouvé, à peu près au même lieu, un humérus et un radius bien complets, et les deux

extrémités d'un humérus. Ces trois os sont du même bras et paroissent avoir appartenu au même individu. Ils ressemblent pour les détails à ceux du Rhinocéros bicolore d'Afrique plus qu'à tout autre, mais ils sont plus gros et plus courts à proportion, ce qui doit faire soupçonner qu'ils appartiennent à l'espèce à narines cloisonnées.

Longueur du radius.	0,34
Sa largeur en haut.	0,11
Sa largeur au renflement de sa tête inférieure.	0,115
Sa largeur au milieu.	0,06
Longueur du cubitus.	0,47
Longueur de l'olécrane depuis l'extrémité, jusqu'au bord postérieur de la facette sygmoïde.	0,15
Hauteur de l'olécrane au milieu.	0,09
Corde de la facette sygmoïde du côté externe.	0,08
Hauteur de la face carpienne.	0,05
Largeur totale de la tête inférieure de l'humérus entre les deux condyles.	0,16
Largeur de la poulie articulaire.	0,1
Diamètre antéro-postérieur de sa tête supérieure.	0,21
Longueur du métatarsien moyen.	0,17
Largeur au milieu.	0,05
Longueur des latéraux.	0,145
Largeur au milieu.	0,038
Diamètre transverse de la partie de l'atlas qui comprend ses deux facettes articulaires craniennes.	0,16

M. Traullé, qui a observé par lui-même le gissement de ces os, rapporte que la terre qui les renfermoit étoit très-noire, et qu'il s'en exhaloit une odeur si fétide que les travailleurs furent obligés de sortir précipitamment de la fosse. Il croit trouver dans ce fait la preuve que l'animal avoit été enfoui en entier, et que les chairs s'étoient décomposées dans le lieu même.

M. *Georges Jæger*, dans une lettre du 3 mars 1822, m'annonce qu'on a trouvé, dans des fouilles faites dans une rue de *Stuttgart*, un humérus auquel il reconnoît les caractères de celui du Rhinocéros. Il y a recueilli aussi un radius en 1820. Il joint à sa lettre le dessin d'un os de métacarpe qui me paroît être du doigt interne gau-

che, et celui d'une omoplate un peu mutilée, mais qui ressemble assez à l'omoplate du Rhinocéros de Sumatra, pour que je pense qu'elle a pu appartenir au grand Rhinocéros fossile muni de dents incisives. Elle a 0,385 de long, mais il lui manque quelque chose au bord supérieur. Celle d'un Rhinocéros de Sumatra de la grande race, n'a que 0,35.

Nouveaux os de Lophiodons.

(Addition à la page 215 du deuxième volume.)

M. l'abbé *Lacoste*, de *Plaisance*, professeur de Physique et d'histoire naturelle au collège royal de Clermont-Ferrand, et savant connu par ses recherches sur les volcans de l'Auvergne, m'a fait tenir un fémur à 3 trochanters, trouvé aux environs de Clermont, et en partie incrusté de stalactite calcaire qui s'est moulée sur lui en couches minces.

Cet os, dont l'épiphyse supérieure et par conséquent la tête articulaire et le sommet du grand trochanter avoient été enlevés avant qu'il s'incrût, et dont l'épiphyse inférieure est encore séparée par une suture, ne venoit pas d'un animal entièrement adulte; il surpasse cependant déjà en longueur celui du Rhinocéros de Sumatra; il est aussi un peu plus long à proportion de sa grosseur, surtout de la partie qui est au-dessous du troisième trochanter, mais le reste des formes est extrêmement semblable (1).

(1) *Dimensions de cet os.*

Longueur de ce fémur privé de son épiphyse supérieure.	0,45
Plus grande dimension du condyle interne d'avant en arrière.	0,15
<i>Id.</i> de l'externe.	0,115
Plus grand diamètre transverse de la tête inférieure aux saillies des condyles.	0,12
Largeur de la poulie rotulienne en avant.	0,065
Diamètre transverse de l'os au-dessus du troisième trochanter.	0,055
Distance entre le bas du condyle externe et le milieu du troisième trochanter	0,255

Il seroit donc bien difficile de dire si ce fémur appartient au genre des Rhinocéros, à celui des Palæotheriums ou à celui des Lophiodons ; cependant je suis porté à le croire de ce dernier genre, et nommément de la même espèce que l'Astragale dont j'ai parlé page 214 de mon second volume, et qui est précisément de la grandeur qui convient.

Mon motif pour adopter cette opinion tient à la nature de l'incrustation dont il est recouvert, qui me paroît un véritable *travertin*, ou calcaire d'eau douce, et surtout à ce qu'un os absolument de même espèce s'est trouvé dans des couches régulières de ce même calcaire.

La tête inférieure de ce dernier est mutilée, mais on en voit la coupe qui répond très-bien à la précédente. Quant à la tête supérieure elle y est bien entière, fort semblable à celle d'un Rhinocéros, si ce n'est que la tête articulaire est un peu moins large à proportion.

Ce fémur ainsi mutilé est long de 0,5, et la largeur de sa tête supérieure, seule dimension transverse que l'on puisse en prendre, est de 0,2 ; on voit la place où devoit être le troisième trochanter dont il ne reste qu'une empreinte. Dans la même pierre sont plusieurs côtes encore dans leur position naturelle.

La pierre dans laquelle ces os sont incrustés est un calcaire très-dur, et parfaitement semblable au marbre d'eau douce de *Château-Landon*. Elle a été tirée des carrières de *Gannat* près de *Vichy*, département de l'Allier, dans une montagne dite de *St.-Marc*, à 15 pieds de profondeur ; *M. Boirot-Desservières*, médecin des eaux de Nérès, l'avoit adressée à feu *M. Faujas*, du cabinet duquel elle a passé dans celui du Roi. La même carrière contient des coquilles d'eau-douce, et des os d'oiseaux dont nous reparlerons.

Je rapporte encore à ce grand Lophiodon une portion supérieure de radius de Montabusard, dont j'ai pris autrefois le dessin dans la collection de *M. Defay*, mais dont je n'ai point parlé dans mon second volume.

Sa tête articulaire, semblable à celle du Rhinocéros et divisée de même en deux faces par une colline mitoyenne, est moins évasée et son corps moins rétréci. D'ailleurs ses dimensions correspondent assez bien à celles des autres os, et à celles du Rhinocéros de Sumatra. La tête supérieure est large de 0,073.

TROISIÈME VOLUME.

Sur les dents de l'ANOPLOTHERIUM SECUNDARIUM.

(Addition à la page 60 du troisième volume.)

ON a représenté, *pl. LVIII, fig. 6*, des dents molaires supérieures d'*Anoplotherium secundarium*. En *a*, est la première arrière-molaire ; elle ne diffère en rien de sa correspondante dans l'*Anoplotherium commune* ; seulement elle est d'un tiers plus petite. En *b* est une dent oblongue, tandis qu'elle devrait être triangulaire pour ressembler à sa correspondante dans l'*Anoplotherium commune* ; mais il est probable que c'est la quatrième molaire de lait qui n'est point encore tombée, et qui auroit été remplacée plus tard par une dent d'une forme différente. *c* est un fragment de la troisième molaire qui ressemble tout-à-fait à la troisième de remplacement de l'*Anoplotherium commune*.

ADDITION A TOUTE L'HISTOIRE DES PACHYDERMES FOSSILES,

Sur un nouveau genre d'animaux fossiles de l'ordre de Pachydermes, dont on a découvert deux espèces dans les lignites de la Ligurie, et une troisième dans le terrain d'eau douce des environs d'Agen, et que je nomme ANTHRACOTHERIUM.

Cette famille des Pachydermes semble inépuisable parmi les fossiles.

On a vu dans ce volume que j'en ai encore découvert depuis peu à Montmartre deux genres que j'ai nommés *Cheropotame*

et *Adapis*, et qui d'une part forment des liaisons entre les *Anoplotherium* et les *Pecaris*, et d'autre part semblent conduire vers les *Carnassiers insectivores*. En voici un troisième qui se lie d'assez près, par ses molaires, aux *Cheropotames*, et aux *Dichobunes*; mais outre que ces molaires elles-mêmes offrent des distinctions spécifiques, les grosses canines dont elles paroissent accompagnées donnent un caractère générique qui ne permet de confondre ce nouveau genre avec aucun autre.

Il existe près de *Cadibona*, village à quelques milles au-dessus de *Savone*, au pied de la grande crête de l'Apennin, un banc de charbon-de-terre de 4 ou 5 pieds d'épaisseur, légèrement incliné vers l'ouest, qui forme l'une des assises d'une espèce de monticule isolé que les mineurs ont attaqué par plusieurs côtés. Le banc sur lequel il repose et celui qui le recouvre sont l'un et l'autre de psammite ou grès micacé, mais ce dernier est à grain si fin qu'il se change souvent en argile schisteuse : on a lieu de croire que cette formation s'étend à de grandes distances du côté de *Ceva*, de *Morbello* et d'*Acqui*; elle ne présente (non plus que l'argile schisteuse placée au-dessus d'elle) aucune empreinte de végétaux; mais ce qui est aussi remarquable que rare dans ce genre de couches, elle contient des ossemens d'animaux terrestres inconnus.

M. Buckland, qui a visité ces houillères en 1820, y a recueilli, et m'avoit déjà communiqué il y a plusieurs mois un fragment de mâchoire portant une arrière-molaire; mais M. *Laffin* jeune, de Turin, a bien voulu m'en envoyer depuis peu des morceaux d'une espèce beaucoup plus grande, les uns en original et les autres en moules pris sur nature, avec un très-bon mémoire sur leur gissement d'où j'ai extrait ce que je viens d'en dire.

Une note que M. Legallois, ingénieur des mines qui a vu autrefois ces houillères, a bien voulu adresser, à ma demande, à M. Cordier, offre des notions un peu différentes; il regarde cette houille comme appartenant aux lignites; elle est sèche et répand une odeur fétide par la combustion; épaisse de plusieurs mètres, elle

n'occupe cependant pas une grande étendue, et se divise en lambeaux épars; elle repose sur un gneiff, et est recouverte par un grès micacé jaunâtre et par des blocs de serpentine, et d'une espèce de granit dans lequel le diallage remplace le mica, deux roches fort communes dans cette partie des Appenins, ou si l'on veut dans cette partie des Alpes, car les deux chaînes s'unissent en cet endroit, et c'est plutôt la nature des Alpes qui y domine.

On vient de m'envoyer des échantillons de ces blocs qui se trouvent sur ces lignites, et M. Brongniart a bien voulu les examiner. C'est une *Euphotide diallagique*, c'est-à-dire un mélange de feldspath compact, de diallage, de serpentine, et de calcaire. Il la regarde comme faisant partie de ces Ophiolites sur lesquelles il a lu, il y a quelque temps, à l'Académie un mémoire si intéressant. Dans l'opinion de ce savant géologue, les lignites de Cadibona sont de la formation des collines tertiaires du pied de l'Apennin, postérieures, ou tout au plus contemporaines de nos gypses.

M. Legallois a vu lui-même un amas d'ossements qui occupoient dans la houille un espace de huit pied de longueur, et qui paroissent avoir appartenu au même animal.

Il paroît que l'on y en découvre journellement davantage.

M. l'abbé *Borson*, professeur de minéralogie à Turin, vient de m'adresser des moules de morceaux nouvellement trouvés, et qui complètent les notions que me donnoient ceux de M. Laffin.

1°. *Des dents de la grande espèce.*

Le premier des morceaux envoyés par M. Laffin, *pl. LXXX, fig. 2*, est un fragment de mâchoire inférieure contenant les deux dernières molaires, et cassé immédiatement avant la pénultième, et à peu près à un pouce en arrière de la dernière.

La branche dont ce fragment faisoit partie étoit fort épaisse en proportion de sa hauteur, et sous ce rapport, non moins que par les tubercules de ses dents, elle sembleroit se rapprocher des *Mastodontes*.

En effet, sa hauteur verticale en avant de la pénultième molaire est de 0,05 sur une largeur de 0,055.

La dernière molaire est longue de 0,07 et large de 0,03 ; sa couronne est hérissée de deux paires de pointes coniques bien distinctes, et d'une dernière pointe mousse et seulement un peu bifide. Ces pointes ou pyramides sont obtuses mais non arrondies par le sommet. La face externe de celles qui regardent en dehors est un peu plus bombée que la face interne de celles qui leur sont opposées, mais les faces par où elles se regardent ont chacune une arrête saillante, irrégulière, quelquefois bifurquée, qui les rend anguleuses.

C'est surtout parce que leurs autres faces sont lisses et seulement un peu bombées, et aussi parce qu'elles sont plus petites et ont moins de pointes, que ces dents diffèrent de celles du Mastodonte à dents étroites.

La pénultième molaire ne porte que quatre pointes, mais entièrement semblables aux quatre premières de la dent qui la suit et que nous venons de décrire. Sa longueur est de 0,042, sa largeur de 0,028.

M. Laffin a aussi envoyé le modèle en plâtre d'un autre morceau contenant deux dents parfaitement semblables aux précédentes pour la forme et pour la grandeur, mais dont la partie osseuse doit avoir été écrasée dans la carrière par les bancs qui ont pesé sur elle, car elle est beaucoup plus haute et moins large que dans le premier morceau. Sa hauteur est de 0,085, et son épaisseur de 0,035.

Parmi les moules envoyés par M. Borson, il y a encore un fragment de mâchoire inférieure aussi écrasé que le précédent, et contenant seulement la dernière molaire, mais parfaitement semblable à celles dont nous venons de parler et de la même grandeur.

Le troisième des morceaux envoyés par M. Laffin, *pl. LXXX*, *fig. 1*, appartient nécessairement à la mâchoire supérieure.

Il contient aussi deux dents molaires du côté gauche encore peu usées, et très-remarquables par leur configuration.

Leur couronne est carrée, autant et plus large que longue.

Sur sa base sont placées en saillie quatre pyramides ; les deux internes, convexes du côté du palais, sont anguleuses du côté par où elles regardent les externes. Celles-ci sont presque quadrangulaires, mais à angles mousses. Toutes ont leurs pointes obtuses. Le bord interne de la base de la dent est saillant, et forme lui-même deux petites pyramides qui alternent avec les deux grandes externes de la couronne ; de manière que l'une des deux petites forme l'angle antérieur de la dent, et l'autre répond à son milieu. A l'angle postérieur en est encore une septième plus petite que toutes les autres. Enfin, il y en a une huitième, entre l'interne et l'externe de devant, et moins saillante que celles qui l'interceptent.

La plus grande de ces dents, qui est la postérieure, a d'avant en arrière 0,045, et transversalement à son bord antérieur 0,057. L'autre a aux mêmes endroits 0,04 et 0,05.

Nous devons à M. Borson deux autres morceaux contenant des dents exactement de même forme.

Dans l'un, il y a trois de ces dents, savoir les analogues des deux précédentes, et à peu près de même grandeur, et une troisième placée en avant d'elles et plus petite, n'ayant d'avant en arrière que 0,032 et en travers que 0,038.

Ce morceau nous prouve qu'ici, comme dans la plupart des Pachydermes, il y avoit trois arrière-molaires. Mais dans l'autre qui ne contient qu'une dent, cette dent est plus grande que toutes les précédentes. Sa dimension d'avant en arrière étant de 0,055, et en travers de 0,06.

Je ne voudrais pas toutefois en conclure qu'elle vient d'une autre espèce.

Mais ce qui est certain, c'est que ces diverses arrière-molaires indiqueraient déjà à elles seules un genre de Pachydermes ; les inférieures ont bien de grands rapports avec celles des *Xiphodons* et surtout des *Dichobunes*, mais leurs pyramides sont plus anguleuses et un peu autrement liées ensemble. Les supérieures ressemblent aussi très-fort à celles des *Chéropotames*, si ce n'est une légère différence dans les courbures de leurs surfaces.

Il serait d'ailleurs bien inutile de chercher les analogues de ces dents, ni parmi les ruminans et les chevaux à doubles paires de croissans et à lames verticalement enfoncées; ni parmi les Anoplothériums, les Palæothériums, les Tapirs, les Lophiodons, les Rhinocéros; les croissans ou les lignes transverses de tous ces genres excluent celui-ci. Mais, pour en compléter les caractères en ce qui concerne les dents, il faudroit connoître les molaires antérieures et savoir s'il a des incisives, des canines, et combien de chaque sorte.

Quant aux molaires antérieures, je me hasarderois presque à regarder comme telles deux dents que M. *Greenough*, célèbre géologiste anglais, a rapportées de cette même carrière, et dont je dois un dessin à la complaisance de mademoiselle *Moreland*; elles sont grosses, irrégulièrement coniques, entourées à leur base d'un bourrelet un peu saillant; leur pointe est en partie usée. Au premier coup d'œil on les avoit prises pour des dents d'Hyène; mais outre qu'elles sont beaucoup plus grosses et autrement lobées, le fragment de mâchoire élevé et comprimé dans lequel elles sont implantées, ne permet nullement d'adopter cette conjecture.

D'après le dessin, le diamètre antéro-postérieur de leur base est de 0,03, leur hauteur de 0,025, et celle du fragment de mâchoire de 0,08.

Un morceau reçu nouvellement de M. Borson et gravé à demi-grandeur, *pl. LXXX, fig. 7*, semble m'indiquer la place où doivent se trouver les dents coniques, ou molaires antérieures dont je parle.

C'est un fragment antérieur de mâchoire inférieure où l'on voit des alvéoles pour deux dents, chacune à une seule racine, et dont la grosseur répondroit assez aux deux dents que je viens de décrire. La première doit avoir eu 0,022, et la seconde 0,025 de diamètre dans le haut de sa racine.

Il est probable qu'il n'y avoit qu'une troisième ou peut-être une quatrième molaire entre ces deux alvéoles, et la première des trois arrière-molaires que nous avons décrites.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce morceau, c'est une dent couchée en avant, tranchante par les côtés, se terminant en pointe, convexe à sa face externe, et marquée à l'interne de deux légers sillons parallèles à ses bords.

Cette dent, représentée par sa face interne et de grandeur naturelle, *pl. LXXX, fig. 6*, est ou une incisive ou une canine. Sa longueur hors de l'alvéole est de 0,042, mais sa pointe est tronquée; sa plus grande largeur de 0,027; sa plus grande épaisseur de 0,021.

Elle ressemble bien un peu aux incisives inférieures de certains Phalangers, ou à ces incisives inférieures un peu détachées des autres que l'on nomme canines dans les Chameaux, du moins telles qu'elles sont après la deuxième dentition dans certains individus; mais elle ressemble aussi beaucoup à la canine inférieure du Tapir, en sorte que je suis tout disposé à la regarder comme une canine, à moins que des morceaux plus entiers ne viennent démentir ma conjecture.

Je n'ai pas eu d'autres dents tenant aux mâchoires, mais *M. Laffin* m'a envoyé le modèle d'une très-grosse canine, écrasée, *pl. LXXX, fig. 3*, qui lui paroît avoir pu appartenir au même animal.

Je n'oserois cependant regarder la chose comme certaine, parce que je ne vois pas à la mâchoire inférieure de la figure 7 d'espace pour la laisser passer, et qu'elle ne peut guère appartenir à cette mâchoire elle-même.

La longueur de ce tronçon, brisé à sa pointe, est de 0,125, et son plus grand diamètre au milieu de 0,04. Mais ce diamètre a peut-être été augmenté par l'écrasement que la dent a subi.

Au reste on découvrira peut-être encore dans ces houillères plusieurs autres genres entre lesquels il faudra partager ces débris, et il serait imprudent de vouloir déjà les raccorder lorsqu'ils sont encore si incomplets.

J'ai aussi reçu de *M. Borson* un tronçon de canine conique; avec une seule arête bien marquée, ne ressemblant ni à l'une ni à

l'autre de celles que je viens de décrire; cassée aux deux bouts, elle a encore 0,04 de long, sur un diamètre, vers la base, de 0,027, et vers la pointe de 0,02.

2°. *Des dents de la petite espèce.*

Je n'ai qu'une dent, ou plutôt le modèle d'une dent, que je dois à M. Buckland; c'est une dernière molaire entièrement semblable à son analogue dans la grande espèce, si ce n'est que son dernier tubercule est plus profondément bifurqué, et que ses deux lobes ne sont pas entièrement à côté l'un de l'autre.

Sa longueur est de 0,033; sa largeur en avant de 0,013. Ainsi elle a moitié de l'autre espèce en longueur mais beaucoup moins en largeur; elle est donc plus étroite à proportion.

Elle est teinte en noir par la houille comme celles de la grande espèce.

3°. *De quelques autres os.*

Après avoir déterminé les espèces par les dents, il conviendrait de répartir les autres os entr'elles, mais j'en ai trop peu pour cela. C'est une tâche réservée à ceux qui habitant près de ces houillères, et éveillés par mes indications, pourront engager les ouvriers à leur mettre en réserve tous les os qui s'y trouveront, afin de pouvoir les assortir et les caractériser.

En attendant, une portion inférieure d'humérus, bien qu'un peu mutilée, m'a montré à sa poulie deux sillons et trois parties saillantes, et un trou au-dessus de cette même poulie, deux caractères qui se retrouvent dans l'*Anoplothérium*, comme on le voit page 129 et suivantes. Cependant la saillie mitoyenne est moins grosse à proportion, et les latérales plus convexes que dans l'*Anoplothérium*. Ainsi nous retrouvons ici ce qui doit toujours être d'après les lois zoologiques: une ressemblance de famille et une différence de genre ou d'espèce.



TABLE DES CHAPITRES

DU TROISIÈME VOLUME.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE. <i>Sur les Ossemens fossiles de Quadrupèdes Pachydermes, découverts dans les carrières de pierres à plâtre des environs de Paris, et sur les autres Animaux dont ils y sont accompagnés; ainsi que sur les Ossemens de Pachydermes des mêmes genres, découverts en d'autres lieux.</i>	Page	1
CHAPITRE DEUXIÈME. <i>Examen anatomique, et rétablissement des deux genres de Pachydermes les plus communs dans nos plâtrières, ainsi que des espèces qui les composent.</i>		ib.
PREMIÈRE SECTION. <i>Restitution des Têtes.</i>		
ARTICLE PREMIER. <i>Indication des deux genres, d'après les deux séries de dents les plus communes dans les carrières.</i>		ib
ARTICLE II. <i>Rétablissement de la série des dents à canines saillantes.</i>		3
§ I. <i>Dents inférieures.</i>		ib.
§ II. <i>Dents supérieures.</i>		7
ARTICLE III. <i>Rétablissement de la série des dents sans canines saillantes.</i>		14
ARTICLE IV. <i>Rétablissement des mâchoires inférieures des deux genres.</i>		23
ARTICLE V. <i>Rétablissement des parties supérieures de la tête.</i>		25
§ I. <i>Tête du Palæothérium.</i>		26
§ II. <i>Tête de l'Anoplothérium.</i>		39

ARTICLE VI. <i>Des Dents et des portions de Têtes éparses dans nos carrières à plâtre, qui annoncent diverses espèces dans chacun des deux genres.</i>	46
§ I. <i>Des espèces qui appartiennent au genre Palæothérium.</i>	47
§ II. <i>Des espèces qui appartiennent au genre Anoplothérium, ou qui en sont voisines.</i>	59
ARTICLE VII. <i>Résumé des deux articles précédens; imposition de noms aux espèces ainsi déterminées d'après leurs têtes.</i>	67
DEUXIÈME SECTION. <i>Restitution des pieds de derrière.</i>	72
ARTICLE I. <i>Indication de deux genres, d'après les pieds de derrière dont les os sont les plus communs dans ces carrières.</i>	ib
ARTICLE II. <i>Restitution d'un pied de derrière à trois doigts.</i>	73
ARTICLE III. <i>Restitution d'un pied de derrière à deux doigts.</i>	77
ARTICLE IV. <i>Des pieds de derrière qui se rapportent aux deux formes génériques à trois et à deux doigts, mais qui par leur grandeur, ou d'autres circonstances, annoncent des espèces différentes des deux précédentes.</i>	88
§ I. <i>Des Pieds de derrière à trois doigts.</i>	ib.
§ II. <i>Des Pieds de derrière à deux doigts.</i>	103
TROISIÈME SECTION. <i>Restitution des pieds de devant.</i>	109
ARTICLE I. <i>Indication de deux sortes de Pieds de devant, d'après le nombre et la disposition des doigts.</i>	ib.
ARTICLE II. <i>Restitution d'un pied de devant à trois doigts parfaits, avec vestiges de pouce et de petit doigt.</i>	110
ARTICLE III. <i>Restitution d'un pied de devant à deux doigts.</i>	115
ARTICLE IV. <i>Des pieds de devant qui se rapportent aux deux formes génériques à trois doigts et à deux doigts, mais qui, par leur grandeur ou d'autres circonstances, annoncent des espèces différentes des deux précédentes.</i>	127
§ I. <i>Des pieds de devant à trois doigts</i>	ib.
§ II. <i>Des pieds de devant à deux doigts.</i>	136
QUATRIÈME SECTION. <i>Réunion des pieds de devant à</i>	

DES CHAPITRES.	409
<i>leurs pieds de derrière, et de tous les pieds à leurs têtes respectives.</i>	142
ARTICLE I. <i>Les pieds de devant à trois doigts se rapportent aux pieds de derrière à trois doigts.</i>	143
ARTICLE II. <i>Les pieds de devant à deux doigts se rapportent aux pieds de derrière à deux doigts.</i>	145
ARTICLE III. <i>Les pieds à trois doigts se rapportent aux têtes à dents canines saillantes, et les pieds à deux doigts aux têtes à séries de dents continues.</i>	147
CINQUIÈME SECTION. Rétablissement des grands os des extrémités.	147
ARTICLE I. <i>Des Tibia.</i>	ib.
§ I. <i>Des tibia appartenant aux pieds tridactyles, ou au genre Palæotherium.</i>	155
§ II. <i>Des tibia appartenant aux pieds didactyles, ou au genre Anoplotherium.</i>	159
ARTICLE II. <i>Des péronés.</i>	163
§ I. <i>Des péronés de Palæotherium.</i>	164
§ II. <i>Des péronés d'Anoplotherium.</i>	165
ARTICLE III. <i>Des fémurs.</i>	167
§ I. <i>Des fémurs de Palæotherium.</i>	168
§ II. <i>Des fémurs d'Anoplotherium.</i>	171
ARTICLE IV. <i>Des radius.</i>	177
§ I. <i>Des radius de Palæotherium.</i>	179
§ II. <i>Des radius d'Anoplotherium.</i>	183
ARTICLE V. <i>Des cubitus.</i>	187
§ I. <i>Des cubitus de Palæotherium.</i>	ib
§ II. <i>Des cubitus d'Anoplotherium.</i>	190
ARTICLE VI. <i>Des humérus.</i>	192
§ I. <i>Des humérus de Palæotherium.</i>	193
§ II. <i>Des humérus d'Anoplotherium.</i>	196
ARTICLE VII. <i>Des omoplates.</i>	199
§ I. <i>Des omoplates de Palæotherium.</i>	201
§ II. <i>Des omoplates d'Anoplotherium.</i>	204

ARTICLE VIII. <i>Des bassins.</i>	207
§ I. <i>Des bassins de Palæotherium.</i>	ib.
§ II. <i>Des bassins d'Anoplotherium.</i>	209
ARTICLE IX. <i>Résumé de cette section et de la précédente, offrant pour plusieurs espèces la comparaison en hauteur de leurs deux extrémités.</i>	211
§ I. <i>Des palæotheriums.</i>	ib.
§ II. <i>Des anoplotheriums.</i>	212
SIXIÈME SECTION. <i>Rétablissement des troncs.</i>	213
ARTICLE I. <i>Description des Squelettes trouvés entiers, ou à peu près.</i>	ib.
§ I. <i>Du Squelette de Palæotherium.</i>	214
§ II. <i>Des squelettes d'Anoplotherium.</i>	220
ARTICLE II. <i>Des vertèbres et côtes isolées.</i>	229
§ I. <i>Des vertèbres de Palæotherium.</i>	230
§ II. <i>Des vertèbres d'Anoplotherium.</i>	235
§ III. <i>Des côtes.</i>	241
SEPTIÈME SECTION. <i>Résumé général, et rétablissement des Squelettes des diverses espèces.</i>	242
ARTICLE I. <i>Rétablissement des Squelettes de Palæotheriums.</i>	243
§ I. <i>Rétablissement du Squelette du Palæotherium minus.</i>	ib.
§ II. <i>Rétablissement du Squelette du Palæotherium magnum.</i>	244
§ III. <i>Rétablissement du Squelette du Palæotherium crassum.</i>	ib.
§ IV. <i>Rétablissement du Squelette du Palæotherium medium.</i>	245
§ V. <i>Rétablissement du Squelette du Palæotherium latum.</i>	ib.
§ VI. <i>Rétablissement du Squelette du Palæotherium curtum.</i>	246
ARTICLE II. <i>Rétablissement des Squelettes d'Anoplotherium.</i>	ib.
§ I. <i>Rétablissement du Squelette de l'Anoplotherium commune.</i>	ib.

DES CHAPITRES.	411
§ II. Rétablissement du Squelette de l' <i>Anoplotherium gracile</i> .	248
§ III. Rétablissement d'une partie du Squelette de l' <i>Anoplotherium leporinum</i> .	249
ARTICLE III. Résumé général, et caractères zoologiques des deux genres et de leurs espèces.	ib.
 HUITIÈME SECTION. Sur les Ossemens fossiles de <i>Palæotherium</i> trouvés hors du bassin de Paris.	
ARTICLE I. Des <i>Palæotheriums</i> des environs du Puy en Velay.	ib.
ARTICLE II. Des <i>Palæotheriums</i> des environs d'Orléans.	254
ARTICLE III. Des <i>Palæotheriums</i> des environs de Montpellier.	256
ARTICLE IV. Des <i>Palæotheriums</i> des environs d'Issel.	257
 CHAPITRE TROISIÈME. Sur les autres Animaux dont les ossemens accompagnent dans nos carrières à plâtre, ceux de <i>Palæotheriums</i> et d'<i>Anoplotheriums</i>.	
 SECTION PREMIÈRE. Des ossemens de Mammifères.	
ARTICLE I. Des ossemens de <i>Pachydermes</i> .	ib.
§ I. D'un nouveau genre de <i>Pachydermes</i> connu seulement par quelques dents et quelques parties de la tête, et que j'appellerai provisoirement <i>Chæropotame</i> .	ib.
§ II. D'un autre genre de <i>Pachydermes</i> connu seulement par sa tête, et que je nommerai provisoirement <i>Adapis</i> .	265
ARTICLE II. De quelques espèces de <i>Carnivores</i> .	267
§ I. Mâchoire du genre du Chien.	ib.
§ II. Portions de tête et de mâchoire d'une grande espèce appartenant à un genre de la famille des <i>Coatis</i> , des <i>Ratons</i> , etc.	269
§ III. Portions de tête et de mâchoire inférieure d'un animal du genre des <i>Genettes</i> .	272
§ IV. Os des extrémités.	277
ARTICLE III. D'une petite espèce de <i>Sarigue</i> .	284

TABLE DES CHAPITRES.

ARTICLE IV. Imprimé par erreur. Article V. <i>Des ossemens de Rongeurs.</i>	297
§ I. <i>D'un petit Rongeur du sous-genre des Loirs.</i>	ib.
§ II. <i>D'une mâchoire inférieure d'une autre espèce.</i>	300
DEUXIÈME SECTION. <i>Des Ossemens d'Oiseaux.</i>	302
TROISIÈME SECTION. <i>Des Os de Reptiles.</i>	329
ARTICLE I. <i>Des os de Tortues.</i>	ib.
ARTICLE II. <i>Des os de Crocodiles.</i>	335
QUATRIÈME SECTION. <i>Des Ossemens et Squelettes de Poissons.</i>	338
<i>Description des Végétaux fossiles de terrain à sédiment supérieur, par M. ADOLPHE BRONGNIART.</i>	351
ADDITIONS <i>aux trois premiers volumes.</i>	371

FIN DE LA TABLE.



